

Délégation à l'Aménagement du Territoire
et à l'Action Régionale

**MARCHE DE L'EMPLOI DES CADRES
ET ARMATURE URBAINE EN
EUROPE**

**Comparaison entre la France et
l'Allemagne**

Octobre 1998

référence contrat: LO/FL n° 2462

CERUR

Centre d'études et de recherches
urbaines et régionales

Etude réalisée par Edmond Poncet

SOMMAIRE

Introduction	3
PREMIERE PARTIE : ALLEMAGNE.	6
Ch 1 : Résultats généraux	6
Ch 2 : Marché de l'emploi des cadres et villes. Les données générales.	11
A. La place des agglomérations et des localités	11
B. La multipolarité	17
Ch 3 : Les aires d'influence des grandes agglomérations.	22
A. les agglomérations de 2° niveau	23
B. les agglomérations de 1° niveau	25
C. les aires des métropoles :	29
- Francfort	
- Munich	
- Dusseldorf	
- Cologne Bonn	
- Hambourg	
- Stuttgart	
D. Du niveau national au niveau régional.	36
Ch 4 : Eléments complémentaires de la hiérarchisation.	38
A. Rôle des cabinets de recrutement.	38
B. La spécialisation fonctionnelle des métropoles.	42
DEUXIEME PARTIE : COMPARAISON FRANCE/ ALLEMAGNE.	46
Ch 1 : France : Paris et les autres.	46
A. L'influence de Paris.	49
B. Les métropoles régionales.	54
C. La métropole lyonnaise.	59
D. Les relations entre métropoles régionales.	61
Ch 2 : France : Eléments complémentaires de la hiérarchisation.	63
A. Les cabinets de recrutement.	63
B. Les profils fonctionnels.	65
Ch 3 : France/ Allemagne : la comparaison.	67
A. Un même degré de métropolisation.	67
B. Deux modèles d'organisation spatiale différents.	71
TROISIEME PARTIE : BENELUX: FAISABILITE DE L'ETUDE	76
ANNEXES:	83
Repères méthodologiques.	83
-Le statut de l'offre d'emploi.	83
-Allemagne : instructions pour la codification ; établissement de la base statistique.	89
-France : le travail sur les statistiques disponibles.	110
Tableaux statistiques.	115

INTRODUCTION

La répartition du travail selon le niveau de qualification et la localisation est une clé de lecture du territoire. L'emploi cadre constitue l'un des indicateurs les plus révélateurs de la métropolisation¹. Il est, bien davantage que celui des autres catégories socio-professionnelles, organisé d'emblée à l'échelle du territoire national. En Allemagne comme en France, 60% des offres d'emplois pour cadres publiées dans la presse privilégient des titres à diffusion nationale, quotidiens ou presse professionnelle spécialisée. Cette proportion est à fortiori beaucoup plus élevée dans des pays comme ceux du Bénélux, de dimension plus restreinte.

Le marché de l'emploi des cadres est, quelque soit le pays d'Europe considéré, un marché où l'offre et la demande s'expriment largement au plan interrégional. Le fonctionnement du marché permet de mettre en évidence des centres organisateurs du recrutement des cadres. Son analyse est donc un moyen d'observer la dynamique de l'armature urbaine d'un pays et de mesurer son niveau de métropolisation.

Réaliser cette analyse au plan européen n'est envisageable que si l'on dispose d'instruments de travail permettant une véritable comparaison. Or les concepts de la catégorisation sociale se sont construits avec l'histoire propre à chaque pays, et les nomenclatures statistiques en sont le reflet. A la notion française de catégorie socio-professionnelle s'oppose la notion de profession en vigueur dans la plupart des autres pays, mais avec des différences souvent très fortes entre l'Allemagne, la Belgique, l'Italie².

Les données statistiques françaises et allemandes sont, pour ces raisons, très disparates.³ La notion de cadre telle qu'elle s'est développée en France (signifiant aussi bien un statut

¹ Cf: Félix Damette. *La France en villes*, la documentation Française, 1994 ; F. Damette et J. Scheibling, *La France*, Hachette, 1995.

² Cf: Edmond Poncet : *Les cadres. Processus nationaux de constitution d'un groupe dans le salariat et rapports avec le syndicalisme*. Belgique, Italie, Allemagne, France. Ministère de la Recherche, 1987, ainsi que *Les cadres en Europe*, Apec, 1994.

³ Voir notamment l'essai de Carlos Yakubovich : *Evolution des structures d'emplois et des salaires. Comparaisons France Allemagne*. Ministère des Affaires Sociales, Documentation française, 1996. Dans l'industrie, seul secteur analysé, la proportion de cadres parmi les salariés serait supérieure en Allemagne

socio-juridique qu'un rôle dans la hiérarchie et un niveau de qualification) n'existant pas en Allemagne, il est impossible de reconstituer, à partir des données du Statistisches Bundesamt, une approche chiffrée de cette catégorie. La notion de Führungskräfte (ou souvent de Fach- und Führungskräfte), largement répandue dans les analyses sur le marché du travail est sans doute celle qui se rapproche le plus de la notion de cadre, mais elle est totalement ignorée par l'appareil statistique allemand. De surcroît, comme on le verra, la présence des organismes publics allemands sur le marché de l'emploi des cadres est marginale: les statistiques de la gestion publique du marché de l'emploi ne peuvent donc constituer une source exploitable.

La solution existe : elle consiste à constituer une **base d'information statistique sur les offres d'emploi pour cadres**, à partir d'une définition commune, pour les différents pays que l'on veut étudier. Cette définition commune est établie à partir de matériaux existants⁴ en France concernant les cadres, puis mise en oeuvre pour les autres pays. On analyse donc la situation de ces derniers à partir de données directement comparables à celles concernant la France, et d'un point de vue français.

La méthodologie détaillée étant exposée dans notre rapport intermédiaire, on n'y reviendra pas ici, sauf pour préciser un point: la notion de cadre telle que définie par la nomenclature des catégories socio-professionnelles (Pcs) de l'Insee et celle qui résulte de l'analyse des matériaux précités ne coïncident pas : les offres d'emploi, notamment celles publiées par le journal de l'Apec « Courrier Cadres », et plus encore celles publiées par le journal d'offres de l'Anpe, « Atout Cadres », concernent souvent des niveaux de qualification appartenant aux professions intermédiaires de la Pcs. A la marge pour l'Apec, et de façon plus substantielle pour l'Anpe, il y a des offres que nous ne retenons pas dans notre champ d'investigation.

Cette méthodologie a été mise en oeuvre avec succès pour l'Allemagne. Les résultats exposés dans ce rapport en attestent. L'évaluation conduite sur les pays du Bénélux montre qu'elle serait également opératoire pour d'autres pays.

de 2 ou 3 points. Mais les résultats restent fortement déterminés par les conventions d'équivalence entre catégorisations des deux pays.

⁴ En particulier les descriptifs de fonctions cadres réalisés par l'Apec (Fiches « Fonctions ») et le référentiel constitué par les textes d'offres publiés par son journal, Courrier Cadres, et par la presse.

PREMIERE PARTIE

ALLEMAGNE

Chapître 1- LES RESULTATS GENERAUX.

En 1997, la presse allemande a publié, selon notre estimation, environ 160 000 offres d'emploi pour cadres, non compris celles émanant des ministères, des Länder et des collectivités locales, exclues de notre champ d'observation.⁵

Les résultats qui suivent sont établis à partir d'un nombre total de 123 965, résultant de l'analyse des offres publiées par la presse quotidienne et hebdomadaire générale, et représentatif de la structure géographique du marché des offres pour cadres.

Pour l'essentiel, ces offres sont publiées à l'initiative directe des entreprises qui souhaitent recruter. Les intermédiaires -cabinets de recrutements, régies presse et publicitaires- sont à l'origine de moins de 20% des annonces, alors que la proportion est de près de 40% des offres presse en France.

	Nombre	%
Entreprises	100576	81,1
Cabinets de recrutement	19913	16,1
Régies presse	3399	2,7
Autres, indéfinis	77	0,1
TOTAL	123965	100,0

⁵ Rappelons que ne sont pas prises en compte les offres émanant de l'étranger ou pour un emploi à l'étranger, ni celles pour un emploi non salarié, ni celles pour un emploi d'intérimaire, ni celles offrant une formation longue préalable à un éventuel emploi. Le champ retenu correspond à ce que l'on appelle parfois le « secteur concurrentiel », entreprises privées et secteur public régi de façon comparable, pour des emplois salariés à durée déterminée ou indéterminée.

Les fonctions.

Deux fonctions, l'informatique et la fonction commercial/marketing représentent à elles seules la moitié des besoins exprimés par les entreprises au cours de l'année. La recherche/développement équivaut presque à l'ensemble des fonctions liées à la production (codes 2 et 3). Celles-ci représentent une fraction modeste de la demande des entreprises. Bien que la nomenclature mise en oeuvre⁶ ne permette pas une analyse très approfondie, on observe que les fonctions cadres sont très fortement concentrées hors de la fabrication/production.

La répartition par secteur d'activité économique.

Les activités industrielles représentent 36% du total des offres, soit largement plus que la proportion des offres de la fonction production.

La métallurgie, l'électronique, l'informatique et le matériel de précision participent pour près de la moitié de ce sous-ensemble.

A l'inverse, la chimie, qui constitue pourtant un fleuron de l'industrie allemande, et qui emploie une forte proportion de diplômés de l'enseignement supérieur et de cadres, ne représente qu'une part très faible de l'offre. Des entreprises comme Bayer ou Henkel sont pratiquement absentes des pages d'offres de la presse, sans pour autant avoir recours au service public de l'emploi. Cet indice met en évidence l'existence de marchés captifs de l'offre, qui échappent à un système organisé à l'extérieur de l'entreprise.

Les services informatiques sont de loin le premier offreur, devant les autres services aux entreprises et les services financiers.

Une autre logique de classement fait apparaître que les activités de pointe, centrées sur les technologies de l'information (codes 04 et 16) représentent plus du quart de l'offre.

Croisement fonctions/ secteurs.

La structure fonctionnelle des activités économiques présente bien entendu des différenciations sensibles.

Dans les secteurs industriels, la part « production et connexes » est relativement plus élevée. Mais, hormis dans la construction, elle est toujours sensiblement inférieure à 50%.

Dans la chimie, et plus encore dans la pharmacie-cosmétologie, les offres pour la fonction commerciale surpassent de très loin la fonction production.

⁶ Nomenclature « job », établie par l'Apcc ; elle est utilisée par cet organisme ainsi que par l'Anpe pour le classement des offres d'emploi cadres. Nous avons regroupé le code 1 (direction générale), dont les effectifs sont peu nombreux, et souvent difficile à distinguer, avec le 7 (gestion, administration).

Répartition selon la fonction :

	Nombre	%
2 Production	8336	6,7
3 Fonct. connexes de la prod.	7566	6,1
4 Recherche et développement	14249	11,5
5 Marketing et commercial	29918	24,1
6 Fonctions "tertiaires"	6614	5,3
7 Administration, organisation	6827	5,5
8 Comptabilité, finances	10417	8,4
9 Informatique	32424	26,2
10 Ressources humaines	3713	3,0
11 Communication	3483	2,8
12 Autres	398	0,3
TOTAL	123945	100,0

Répartition selon l'activité économique:

	Nbre	%
00 activité non déterminée	1253	1,0
01 énergie	1687	1,4
02 métallurgie, mécanique, biens d'investissement	10902	8,8
03 constr. mat. transport, équipementiers automobile	3872	3,1
04 constr. électrique, électronique, informat.	10770	8,7
05 chimie (sauf pharmacie)	3107	2,5
06 pharmacie, cosmétologie	2535	2,0
07 industrie agro-alimentaire	1831	1,5
08 textile, habillement, cuir, mode	897	0,7
09 papier-carton, imprimerie, édition	4236	3,4
10 autres ind., industrie sans précision	5083	4,1
11 construction, travaux publics	3461	2,8
12 transports	1879	1,5
13 commerce (gros et détail), hôtellerie	8914	7,2
14 services financiers (banques, assurances, serv. auxil.)	12505	10,1
15 immobilier	2620	2,1
16 services informatiques, software	21736	17,5
17 recherche/développ., ingénierie, études techniques	9215	7,4
18 services aux entreprises	13489	10,9
19 services aux particuliers (hors adm. publique)	3953	3,2
TOTAL	123945	100,0

Répartition des offres selon l'activité économique et la fonction

Fonction	Secteur d'activité													Total
	production	connexes production	recherche développ.	marketing commercial	fonctions "tertiaires"	administr. organisation	comptabilité finances	informatique	ressources humaines	communic.	fonctions socio-cult.			
01 énergie	19,6	6,8	5,8	13,9	0,9	9,7	12,7	24,2	3,5	2,9			100	
02 métall..mécan.. biens d'invest.	18,6	11,0	16,3	35,9		3,0	8,4	5,3	1,3	0,3			100	
03 fabr. mat. transport, équipementier	12,9	20,5	31,4	15,5	0,7	2,4	7,8	6,7	2,1	0,1			100	
04 constr. électr/électronique, informa	6,4	10,2	16,1	33,4	0,1	2,2	5,0	23,4	2,2	1,1			100	
05 chimie (sauf pharmacie)	11,7	9,5	9,6	43,1	0,2	3,2	12,5	8,0	1,6	0,8			100	
06 pharmacie, cosmétologie	3,6	7,9	25,6	43,5	0,1	1,8	8,0	5,4	2,7	1,4			100	
07 industrie agro-alimentaire	7,3	12,1	2,5	42,1		3,5	15,1	13,4	2,8	1,1			100	
08 textile, habillement, cuir, mode	10,9	13,0	5,1	37,8		5,1	12,0	11,3	1,4	3,2			100	
09 papier-carton, imprimerie, édition	4,0	2,4	1,7	37,1	0,8	5,8	6,4	11,2	2,3	28,2	0,1		100	
10 autres ind., industrie sans précision	12,0	10,0	8,4	47,4	0,4	3,3	8,0	7,4	1,6	1,3	0,1		100	
11 construction, travaux publics	54,6	5,2	13,1	10,1	0,8	6,8	7,0	2,3	0,2	0,1			100	
12 transports	4,2	5,2	0,5	20,6	25,3	7,1	15,8	15,3	4,5	1,4			100	
13 commerce (gros et détail), hôtellerie	0,5	6,6	1,6	57,7	4,2	4,6	11,0	10,1	1,7	1,8			100	
14 banques, assurances, serv. auxil.		1,7	2,3	14,0	32,5	6,8	12,8	25,1	2,9	1,7	0,2		100	
15 immobilier	6,3	2,3	10,2	9,1	38,0	8,2	8,1	17,1	0,3	0,5			100	
16 services informatiques, software	0,1	2,0	1,1	13,0	0,3	0,8	1,5	79,9	1,1	0,3			100	
17 R&D., ingénierie, études techniques	6,4	6,0	60,8	5,6	1,1	3,0	3,1	13,1	0,7	0,2			100	
18 services aux entreprises	3,1	4,3	5,0	17,5	2,5	15,8	14,4	18,7	11,5	6,9	0,1		100	
19 services (privés) aux particuliers	2,2	2,3	4,8	5,2	1,3	19,2	13,0	23,9	8,2	11,4	8,6		100	
Total	6,7	6,1	11,5	24,1	5,3	5,5	8,4	26,2	3,0	2,8	0,3		100	

La répartition particulière des transports, des banques-assurances et de l'immobilier, avec une forte concentration dans la fonction 6 n'est que le résultat d'une particularité de la nomenclature des fonctions (le code 6 « range » les métiers spécifiques à ces secteurs d'activité).

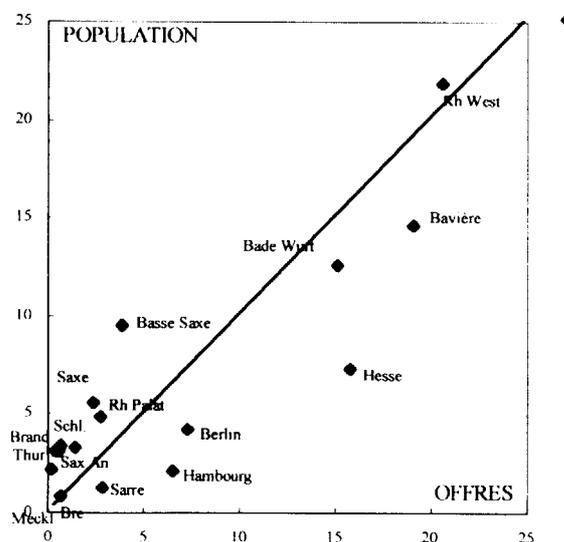
De même, on ne sera guère surpris de constater que la fonction informatique représente 80% des offres émanant des sociétés de services informatiques et de software. Mais cette fonction est également fortement représentée dans la construction électrique/ électronique, l'énergie, les banques-assurances et les services aux particuliers.

Répartition par ensembles régionaux.

La répartition selon les Länder, bien que présentant certaines approximations⁷, met en évidence quelques grandes caractéristiques.

La répartition par grands ensembles⁸ régionaux oppose nettement d'une part le Nord et l'Est, Berlin compris, d'autre part l'Ouest et le Sud. Le territoire de l'ancienne Rda est particulièrement sous-représenté : il compte 4% des offres, pour 17% de la population totale (hors Berlin).

Rhénanie-Westphalie, Bavière, Hesse et Bade-Wurtemberg concentrent 70% des émissions d'offres, très loin devant les Land de Berlin et Hambourg.



C'est en Hesse que l'écart est le plus fort entre le poids des offres et le poids de population : respectivement 15.8% et 7.3% du total national. Les deux Länder du Sud -la

⁷ L'unité territoriale de base que nous avons utilisée est le secteur postal; sa correspondance exacte avec les limites administratives n'est pas toujours assurée.

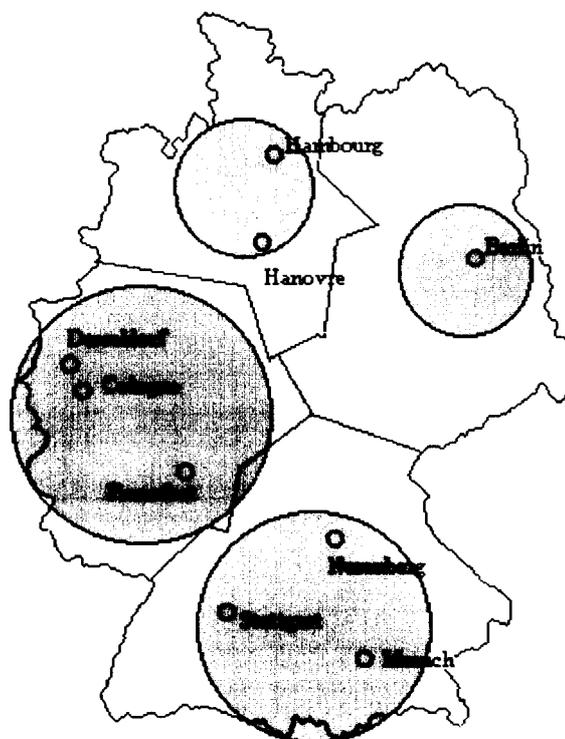
⁸ Découpage proposé par F. Damette, *La France en villes*, op. cit., pp 223 sq

Bavière un peu plus que le Bade-Wurtemberg- ont également une part plus importante d'offres. La Rhénanie du Nord-Westphalie a par contre une part d'offres identique à celle de sa population. A l'opposé, les Land de l'Est, mais aussi la Rhénanie-Palatinat et la Basse Saxe, sont sensiblement en retrait sur le marché des offres.

Le marché de l'emploi cadre est géographiquement très concentré.

REPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI SELON LE LAND D'EMISSION.

Länder	offres	%
Berlin	9001	7,3
Saxe	2962	2,4
Saxe Anhalt	839	0,7
Brandebourg	679	0,5
Thuringe	480	0,4
Mecklemb / Poméranie	196	0,2
total Est	14157	11,4
Hambourg	8118	6,5
Basse Saxe	4793	3,9
Schleswig Holstein	1788	1,4
Breme	871	0,7
total Nord	15570	12,6
Rhén. Nord/ Westphalie	25473	20,5
Hesse	19588	15,8
Sarre	3478	2,8
Rhénanie Palatinat	3354	2,7
Allemagne rhénane	51893	41,9
Bavière	23599	19,0
Bade Wurtemberg	18663	15,1
Allemagne du Sud	42262	34,1
Total Allemagne	123965	100,0



Chapître 2-

MARCHE DE L'EMPLOI CADRE ET VILLES.

LES DONNEES GENERALES.

A. LA PLACE DES AGGLOMERATIONS ET LOCALITES.

La notion d'agglomération ou de région urbaine telle qu'elle est développée en France ne s'applique pas sans problèmes à l'espace urbain allemand.

Selon les auteurs⁹, les évaluations de la population des agglomérations peuvent varier dans de très fortes proportions.

Exemples : Munich compte 1 293 000 habitants selon Reitel, qui s'en tient à la commune-centre de l'agglomération, 1 594 000 selon JC Boyer, qui reprend les données de Moriconi-Ebrard, 2 274 000 selon Fuchs pour le Ballungsgebiet (1 207 000 pour la commune-centre). De même, Hambourg varie de 1 689 000 (commune/ Land) à 2 825 000.

Plus complexe encore le cas de la région urbaine de Francfort ou celui de la région Ruhr/ Dusseldorf/ Cologne/ Bonn. Moriconi-Ebrard scinde ce dernier en 3 ensembles, la Ruhr proprement dite, l'aire de Dusseldorf et Cologne-Bonn, tandis que Fuchs s'en tient au Verdichtungsraum qui englobe le tout. Ces deux auteurs retiennent une population point trop différente pour l'agglomération de Francfort : respectivement 1 355 000 et 1 537 000.

Le débat n'est pas seulement une question d'école géographique. S'agissant de la France, la norme qui s'impose au géographe est la ville, agrandie au fil du temps de sa banlieue (avec le plus souvent une notion de continuité bâtie), puis élargie à la zone de peuplement industriel et urbain, au delà de laquelle s'étend l'espace rural. Il est difficile de faire rentrer l'Allemagne dans ce schéma, tant la densité générale de la population, et singulièrement celle de la population urbaine, est élevée, tant la distance entre de nombreuses agglomérations est faible, tant l'usage de l'espace urbain et de son environnement proche est différent. La détermination de l'urbain est également influencée par la vision

⁹ Gerhard Fuchs : Die Bundesrepublik Deutschland, Ernst Klett Verlag, Stuttgart, 1992.
François Reitel : L'Allemagne. Espaces, économie, société, Nathan
Jean Claude Boyer : Géographie humaine de l'Allemagne, Armand Colin, 1997
Moriconi-Ebrard : Géopolis, pour comparer les villes du monde, Anthropos, 1994

institutionnelle développée dans chaque pays. En Allemagne, le découpage administratif distingue les *Landkreise* (circonscriptions « rurales ») et les *Kreisfreien Städte* (villes hors Kreis), communes urbaines. Mais les Landkreise incluent des communes que l'on appellerait urbaines en France, dont la taille démographique est souvent très supérieure à celle de nombreuses *Städte*. « A chaque pays sa définition »¹⁰ en quelque sorte.

Nous avons choisi de contourner cette difficulté méthodologique. Le découpage, et l'individualisation de telle ou telle entité urbaine, est davantage une résultante du travail d'analyse des offres d'emploi, et singulièrement du critère ville d'émission, qu'un à priori. Ce découpage a été principalement guidé par la fréquence, la « densité » des offres cadre dans les localités qui apparaissaient au fur et à mesure où avançait le dépouillement. Comme on le verra, cette densité tend à décroître fortement avec la taille des entités urbaines.

Traduite en ratio par habitant, l'intensité des offres par localité dessine les contours des aires métropolitaines. On perçoit ainsi l'axe Nord/Sud de développement des fonctions métropolitaines de la City de Francfort : vers les localités adossées au Taunus au Nord (Bad Hombourg, Oberursel, Eschborn, Kronberg, Bad Soden, Königstein...) et dans la plaine fluviale en direction de Darmstadt, vers l'aéroport international et en direction de Wiesbaden (Neu Isenburg, Mörfelden, Dreieich, Dietzenbach, Kelsterbach...), avec des ratios offres/ habitants égaux ou supérieurs à 5 p. mille. Par contre, les ratios sont très faibles dans les localités de l'Est.

Ces données seront utilisées pour décider du découpage final. Dans le cas de Francfort, on a ainsi effectué une consolidation des statistiques séparément pour l'agglomération de Francfort, pour celle de Darmstadt et pour Mayence-Wiesbaden ; on a ensuite regroupé ces sous-ensembles dans une **Région Urbaine de Francfort**, à laquelle s'adjoint également l'agglomération de Aschaffenburg, de dimension plus modeste.

De la même manière, on a considéré la Ruhrgebiet comme un seul ensemble, tant l'extrême faiblesse du ratio offres/ population (0.6 p.mille) constitue la marque des communes urbaines qui la composent. On a regroupé dans un seul ensemble, l'**Aire urbaine de Dusseldorf**, la rocade urbaine du flanc Sud de la Ruhr, de Mönchengladbach à Wuppertal-Solingen en passant par l'agglomération de Dusseldorf proprement dite, tout en distinguant ces trois entités pour le premier niveau d'analyse. Cologne et Bonn ont été définies comme centres d'agglomérations séparées, mais sont également regroupées en une **Aire urbaine Cologne/ Bonn**. Ces deux aires urbaines peuvent à leur tour être regroupées, à certains niveaux d'analyse des problèmes, en une seule **région urbaine Dusseldorf/ Cologne**. La Ruhr, qui ne dispose pas d'éléments réels de métropolisation, reste à part, davantage comme une zone d'habitat urbain que comme un véritable élément de l'armature urbaine. Enfin, dans le même esprit, on regroupe **Mannheim/ Heidelberg** et **Leipzig/ Halle** un peu comme on parle en France de l'agglomération d'Aix-Marseille.

Ces regroupements ne disent pas forcément l'existence de régions urbaines structurées à la manière de la région parisienne ou du Grand Londres. Ils sont le constat, fondé sur la prise en compte des distances internes, mais aussi sur la mise en évidence de caractéristiques communes, de l'existence d'un degré de cohésion plus ou moins affirmé. Ils sont des regroupements d'étude.

Pour ces raisons, l'analyse livrera d'abord des résultats non consolidés.

¹⁰ JP Le Gléau, D. Pumain, T. Saint Julien : villes d'Europe, à chaque pays sa définition, *Economie et Statistique*, n° 4/5 1996

Volume d'offres d'emploi par agglomérations et localités

Tri selon le nombre d'offres :

Villes	Nombre d'offres	
	total	p.000 hab
Francfort	17116	8,0
Munich	15942	7,9
Stutt gart	10069	6,3
Berlin	9346	2,5
Hambourg	8538	3,6
Dusseldorf	8487	5,6
Cologne	8472	4,6
Ruhr	3188	0,6
Bonn	2984	4,1
Nuremberg	2970	3,1
Mayence Wiesbaden	2544	4,3
Hanovre	2362	2,1
Mannheim	1354	1,1
Dresde	1276	2,2
Karlsruhe	1193	2,7
Darmstadt	1061	3,3
Breme	1031	1,4
Augsburg	994	3,8
Leipzig	930	1,9
Wuppertal	857	1,3
Fribourg	826	4,2
Munster	665	2,5
Bielefeld	665	1,6
Sarrebruck	649	1,8
Aix la Chapelle	611	1,3
Heidelberg	593	1,3
Kiel	535	2,2
Coblence	517	1,8
Heilbronn	421	3,5
Wurzburg	394	3,1
Tubingen	357	1,7
Baden Baden	350	2,7
Monchengladbach	338	0,9
Halle	270	0,9
Ulm	253	1,5
Gummersbach	244	4,6
Pforzheim	219	1,5
Aschaffenburg	200	2,5
Hildesheim	177	1,7
Villingen	174	2,1
Osnabruck	163	0,5
Giessen	163	1,1
Cassel	160	0,6
Hagen	157	0,7
Brunswick	154	0,4
Bâle (partie allem.)	134	1,2
Offenburg	131	2,0
Regensburg	114	0,9
Rosenheim	108	1,8
Friedrichshafen	102	1,8
Constance	95	1,3
Ingolstadt	95	0,8
<i>Autres localités</i>	<i>13217</i>	<i>0,3</i>
Total Allemagne	123965	1,5

Tri selon le ratio offres/ p.mille habitants :

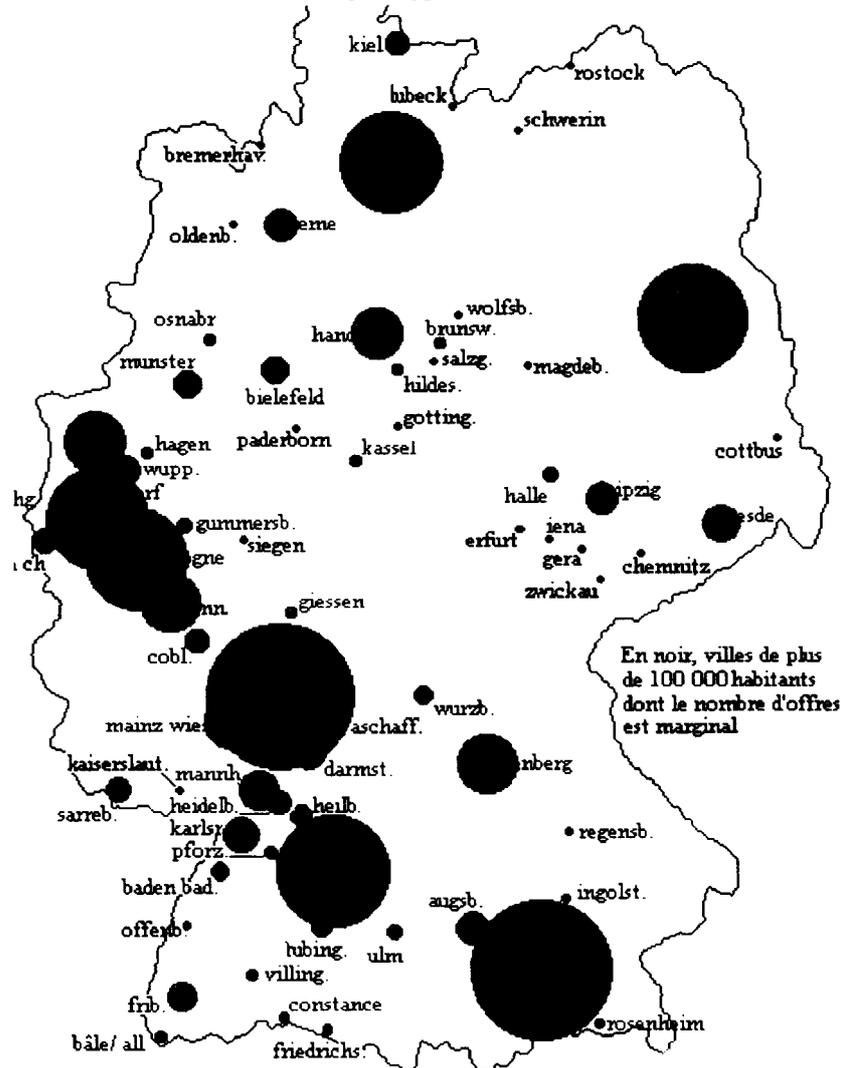
Villes	Nombre d'offres	
	total	p.000 hab
Francfort	17116	8,0
Munich	15942	7,9
Stutt gart	10069	6,3
Dusseldorf	8487	5,6
Cologne	8472	4,6
Gummersbach	244	4,6
Mayence Wiesbaden	2544	4,3
Fribourg	826	4,2
Bonn	2984	4,1
Augsburg	994	3,8
Hambourg	8538	3,6
Heilbronn	421	3,5
Darmstadt	1061	3,3
Nuremberg	2970	3,1
Wurzburg	394	3,1
Karlsruhe	1193	2,7
Baden Baden	350	2,7
Berlin	9346	2,5
Munster	665	2,5
Aschaffenburg	200	2,5
Dresde	1276	2,2
Kiel	535	2,2
Villingen	174	2,1
Hanovre	2362	2,1
Offenburg	131	2,0
Leipzig	930	1,9
Rosenheim	108	1,8
Friedrichshafen	102	1,8
Sarrebruck	649	1,8
Coblence	517	1,8
Hildesheim	177	1,7
Tubingen	357	1,7
Bielefeld	665	1,6
Ulm	253	1,5
Pforzheim	219	1,5
Breme	1031	1,4
Heidelberg	593	1,3
Aix la Chapelle	611	1,3
Wuppertal	857	1,3
Constance	95	1,3
Bâle (partie allem.)	134	1,2
Mannheim	1354	1,1
Giessen	163	1,1
Halle	270	0,9
Regensburg	114	0,9
Monchengladbach	338	0,9
Ingolstadt	95	0,8
Hagen	157	0,7
Cassel	160	0,6
Ruhr	3188	0,6
Osnabruck	163	0,5
Brunswick	154	0,4
<i>Autres localités</i>	<i>13217</i>	<i>0,3</i>
Total Allemagne	123965	1,5

NB- Ne sont indiquées que les localités ayant au moins 100 offres.

La répartition des volumes d'offres selon la ville d'émission distingue nettement les deux agglomérations de Francfort et Munich. Cinq autres, Stuttgart, Berlin, Hambourg, Dusseldorf et Cologne, forment un second niveau, avec des valeurs fortement groupées autour de 8 500 à 10 000 offres; un troisième groupe, composé de la Ruhr, Bonn, Nuremberg, Mayence-Wiesbaden et Hanovre se situe entre 2300/ 3200 offres. Un quatrième, vers 1000/1300 offres, comprend Mannheim-Ludwigshafen, Dresde, Karlsruhe, Darmstadt, Brême, Augsburg et Leipzig.

Au delà, on trouve un continuum, jusqu'à des volumes d'offres faibles, inférieurs, parfois de beaucoup, à la centaine¹¹.

Nombre d'offres par agglomération et localité d'émission.



¹¹ seuil au dessous duquel la qualité des données, établies par sondage, est sujette à caution.

Parmi ces villes, dont le rôle apparaît totalement marginal dans l'organisation du marché de l'emploi cadre, 14 dépassent 100 000 habitants, dont 5 au-dessus de 200 000 (Magdebourg, Rostock, Chemnitz, Erfurt, villes de l'ancienne Rda, et Lubeck). Un vaste espace, de la frontière tchèque jusqu'à Hanovre et Bielefeld, sépare la diagonale desc métropoles Dusseldorf/ Munich de l'Allemagne du Nord-Est, autour de Berlin et Hambourg.

Cet espace déprimé, composé de régions urbaines (Saxe) aussi bien que rurales, contraste avec la forte présence de nombreux centres qui accompagnent les très grandes villes en Rhénanie et en Allemagne du Sud.

Au Nord, la chaîne de villes Oldenburg/ Bremerhaven/ Lubeck/ Schwerin/ Rostock fait contrepoint au relatif dynamisme des grandes villes de la plaine de Basse Saxe, principalement Hambourg, Hanovre et dans une moindre mesure, Brême.

En intensité, mesurée par le ratio offres/ 1000 habitants, 4 agglomérations, Francfort, Munich, Stuttgart et Dusseldorf affirment une prééminence certaine.

A un niveau proche (de 4 à 5 p.1000), trois agglomérations rhénanes, Cologne, Bonn et Mayence-Wiesbaden, ainsi que Fribourg et un cas particulier, Gummersbach, petite ville du Sauerland, sise à l'écart de la vallée du Rhin et de la tangente Dusseldorf/ Wuppertal.

Viennent ensuite, de 2 à 4 p.1000, à un niveau sensiblement supérieur à la moyenne nationale, une quinzaine d'agglomérations. Ce groupe comprend les deux principales villes du pays, Berlin et Hambourg : elles sont assez nettement déclassées par rapport aux deux groupes précédents, et côtoient d'une part des agglomérations dotées d'une aire d'influence potentielle plus ou moins importante -Hanovre, Nuremberg, Dresde, Leipzig, Munster, Augsbourg-, d'autre part des villes de taille variée plutôt placées dans l'orbite des grands pôles rhénans -Karlsruhe, Darmstadt notamment.

A un niveau un peu plus faible, autour de la moyenne, 14 villes, de taille en général sensiblement plus faible que les précédentes (Brême compte cependant plus de 700 000 habitants).

Enfin, un dernier groupe très composite, dont le niveau d'émission d'offres est très bas. La principale caractéristique est la présence dans cet ensemble de l'agglomération de Mannheim-Ludwigshafen (1.1 million d'habitants) et de la Ruhr (5.7 millions).

Le classement dans le haut du tableau est relativement usuel : Francfort se voit en effet assez unanimement reconnaître la première place, en tant que principale « Teilhauptstadt » et le dynamisme de Munich n'est pas une surprise. Par contre, Stuttgart, souvent appréhendée comme une grosse métropole régionale, apparaît à un niveau plus élevé que ne l'auraient laissé augurer les appréciations convergentes de nombreux auteurs. Hambourg, et plus encore Berlin sont par contre en retrait. Rappelons que les offres d'emploi pour profils cadres de l'administration publique n'étant pas incluses, la fonction de capitale politique de Berlin n'est pas prise en considération, mais celle de nombreuses autres villes abritant des administrations et services publics, à commencer par Bonn, ne l'est pas davantage.

Ce premier degré d'analyse bute cependant sur la question de la délimitation des unités prises en considération. Les zones de forte concentration que dessine la carte nous invitent à approfondir certaines situations.

La région urbaine de Francfort.

On l'a vu, de nombreuses localités de la banlieue de Francfort ont des ratios offres/population qui en font de véritables prolongements fonctionnels du centre. Cela concerne l'axe Neu Isenburg/ Dreieich/ Langen (respectivement 8.1, 12 et 7.7 p.1000), qui se prolonge jusqu'à Darmstadt (6 p.1000). Cela concerne le piémont du Taunus, jusqu'à Wiesbaden (7.1 p1000), nettement plus élevé que Mayence (4.1).

Ces agglomérations satellites, Wiesbaden plus nettement que Darmstadt, ont un profil fonctionnel en partie complémentaire de celui de la ville-centre : la part des offres dans la fonction informatique atteint 38% à Mayence-Wiesbaden et 50% à Darmstadt, l'agglomération de Francfort stricto sensu étant à 26%, et disposant d'un appareil de gestion -bancaire en particulier- fort consommateur de services informatiques.

La région urbaine de Francfort regroupe environ 3 125 000 habitants.



L'aire urbaine de Dusseldorf.

On trouverait facilement une quasi-continuité urbaine entre la Ruhr et la tangente qui la flanque au Sud, de Mönchengladbach à Wuppertal. Dusseldorf est d'ailleurs souvent posée comme capitale régionale de ce vaste ensemble. Un tel regroupement n'est pas opératoire pour notre analyse, qui se situe dans autre problématique, car il manque du minimum de pertinence. Pour forcer le trait, on dira que la Ruhr, du point de vue de sa place dans l'émission d'offres, est davantage une zone rurale qu'une zone urbaine.

Les trois composantes de l'aire urbaine de Dusseldorf (2 570 000 habitants¹²) ont, outre la forte proximité géographique, une structure des fonctions cadres relativement homogène (quoiqu'un peu plus axée vers la production à Wuppertal) ; le ratio offres/ habitants est par contre assez sensiblement différencié.

¹² dont 1570000 pour Dusseldorf, 671 000 pour Wuppertal-Solingen et 385000 pour Mönchengladbach.



L'aire urbaine Cologne Bonn.

Ces deux agglomérations sont contiguës. A l'inverse des composantes de la région de Francfort, Cologne et Bonn ont un profil fonctionnel quasiment identique; le ratio offres/p1000 hab. est élevé et de niveau comparable: respectivement 4.6 et 4.1. La population totale de cette aire est d'environ 2 600 000 habitants.



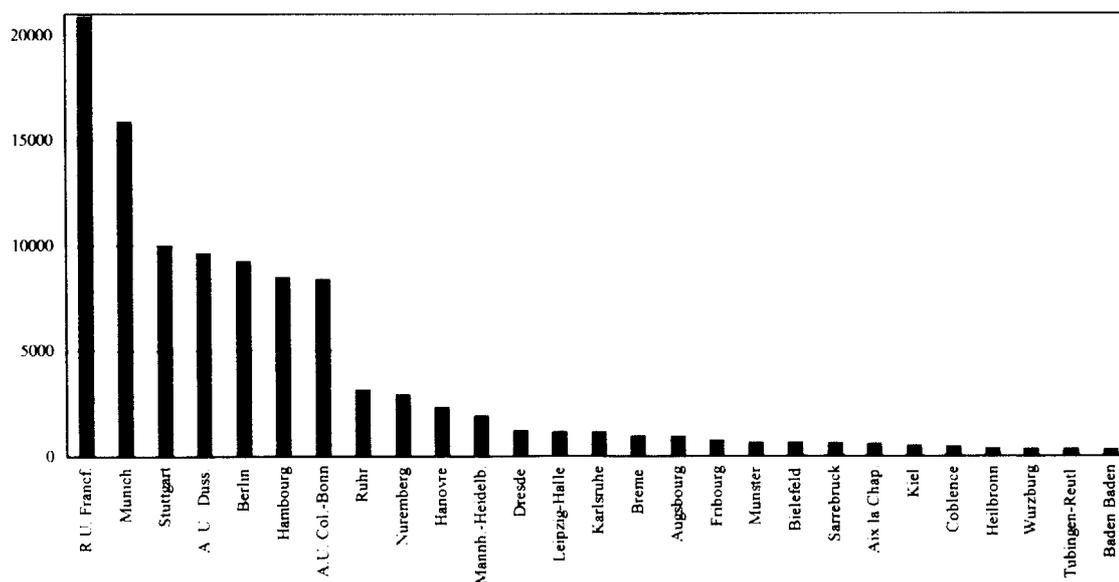
B. LA MULTIPOLARITE.

La région urbaine de Francfort, avec près de 21 000 offres, devance nettement l'agglomération de Munich (16 000).

Au second niveau, entre 8 500/ 10 000 offres, on retrouve les aires urbaines de Dusseldorf et Cologne-Bonn, et les agglomérations de Stuttgart, Hambourg et Berlin.

Un troisième ensemble, plus diversifié, de la Ruhr à Augsburg, comprend principalement des grandes villes, notamment celles que JC Boyer définit comme métropoles régionales.

Au delà, le quatrième groupe amalgame des villes de taille différenciée.



Cette répartition des émissions d'offres est très sensiblement concentrée sur les échelons supérieurs de l'appareil urbain.

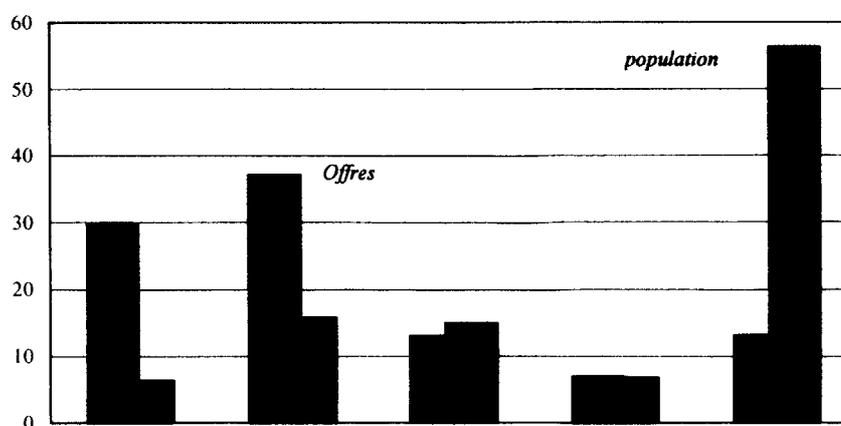
Les deux principales agglomérations (6% de la population du pays) émettent 30% du total des offres pour cadres. Les 5 suivantes (16% de la population) émettent 37% des offres. Le 3° ensemble représente 15% de la population et 13% des offres, le suivant 7% et 7%.

Nombre d'offres et population des agglomérations

agglomérations	offres	population	ratio p1000
Région urbaine de Francfort	20921	3123000	6.7
Munich	15942	2018000	7.9
Stuttgart	10069	1598000	6.3
Aire urbaine de Dusseldorf	9682	2566000	3.8
Berlin	9346	3704000	2.5
Hambourg	8538	2399000	3.6
Aire urbaine Cologne-Bonn	8456	2560000	3.3
Ruhr	3188	5689000	0.6
Nuremberg	2970	949000	3.1
Hanovre	2362	1108000	2.1
Mannheim-Heidelberg	1947	1624000	1.2
Dresde	1276	589000	2.2
Leipzig-Halle	1200	766000	1.6
Karlsruhe	1193	438000	2.7
Breme	1031	716000	1.4
Augsbourg	994	261000	3.8
Fribourg	826	198000	4.2
Bielefeld	665	416000	1.6
Munster	665	265000	2.5
Sarrebruck	649	358000	1.8
Aix la Chapelle	611	464000	1.3
Kiel	535	247000	2.2
Coblence	517	291000	1.8
Heilbronn	421	122000	3.5
Wurzburg	394	128000	3.1
Tubingen-Reutlingen	357	215000	1.7
Baden Baden	350	132000	2.7
Ulm	253	166000	1.5
Gummersbach	244	53000	4.6
Pforzheim	219	148000	1.5
Hildesheim	177	106000	1.7
Villingen-Schwenningen	174	81000	2.1
Giessen-Wetzlar	163	143000	1.1
Osnabruck	163	299000	0.5
Cassel	160	274000	0.6
Hagen	157	452000	0.3
Brunswick	154	425000	0.4
Bâle (partie allemande)	134	108000	1.2
Offenbourg	131	66000	2.0
Regensburg	114	126000	0.9
Rosenheim	108	59000	1.8
Friedrichshafen	102	56000	1.8
Ingolstadt	95	112000	0.8
Constance	95	76000	1.3
<i>Autres localités</i>	<i>16217</i>	<i>45948000</i>	<i>0,4</i>
Total Allemagne	123965	81642000	1.5

La population est établie en fonction de notre délimitation des unités urbaines.
d'après le Statistisches Jahrbuch données de 1995, édition 1997.

Enfin, le dernier, qui comprend tout le reste, soit les espaces dont le rôle dans l'émission d'offres est faible, marginal ou nul représente 13% des offres et 56% de la population :



Cependant, le degré de concentration ne doit pas être surestimé. Il est patent pour les deux premiers groupes, qui constituent le niveau supérieur de la gestion de l'emploi cadre. Pour autant, le déséquilibre n'est pas très marqué pour les deux groupes intermédiaires suivants.

La multipolarité se manifeste principalement par la dualité Francfort/ Munich d'une part, par l'importance des volumes émis par les agglomérations qui forment le second niveau d'autre part.

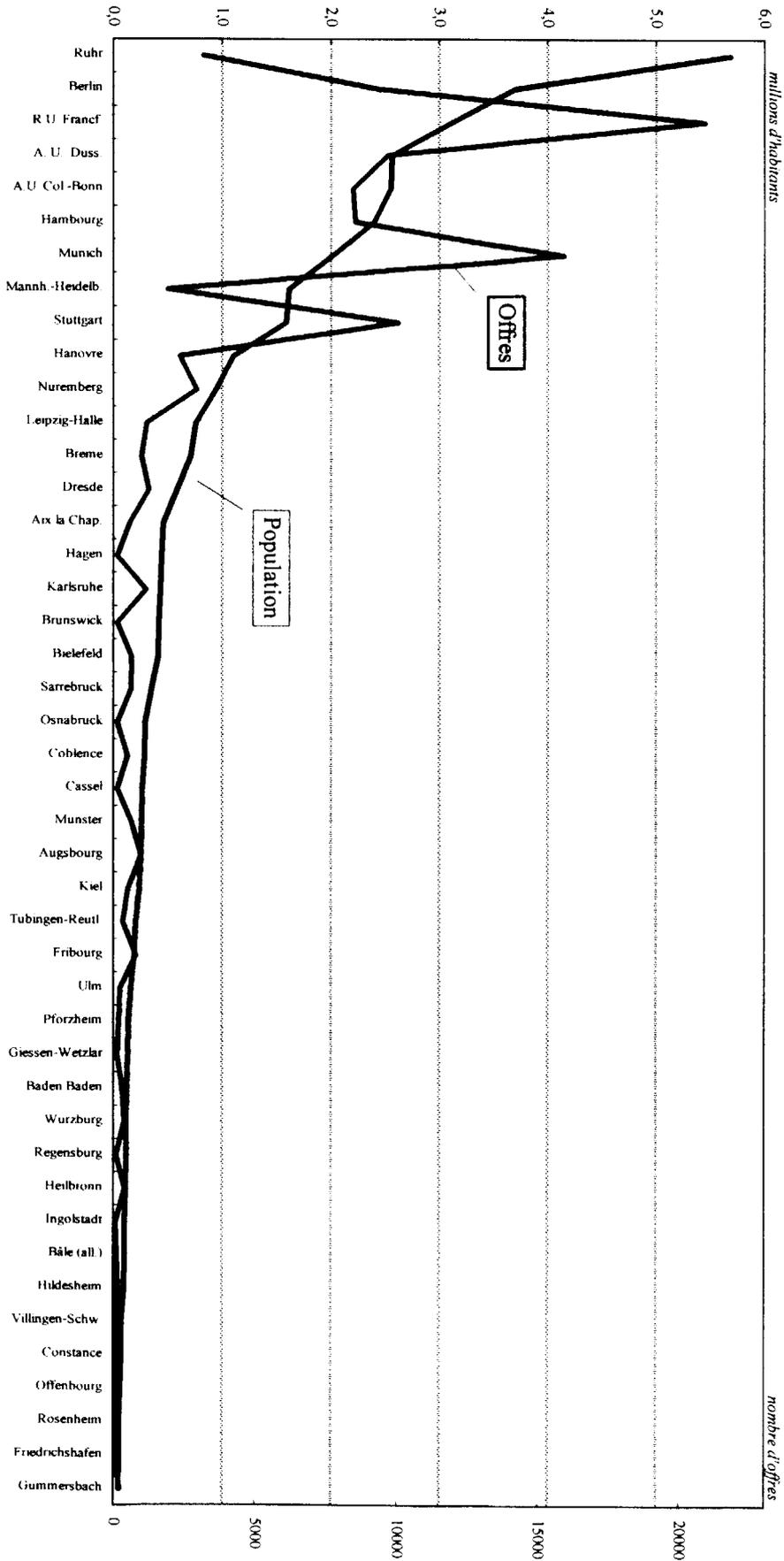
Nous avons déjà, avec cette distribution d'ensemble, une représentation de la hiérarchie des rôles très différente de celle de la France.

Au niveau supérieur, la relation entre les volumes d'offres et la taille des agglomérations est cahotique (cf graphique page suivante). Trois agglomérations, Francfort, Munich et Stuttgart (ratio p1000 entre 6 et 8) ont une position très forte ; Dusseldorf, Cologne-Bonn et Hambourg (ratio de 3 à 4) bénéficient d'un bon positionnement, ce qui n'est pas vraiment le cas de Berlin, et encore moins de la Ruhr.

Le graphique met en évidence un autre aspect : la courbe des offres est légèrement affaissée dans la partie médiane, ce qui pourrait dénoter un déficit relatif pour un certain nombre d'agglomérations ayant vocation à assumer un rôle. Le potentiel de ces villes est-il en partie récupéré par les agglomérations du niveau supérieur ?

La conjonction de la taille démographique et des volumes d'offres émises désigne nettement les deux premiers niveaux comme les lieux centraux de la polarisation du marché de l'emploi des cadres. Sans écarter de notre analyse certaines villes de moindre importance, nous allons nous centrer sur ce niveau supérieur.

Nombre d'offres selon la taille de la population des agglomérations



Chapître 3- LES AIRES D'INFLUENCE DES GRANDES AGGLOMERATIONS.

Les offres d'emploi émises à partir d'une agglomération correspondent à des postes dont le lieu de travail est soit dans cette agglomération, soit dans d'autres villes ou localités. Pour les 44 agglomérations analysées, 22% des offres concernent des postes localisés hors de leurs limites. L'analyse de la répartition de ces offres va permettre de dessiner les aires d'influence des grandes agglomérations.

Cette information dans les textes des offres d'emploi n'est pas aussi « calibrée » que celle concernant les caractéristiques professionnelles souhaitées des candidats par l'émetteur de l'offre, ou que celle du secteur d'activité. Elle est parfois floue. Cela tient dans certains cas à la nature du poste à pourvoir : pour le recrutement d'un cadre commercial chargé de prospecter une région, la Bavière par exemple, le lieu de travail indiqué pourra être « poste basé à Munich » ou simplement « Bavière », voire « Allemagne du Sud ». Aucun lieu de travail n'est mentionné dans 6% des offres ; c'est surtout le cas pour celles qui sont traitées par un cabinet de recrutement.¹³

Il reste que nous disposons d'un sous-fichier complètement renseigné représentant 23 000 postes offerts pour 44 agglomérations, dont près de 21 000 pour les 15 premières agglomérations, et 18 000 pour les 7 plus importantes d'entre elles. La base est amplement suffisante pour établir des aires de rayonnement des grandes villes. Pour la commodité de l'analyse, nous distinguerons les agglomérations de 1° niveau (les 7 plus importantes émettrices d'offres) et celles de 2° niveau.

¹³Le volume des offres dont le lieu de travail est inconnu est sensiblement plus élevée à Francfort que dans les autres métropoles. En l'absence d'éléments d'information fiables permettant de les réaffecter, on a préféré travailler à partir des données brutes plutôt que de les lisser.

**Agglomérations de
1° et 2° niveau :**

**Répartition des
offres selon le lieu
de travail**

agglomérations	Ensemble des offres	dont lieu de travail		
		de l'agglomération	hors l'agglomération	inconnu
Région urbaine de Francfort	20921	13569	5240	2112
Munich	15942	12800	2313	829
Stuttgart	10069	7569	2100	400
Aire urbaine de Dusseldorf	9668	6225	2875	568
Berlin	9348	8434	783	131
Hambourg	8538	5775	2119	644
Aire urbaine Cologne-Bonn	8451	5759	2036	656
Total 1° niveau	82937	60131	17466	5340
Ruhr	3188	2176	917	95
Nuremberg	2970	2509	414	47
Hanovre	2362	1801	388	173
Mannheim-Heidelberg	1947	1307	549	91
Dresde	1276	1063	213	0
Leipzig-Halle	1200	1147	53	0
Karlsruhe	1193	694	392	107
Breme	1031	773	245	13
Total 2° niveau	15167	11470	3171	526

**Agglomérations
de 2° niveau :
détail des lieux de
travail.**

Ruhr		Nuremberg		Mannheim-Heidelberg	
Interne	2176	Interne	2509	Interne	1307
Rhénanie West.	286	Rhénanie West.	40	Rhénanie West.	18
Nord	184	Nord	18	Nord	70
Francf., Sud Ouest	131	Francf., Sud Ouest	41	Francf., Sud Ouest	167
Bade Wurtemberg.	100	Bade Wurtemberg.	66	Bade Wurtemberg.	67
Bavière	129	Bavière	105	Bavière	103
Est, Berlin	70	Est, Berlin	25	Est, Berlin	77
Total	3076	Total	2804	Total	1809
Hanovre		Karlsruhe		Breme	
Interne	1801	Interne	694	Interne	773
Rhénanie West.	50	Rhénanie West.	70	Rhénanie West.	15
Nord	78	Nord	51	Nord	135
Francf., Sud Ouest	24	Francf., Sud Ouest	65	Francf., Sud Ouest	22
Bade Wurtemberg.	28	Bade Wurtemberg.		Bade Wurtemberg.	
Bavière	38	Bavière	81	Bavière	29
Est, Berlin	146	Est, Berlin	31	Est, Berlin	37
Total	2165	Total	992	Total	1011
Dresde		Leipzig-Halle		Nord: Westphalie du Nord (Munster, Bielefeld), Basse Saxe, Schleswig Holstein	
Interne	1063	Interne	1147		
Rhénanie West.		Rhénanie West.		Francfort, Sud Ouest, Hesse, Palatinat, Sarre, Nord du pays de Bade.	
Nord		Nord			
Francf., Sud Ouest		Francf., Sud Ouest			
Bade Wurtemberg.	26	Bade Wurtemberg.			
Bavière	9	Bavière			
Est, Berlin	161	Est, Berlin	48		
Total	1259	Total	1195		

A. LES AGGLOMERATIONS DE 2^e NIVEAU.

Leipzig-Halle émet globalement autant, sinon plus d'offres que sa voisine Dresde ; mais la quasi totalité sont pour des emplois dans l'agglomération même. Elle n'intervient aucunement dans l'organisation spatiale du marché de l'emploi et n'exerce pas d'influence régionale.

Dresde, Breme et Karlsruhe, : ces trois villes émettent un volume total d'offres comparable ; la part des lieux de travail externes est notable, mais elle dessine des aires d'intervention de dimension modeste. Brême apparaît davantage orientée vers la Westphalie du Nord (région de Bielefeld) que vers le Nord proprement dit. Dresde a une influence vers Berlin et la Saxe mais peu vers la Thuringe ou la Saxe Anhalt. Karlsruhe a une aire d'action plus distendue, mais pour un volume total de même ordre ; elle établit des connexions avec l'aire francfortaine, la Rhénanie et le Sud.

Mannheim, avec un volume supérieur, est tournée à la fois vers l'aire francfortaine et le Sud, Bavière principalement. Elle est plus présente dans cette partie du pays que Nuremberg. Elle émet également des offres vers les régions plus lointaines du Nord et de l'Est, mais très peu vers la Rhénanie du Nord.

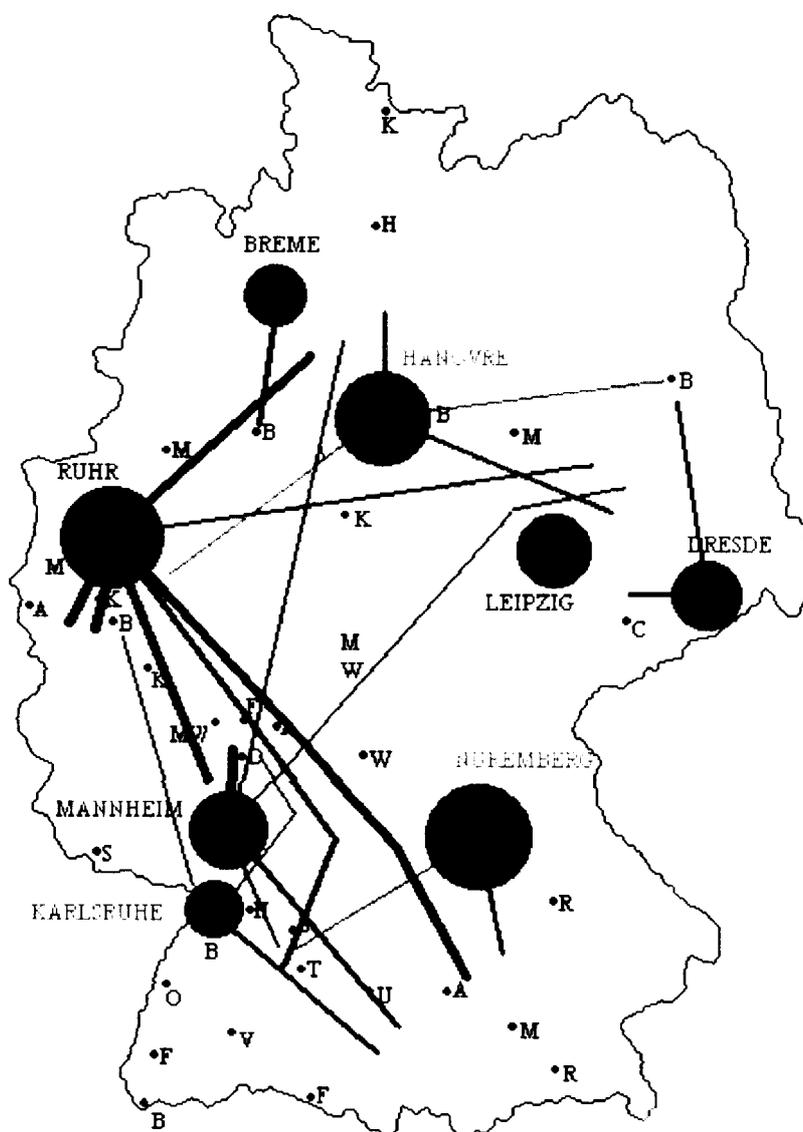
Nuremberg, est une grande ville, dont le marché des offres est davantage tourné vers les besoins internes de l'agglomération ; son aire de rayonnement est très fortement centré sur la Bavière, et secondairement vers le Wurtemberg.

Les offres émises par **Hanovre** dessinent une aire plus ample, jusqu'à Berlin et la Saxe ; les flux sont également notables vers les villes de sa région (Brunswick, Hildesheim...) et la Rhénanie Westphalie. Par contre, au Nord, Hanovre est bloquée par la proximité de Hambourg.

La Ruhr occupe une place particulière : elle émet un fort volume d'offres en direction d'autres lieux de travail. La place la plus importante revient certes à la Rhénanie Westphalie (30%), mais les flux sont conséquents vers le Nord, vers l'aire francfortaine, la Bavière, et le Bade Wurtemberg. Seul l'Est, Berlin compris, se situent à un niveau plutôt marginal. Dans cet ensemble de villes, la Ruhr est donc le seul « pôle » à disposer d'une aire de niveau national. La très forte proximité avec l'aire urbaine de Dusseldorf au Sud, et celle de Munster au Nord, lui interdit cependant d'exercer une influence régionale. Le critère des offres pour des lieux de travail autres que la ville émettrice conduit donc à remettre en question la place assignée à la Ruhr dans le chapitre précédent.

La carte ci-dessous -sur laquelle sont représentés les flux les plus notables- synthétise les aires d'intervention de ces villes.

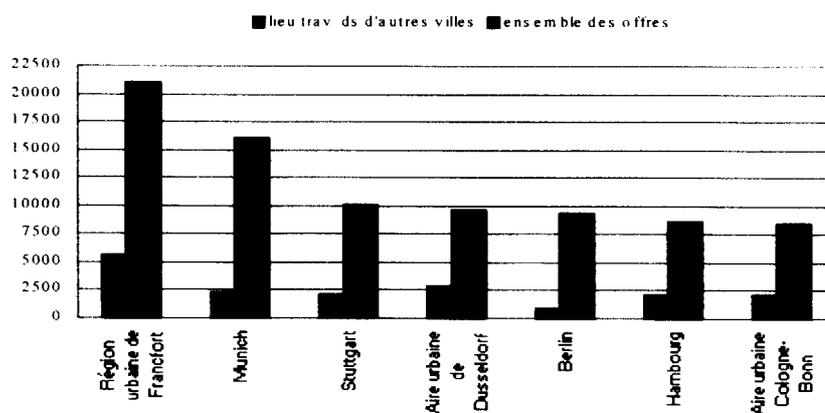
On observe que Breme, Hanovre, Leipzig et Dresde sont situées sur un axe parallèle à ceux de Berlin/ Hambourg d'une part et Dusseldorf/ Francfort/ Munich d'autre part. Par contre, les autres villes de 2° rang appartiennent à ce dernier axe, sans que cela ne paraisse réduire leur aire géographique d'action.



B. LES AGGLOMERATIONS DE 1^{er} NIVEAU.

La hiérarchisation « brute » établie à partir du volume total d'offres est remise en question lorsque l'on prend en compte les offres émises par les grandes métropoles en direction des autres villes, des autres régions.

Si Francfort confirme, voire accentue, sa première place, Munich se retrouve par contre au même niveau que Stuttgart, Hambourg et Cologne-Bonn, groupe lui-même légèrement distancé par Dusseldorf :



Entre ces 6 agglomérations et Berlin, il s'établit une distance très forte : la capitale a émis 783 offres pour des lieux de travail hors de son aire, soit moins que la Ruhr. La Ruhr a émis 550 offres vers l'ensemble Bavière/ Wurttemberg/ Francfort/ Nord ; pour ces mêmes régions, Berlin n'en a émis que 260. Par contre, le volume d'émission vers les Länder de l'Est est élevé, plus de 450 offres.

Berlin est une très grande ville qui exerce une influence marginale ne lui permettant pas de prendre rang parmi les « Teilhauptstädte ». Elle est une métropole disposant d'une influence régionale moyenne, sur le territoire de l'ancienne Allemagne de l'Est, c'est à dire sur une région relativement peu peuplée, et en forte difficulté économique. Si le marché de l'emploi cadre est actif, son fonctionnement est prioritairement destiné à satisfaire les besoins internes de reproduction et de redimensionnement d'une capitale en devenir.

Berlin : répartition des offres selon le lieu de travail

Berlin	8434
Nouv Länder, Sud	342
Nouv Länder, Nord	75
Nouv Länder, s.a.i.	42
Rhénanie Westphalie	62
Bavière, Sud	82
Bade Wurttemberg	30
Francfort, Sud Ouest	55
Nord	95
Total	9217

Cette observation concernant la capitale mérite d'être approfondie, et la carte de la page suivante va nous permettre d'élargir le propos aux autres agglomérations.

Il ne faut pas traduire la notion de zone d'influence établie à partir des flux d'offres d'emplois comme la simple matérialisation d'un contrôle exercé par une ville sur « son » territoire. Les offres émises par Berlin pour des lieux de travail en Saxe, Brandebourg et Saxe Anhalt traduisent une influence de centres de décisions berlinois, et dessinent bien une zone d'influence. De même, les offres émises par les principales agglomérations du pays pour un lieu de travail à Berlin matérialisent également une influence des dites agglomérations sur la capitale; **ces flux d'émission ont donc une signification forte.**

Mais les offres émises vers Berlin manifestent l'importance de la capitale, l'attraction qu'elle exerce -en tant que marché de consommation, en tant que future métropole nationale, en tant que ville-relai pour l'Est...- sur le marché national de l'emploi des cadres. Berlin se positionne sur ce marché comme une des villes les plus importantes du pays, mais en tant que « consommatrice ».

Les aires d'influence sont plutôt des aires d'action, dessinées par les flux d'offres dans les deux sens, et la somme de ces flux donne en quelque sorte le poids d'une ville.¹⁴

Parmi les principales agglomérations, les villes rhénanes ainsi que Hambourg se caractérisent par le fait qu'elles émettent plus d'offres en direction des autres métropoles qu'elles n'en reçoivent. A l'inverse, les « flux de sortie » d'offres sont moins nombreux que les « entrées » à Munich ou Stuttgart, et surtout à Berlin. On remarque également que la spécificité rhénane vaut pour les villes de 2^o rang (Mannheim, Karlsruhe), tandis que les autres présentent soit un équilibre (Breme, Dresde), soit un déficit comme Nuremberg, qui se conforme à la norme des grandes villes du Sud, ou comme Hanovre, Leipzig constituant le cas limite.

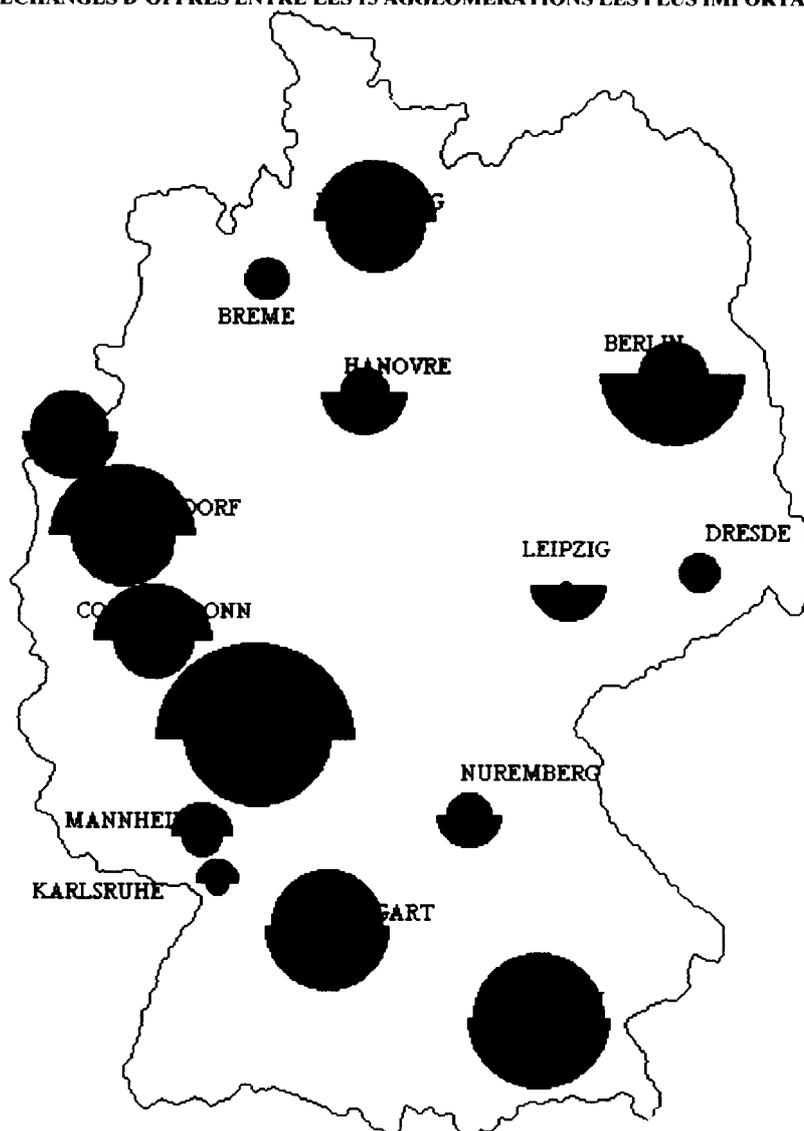
En somme des flux, Leipzig apparaît comme plus importante que Dresde; le volume élevé des seules « entrées » enregistré par Berlin place la capitale à égalité avec Francfort et Munich.

La carte fait d'emblée apparaître des positionnements régionaux. L'ensemble Nord/ Est est globalement fortement « déficitaire », la position de Hambourg étant loin d'équilibrer les écarts importants enregistrés par Berlin, Leipzig et Hanovre. Les trois villes du Sud/ Sud Est enregistrent un déséquilibre modéré. La Rhénanie, de Dusseldorf à Karlsruhe, émet vers les autres villes un volume nettement plus important que le flux inverse.

Est-ce le reflet d'une capacité des villes rhénanes à organiser le territoire plus forte que celle des autres grandes villes?

¹⁴ Ces différentes données n'ont de validité que dans la comparaison des villes entre elles. Dans l'absolu, une partie des flux d'offre « entrants » ne peut pas être répertorié, parce que le lieu de travail n'est pas suffisamment précis (expl : le lieu de travail « Niederrhein » peut désigner Dusseldorf, Cologne, une localité de la Ruhr...De même, Oberbayern peut très bien vouloir dire -ou plutôt masquer- que le lieu sera Munich).

LES ECHANGES D'OFFRES ENTRE LES 15 AGGLOMERATIONS LES PLUS IMPORTANTES



Lecture du tableau et de la carte :

En rouge, offres émises à partir des villes ; en bleu, offres émises vers les villes.

Exemple : la région urbaine de Francfort a émis 3276 offres pour des lieux de travail dans les 14 autres agglomérations, et celles-ci 1791 dont le lieu de travail est dans la région urbaine de Francfort.

	"sorties"	"entrées"	Flux total
FRANCFORT	3276	1791	5067
MUNICH	1360	1609	2969
DUSSELDORF	1748	892	2640
STUTTGART	868	1303	2171
BERLIN	224	1790	2014
HAMBOURG	1167	794	1961
COLOGNE BONN	1153	558	1711
RUIR	541	790	1331
HANOVRE	217	670	887
NUREMBERG	177	391	568
LEIPZIG	16	494	510
MANN-HEIDELB	327	151	478
DRESDE	148	166	314
KARLSRUHE	172	47	219
BREME	86	128	214

Les flux d'offres des principales agglomérations vers les autres régions
Répartition selon le lieu de travail :

1- Total des flux de « sorties »:

agglomération d'émission--> régions lieu de trav.	FRAN	MUNI	DUSS	COL	HAMB	STUT	BERL	TOTAL
Berlin, Nouveaux Länder	836	356	394	284	278	370	459	2977
Nord	901	340	444	243	835	146	95	3004
Rhénanie Westphalie	1299	368	689	482	378	120	62	3398
Hesse et Sud Ouest*	415	395	497	402	219	431	55	2414
Bade Wurttemberg	587	267	205	189	112	475	30	1865
Bavière	1202	587	646	436	297	558	82	3808
TOTAL	5240	2313	2875	2036	2119	2100	783	17466

**Sud Ouest-Sarre, Rhénanie-Palatinat, Nord du Pays de Bade.*

2- dont lieu de travail dans les autres grandes métropoles :

agglomération d'émission--> agglomération lieu de trav.	FRAN	MUNI	DUSS	COL	HAMB	STUT	BERL	TOTAL
BERLIN	493	215	235	163	219	173	-	1498
HAMBOURG	330	131	82	111	-	29	33	716
DUSSELDORF	460	108	-	88	108	33	13	810
COLOGNE BONN	186	68	92	-	91	23	16	476
FRANCFORT	-	359	312	285	150	258	39	1403
STUTTGART	522	192	163	114	62	-	20	1073
MUNICH	568	-	323	160	160	156	52	1419
TOTAL	2559	1073	1207	921	790	672	173	7395

3- dont « lieu de travail » dans l'hinterland des grandes métropoles :

agglomération d'émission--> régions lieu de trav.	FRAN	MUNI	DUSS	COL	HAMB	STUT	BERL	TOTAL
Nouveaux Länder Est	343	141	159	121	59	197	459	1479
Nord	571	209	362	132	835	117	62	2288
Rhénanie Westphalie	653	192	597	394	179	71	33	2119
Hesse et Sud Ouest*	415	36	185	117	69	173	16	1011
Bade Wurttemberg	65	75	42	75	50	475	10	792
Bavière	634	587	323	276	137	402	30	2389
TOTAL	2681	1240	1668	1115	1329	1435	610	10078

**Sud Ouest-Sarre, Rhénanie-Palatinat, Nord du Pays de Bade.*

C. LES AIRES DES METROPOLES.

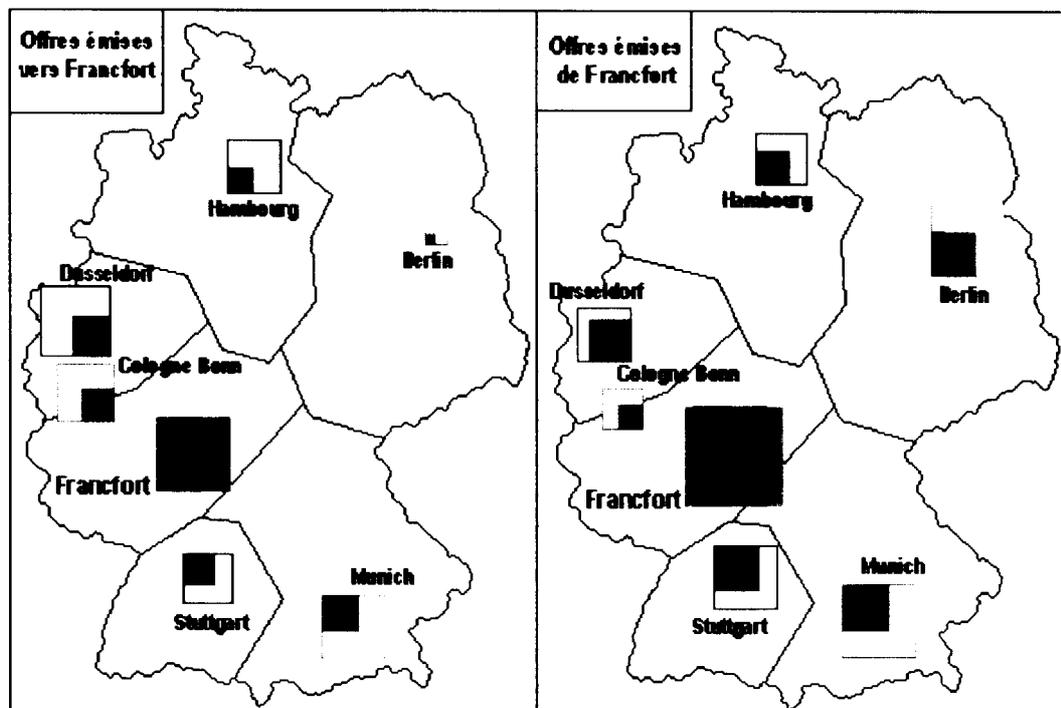
Francfort

Berlin restant encore, sur le plan économique en tous cas, une capitale largement virtuelle, c'est Francfort qui figure nettement en tête des capitales de substitution que l'Allemagne s'est données après 1945. Evidente par le poids total des offres émises, cette position se confirme à tous points de vue au travers de l'analyse des flux échangés avec le reste du pays.

Les sept principales métropoles ont émis 17500 offres pour des lieux de travail hors de leurs limites propres : sur ce total, 5200, soit le tiers, émanent de la région urbaine de Francfort. La moitié de ces offres correspondent à un lieu de travail dans l'une des six autres métropoles. Toutes sont concernées, puisque les offres provenant de Francfort représentent de 33% (Berlin) à 57% (Dusseldorf) de leurs flux d'entrée issues des grandes villes. L'aire d'influence de Francfort inclut l'ensemble des autres points d'appui métropolitains ; elle couvre tout le territoire national.

Francfort est également le lieu de travail d'offres émises par les autres métropoles : toutes - excepté Berlin qui n'émet pas- sont partie prenantes.

Place de Francfort dans les échanges entre les principales métropoles

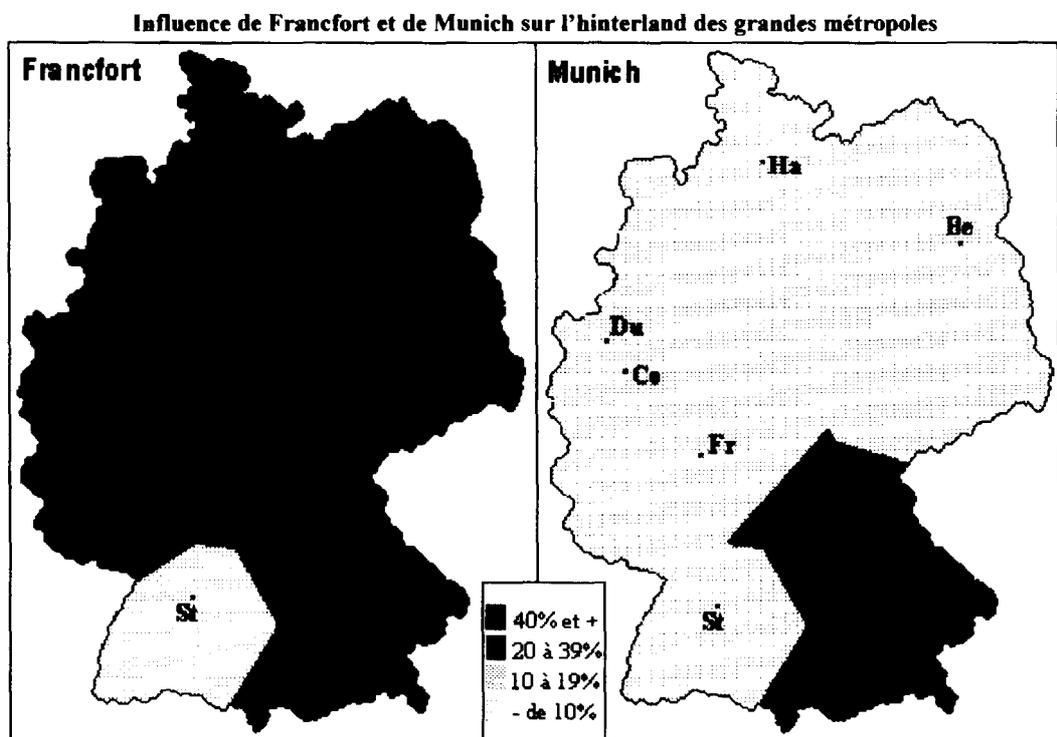


La superficie des carrés est proportionnelle au nombre « entrant » ou « sortant » d'offres. La partie colorée représente la part de Francfort.

Les offres émises par Francfort représentent également une part importante des « entrées » dans les régions environnantes de chaque métropole. La carte ci-dessous établit une comparaison très éclairante avec Munich.

Exception faite du Wurttemberg, les émissions d'offres à partir de Francfort représentent dans chaque ensemble régional une part toujours supérieure à 20% du total émis par les grandes métropoles, alors que l'influence de Munich dans l'hinterland des autres grandes villes est faible, inférieure à 10%, voire à 5% dans la région de Francfort, tandis que Francfort a une forte influence sur sa région (41%), tout en concurrençant Munich en Bavière (25% pour chacune des deux villes).

Là encore, l'aire d'influence de Francfort est nationale.



Part respective de chaque métropole dans l'émission d'offres vers les régions

aggl. d'émission--->	FRAN	MUNI	DUSS	COL	HAMB	STUT	BERL	TOTAL
régions lieu de trav.								
Berlin. Nouveaux Länder	23,2	9,5	10,8	8,2	4,0	13,3	31,0	100,0
Nord	25,0	9,1	15,8	5,8	36,5	5,1	2,7	100,0
Rhénanie Westphalie	30,8	9,1	28,2	18,6	8,4	3,4	1,6	100,0
Hesse et Sud Ouest	41,0	3,6	18,3	11,6	6,8	17,1	1,6	100,0
Sud (Bavière. Wurttemb.)	22,0	20,8	11,5	11,0	5,9	27,6	1,3	100,0
TOTAL	26,6	12,3	16,6	11,1	13,2	14,2	6,1	100,0

Munich

La présence de Munich est beaucoup moins forte que celle de Francfort. Les émissions d'offres pour des lieux de travail autres que la ville elle-même sont relativement faibles, inférieures à celles de Dusseldorf, et du même ordre que celles de Hambourg ou Cologne Bonn. Par contre, l'attraction de la capitale bavaroise est forte.

La répartition des émissions vers les autres métropoles montre un point de faiblesse vers les deux villes de Rhénanie Westphalie, Dusseldorf et Cologne Bonn, et une concentration nette sur Francfort et Berlin.

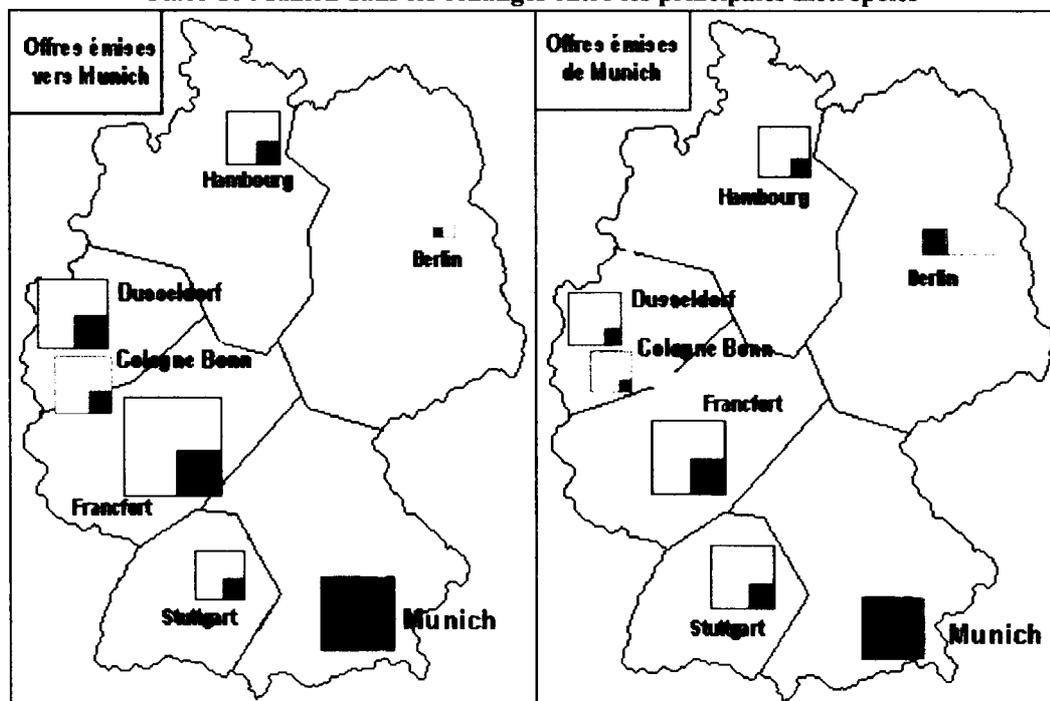
Les offres émises vers Munich proviennent principalement de Francfort et de Rhénanie.

On doit remarquer la modicité des échanges entre Munich et Stuttgart ; la capitale du Bade Wurtemberg entretient des liens surtout avec Francfort.

On a noté que Munich n'exerçait que peu d'influence hors de la Bavière sur l'hinterland des grandes métropoles.

Le bilan de l'influence de la seconde « Teilhauptstadt » est donc en demi-teinte. Elle est d'envergure nationale, mais incomplète et d'ampleur modérée.

Place de Munich dans les échanges entre les principales métropoles

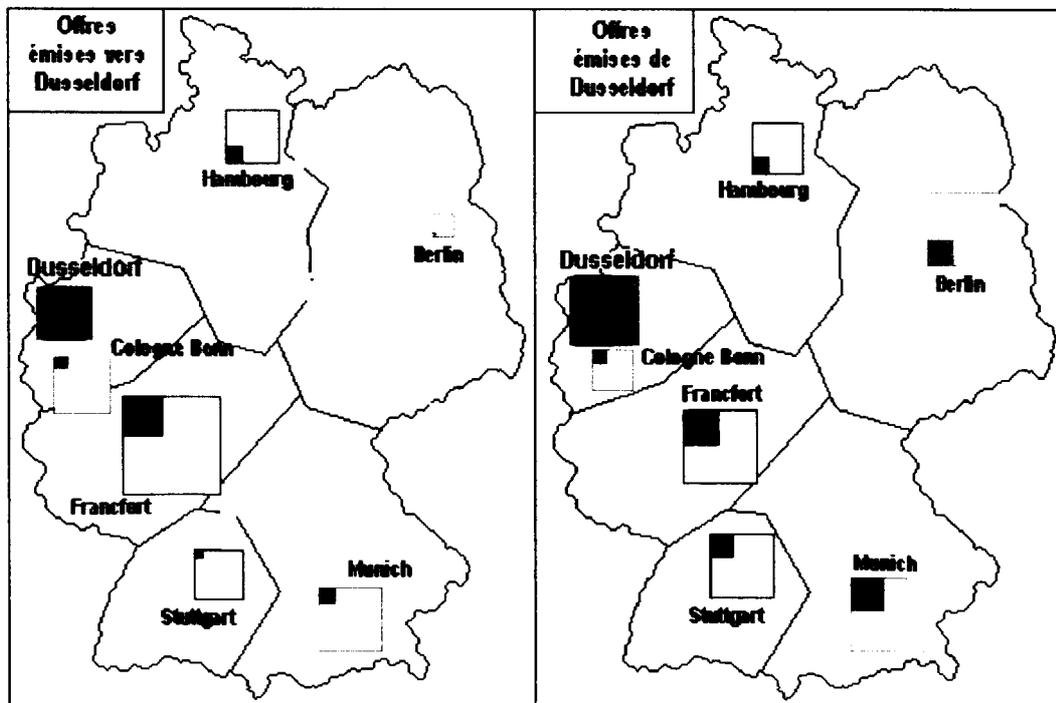


Dusseldorf

Dusseldorf émet surtout en direction de Francfort, Stuttgart, Munich et Berlin. Son aire d'intervention est donc nationale. Cela est confirmé par l'influence sensible, plus importante que celle de Munich, sur l'hinterland des autres métropoles, exception faite du Bade Wurttemberg. Par contre, Dusseldorf est contrecarrée dans sa propre région par Cologne Bonn et surtout par Francfort.

Francfort est également, et de loin (57%) la principale origine des offres émises vers Dusseldorf. Le flux est évidemment très faible en provenance de Berlin et de la métropole voisine, Cologne Bonn, mais également en provenance de Stuttgart et Munich. L'aire d'émission des offres vers Dusseldorf privilégie donc la partie Ouest et Nord du territoire.

Place de Dusseldorf dans les échanges entre les principales métropoles



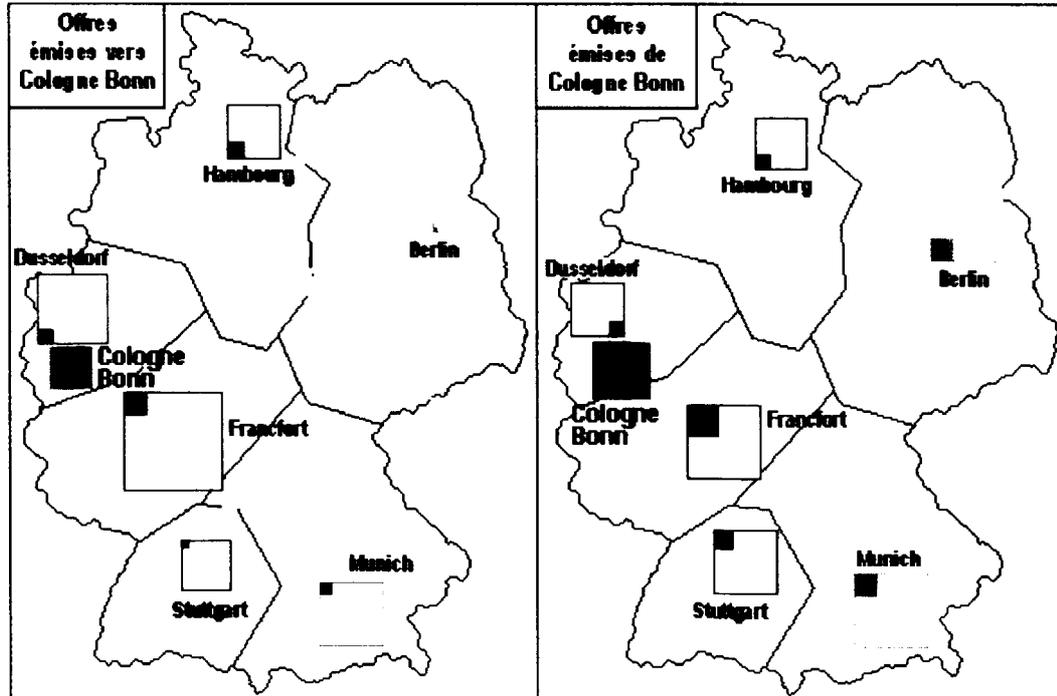
Cologne Bonn

Les offres émises vers les autres métropoles épousent une structure très proche de celle constatée pour Dusseldorf, quoique à un niveau plus faible. Cologne Bonn a donc une aire d'intervention qui couvre l'ensemble des métropoles. La présence de Cologne Bonn dans l'hinterland des métropoles est notable en Hesse et en Bavière, plus modeste dans le Wurttemberg (mais de même niveau que celle de Munich).

Les émissions d'offres en provenance des autres métropoles dessinent une carte identique à celle de Dusseldorf.

Cette proximité de structure entre les deux ensembles urbains de Rhénanie Westphalie, ajoutée à leur proximité géographique, pose question : a-t-on affaire à deux agglomérations distinctes ou à un seul et même ensemble ? Ne conviendrait-il pas d'opérer un regroupement ? Nous réexaminerons ce problème dans le chapitre suivant, consacré à l'analyse de la spécialisation fonctionnelle des villes.

Place de Cologne-Bonn dans les échanges entre les principales métropoles



Stuttgart

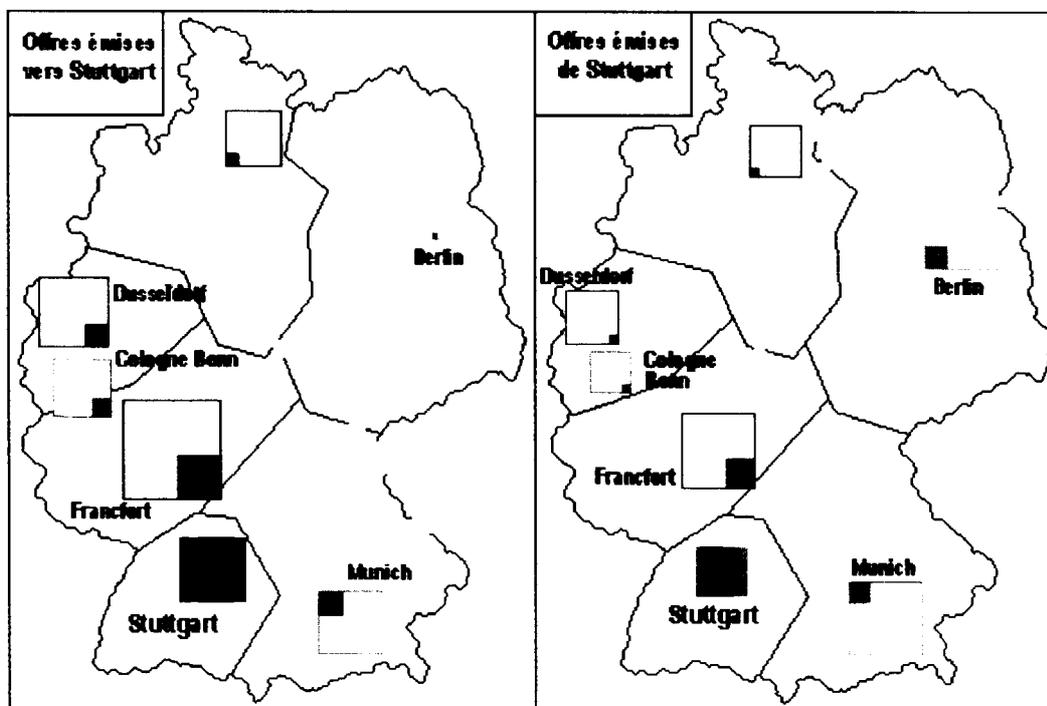
La capitale du Bade Wurtemberg a un statut particulier parmi les grandes métropoles. Hormis la partie Nord Ouest du Land (la plaine du Rhin, avec Mannheim, Karlsruhe), qui est dans l'orbite de Francfort (et que nous avons regroupée avec la région Sud Ouest), Stuttgart règne sur son propre hinterland davantage que ne le font toutes les autres métropoles.

Les échanges avec celles-ci sont largement capitalisés par Francfort : le volume total des flux d'offres entre les deux villes est de 800, au lieu de 350 avec Munich.

L'aire d'influence de Stuttgart est interrégionale, du Sud Ouest à la Bavière, avec une extension sur Berlin et l'Est. Par contre, sa présence en Rhénanie Westphalie et dans le Nord est faible.

L'aire dessinée par les offres émises vers Stuttgart est également interrégionale, mais ses contours sont un peu différents : l'absence attendue de l'Est est compensée par la présence de Dusseldorf et Cologne Bonn.

Place de Stuttgart dans les échanges entre les principales métropoles



Hambourg

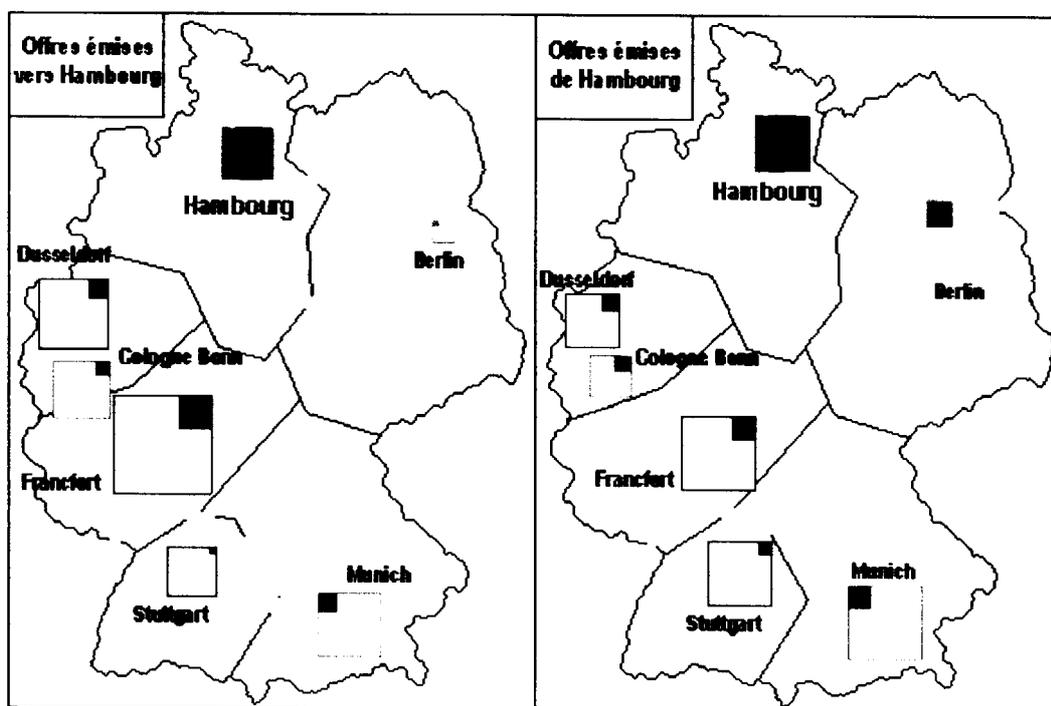
Le grand port hanséatique n'a pas retrouvé son rôle de débouché pour l'Allemagne de l'Est.

Certes, Berlin fait partie de son aire d'émission d'offres, mais Hambourg se retrouve à égalité avec Munich ou Dusseldorf et loin derrière Francfort ; de plus, cette présence dans la capitale ne s'accompagne d'aucune percée dans les nouveaux länder : les offres émises par Hambourg y sont quasi inexistantes¹⁵. Par contre, à l'instar de Dusseldorf ou de Cologne Bonn, Hambourg émet de façon notable vers les autres métropoles, exception faite de Stuttgart.

Hambourg ne fait pas partie de l'aire d'émission de Stuttgart, mais les relations avec Munich sont notables.

Globalement, Hambourg exerce une influence interrégionale, en partie alternative à celle de Stuttgart.

Place de Hambourg dans les échanges entre les principales métropoles



¹⁵Cela provient en faible partie de ce que nous n'avons pas pu analyser la presse du Mecklembourg : néanmoins, la présence de Hambourg est tout à fait marginale dans les autres länder de l'Est.

D. DU NIVEAU NATIONAL AU NIVEAU REGIONAL.

Le bilan de l'analyse des aires d'influence des sept grandes métropoles autorise une première conclusion :

L'Allemagne a quatre capitales nationales, deux métropoles interrégionales et une métropole régionale, laquelle n'est autre que la capitale politique du pays .

***Capitales nationales : Francfort, Munich, Dusseldorf, Cologne Bonn.**

Une seule de ces capitales, Francfort, dispose d'une aire d'influence qui embrasse l'ensemble du territoire allemand. Bien qu'elle traite un volume d'offres qui la place sensiblement loin devant les autres, il faut pourtant garder à l'esprit que son poids reste mesuré : 17% du total des offres, et 1/4 de celles émises par les majors. C'est dire que son influence n'est quasiment jamais exclusive sur une zone ou sur une ville de moindre importance.

Il n'est guère aisé de départager Munich, Dusseldorf et Cologne Bonn. Si la première des trois exerce un poids global sur le marché sensiblement supérieur à chacune des deux autres, on paraît fondé à considérer ces dernières comme formant une seule région urbaine. Par ailleurs, l'insertion de Munich sur le marché de l'emploi cadre est davantage celle d'un centre récepteur que distributeur. Bien que son aire couvre l'ensemble du territoire, elle n'est pas aussi dense que celle de Francfort.

Dusseldorf et Cologne Bonn émettent des offres en direction de toutes les régions, affirmant ainsi un positionnement plus dynamique que celui de Munich. Mais elles sont en revanche moins attractives.

Le corollaire de ces observations est que le partage des rôles entre quatre capitales va de paire avec un recouvrement à peu près complet de leurs quatre aires d'influence. L'existence de deux autres métropoles, au Nord et au Sud, vient rajouter un peu plus de complexité à ce paysage.

***métropoles interrégionales : Stuttgart et Hambourg.**

Hambourg et Stuttgart interviennent sur la structure du marché de façon significative, tant en rayonnement spatial qu'en volume absolu. A l'instar de Munich, Stuttgart attire davantage qu'elle n'organise les flux d'émission; de par la très forte intensité des échanges avec Francfort (deux fois plus importants qu'avec Munich), elle appartient davantage à l'axe rhénan qu'à un ensemble sud allemand cohérent.

Hambourg figurerait presque au même niveau que Cologne Bonn, si ce n'était une trop faible présence dans le Sud (Bade Wurtemberg) et à l'Est, Berlin excepté.

Bien entendu, ces deux métropoles sont présentes -alternativement le plus souvent- au côté des précédentes dans l'émission d'offres vers la plupart des villes et des régions.

***une métropole régionale : Berlin.**

Un marché de l'emploi cadre important pour un petit rôle, tel est le paradoxe de Berlin. L'émission d'offres en direction des nouveaux länders est assez importante, surtout si l'on tient compte de la dépression économique de ces territoires. Ce n'est pourtant pas cet élément qui explique le haut niveau du marché de l'emploi cadre, mais bien - nous le verrons plus loin, la reconfiguration de la capitale en devenir.

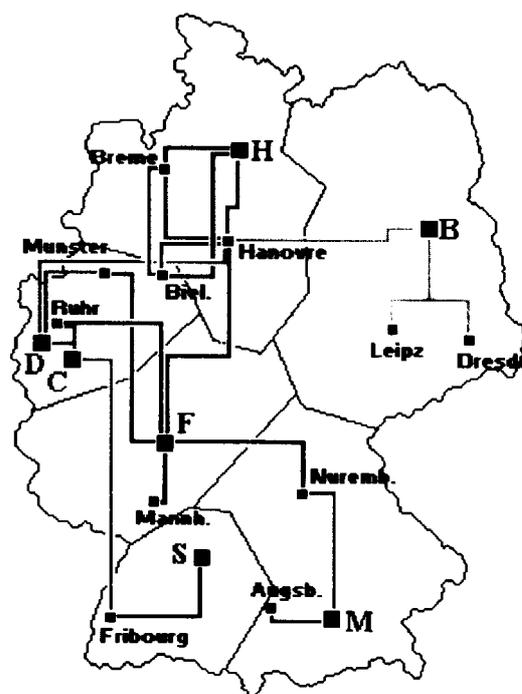
La fonction de métropole régionale est réelle ; mais comme dans le reste du pays, les capitales nationales, auxquelles vient s'adjoindre Hanovre, contrôlent une part importante des flux d'entrées. Le rôle de Berlin n'est réellement incontesté que dans le Brandebourg, alors qu'en Saxe, il ne représente que le tiers des offres émises par les métropoles, et moins du quart en Saxe Anhalt et en Thuringe.

Les systèmes régionaux hiérarchisés sont contrecarrés par le polycentrisme des métropoles.

La carte ci-contre représente les principaux flux entre les villes de deuxième niveau (auxquelles on a adjoint les villes de moindre importance les plus significatives) d'une part, les métropoles de premier niveau d'autre part.

Des liens privilégiés se dessinent entre Leipzig et Dresde et Berlin, entre Mannheim et Francfort, entre Augsbourg et Munich. Mais ce n'est pas la dominante.

Nuremberg développe des flux autant avec Francfort qu'avec Munich, Fribourg avec Cologne qu'avec Stuttgart, Munster avec Francfort qu'avec Dusseldorf.



Dans le Nord, le réseau des interrelations est beaucoup plus enchevêtré.

La forte présence de Francfort laisse place à l'émergence de sous ensembles autour de Hambourg et de Hanovre, mais guère autour des deux métropoles de Rhénanie Westphalie. Le cas le plus intéressant est Hanovre, qui apparaît comme une véritable plaque tournante, se distinguant nettement de Nuremberg ou Mannheim. On ne peut cependant pas parler d'un réseau régional, mais plutôt d'une coexistence de réseaux.

Chapître 4-

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA HIERARCHISATION

A. ROLE DES CABINETS DE RECRUTEMENT DANS LE MARCHE DE L'EMPLOI DES CADRES.

L'intervention de cabinets spécialisés dans le recrutement de cadres permet une lecture complémentaire de la répartition spatiale des flux d'offres.

Rappelons que, à la différence des organismes publics, leurs services sont rémunérés par les entreprises clientes. Nous avons donc à faire à la partie véritablement marchande du marché de l'emploi, ce qui est susceptible d'exercer une influence sur les critères de localisation de leur activité.

D'une façon générale, la localisation géographique des cabinets de recrutement est fortement déterminée par celle de leur clientèle potentielle. Elle est fortement concentrée, même s'il existe quelques contre exemples¹⁶.

Les offres d'emploi que font paraître les cabinets dans la presse sont généralement plus informatives que celle rédigée par les entreprises ; pourtant, il y a une exception, le lieu de travail est souvent omis. C'est dommage, car l'on peut dire que l'une des spécialités de ces intermédiaires, c'est justement le recrutement pour des lieux de travail à distance du décideur. En d'autres termes, plus les cabinets interviennent, plus l'on a affaire à des offres dont le lieu de travail diffère de celui de l'entreprise qui recrute. La structure géographique des offres émises par les cabinets est donc un indicateur précieux pour établir la hiérarchisation entre les différentes villes.

Le nombre d'offres dont le lieu de travail n'est pas renseigné étant trop élevé, et réparti de façon non homogène d'une ville à l'autre, on ne sollicitera pas outre mesure les résultats.

¹⁶ L'un des principaux cabinets a des établissements dans les sept métropoles, ainsi qu'à Hanovre, plus une succursale à Gummersbach, localité du Sauerland, à l'écart de Dusseldorf et Cologne Bonn.

Les cabinets de recrutements

Répartition des établissements et des offres traitées selon les agglomérations d'émission

	cabinets de recrutement		Offres:
	Nombre*	Structure	Structure
Région urbaine de Francfort	152	18,5	27,4
Munich	123	15,0	10,3
Aire urbaine Dusseldorf	101	12,3	12,7
Hambourg	78	9,5	9,2
Stuttgart	66	8,0	8,7
Cologne Bonn	50	6,1	10,3
Berlin	26	3,2	3,2
Ruhr	19	2,3	0,8
Mannheim	19	2,3	1,7
Nuremberg	14	1,7	1,1
Hanovre	10	1,2	1,6
Breme	9	1,1	0,2
Dresde	5	0,6	1,2
Karlsruhe	5	0,6	1,7
Coblence	5	0,6	0,1
Sarrebruck	5	0,6	0,5
Baden Baden	4	0,5	0,2
Bielefeld	4	0,5	0,7
Fribourg	4	0,5	0,4
Aix la Chapelle	4	0,5	0,1
Augsburg	3	0,4	0,2
<i>autres</i>	<i>116</i>	<i>14,1</i>	<i>7,8</i>
TOTAL	822	100,0	100,0

*Nombre brut d'établissements, d'après le dépouillement de 22000 offres

Structure des offres émises par des cabinets de recrutement dans les principales agglomérations

	Total offres	dont cabinets		offres cabinets: lieu de travail		
		Nbre	taux	hors agglo	ds l'agglo	inconnu
R. U. Francfort	20920	5456	26,1	2360	1426	1670
Aire Dusseldorf	9680	2528	26,1	1569	470	489
Cologne Bonn	8454	2052	24,3	1165	313	574
Munich	15942	2049	12,9	647	903	499
Hambourg	8538	1843	21,6	910	486	447
Stuttgart	10069	1732	17,2	1021	411	300
Berlin	9348	643	6,9	144	414	85
Mannheim	1945	336	17,3	206	78	52
Karlsruhe	1194	336	28,1	196	75	65
Hanovre	2362	326	13,8	186	91	49
Dresde	1276	235	18,4	124	111	0
Nuremberg	3969	215	5,4	82	55	78
Ruhr	3188	153	4,8	110	33	10
Breme	1031	39	3,8	ns	ns	ns
Leipzig Halle	1201	16	1,3	ns	ns	ns
<i>Autres</i>	<i>24848</i>	<i>1979</i>	<i>8,0</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
Total	123965	19938	16,1			

La répartition respective des offres émises par les différents niveaux de la hiérarchie urbaine selon qu'elles émanent des entreprises recruteuses ou des cabinets de recrutement est claire : les métropoles nationales émettent 41% des offres d'entreprises, mais 61% des offres traitées par des cabinets pour le compte d'entreprises¹⁷. Cette plus forte concentration des cabinets sur le niveau supérieur de l'armature urbaine inclut également les deux métropoles interrégionales, mais pas Berlin :

Niveaux urbains	offres émises par	
	cabinet de recrutement	entreprises directement
métropoles nationales	61	41
métropoles interrégionales	18	14
Berlin	3	8
2° niveau (régional)	8	14
3° niveau	5	8
4° niveau	5	14
total	100	100

La coupure est bien entre les métropoles d'une part, le reste des villes d'autre part, même si certaines paraissent occuper une position de relai pour l'action des cabinets (Karlsruhe surtout, Mannheim, Dresde, et dans une moindre mesure Hanovre).

Cette même logique de centralisation de l'activité des cabinets de recrutement est à l'oeuvre au sein du groupe des métropoles nationales : le poids de Francfort (17% du total national des offres, mais 27% de celles émanant de cabinets) est au détriment de Munich, mais pas de Dusseldorf ni de Cologne Bonn.

Élément complémentaire pour apprécier la position de Francfort : c'est là que la structure des cabinets est la plus complète : coexistence de cabinets généralistes émettant un nombre élevé d'offres et de cabinets spécialisés (dans les métiers de la finance notamment), des principaux cabinets allemands et d'agences de cabinets étrangers.

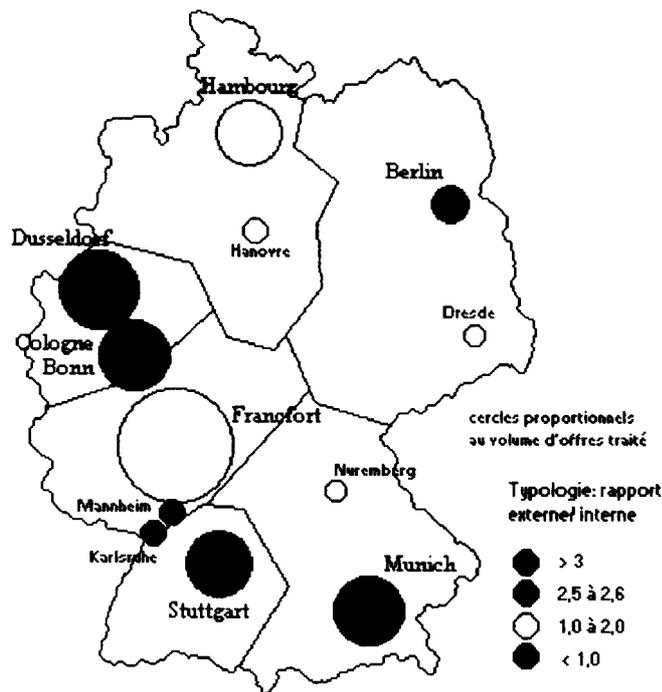
Ajoutons, pour faire bonne mesure, que Francfort est également le siège du Zav - Zentralstelle für Arbeitsvermittlung, service de recrutement de l'Agence fédérale du Travail, l'équivalent de l'Anpe. Et surtout que 50 000 offres d'emploi pour profils cadres, soit 40% du total national, sont publiées par deux quotidiens de Francfort, le Frankfurter Allgemeine Zeitung -environ 44 000- et le Frankfurter Rundschau -6000.

La position de Dusseldorf et Cologne Bonn est certes en retrait, puisque les cabinets localisés dans ces deux agglomérations traitent ensemble un volume d'offres plus faible que celui de Francfort. Par contre, le volume des offres pour des postes localisés hors des limites des agglomérations émettrices est de même ordre à Dusseldorf- Cologne Bonn qu'à Francfort ; autrement dit, une part importante de l'activité des cabinets à Francfort est tournée vers les besoins propres de la métropole, tandis que cet aspect est moins sensible à Dusseldorf ou Cologne Bonn.

Comparativement, Munich est un marché secondaire pour les cabinets de recrutement ; leur intervention se coule dans les structures générales du marché : comme les entreprises,

¹⁷ Bien entendu, une offre émise par un cabinet pour son propre compte est classée comme émanant d'une entreprise.

ils émettent des offres surtout pour des emplois localisés dans l'agglomération, à l'inverse de ce qui se passe dans les autres villes.



Les offres émises par des cabinets à Dusseldorf et Cologne Bonn sont trois fois plus souvent pour un lieu de travail externe qu'interne à l'agglomération. Stuttgart, ainsi que Mannheim et Karlsruhe ont également un ratio assez élevé.

A l'autre extrémité, Munich, et plus encore Berlin : l'intervention des cabinets est prioritairement centrée sur les postes localisés dans l'agglomération.

A Francfort, Hambourg, Hanovre, Nuremberg et Dresde, la répartition externe/interne reste excédentaire, dénotant un recours important des entreprises de ces agglomérations à leurs services pour des emplois tournés vers l'extérieur.

Les deux villes d'influence interrégionale, Hambourg et plus encore Stuttgart, ont un positionnement plus ouvert que Munich.

Quantitativement et qualitativement, la primatie de Francfort apparaît donc nette, tandis que la hiérarchisation entre les autres métropoles nationales et interrégionales ne s'affirme pas vraiment.

B. LA SPECIALISATION FONCTIONNELLE DES METROPOLES

On constate une discrimination marquée dans la répartition des fonctions entre les niveaux de l'armature urbaine. Globalement, un peu plus du tiers des offres émises le sont par l'industrie considérée dans son ensemble; cette proportion est plus faible dans les métropoles nationales et à Berlin, mais elle s'accroît au fur et à mesure où décline le rôle des villes dans l'émission d'offres : 40% des émissions pour les villes de 2° niveau, à impact régional (groupe comportant Hanovre, Nuremberg, Mannheim, la Ruhr...), 49% pour celles de 3° niveau, et 57% pour les autres localités, celles que nous n'avons pas individualisées.

Structure des offres par activité économique et niveaux de l'armature urbaine

	métrop nates	métrop interreg.	berlin	2° niveau (régional)	3° niveau	4° niveau	Total Allem.
1 Industrie	29	36	26	40	49	57	36
2 Services informatiques	21	19	12	15	16	7	18
3 Services aux entreprises	15	11	10	9	6	4	11
4 Services financiers	13	9	12	7	9	5	10
5 Commerce, Transports	10	8	6	10	7	8	9
6 Ingénierie, R&D	5	10	15	9	7	7	7
7 Construct.et immobilier	4	4	13	7	3	6	5
Total	96	96	94	97	97	94	96

Inversement, les services informatiques ont un poids 3 fois plus important dans les métropoles nationales que dans les villes du niveau inférieur. La concentration est également forte pour les services aux entreprises, pour les services financiers. Elle est moins nette pour la sphère commerciale, qui regroupe il est vrai aussi bien la grande distribution, dont la localisation est d'abord fonction de celle des consommateurs, que le commerce inter-entreprises.

Phénomène apparemment plus surprenant, c'est dans les métropoles nationales que l'ingénierie-recherche-développement occupe la part la plus faible, trois fois moindre qu'à Berlin.

Le cas de Berlin est tout à fait atypique, par la faiblesse relative de l'industrie et des services informatiques, et surtout par le volume très élevé des offres de la construction, de l'immobilier, de l'ingénierie/ recherche-développement. C'est la traduction d'un seul et même phénomène : Berlin est un vaste chantier; le marché de l'emploi cadre est très fortement tiré par les grands travaux urbains ainsi que par les transformations dans la gestion du parc immobilier à l'Est. Entreprises de construction, bureaux d'études techniques, cabinets d'architectes, promoteurs et gestionnaires immobiliers recrutent. Il y

a bien quelques centres de recherche, mais l'essentiel des offres de ce secteur émane des cabinets d'architecture et des bureaux d'étude du Btp.

Ailleurs, la répartition du secteur ingénierie/ recherche et développement est fortement reliée à celle de l'industrie. Si l'on peut légitimement dire que Francfort est la capitale financière de l'Allemagne, on ne peut par contre pas désigner de capitale dans le domaine de la recherche, à l'inverse de la France.

Pour approfondir l'analyse, et mettre en évidence le profil de chaque métropole, on a établi une grille de synthèse en croisant la fonction et le secteur d'activité. Le schéma ci-dessous résume les regroupements, que nous appellerons domaines fonctionnels :

Fonctions	activité économique										
	recherche développ.	prod. et fonct concernés	commercial, communicat.	informatique	fonctions "tertiaires"	comptabilité	finances	ressources humaines	administr	organisation	
R&D., ingénierie, études techniques	recherche industrielle	prod. et maintenance industrielle	commercial de l'industrie	informatique de production	moyens d'administration et de gestion de la fonction industrielle						
métall.,mécan., biens d'invest., autom.											
constr. élect./électronique, informat.											
chimie, pharmacie											
autres industries											
commerce (gros et détail), hôtellerie			distribution commerciale								
services informatiques, software	moyens d'intervention des services directionnels				moyens de gestion des services directionnels						
services aux entreprises											
banques, assurances, serv. auxil.											
construction, immobilier	production et gestion du cadre bâti										

Les offres d'emploi triées selon cette grille se répartissent comme suit par domaine :

	Franc	Muni	Duss	Col B	Hamb	Stut	Berl	autres	Tot. All.
intervention des services directionnels	8737	6182	3204	3661	2717	3361	2508	8890	39260
-dont moyens informatiques	4953	3974	1723	2359	1546	2506	1011	5439	23511
-dont autres	3784	2208	1481	1302	1171	855	1497	3451	15749
gestion des services directionnels	2159	1256	881	959	626	523	622	2185	9211
distribution commerciale	1446	1086	827	532	702	528	447	2479	8045
fonction commerciale dans l'industrie	2732	1573	1698	735	1444	1338	878	7267	17665
R&D industrielle	1163	1508	485	486	806	1274	1184	4920	11826
Informatique industrielle	697	1073	563	127	342	627	525	2182	6136
production, exploitation, maintenance	1073	878	720	504	385	1128	743	5465	10897
administration et gestion de l'industrie	1057	698	365	319	397	588	429	2481	6335
production et gestion du cadre bâti	594	583	486	292	293	391	1183	1954	5777
divers	1264	1103	439	835	826	312	829	3205	8814
Total	20921	15942	9668	8451	8538	10069	9348	41028	123965

Structure de l'offre par domaine fonctionnel dans les métropoles

Pour chaque métropole, répartition par domaine :

	Franc	Muni	Duss	Col B	Hamb	Stut	Berl	autres	Tot. All.
intervention des services directionnels	42	39	33	43	32	33	27	22	32
-dont moyens informatiques	24	25	18	28	18	25	11	13	19
-dont autres	18	14	15	15	14	8	16	8	13
gestion des services directionnels	10	8	9	11	7	5	7	5	7
distribution commerciale	7	7	9	6	8	5	5	6	6
fonction commerciale dans l'industrie	13	10	18	9	17	13	9	18	14
R&D industrielle	6	9	5	6	9	13	13	12	10
Informatique industrielle	3	7	6	2	4	6	6	5	5
production, exploitation, maintenance	5	6	7	6	5	11	8	13	9
administration et gestion de l'industrie	5	4	4	4	5	6	5	6	5
production et gestion du cadre bâti	3	4	5	3	3	4	13	5	5
divers	6	7	5	10	10	3	9	8	7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

pour chaque domaine, part des métropoles :

	Franc	Muni	Duss	Col B	Hamb	Stut	Berl	autres	Tot. All.
intervention des services directionnels	22	16	8	9	7	9	6	23	100
-dont moyens informatiques	21	17	7	10	7	11	4	23	100
-dont autres	24	14	9	8	7	5	10	22	100
gestion des services directionnels	23	14	10	10	7	6	7	24	100
distribution commerciale	18	13	10	7	9	7	6	31	100
fonction commerciale dans l'industrie	15	9	10	4	8	8	5	41	100
R&D industrielle	10	13	4	4	7	11	10	42	100
Informatique industrielle	11	17	9	2	6	10	9	36	100
production, exploitation, maintenance	10	8	7	5	4	10	7	50	100
administration et gestion de l'industrie	17	11	6	5	6	9	7	39	100
production et gestion du cadre bâti	10	10	8	5	5	7	20	34	100
divers	14	13	5	9	9	4	9	36	100
Total	17	13	8	7	7	8	8	33	100

Répartition d'ensemble pour 1000 :

	Franc	Muni	Duss	Col B	Hamb	Stut	Berl	autres	Tot. All.
intervention des services directionnels	70	50	26	30	22	27	20	72	317
-dont moyens informatiques	40	32	14	19	12	20	8	44	190
-dont autres	31	18	12	11	9	7	12	28	127
gestion des services directionnels	17	10	7	8	5	4	5	18	74
distribution commerciale	12	9	7	4	6	4	4	20	65
fonction commerciale dans l'industrie	22	13	14	6	12	11	7	59	143
R&D industrielle	9	12	4	4	7	10	10	40	95
Informatique industrielle	6	9	5	1	3	5	4	18	50
production, exploitation, maintenance	9	7	6	4	3	9	6	44	88
administration et gestion de l'industrie	9	6	3	3	3	5	3	20	51
production et gestion du cadre bâti	5	5	4	2	2	3	10	16	47
divers	10	9	4	7	7	3	7	26	71
Total	169	129	78	68	69	81	75	331	1000

Les tableaux de la page précédente permettent d'établir un portrait et des agglomérations, et des domaines fonctionnels, plus précisément de leur degré de polarisation.

En combinant l'analyse de la structure fonctionnelle propre à chaque ville avec celle de la répartition des ensembles fonctionnels entre les villes souligne la nature relativement amorphe de la production/ exploitation/ maintenance, de l'administration/gestion de l'industrie, de la production et gestion du cadre bâti (excepté Berlin). La distribution commerciale se rattache plutôt à ce groupe, malgré une légère spécialisation de Hambourg et Dusseldorf ; Francfort garde cependant, en poids relatif, la première place de loin.

La fonction commerciale dans l'industrie est globalement faiblement représentée dans le niveau supérieur de l'armature urbaine ; mais les contrastes entre agglomérations sont nets, et mettent à nouveau en évidence Hambourg et Dusseldorf.

Le rôle d'organisation industrielle, au travers de la R&D industrielle et de l'informatique industrielle est une marque des deux métropoles du Sud, Munich et Stuttgart, par opposition nette à Francfort et Cologne Bonn.

L'offre émanant des services directionnels est la plus discriminante, entre le niveau supérieur et le reste des villes et entre les métropoles elles mêmes, entre les moyens d'intervention et ceux de gestion desdits services enfin.

En poids relatif au sein de chaque agglomération, la part des services directionnels rapproche Francfort et Cologne Bonn: poids voisin total proche (52% et 54% de l'offre totale), répartition semblable des moyens de gestion et d'intervention, et au sein de ceux ci, part proche des moyens informatiques et des autres. Munich est proche de ce profil (47% de l'offre totale s'y rattache), mais Dusseldorf s'en éloigne, et ressemble davantage à Hambourg (répartition identique entre les moyens d'intervention informatiques et les autres). La comparaison du profil de Dusseldorf et de Cologne Bonn suggère une complémentarité de fait : à la fonction commerciale affirmée de Dusseldorf, fait écho la spécialisation de Cologne Bonn dans les services directionnels. Ensemble, en poids total, les deux agglomérations font jeu égal avec Munich pour les moyens d'intervention informatique, mais dépassent nettement la capitale de la Bavière pour les moyens de gestion des services directionnels.

Hambourg et Stuttgart ont un niveau d'offre dans les services directionnels comparable (respectivement 39% et 38% de l'offre totale), mais avec une répartition interne très différente : le poids de Stuttgart dans les moyens informatiques est légèrement supérieur à celui de Cologne Bonn, Hambourg se situant au même niveau que Dusseldorf. Par contre, Stuttgart a un point de faiblesse très marqué dans les autres moyens d'intervention directionnels. Sa caractéristique de métropole industrielle et technicienne s'en trouve accentuée.

DEUXIEME PARTIE

COMPARAISON FRANCE/ ALLEMAGNE.

Chapître 1- FRANCE : PARIS ET LES AUTRES.

Paris/ Ile de France a émis en 1997 près de 85 000 offres d'emploi pour cadres, soit deux fois plus que tout le reste du territoire national. Cela résume parfaitement la structure de l'armature urbaine française et sa différence fondamentale par rapport à l'Allemagne.

Il n'est pas un seul secteur d'activité, pas une seule fonction, -et pas une seule région- dans lesquels Paris n'ait une présence éminente. Il y a bien sûr des degrés dans cette présence ; dans la fonction « production et services connexes », la part de l'Ile de France est plus modeste, mais elle atteint pourtant 35% des offres, pour culminer à 70% dans la fonction informatique.

Le marché de l'emploi des cadres est donc géographiquement très concentré : en 1990, le recensement de la population a établi que près de 47% des cadres travaillaient en Ile de France ; la proportion passe à 56% pour les offres d'emploi classées selon le lieu de travail, et à 65% selon le lieu d'émission.

Avec une aussi forte concentration, il n'est pas difficile d'affirmer que Paris régent le marché national presque sans partage. Nous verrons pourtant que, au delà des volumes bruts, certaines caractéristiques du marché permettent non de contredire l'appréciation générale, mais de la nuancer et de la moduler.

Loin derrière, le complexe métropolitain de Lyon/ Grenoble/ Saint Etienne dépasse 9 000 offres, et se positionne ainsi de façon originale.

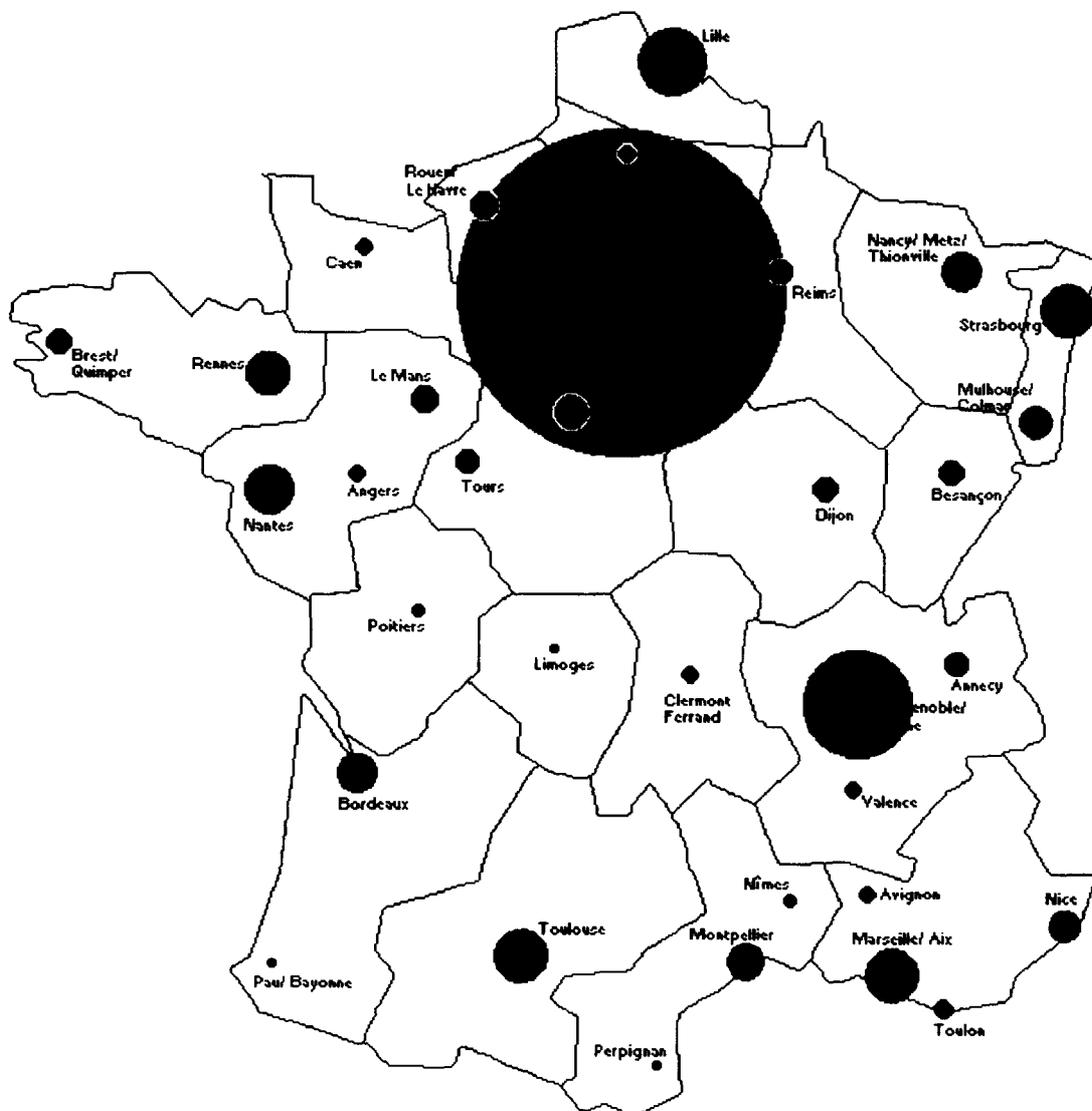
Le regroupement en un seul ensemble des trois agglomérations est certes à discuter ; il fait écho à d'autres en France, Nancy/ Metz en particulier, et en Allemagne (définition étendue de l'agglomération de Dusseldorf, de Francfort, avec Mayence/ Wiesbaden).

Ensuite, dans une fourchette de 1 400 à 4 000 offres, se trouvent les autres grandes métropoles régionales, auxquelles viennent s'adjoindre deux villes à fort dynamisme, Rennes et Montpellier.

Le groupe suivant, entre 500 et 1 000 offres, se caractérise par un ratio offres/ habitants relativement élevé ; il comprend notamment des capitales de régions moyennes (Orléans, Rouen/ Le Havre, Besançon, Dijon, Reims).

En deçà, à des volumes d'offres modestes s'ajoutent des ratios offres/ habitants en dessous de la moyenne nationale¹⁸. On remarquera que des agglomérations très peuplées n'apparaissent pas dans le tableau (Valenciennes, Béthune, Lens, Douai, Dunkerque, Grasse- Cannes- Antibes...). Comme en Allemagne, il s'agit essentiellement d'anciens centres industriels.

Emission d'offres d'emplois cadres par les agglomérations urbaines. 1997



(voir tableau page suivante)

¹⁸ Ajoutons que les statistiques disponibles sont établies au niveau du département. Pour les villes de moindre importance, les résultats sont de ce fait un peu surestimés.

Volumes d'offres d'emplois par agglomérations 1997

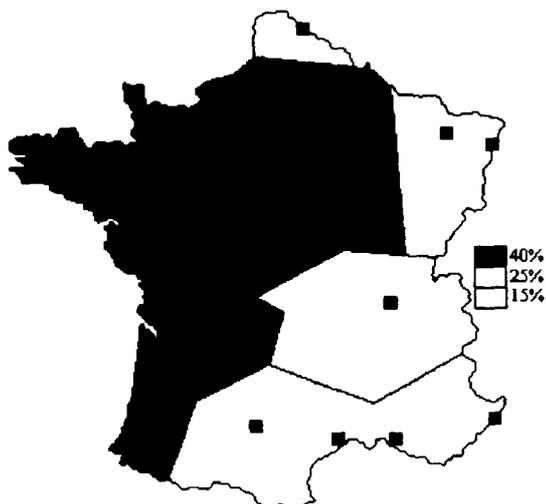
agglomérations urbaines	postes		Population	ratio p. 1000 hab.
	nb.	%		
Paris Ile de France	84800	64,6	9489532	8,9
Lyon/ Grenoble/ St Etienne	9400	7,2	2139249	4,4
Lille	3800	2,9	1458136	2,6
Toulouse	2500	1,9	650336	3,8
Marseille/ Aix	2400	1,8	1303311	1,8
Strasbourg	2400	1,8	388483	6,2
Nantes	2100	1,6	496078	4,2
Rennes	1600	1,2	245065	6,5
Nancy/ Metz/ Thionville	1400	1,1	654977	2,1
Bordeaux	1400	1,1	696364	2,0
Montpellier	1300	1,0	312136	4,2
Mulhouse/ Colmar	1000	0,8	307672	3,3
Orléans/ Montargis	1000	0,8	295957	3,4
Nice	900	0,7	516740	1,7
Le Mans	700	0,5	189107	3,7
Rouen/ Le Havre	700	0,5	633788	1,1
Besançon	600	0,5	240133	2,5
Dijon	600	0,5	230451	2,6
Brest/ Quimper	600	0,5	267434	2,2
Reims	500	0,4	206437	2,4
Tours	500	0,4	282152	1,8
Annecy	500	0,4	126729	3,9
Toulon	400	0,3	437553	0,9
Amiens	300	0,2	156120	1,9
Valence	300	0,2	107965	2,8
Clermont Ferrand	300	0,2	254416	1,2
Avignon	300	0,2	181136	1,7
Caen	300	0,2	191490	1,6
Angers	300	0,2	263414	1,1
Poitiers	200	0,2	107625	1,9
Nîmes	200	0,2	138527	1,4
Limoges	100	0,1	170065	0,6
Pau/ Bayonne	100	0,1	309052	0,3
Perpignan	100	0,1	157873	0,6
Autres localités	7600	5,8	33009497	0,2
Total France	131200	100,0	56615000	2,3

Résultats établis d'après des données Apec, Anpe et notre propre analyse des offres paraissant dans la presse.

Ces données ne sont pas strictement comparables avec celles que nous avons établies pour l'Allemagne. Les informations fournies par l'Apec sont distribuées par département, et non par ville. Cela explique certains regroupements, comme Pau et Bayonne ou Mulhouse et Colmar : cela explique aussi la position d'Annecy, probablement surestimée car une partie des offres émanent d'autres localités du département. Pour garder la meilleure comparabilité possible, on a adopté la définition des unités urbaines de l'Insee, plus restrictive que d'autres (cf La France en villes, op cit.).

A - L'INFLUENCE DE PARIS.

*Part des offres émises par l'Ile de France pour d'autres lieux que les grandes villes.¹⁹



ensembles régionaux	Offres émises vers les régions			
	Total	dont vers villes relais ou métropoles	dont vers les autres localités	
			Nbre	%
Bassin parisien	937	568	369	39%
Façade atlantique	583	334	249	42%
Est	314	221	93	29%
Centre Est	576	431	145	26%
Méditerranée	534	445	89	16%
Nord	291	249	42	14%
total	3235	2248	987	30%

Source : offres gérées par l'Apec, 1997

L'émission d'offres depuis la capitale pour des lieux de travail en province ne se répartit pas de façon homogène sur tout le territoire.

Dans le bassin parisien et sur la façade atlantique, les principales villes (relais autour de Paris ou métropoles régionales) reçoivent 60% du flux francilien, le reste se portant directement sur les villes et localités de moindre importance. Dans l'Est et le Centre Est, Les métropoles -Nancy Metz, Strasbourg et surtout Lyon/ Grenoble/ Saint Etienne- reçoivent directement les trois quarts de ce flux. Enfin, au Nord et au Sud, les métropoles sont les destinataires directes presque exclusives des offres émises par Paris.

* Flux d'offres de l'Ile de France vers les principales villes.

Les volumes des flux franciliens vers les autres grandes villes suggèrent une certaine hiérarchisation : ils tendent à être d'autant plus importants que les relations directes avec l'arrière pays des métropoles sont faibles.

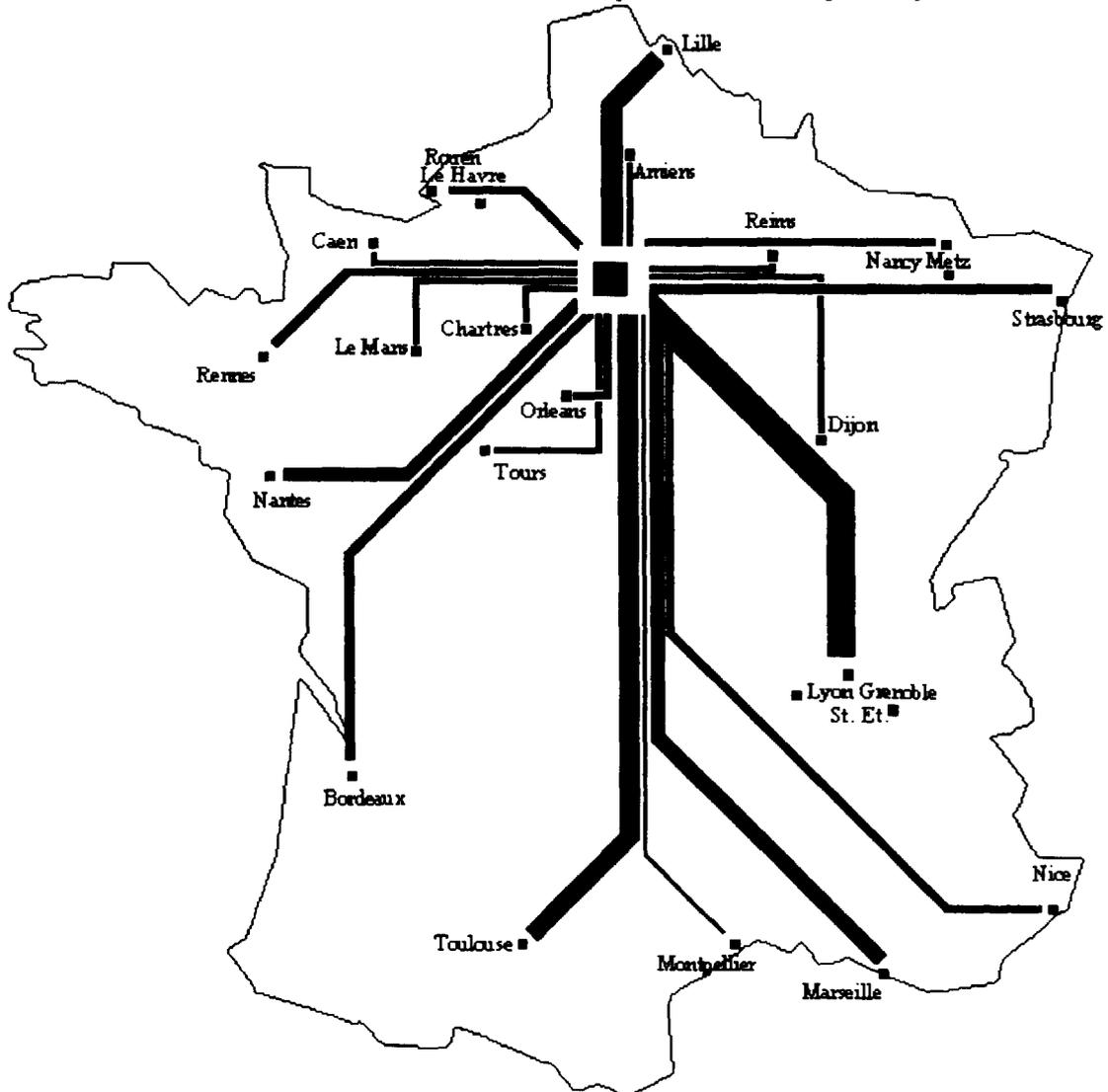
¹⁹ Les données utilisées pour mesurer les zones d'influence des villes ne portent que sur une partie des flux d'offres, ceux pris en compte par l'activité propre de l'Apec ; les statistiques sur les offres publiées dans la presse, également établies par l'Apec, n'étaient pas encore disponibles pour l'année 1997. Les volumes auxquels on se réfère sont cependant largement suffisants pour que la structure des flux d'offres puisse être considérée comme représentative. Voir l'annexe méthodologique pour les caractéristiques de ces données.

La plupart des villes relais de Paris dans le bassin parisien reçoivent une cinquantaine d'offres, excepté Rouen/ Le Havre et Orléans, dont les flux sont comparables à ceux de certaines métropoles de province, Nancy/ Metz, Bordeaux, Strasbourg, Rennes ou encore Nice. Nantes et Marseille/ Aix sont en position intermédiaire, et Toulouse, Lille et bien entendu Lyon/ Grenoble/ Saint Etienne sont des destinations privilégiées. Ces trois dernières absorbent à elles seules 27% des offres émises de Paris, soit plus que toutes les autres métropoles. Par contre, les flux vers Montpellier apparaissent plus que modestes.

Agglomérations	Offres
Lyon Grenoble St Et.	431
Lille	249
Toulouse	186
Marseille Aix	137
Nantes	132
Orléans	118
Strasbourg	118
Bordeaux	112
Nancy Metz	103
Rouen Le Havre	101
Rennes	90
Nice	88
Reims	55
Chartres	55
Le Mans	50
Dijon	49
Amiens	48
Tours	47
Caen	45
Montpellier	34

Source: offres gérées par l'Apes, 1997

Flux d'offre de Paris vers les villes du bassin parisien et les métropoles de province.



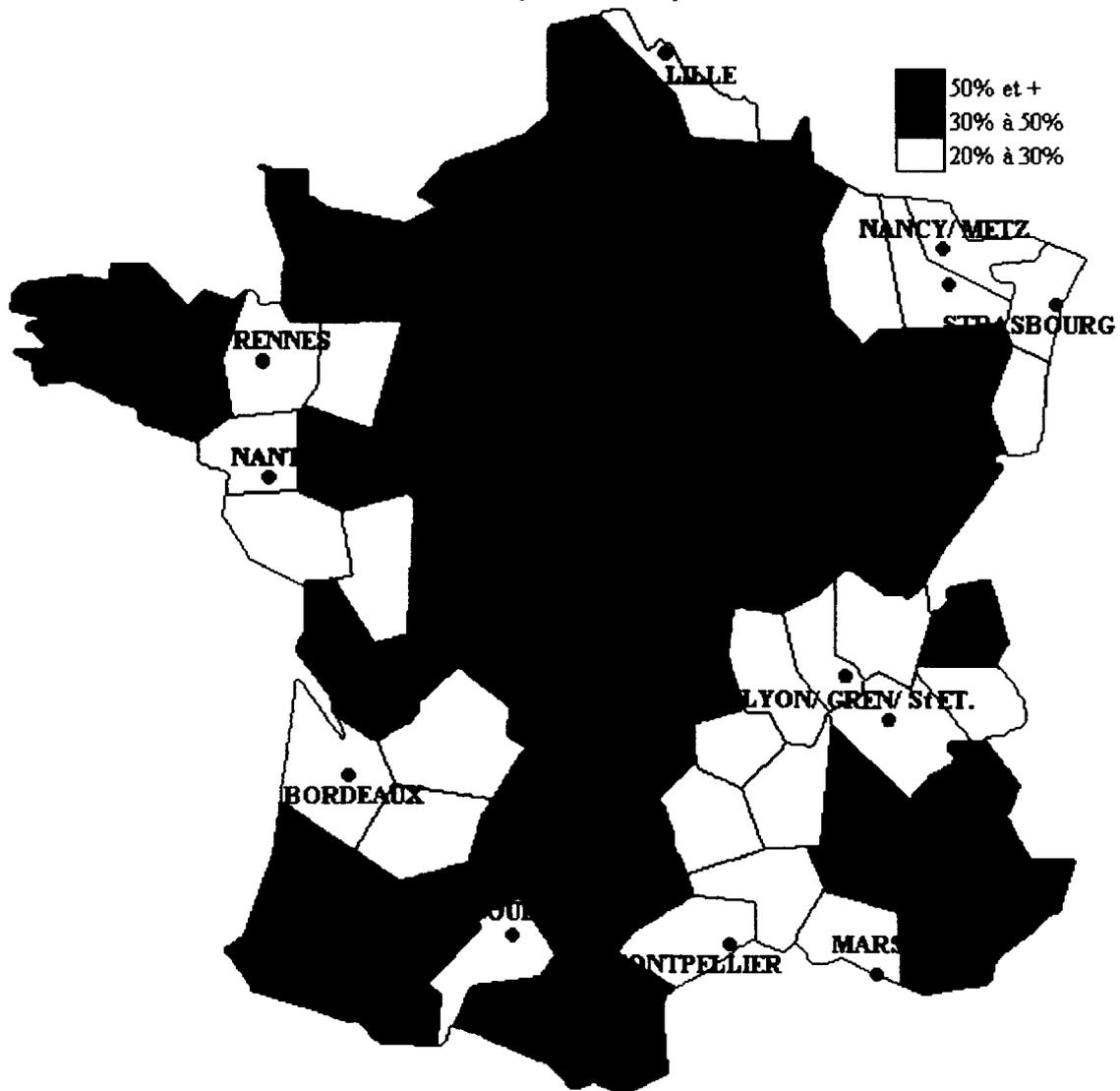
Ces premières indications sont établies à partir des volumes absolus. Nous allons maintenant les compléter par la mesure de l'influence relative de l'Île de France par rapport aux principales villes de province. La carte de la page suivante établit la part de la capitale dans les flux qui se portent vers chaque département en provenance des onze premières agglomérations.

L'aire d'influence prépondérante de Paris recouvre l'ensemble du bassin parisien, et se prolonge au delà, vers la Franche Comté, l'Auvergne, le Limousin, le Poitou Charente et la Bretagne. On retrouve une distribution spatiale de l'influence francilienne fréquemment établie avec des indicateurs tels que les mouvements migratoires ou les flux téléphoniques.

Dans les autres régions, la présence de Paris reste forte dans les départements autres que ceux des métropoles, mais laisse néanmoins place à d'autres influences.

La présence de l'Île de France, mesurée en part relative, n'est pratiquement jamais marginale dans les métropoles elles-mêmes ; elle varie de 10%-12% des offres « lieu de travail » à Montpellier et Marseille, jusqu'à 20% à Lille et 22% à Nantes.

Part des offres émises vers les départements en provenance de l'Île de France.



Pour les valeurs, se reporter au tableau pages suivantes.

Offres émises par les principales agglomérations :

Répartition (en %) selon le département de destination.

dpt du lieu de travail	Agglomération d'émission												
	Ile de France	Lyon/ Gren/ St. Etienne	Lille	Toulouse	Marseille	Strasbourg	Nantes	Rennes	Nancy	Bordeaux	Montpellier	Total 11 aggl.	
Ile de France	97	2										100	
Haute Normandie	76	74	7	4		1		10	1		1	1	100
Basse Normandie	27	82	12	1				3				1	100
	50	79	11						11				100
	14	58	15	3		3			21		1		100
	61	45						3	52				100
Picardie	60	61	21	9		1	2	2	1	3			100
	80	67	3	24			3	1		3			100
	02	80		20									100
	45	78	7		1		3	10	1		1		100
Centre	28	83	5	3			5			5			100
	37	81	5			2		10	2				100
	41	68	10					16		2	4		100
	36	75	13						6		6		100
	18	95	5										100
Champagne	51	67	4	6		2	1	1		16	2		100
Ardennes	08	75	15	10									100
	52	52	8	4			8	8	4	16			100
	10	74	15				4			7			100
Bourgogne	21	61	23		1	4		6	3	1	1		100
	58	92	8										100
	71	47	50			3							100
	89	87	10								3		100
Nord Pas de Calais	59	20	2	76				1					100
	62	41	22	24		2		4	1	4	2		100
Lorraine	54	16	1	1		1	8	1	1	71		1	100
	57	15	3	1			6	1		74			100
	55	27	15				4	4		50			100
	88	39	5				5	3	3	45			100
Alsace	67	15	3	1			76	1		4			100
	68	25	8	4		1	56		1	4	1		100
Franche Comté	25	54	20	2	10	2	7			2		2	100
	39	82	14					5					100
	70	43	14				14			29			100
	90	44	22			6	22			6			100
Pays de la Loire	44	22	3					71	2		1		100
	49	38	12					43	5			1	100
	85	19						62			19		100
	53	29	12					12	47				100
	72	79	10	2		2		5	2			2	100
Bretagne	35	17	3			1		11	68				100
	22	50						8	43				100
	29	51						19	30				100
	56	54	4					14	27		2		100

(suite --->)

Répartition (en %) selon le département de destination, suite.

dpt du lieu de travail	Agglomération d'émission											Total 11 aggl.	
	Ile de France	Lyon/ Gren/ St. Etienne	Lille	Toulouse	Marseille	Strasbourg	Nantes	Rennes	Nancy	Bordeaux	Montpellier		
Poitou	16	52		2				13			33	100	
Charente	79	22						63	3		13	100	
	86	59	2		4	2		13		2	18	100	
Aquitaine	33	16	2		3			2			74	100	
	24.47	26			28		5	10			31	100	
	64	43	5		14						39	100	
	40	36									64	100	
Midi Pyrénées	31	17	2		75	1		1			4	100	
	32.65.09	48			39			9		4		100	
	46.12.81.82	32	12		52						4	100	
Limousin	19	70						10			20	100	
	23	100										100	
Auvergne	87	70	15	3				6			6	100	
	63	57	40				1		1			100	
	03	84	16									100	
	15	30	60				10					100	
Rhône Alpes	43	25	75									100	
	69	19	76	1		1		1				100	
	38	9	89		1	1						100	
	42	5	93					2	1			100	
	01	26	68				3	1		1		100	
	73	16	81							2		100	
	74	36	57	1				2				100	
26	35	54			9	2					100		
07	22	74									4	100	
Provence Alpes	06	49	16		1	32		1				2	100
	13	12	4			80					1	1	100
Cote d'Azur	83	51	11	2		33						3	100
	84	47	20			30				3			100
04.05	44	22				33						100	
Languedoc Roussillon	34	10	2	1		11					3	73	100
	30	27	12			27		3				30	100
	11	50			30							20	100
	66	33			11							56	100
48												ncant	

Source : Offres gérées par l'Apec. 1997.

B. LES METROPOLES REGIONALES.

Toujours au moyen des flux d'offres émis par les villes, nous pouvons mesurer la place de chaque métropole dans son environnement régional, puis vis à vis des autres métropoles et de l'Ile de France.

Le poids considérable de l'Ile de France dans l'émission d'offres en direction des régions laisse entrevoir des zones d'influence des métropoles régionales plutôt ténues et contestées par Paris. C'est effectivement un bilan en demi teinte que l'on peut dresser. La plupart des métropoles exerce une influence indéniable sur leur environnement, mais cette influence est presque toujours contrecarrée par celle de Paris.

Globalement, les 10 villes considérées émettent un volume d'offre très faible vers leur zone d'influence immédiate, et une part élevée, mais qui peut varier fortement d'une ville à l'autre, est destinée à l'interne :

destination des offres émises	Lille	Toulouse	Nancy Metz	Strasbourg	Marseille Aix	Montpellier	Bordeaux	Lyon Grenoble St Etienne	Rennes	Nantes	ensemble
interne	86	85	78	77	74	72	70	69	69	53	73
zone influence proche	4	2	5	7	8	6	9	10	17	8	8
Ile de France	3	6	3	4	8	7	5	10	4	8	7
autres métropoles	3	4	6	8	8	12	12	6	6	16	7
autres destinations	4	3	7	4	2	4	4	6	4	15	5
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Offres gérées par l'Apec, 1997.

La faiblesse de l'émission vers la zone proche s'explique par le fait que la métropole concentre l'essentiel des fonctions cadres de sa région ; par conséquent, les départements environnants n'émettent, en poids relatif, que peu d'offres. Toulouse illustre parfaitement le schéma.

Mais ce n'est pas la seule raison. Que leur région constitue ou non un marché de l'emploi dynamique, celui-ci est capté par l'Ile de France dans des proportions souvent notables. Prises dans leur ensemble, les 10 villes émettent en direction de leur zone proche un flux total légèrement inférieur à celui provenant de Paris. C'est pour Lille, Marseille et Rennes que le déséquilibre est le plus marqué en faveur de Paris.

Dans le cas d'un marché peu actif comme celui de la région Midi Pyrénées (Toulouse non comprise), les offres émises à partir de Paris équivalent à celles émises par la capitale régionale. Dans des départements qui reçoivent des flux d'offres en nombre sensiblement supérieur, la place de la métropole régionale peut être plus limitée encore : Lille émet 25% seulement du flux des offres qui se porte vers le département du Pas de Calais, soit nettement moins que Paris, et à peine davantage que Lyon.

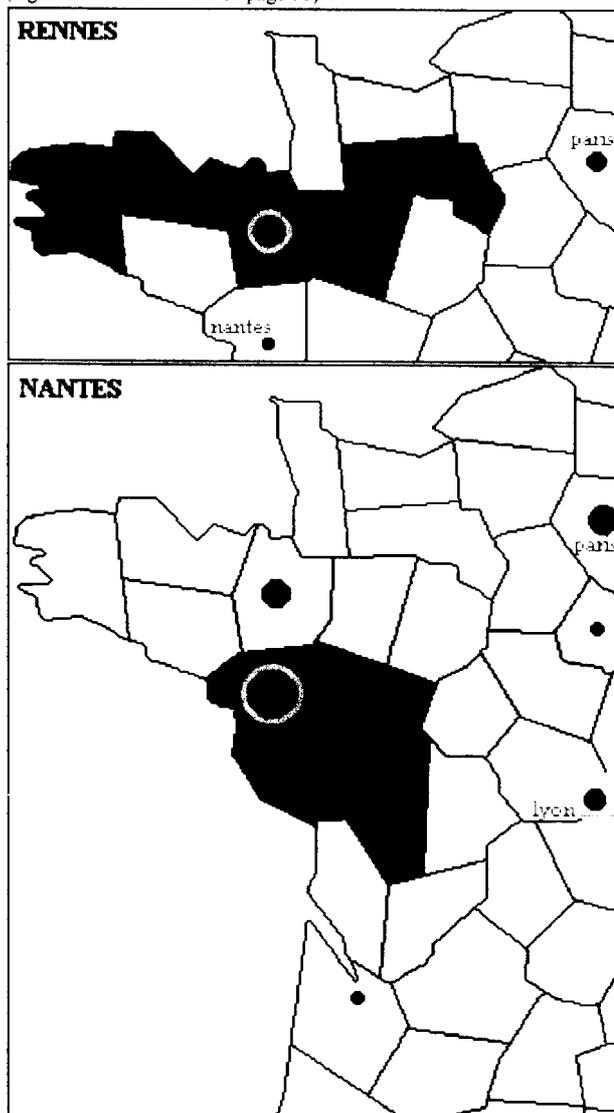
Paris émet 1.5 fois plus d'offres vers les départements de Provence Alpes Cote d'Azur (Bouches du Rhône non comprises) que Marseille/ Aix. Le ratio entre les offres émises par Paris et Rennes dans l'aire d'influence de cette dernière est de 1.1 ; en termes relatifs (par rapport à sa taille et en tenant compte de la plus faible distance à Paris), Rennes émet

davantage que Marseille. Celle-ci est directement concurrencée dans sa région par Paris, tandis que Rennes paraît fonctionner en complémentarité.

Peu de villes se situent à l'opposé de ce schéma. Strasbourg contrôle fortement les flux sur l'Alsace, mais ce n'est pas un résultat probant en lui-même, étant donnée l'exiguïté de la région. Par contre, la position de l'aire métropolitaine Lyon/ Grenoble/ Saint Etienne est tout à fait significative d'un niveau de maîtrise remarquable ; alors que Strasbourg fonctionne en réseau isolé, celui de l'Est avec Nancy/ Metz, l'aire lyonnaise est en connexion directe avec Paris ; pour autant, le ratio entre les offres émises de Paris et celles émises de l'aire lyonnaise vers sa zone d'influence immédiate (Rhône Alpes, ainsi que la Saône et Loire, le Puy de Dome, la Haute Loire et le Cantal) n'est que de 0.6. L'influence francilienne n'est pas négligeable, loin de là, mais à des flux importants en provenance de Paris vers les différents départements de Rhône Alpes « répondent » des flux plus nombreux encore émis par la métropole.

- **Nantes et Rennes.**

(légende de la carte : voir en page 60)



Les deux grandes villes de l'Ouest ont un positionnement différent.

L'aire d'influence première de Nantes est plus ramassée ; sa région administrative échappe largement à son influence, au bénéfice de Paris, voire de Rennes. Dans le Maine et Loire, les émissions externes d'offres proviennent presque autant de Paris que de Nantes. Par contre, Nantes englobe les Deux Sèvres et *exerce une influence diffuse*, mais réelle, vers la Bretagne (quoique très modeste par rapport à celle de Paris et de Rennes), le long de la vallée de la Loire jusqu'à Orléans, malgré le poids de Paris, et vers le Sud Ouest, dans les Charentes et l'arrière pays de Bordeaux.

Les échanges entre Nantes/ Rennes sont sans ambiguïté, 5 à 6 fois plus élevés au bénéfice de Nantes, qui émet également des volumes notables vers Paris et Lyon, et de moindre importance vers Bordeaux.

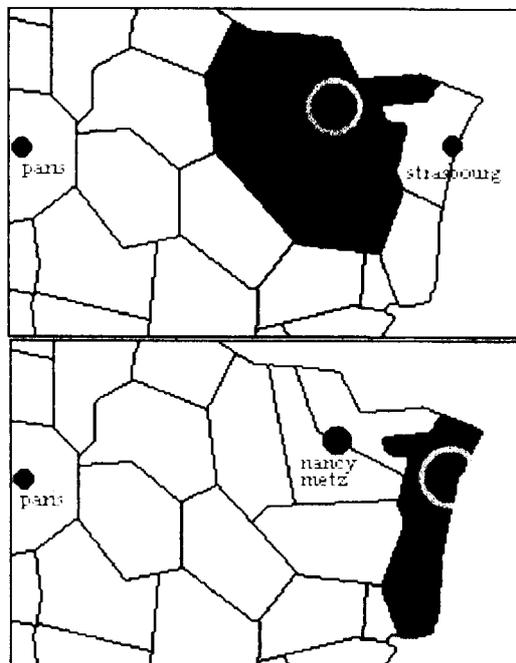
A l'inverse, Rennes émet très peu vers les autres grandes villes, et presque exclusivement vers Paris ; par contre, l'étendue de sa zone première englobe la plus grande partie de la Bretagne (avec une présence un peu affaiblie dans le Morbihan), et de la Basse Normandie ; Rennes bloque la présence de Nantes au Nord.

- **Strasbourg et Nancy.**

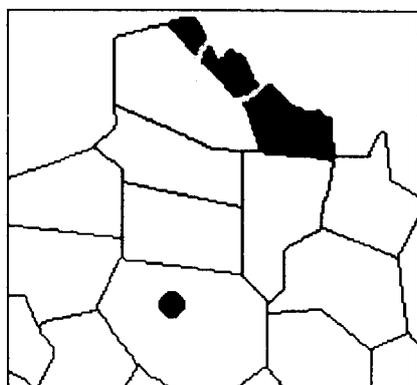
Les deux agglomérations de l'Est fonctionnent partiellement en binôme : Nancy/ Metz émet un certain flux d'offres en direction de Strasbourg, mais c'est surtout dans l'autre sens que le flux est notable, traduisant le rôle de tête de réseau assumé par la capitale alsacienne. La relation vers Paris est d'un niveau assez faible, aussi bien à partir de Strasbourg que de Nancy.

Chaque ville reste maîtresse de son aire d'influence, sans véritable recoupement; Nancy émet un courant vers Reims suffisamment perceptible pour être souligné, et Strasbourg se heurte vers le Sud aux influences de Lyon et surtout Paris.

Metz émet autant d'offres que Nancy, et chacune enregistre un flux d'échange avec l'autre faible et de même niveau ; comme on pouvait s'y attendre, l'influence vers l'Ouest et le Sud émane essentiellement de Nancy.

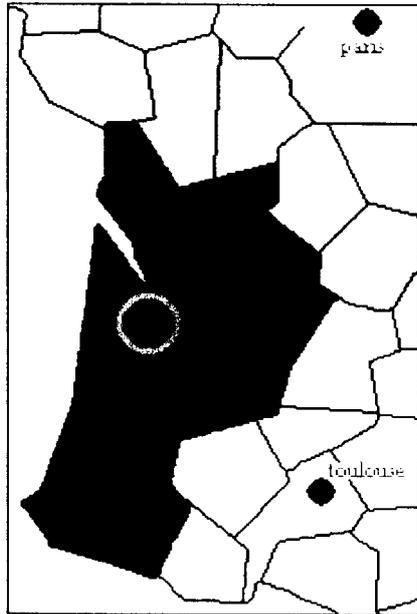


- **Lille.**

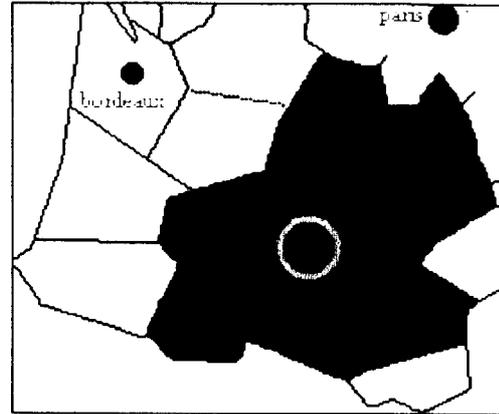


La métropole lilloise émet très peu d'offres vers l'extérieur ; elle n'a pas de véritable aire d'influence propre, le volume émis en direction du Pas de Calais restant très en deçà du flux provenant de Paris ; l'aire seconde diffuse vers la Somme et l'Aisne. Les flux vers Paris, malgré la proximité, sont modestes, mais très élevés en sens inverse. Marché métropolitain important, Lille n'est pas comme Rouen/ Le Havre, insérée directement dans le système parisien.

- **Toulouse et Bordeaux.**



Les arrière pays de Bordeaux et Toulouse forment un ensemble peu dynamique en tant que marché de l'emploi cadre. Les deux villes partagent une autre caractéristique commune : l'influence directe de Paris sur cet arrière pays est aussi importante que la leur.



Bordeaux a émis 54 offres en direction du reste de l'Aquitaine et des Charentes, tandis que 59 provenaient de Paris ; Toulouse a émis 25 offres en direction des autres départements de Midi Pyrénées et de l'Aude, tandis que 24 provenaient de Paris.

Les deux villes n'ont cependant pas le même rôle. A l'instar de Lille, Toulouse est une métropole dont l'émission d'offres vers l'extérieur est très faible, et fortement concentrée sur Paris, très accessoirement sur Bordeaux. Sa zone d'influence secondaire s'étend vers les Pyrénées Atlantiques, l'ensemble Lot et Garonne - Dordogne, ainsi que vers l'Aude et les Pyrénées Atlantiques, mais avec des flux d'offres très faibles.

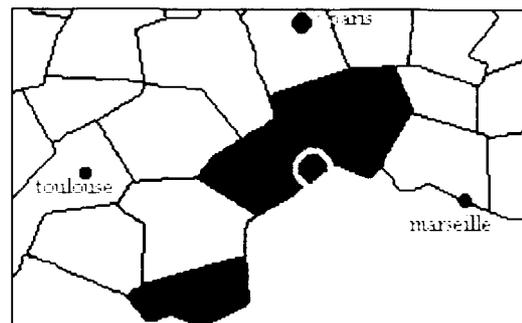
La zone d'influence secondaire de Bordeaux interpénètre celle de Nantes au Nord (Corrèze, Vienne, Deux Sèvres et Vendée). Mais Bordeaux ne peut prétendre à un rôle semblable à Nantes : son influence est strictement limitée par celle de Toulouse vers l'Est, et la part relativement élevée de ses échanges avec les autres métropoles provient d'un « tête à tête » avec Toulouse, les relations avec les autres grandes villes étant très faibles.

- **Montpellier.**

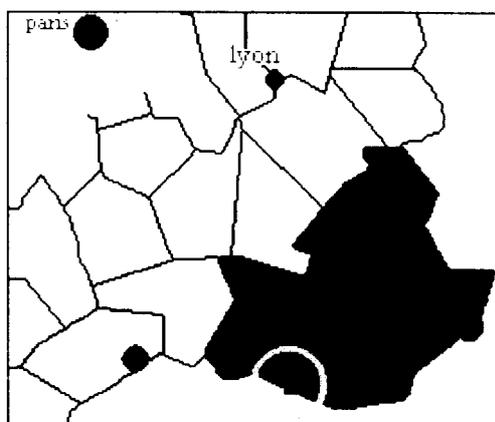
C'est la moins importante des 10 villes analysées. L'influence de Montpellier est assez modérée dans l'Aude, du fait de la proximité de Toulouse, mais plus marquée dans les Pyrénées Orientales. Vers l'Est, dans le Gard, Montpellier a une présence aussi forte que celle de Marseille/ Aix.

La caractéristique la plus intéressante de Montpellier est la place élevée des émissions vers les autres métropoles ; c'est un flux surtout régional, vers

Marseille et Toulouse, mais également en direction de la capitale. Montpellier émet davantage d'offres vers Paris que Orléans ou Nancy/ Metz.



- **Marseille/ Aix.**



Provenance des offres émises vers les départements de la zone d'influence de Marseille

départ. lieu trav	ville d'émission					
	Mars Aix	Paris	Lyon	Nice	Mont pelher	autr.
alpes (04, 05)	3	4	2	0	0	0
alpes marit.	57	88	28	340	3	3
B. du Rhône	898	137	44	14	15	12
Var	21	32	7	7	2	1
Vauchuse	9	14	6	1	0	0
Gard	9	9	4	0	10	3

Marseille/ Aix, eu égard à la dimension de sa région urbaine, émet beaucoup moins d'offres que Lille, et se trouve à égalité avec Toulouse. Ceci est une première remarque qui porte à considérer que la métropole méditerranéenne assume avec difficulté la fonction de plaque tournante dévolue à une capitale économique et administrative.

L'influence régionale de Marseille existe bel et bien, mais elle est fortement discutée.

A 80%, les offres pour un lieu de travail dans les Bouches du Rhône sont émises par un centre de gestion localisé dans ce département. Mais Marseille se heurte vers l'Est à un pôle autonome, celui de Nice, à un désert économique dans les deux départements alpins, à l'influence de Montpellier dans le Gard, à celle de Lyon (dans les Alpes Maritimes, le Vaucluse, voire dans le Var) et surtout de Paris, qui émet plus d'offres que Marseille dans tous les départements de sa région.

Le flux d'offres de Marseille vers Nice n'est pas négligeable, témoignant de relations soutenues, mais Nice dépend davantage de Paris. Marseille émet des offres en direction des autres métropoles. Les flux de proximité s'orientent, outre Nice, vers Montpellier; les flux plus lointains vers Lyon, mais surtout Paris, ce qui confirme l'attraction de la capitale sur le marché de l'emploi cadre de Marseille.

Le bilan de ce rapide examen des aires d'influence des agglomérations de province porte une conclusion évidente : lorsqu'elles exercent une influence, celle-ci se limite pour l'essentiel à leur environnement immédiat, et elle est pratiquement toujours confrontée à celle de Paris ; seule Nantes fait un peu exception, en développant des émissions d'offres nettement au delà de sa zone d'influence propre, en particulier dans la zone première de Paris.

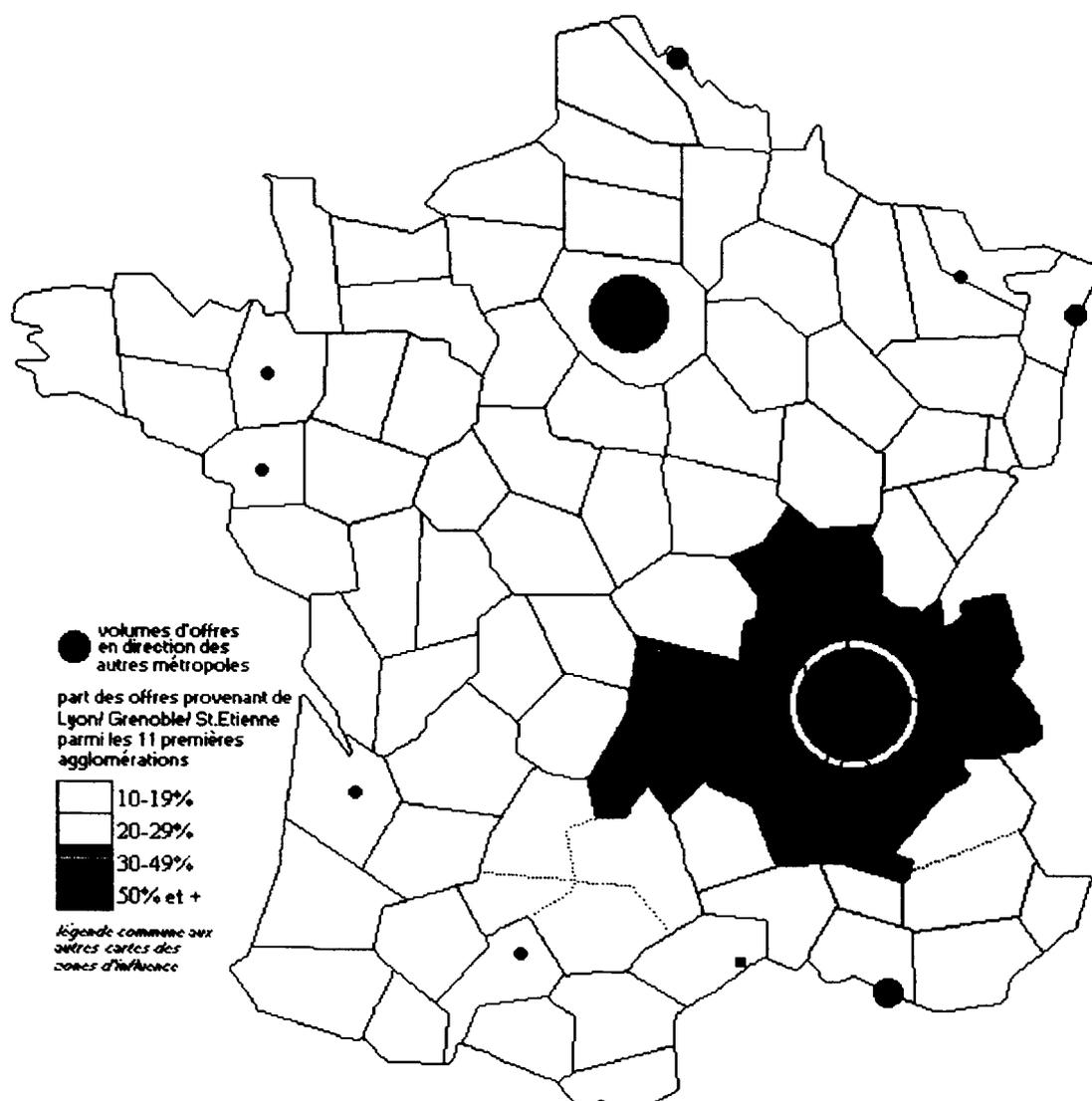
Nous allons maintenant examiner la situation de la métropole lyonnaise, et constater qu'elle est très différente.

C. LA METROPOLE LYONNAISE.

L'ensemble Lyon/ Grenoble/ Saint Etienne représente à lui seul 30% des offres émises par l'ensemble des grandes villes de province ; la proportion passe à 36% de celles émises en « sortie », c'est à dire pour un lieu de travail extérieur à la ville émettrice.

A tous points de vue, la combinaison des volumes (L'aire lyonnaise émet plus du double d'offres que Lille) et de leur structure confère à Lyon une position éminente par rapport aux autres métropoles de province.

Flux d'offres émis par Lyon/ Grenoble/ Saint Etienne



Premier constat, la métropole exerce un fort contrôle sur les départements environnants, ceux de la région Rhône Alpes, auxquels s'adjoignent la Saône et Loire, le Puy de Dôme, la Haute Loire et le Cantal. Lyon a émis 240 offres en direction de cet ensemble, contre 140 provenant de Paris, et une vingtaine de l'ensemble des autres métropoles.

L'aire lyonnaise exerce donc sur sa zone première une influence suffisamment forte pour interdire toute pénétration des autres grandes villes de province, et pour, cas unique, reléguer la présence de Paris loin derrière la sienne.

Second élément d'évaluation de la position de Lyon : les flux d'offres au delà de sa zone d'influence première sont conséquents. Ceux dirigés hors de sa région vers d'autres départements que ceux des métropoles sont aussi nombreux que ceux à destination de la région Rhône Alpes. Lyon se positionne ainsi comme la seule métropole de province ayant une véritable présence interrégionale. Elle est marquée vers le Nord, sur l'axe Rhin-Rhône, jusqu'à Dijon, Besançon et Belfort, vers le Sud-Est, jusque dans le Var et à Nice. Mais elle est également perceptible dans de nombreux départements, en particulier dans le bassin parisien et ses marges.

Troisième aspect : Lyon entretient des flux notables en direction des autres métropoles de province ; ils sont plus importants vers Marseille, Strasbourg et Lille que vers les villes de la façade atlantique.

Enfin, Lyon développe un fort courant d'offres avec Paris. Sur 100 offres émises vers Paris et provenant des 10 grandes villes, 45 émanent de Lyon ; en sens inverse, 27% des offres émises de Paris vers les mêmes grandes villes sont à destination de Lyon. Globalement, les échanges Paris/ Lyon sont à l'avantage de la capitale, mais dans des proportions nettement moindres que pour les autres villes.

Au sein de l'ensemble Lyon/ Grenoble/ Saint Etienne, L'agglomération lyonnaise proprement dite pèse pour 7000 offres, soit le double de Lille. Grenoble (2000 offres, soit autant que Nantes) apporte un volume nettement plus élevé que Saint Etienne (400, soit un peu moins qu'Annecy et un peu plus que Valence ou Clermont Ferrand).

Les flux d'offres entre les trois villes sont, au total, aussi importants que ceux qu'elles émettent vers les autres départements de la région. Mais la structure des échanges entre les trois départements montre que Saint Etienne est en symbiose avec Lyon beaucoup plus fortement que Grenoble.

Rhône Alpes (et ses extensions) forme le seul marché régional de l'emploi des cadres.

départ lieu trav	ville d'émission			
	aggl Lyon	Paris	Mars	autr.
aggl Lyon (69,42,38)	2234	431	33	64
Am	49	19	0	4
Savoie	35	7	0	1
Haute Savoie	50	32	0	6
Dôme	35	23	6	1
Ardèche	17	5	0	1
Puy de dôme	27	38	0	2
Cantal	6	3	0	1
Haute Loire	6	2	0	0
Saône et Loire	18	17	1	0

Cette dernière émet beaucoup pour son propre compte, laissant à Lyon la fonction d'organisation des flux vers le reste de la région et du pays.

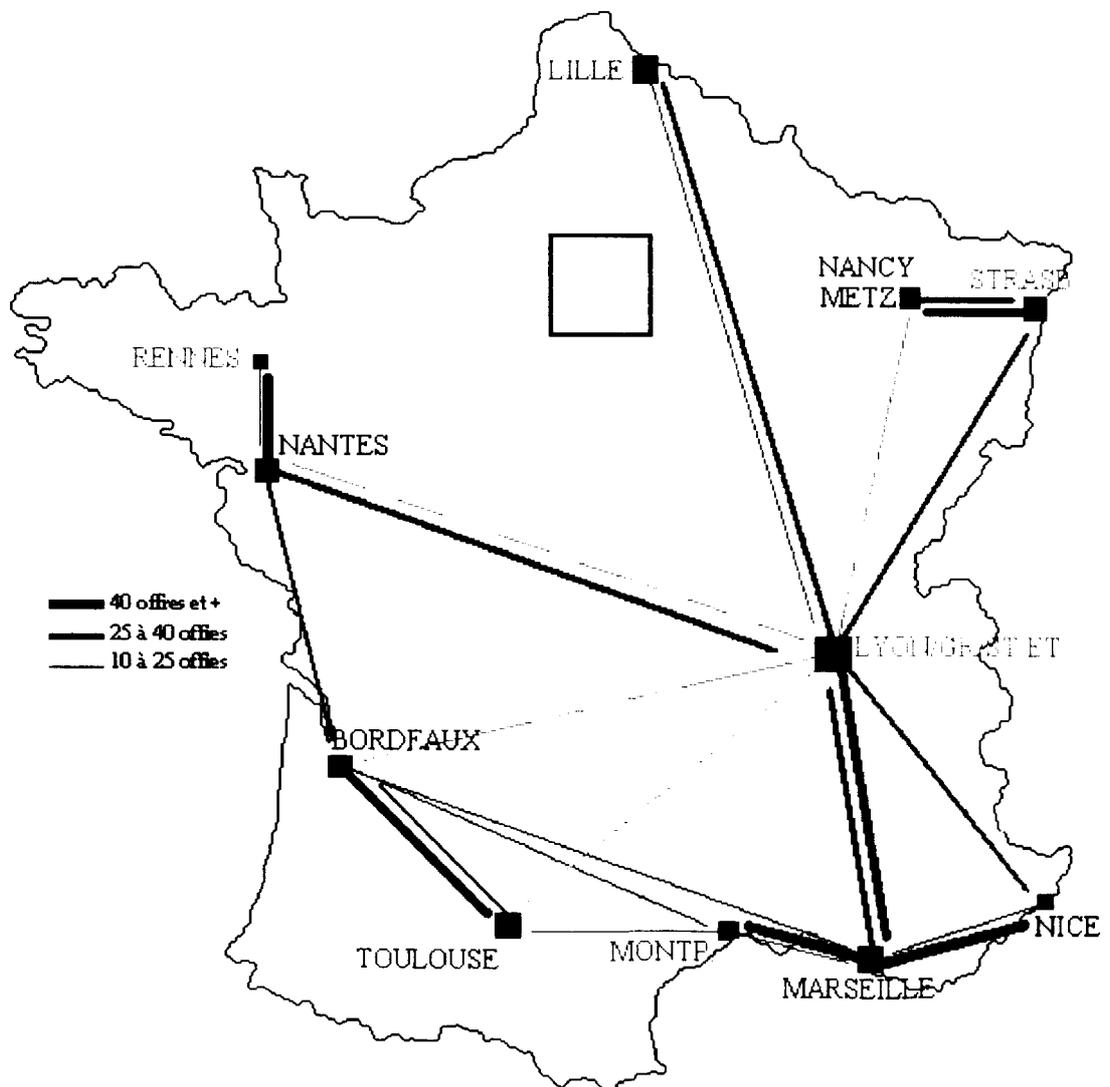
lieu de travail	dpt émetteur		
	Rh.	Isère	Loire
Rhône	1335	34	66
Isère	90	514	10
Loire	35	0	150
autres Rh. Alp.	159	13	14
reste pays	680	109	40
Total	2299	670	280

D. LES RELATIONS ENTRE METROPOLES REGIONALES.

Dans la moitié Nord, les villes développent des relations de faible amplitude (Rennes, Strasbourg, Nancy Metz) ou pas de relations (Lille). Nantes fait exception, avec des flux jusque vers Bordeaux et Lyon.

Au Sud, les interrelations sont plus ouvertes, excepté pour Toulouse.

La métropole lyonnaise est la seule à développer des flux vers toutes les villes importantes, excepté Montpellier. La carte montre à quel point la place de Lyon diffère de celle des autres villes de province.



Les flux d'offres entre les principales agglomérations.

Lieu d'Emission >>	Ile de France	Lyon-Gren St Etienne	Lille	Marseille Aix	Toulouse	Strasbourg	Nantes	Rennes	Nancy Metz	Bordeaux	Montpell	Orleans	Nice	TOTAL
Ile de France	21380	334	36	96	61	34	69	23	21	37	25	15	19	22150
Lyon Gren. St Et	431	2234	14	33	6	4	25	6	5	6	4	6	7	2781
Lille	249	28	951	1	0	3	8	2	5	0	2	1	1	1251
Marseille Aix	137	44	1	898	2	2	3	1	1	14	15	2	14	1134
Toulouse	186	17	0	13	820	2	7	1	1	39	13	2	2	1103
Strasbourg	118	24	5	2	0	584	4	1	27	1	1	0	0	767
Nantes	132	19	2	3	1	2	431	13	0	8	0	2	0	613
Rennes	90	18	1	3	1	1	60	369	0	2	0	2	0	547
Nancy Metz	103	16	5	2	0	45	5	3	479	1	3	0	0	662
Bordeaux	112	15	3	3	23	0	16	3	0	506	2	3	0	686
Montpellier	34	6	2	39	1	1	1	0	0	12	261	0	1	358
Orleans	118	11	0	0	1	4	15	1	0	2	0	296	0	448
Nice	88	28	0	57	1	0	1	0	0	0	3	1	340	519
TOTAL 13 aggl.	23178	2794	1020	1150	917	682	645	423	539	628	329	330	384	33019
autres dpt	1437	455	91	67	51	75	168	111	76	90	35	47	12	2715
TOTALGEN.	24615	3249	1111	1217	968	757	813	534	615	718	364	377	396	35734

Source : Offres gérées par l'Apec, 1997. Ces données ne sont pas consolidées avec les offres publiées par la presse.

Chapître 2- FRANCE : ELEMENTS COMPLEMENTAIRES DE LA HIERARCHISATION.

A. LES CABINETS DE RECRUTEMENT.

Les offres émises par des cabinets de recrutement paraissent aussi bien dans les colonnes des journaux de l'Apec et de l'Anpe que dans la presse proprement dite.

En 1997, ces offres ont représenté 13% de celles publiées par l'Apec, environ 11% de celles publiées par l'Anpe. Le chiffre n'est pas disponible pour la presse, mais il paraît s'établir depuis de nombreuses années autour de 25 à 27%, selon les analyses de l'Apec²⁰. En volume net, c'est à dire en éliminant les doubles parutions, la part des offres insérées par des cabinets de recrutement se situe vraisemblablement autour de 20 à 21%²¹ en 1997 ; il faut y ajouter les conseils en publicité de recrutement et les régies presse (environ 12% à 14% selon le même document de l'Apec), mais qui ne publient pas d'offres dans « Courrier Cadres » et « Atout Cadres ». Globalement, régies et cabinets représentent, en volume net, environ le quart des offres.

Malgré la difficulté à établir des données consolidées, il est possible de dresser la physionomie de l'activité des cabinets à partir d'éléments convergents :

	Établissements		Postes publiés par l'Apec, 1997		Postes publiés presse nationale	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Ile de France	435	52,0	4632	60,5	1949	67,3
Lyon/Grenoble/ St. Et.	94	11,2	1082	14,1	380	13,1
Nantes	15	1,8	194	2,5	77	2,7
Nancy Metz	12	1,4	181	2,4	20	0,7
Lille	24	2,9	177	2,3	51	1,8
Marseille Aix	19	2,3	155	2,0	47	1,6
Reims	6	0,7	146	1,9	9	0,3
Montpellier	7	0,8	131	1,7	13	0,4
Bordeaux	17	2,0	131	1,7	35	1,2
Strasbourg	20	2,4	118	1,5	70	2,4
Toulouse	16	1,9	100	1,3	58	2,0
Rennes	14	1,7	48	0,6	26	0,9
Annecy	3	0,4	44	0,6	11	0,4
Autres localités	154	18,4	517	6,8	149	5,1
TOTAL	836	100,0	7656	100,0	2895	100,0

Sources : Annuaire du recrutement pour les établissements.
Statistiques de l'Apec (conversion offres en postes opérée par nos soins).
Sondage sur 2895 offres publiées par Le Figaro, Le Monde, Les Echos,
Entreprises et Carrières, L'Express et L'Usine Nouvelle.

Selon l'Annuaire du recrutement²², qui répertorie les établissements, un peu plus de la moitié de ceux-ci sont en Ile de France, et 11% dans la métropole lyonnaise (à Lyon surtout). Viennent ensuite dans l'ordre Lille, Strasbourg, Marseille/ Aix (davantage à Aix), Bordeaux, Toulouse et Nantes .

²⁰ Document annuel « Le marché de l'emploi des cadres en... ».

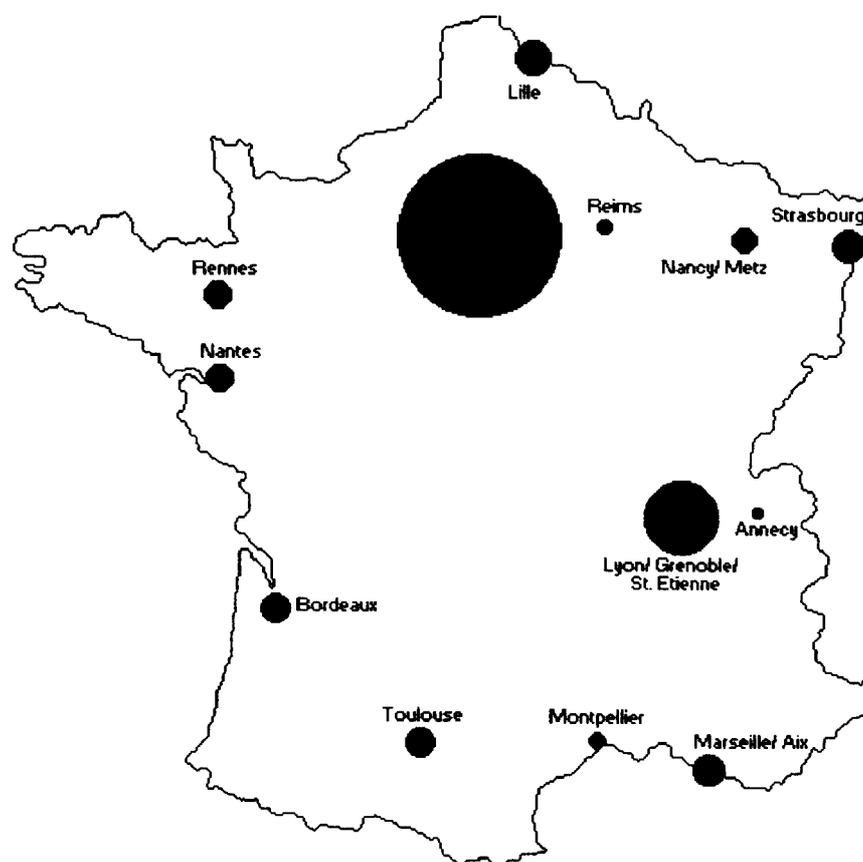
²¹ Le fichier comparatif que nous avons établi entre « Courrier Cadres » et la presse nationale sur deux semaines tend à montrer que les doubles parutions sont peu nombreuses : les deux séries paraissent s'exclure largement l'une l'autre.

²² Annuaire du recrutement, édité par le cabinet Alexandre Tic, 1998.

Comme déjà observé pour l'Allemagne, la concentration géographique des offres émises par l'intermédiaire d'un cabinet de recrutement est plus forte que celle des établissements. Ce que l'on a pu constater pour Francfort et Cologne Bonn vaut aussi pour Paris et pour Lyon.

La place de l'Île de France dans l'émission d'offres par les cabinets de recrutements ne semble pas être différente de ce qu'elle est globalement, toutes sources d'offres confondues : 60,5% des offres émises par des cabinets parues dans le journal de l'Apec proviennent de la région capitale, soit une proportion quasi identique à celle des offres émises directement par les entreprises. La proportion s'élève nettement dans la presse nationale, mais ce n'est guère étonnant, puisqu'il s'agit aussi d'une presse parisienne.

Les implantations des cabinets de recrutement



La particularité la plus intéressante est le rehaussement de la place de Lyon, dont le poids en émission d'offres est de 7% toutes origines confondues, mais de 13/ 14% pour les cabinets de recrutement. On peut mettre en regard cette position avec l'observation faite précédemment posant Rhône Alpes comme le seul véritable marché régional autonome de Paris. A noter la présence d'Annecy, en complément de la métropole.

La place des autres métropoles régionales est plus banale.

B. LES PROFILS FONCTIONNELS.

Globalement, au niveau national, la fonction informatique occupe une place considérable -45%-dans les offres émises par l'intermédiaire de l'Apec. Toutes sources d'offres incluses, elle resterait élevée, autour de 40%. Un tel niveau est dicté par la situation de forte pénurie de cadres dont se plaignent les entreprises, en particulier les sociétés de services informatiques et on considèrera que cela déforme quelque peu le profil fonctionnel « habituel » du marché dans les grandes villes²³.

Malgré cette déformation, la répartition des offres émises selon la fonction montre des différenciations entre les grandes villes. L'informatique est fortement représentée dans la plupart des villes, mais avec des écarts très forts, de 55% du total des offres émises en Ile de France et 57% à Nice jusqu'à 26% à Nancy Metz. C'est dans cette fonction que la part de l'Ile de France atteint son record, 70% du total national. Tout se passe comme si la prééminence traditionnelle de la capitale passait maintenant de plus en plus par ce relais. A l'opposé, les villes du Nord et de l'Est, Lille, Nancy/ Metz et Strasbourg pour lesquelles l'informatique représente moins du tiers des émissions totales. Lyon, Marseille, ainsi que Toulouse et Rennes sont en position intermédiaire.

A Lyon, Lille, Nantes, Strasbourg et Bordeaux ainsi que Montpellier, la fonction commerciale occupe une place plus importante que dans les autres villes.

Structure des offres selon l'agglomération et la fonction

Fonct	FRANCE	Ile de France	Lyon Gren. Saint Et.	Marseille	Lille	Toulouse	Nantes	Strasbourg	Bordeaux	Nancy Metz	Rennes	Nice	Montpellier	Les 12 villes
9 informatique	45,2	55,3	42,3	42,1	29,5	44,2	36,6	33,5	42,2	26,4	48,0	57,2	35,6	50,6
5 mercatique, commercial	18,3	15,9	21,1	14,3	25,4	13,0	24,6	28,2	22,7	19,8	17,6	10,5	28,0	17,3
4 études, recherche	8,7	7,6	9,1	10,8	6,8	17,1	11,8	6,1	5,3	10,7	7,1	11,3	6,1	8,2
7,8, direction, admn. finances	7,2	6,5	5,9	7,7	8,8	5,0	4,7	6,1	8,9	8,8	7,3	5,7	7,8	6,6
2 production	6,7	3,9	7,9	7,1	12,2	9,4	7,5	9,0	10,4	13,7	6,4	6,2	5,8	5,4
3 activités connexes product.	6,3	4,4	7,3	9,0	6,1	6,4	7,6	7,8	3,8	10,3	4,8	3,6	4,3	5,2
10 personnel	3,1	2,9	3,0	3,5	5,0	1,8	2,3	4,4	1,9	3,8	3,2	2,1	6,1	3,0
6 activités tertiaires	2,2	1,8	1,8	3,6	2,4	1,2	3,0	2,4	3,2	3,2	2,4	2,1	3,5	2,0
12 médico-socio-culturel	1,5	0,8	1,2	1,3	2,9	0,9	1,3	1,7	0,7	2,4	2,4	1,0	2,0	1,0
11 communication	0,9	0,9	0,4	0,7	1,0	1,0	0,6	0,7	0,9	0,8	0,8	0,3	0,7	0,8
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

De façon particulièrement nette, deux villes se singularisent sur deux fonctions : Nancy/ Metz, avec 24% des offres émises pour la fonction production/ services connexes, également assez fortement présente à Marseille, Lille, Toulouse, Nantes et Strasbourg ; Toulouse pour la fonction recherche-développement (17% des offres émises).

Les autres fonctions, étant donné leur poids assez limité, n'ont pas de véritable effet discriminant entre les villes.

Comme on pouvait s'y attendre, c'est dans la production et les services connexes que la place de l'Ile de France est la moins importante. Elle atteint pourtant respectivement

²³ En 1996, la fonction informatique représentait 28% des offres presse et 38% des offres apec.

34% et 41% des postes émis, proportions qui atteignent 51% et 59% si l'on ne prend en compte que les 12 premières villes émettrices.

Même si la fonction de production est peu présente en Ile de France, la région conserve un rôle déterminant dans l'organisation de ce marché de l'emploi au niveau du pays.

Comment se positionnent les grandes métropoles de province ?

Lyon/ Grenoble/ Saint Etienne émet dans les principales fonctions entre le quart et le tiers des offres de l'ensemble de ces villes, et offre un profil polyfonctionnel équilibré. Celui de Marseille est davantage marqué par une surreprésentation des « activités tertiaires » (groupe qui inclut la fonction transport) et les services connexes à la production. Lille, dont le poids dans les fonctions d'expertise technique (informatique et R&D) est très faible a un profil commercial, à l'inverse de Toulouse.

Le poids des autres villes, beaucoup plus modeste, ne met pas en évidence des domaines significatifs, excepté la fonction commerciale à Strasbourg.

Fonction	Lyon GrStEt	Mar- seille	Lille	Tou- louse	Nantes	Stras- bourg	Bor- deaux	Nancy Metz	Rennes	Nice	Mont pellier	tot.11 villes
9 informatique	32	13	8	11	7	6	7	4	6	6	3	100
5 mercatique, commercial	31	8	13	6	9	10	7	5	4	2	5	100
4 recherche développement	28	14	7	17	9	5	4	6	3	5	2	100
1,7,8 admin, gestion, finances	26	14	13	7	5	6	8	7	5	3	4	100
2 production	27	10	14	10	6	7	8	9	3	3	2	100
3 serv. connexes de la prod.	31	16	9	9	8	8	3	8	3	2	2	100
10 personnel	27	13	16	5	5	10	4	6	5	3	7	100
6 activités tertiaires	22	18	10	5	9	7	8	7	5	4	5	100
12 medico-socio-cult.	24	10	19	6	6	8	3	9	7	3	5	100
11 communication	18	12	14	14	7	8	9	7	6	2	4	100
Total	30	12	10	10	7	7	6	5	5	4	4	100

Dans l'ensemble, la plupart des grandes villes n'ont pas de véritable spécialisation ; le profil des émissions d'offre est celui de villes plutôt multifonctionnelles. Cela est cohérent avec le fait que les principales fonctions sont massivement concentrées à Paris.

A une capitale multifonctionnelle répondent des relais régionaux également multifonctionnels.

Chapître 3-

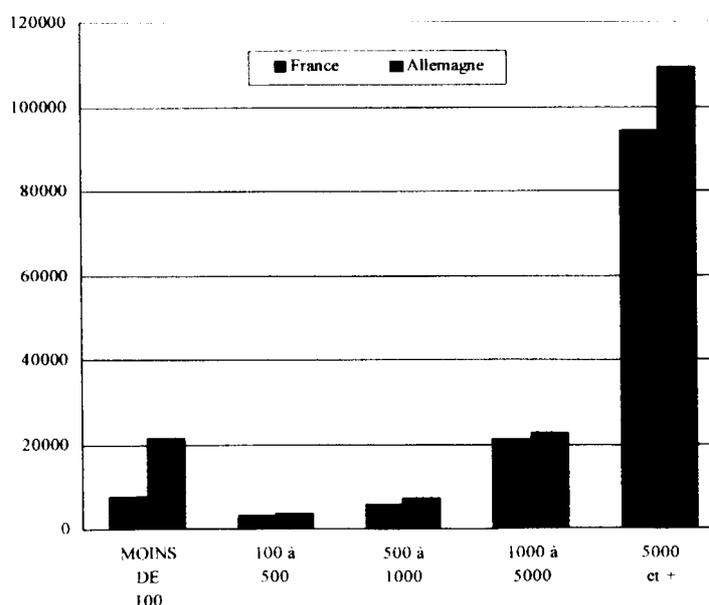
SYNTHESE : ARMATURE URBAINE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.

A- UN MEME DEGRE DE METROPOLISATION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI DES CADRES.

Dans les deux pays, le marché de l'emploi des cadres est très concentré : 44 villes allemandes et 34 villes françaises ont émis au moins 100 offres en 1997. les villes à plus de 5000 offres en ont émis 94 000 en France et 109 000 en Allemagne²⁴, soit plus des 2/3 du total, pour moins du quart de la population. Le marché de l'emploi des cadres est bien un phénomène métropolitain, aussi bien en Allemagne qu'en France.

L'écart avec les villes qui ont émis moins de 5000 offres est patent : dans les deux pays, le niveau supérieur a émis 3,3 fois plus d'offres que le total des trois groupes suivants. Dans chacun de ceux-ci (de 100 à 5000), le volume d'offres traité est de même niveau en France et en Allemagne.

Volumes d'offres émis par les villes selon la taille en nombre d'offres



Par contre, il y a une différenciation très sensible pour le dernier niveau : les villes et localités à moins de 100 offres en ont émis moins de 8000 en France, mais plus de 21000 en Allemagne.

Dans cette catégorie, le ratio offres/ habitants est deux fois plus élevé en Allemagne : 0,46 p. mille, au lieu de 0,23/ p.mille en France. Tout se passe comme si le niveau infé-

²⁴ Pour assurer la comparaison arithmétique avec la France, le nombre total de postes par agglomération en Allemagne a été calé sur le total national de 163 000 postes. Les données diffèrent donc de celles de la première partie de l'étude.

Nombre d'offres émis et population des villes françaises et allemandes.

		Offres	Population			Offres	Population
moins de 100 offres							
Sous total		7600	33009500	Sous total		21300	45948000
De 100 à moins de 500 offres							
Toulon	400	437600	Ulm	300	166000		
Amiens	300	156100	Gummersbach	300	53000		
Valence	300	108000	Pforzheim	300	148000		
Clermont Ferrand	300	254400	Hildesheim	200	106000		
Avignon	300	181100	Villingen-Schwenningen	200	81000		
Caen	300	191500	Giessen-Wetzlar	200	143000		
Angers	300	263400	Osnabruck	200	299000		
Poitiers	200	107600	Cassel	200	274000		
Nîmes	200	138500	Hagen	200	452000		
Limoges	100	170100	Brunswick	200	425000		
Pau/ Bayonne	100	309100	Bâle (partie allemande)	200	108000		
Perpignan	100	157900	Offenbourg	200	66000		
			Regensburg	100	126000		
			Rosenheim	100	59000		
			Friedrichshafen	100	56000		
			Ingolstadt	100	112000		
			Constance	100	76000		
Sous total	2900	2475300	Sous total	3200	2750000		
De 500 à moins de 1000 offres							
Nice	900	516700	Bielefeld	900	416000		
Le Mans	700	189100	Munster	900	265000		
Rouen/ Le Havre	700	633800	Sarrebruck	900	358000		
Besançon	600	240100	Aix la Chapelle	800	464000		
Dijon	600	230500	Kiel	700	247000		
Brest/ Quimper	600	267400	Coblence	700	291000		
Reims	500	206400	Heilbronn	600	122000		
Tours	500	282200	Wurzburg	500	128000		
Anncyy	500	126700	Tubingen-Reutlingen	500	215000		
			Baden Baden	500	132000		
Sous total	5600	2692900	Sous total	7000	2638000		
De 1000 à 2500 offres							
Toulouse	2500	650300	Dresde	1700	589000		
Marseille/ Aix	2400	1303300	Leipzig-Halle	1600	766000		
Strasbourg	2400	388500	Karlsruhe	1600	438000		
Nantes	2100	496100	Breme	1400	716000		
Rennes	1600	245100	Augsbourg	1300	261000		
Nancy/ Metz/ Thionville	1400	655000	Fribourg	1100	198000		
Bordeaux	1400	696400					
Montpellier	1300	312100					
Mulhouse/ Colmar	1000	307700					
Orléans/ Montargis	1000	296000					
Sous total	17100	5350500	Sous total	8700	2968000		
De 2500 à 5000 offres							
Lille	3800	1458100	Ruhr	4200	5689000		
			Nuremberg	3900	949000		
			Hanovre	3100	1108000		
			Mannheim-Heidelberg	2600	1624000		
Sous total	3800	1458100	Sous total	13800	9370000		
plus de 5000 offres							
Paris Ile de France	84800	9489500	Région urbaine de Franco	27500	3123000		
Lyon/ Grenoble/ St Etienne	9400	2139200	Munich	21000	2018000		
			Stuttgart	13200	1598000		
			Aire urbaine de Dusseldorf	12700	2566000		
			Berlin	12300	3704000		
			Hambourg	11200	2399000		
			Aire urbaine Cologne-Bon	11100	2560000		
Sous total	94200	11628700	Sous total	109000	17968000		

rieur de l'armature urbaine était plus dynamique en Allemagne qu'en France. Cela ne semble pas provenir des villes de plus de 100 000 habitants qui font partie de ce groupe, et qui sont surtout, dans les deux pays, des villes d'origine minière et/ ou industrielle sans rôle dans l'organisation du marché de l'emploi (Salzgitter, Wolfsburg, Chemnitz..., Lens, Béthune, Hagondange-Briey...). Une analyse plus fine, qui n'entre pas dans le cadre de cette étude, ferait sans doute apparaître la multiplicité des centres locaux allemands.

L'analyse en volumes ne rend pas complètement compte de certaines caractéristiques, étant donné les écarts de population.

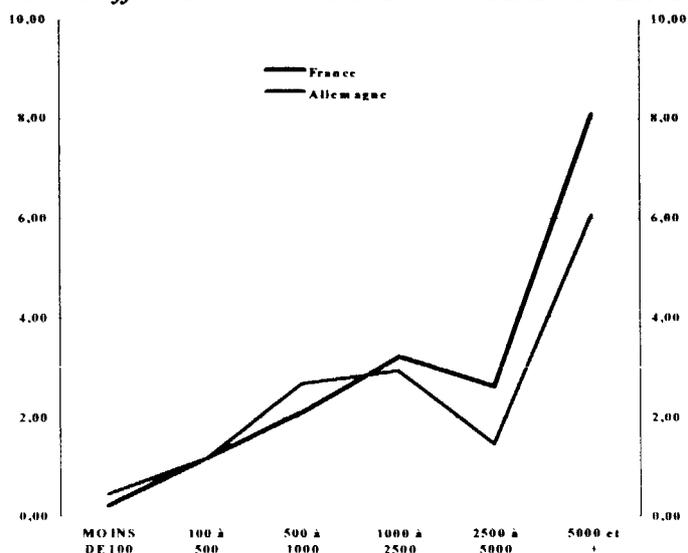
L'émission d'offres rapportée à la population apporte un éclairage complémentaire. Les ratios pour 1000 habitants sont en général d'autant plus élevés que le volume émis est important ; c'est une autre façon de souligner la métropolisation de ce marché de l'emploi ²⁵, et de faire apparaître le rôle éminent du niveau supérieur.

Volumes d'offres	France	Allemagne
MOINS DE 100	0,23	0,46
100 à 500	1,17	1,16
500 à 1000	2,08	2,65
1000 à 2500	3,20	2,93
2500 à 5000	2,61	1,47
5000 et +	8,10	6,07
TOTAL	2,32	2,00

En France, le ratio n'est supérieur à la moyenne qu'au delà de 1000 offres, au lieu de 500 en Allemagne. Par contre le fléchissement, constaté dans les deux pays pour les 2500 à 5000, est nettement plus accentué en Allemagne.

Ce fléchissement souligne l'existence d'un hiatus entre le niveau supérieur de l'armature urbaine -niveau national et interrégional- et le niveau régional : dans l'analyse de chacun des deux pays, nous avons pu noter que les villes à rayonnement régional voyaient leur influence fortement contrecarrée par les métropoles. La courbe du graphique ci-dessous montre que ce phénomène est perceptible en France pour le groupe des villes de 2500 à 5000 offres, et qu'Allemagne, il concerne également celui des 1000 à 2500, dont le ratio offres/ habitants n'est que très peu supérieur à celui du groupe suivant.

Ratios offres/ 1000 habitants selon les volumes d'émissions



²⁵ Le ratio du niveau supérieur est nettement plus élevé en France ; le probable « surnombre » d'offres en informatique, concentré à ce niveau, l'explique très largement.

Comprendre ces différenciations passe par un examen plus circonstancié de chacun des groupes dans les deux pays.

La population des villes du **niveau de base**, celles émettant de 100 à 500 offres, est beaucoup plus dispersée en Allemagne qu'en France. Parmi les villes allemandes, 6 ont plus de 150 000 habitants, et 6 moins de 100 000 ; parmi les villes françaises, aucune n'a moins de 100 000, et 9 ont plus de 150 000. La délimitation des agglomérations peut expliquer partiellement de telles différences, mais il apparaît aussi que des villes allemandes moyennes-petites ont une réelle présence dans la gestion du marché de l'emploi cadre, ce qui n'est pas le cas en France.

La taille des villes du **groupe de 500 à 1000 offres** est plus homogène d'un pays à l'autre. Leur localisation est intéressante. En Allemagne, ces villes sont à proximité d'une métropole nationale ou interrégionale : Aix la Chapelle, Munster (Dusseldorf), Kiel (Hambourg), Wurzburg, voire Sarrebruck (Francfort), Baden Baden, Heilbronn, Tubingen (Stuttgart), et Bielefeld (Hambourg). En France, ce groupe (auquel pourrait s'adjoindre Orléans, avec un volume d'offres très proche) est surtout constitué de villes localisées à l'intérieur de la zone d'influence première de Paris (Le Mans, Rouen/ Le Havre, Dijon, Reims, Tours, voire Besançon). Annecy apparaît comme point d'appui de Lyon. Si l'on considère que le regroupement de Brest et de Quimper, dicté par les sources utilisées, est artificiel, seule Nice constitue un cas un peu à part.

Les **agglomérations émettrices de 1000 à 5000 offres** sont en nombre quasi identique dans les deux pays : 10 en Allemagne, 11 en France. Mais là s'arrêtent les similitudes. En France, on trouve dans ce groupe toutes les métropoles régionales, ainsi que Rennes, Montpellier et Mulhouse/ Colmar ; la caractéristique première de ces différentes villes est l'éloignement par rapport à Paris, et secondairement par rapport à Lyon. Les villes allemandes classées dans le même groupe se distribuent selon des localisations qui ne se prêtent pas à la même lecture, et pour cause : il n'y a pas une grande métropole nationale, mais 3 métropoles nationales et 2 interrégionales, et les distances maximales entre elles sont bien plus faibles que celles entre les métropoles françaises. Quelques unes de ces villes peuvent être assimilées mutatis mutandis, par leur position géographique, aux métropoles régionales françaises : Brême, Hanovre, Leipzig/ Halle et Dresde ainsi que Nuremberg sont -relativement- distantes des principales métropoles. Mais ce n'est pas du tout le cas pour Karlsruhe, Mannheim, Augsburg, Fribourg ou la Ruhr.

Pour les principales métropoles, la différence est bien sûr flagrante : 2 villes d'un côté, 7 de l'autre ; l'écart entre le nombre d'offres émis par les deux premières villes françaises est de 1 à 9, mais de 1 à 2 entre Francfort et Cologne Bonn.

Si la distribution -tant spatiale qu'en volumes d'offres- des villes françaises se lit assez bien comme la traduction d'un schéma d'organisation pyramidale, la distribution des villes allemandes - y compris des villes de second et de troisième rang- se lit comme la traduction d'un schéma polycentrique, de surcroît fortement bousculé par l'histoire récente.

L'analyse par rang de taille est commode pour démontrer le fort niveau de métropolisation dans les deux pays ; elle n'est pas adaptée pour rendre parfaitement compte de la structure allemande.

B- DEUX MODELES D'ORGANISATION SPATIALE TRES DIFFERENTS.

Le niveau supérieur de l'armature urbaine gère quasiment sans partage le marché de l'emploi des cadres. Pour cette raison, sans négliger les relations entre les grandes villes et leur hinterland, il faut centrer la comparaison entre la France et l'Allemagne sur les interrelations qui s'établissent entre les métropoles.

La carte de la page suivante synthétise l'organisation spatiale du marché au travers de trois aspects complémentaires :

- le poids des villes en nombre d'offres émises ;
- l'intensité des échanges entre elles (mesurée par la somme des flux d'offres) ;
- la résultante de ces flux, mesurée par le ratio offres émises/ offres reçues.

***les co-capitales allemandes laissent moins de place au second niveau de l'armature.**

Le volume d'offres émis exprime d'abord l'importance de chaque métropole en tant que « consommatrice » : le marché de l'emploi des cadres, c'est d'abord l'existence de places centrales, qui recrutent pour leur propre compte : les offres émises par Lyon, Francfort, Dusseldorf/ Cologne, Hambourg sont à 80% pour des emplois localisés au sein de leur agglomération, proportion qui s'élève à 90% pour Paris, Munich et Stuttgart.

Ces grandes places, on l'a vu, dessinent une géographie du marché très différente en France et en Allemagne. Le pôle francilien émet à lui seul trois fois plus d'offres que Francfort, quatre fois plus que Munich ; loin derrière, le pôle rhônalpin, traite des volumes plus modestes que Hambourg ou Stuttgart, comme s'il pâtissait d'un assèchement du marché au bénéfice de Paris.

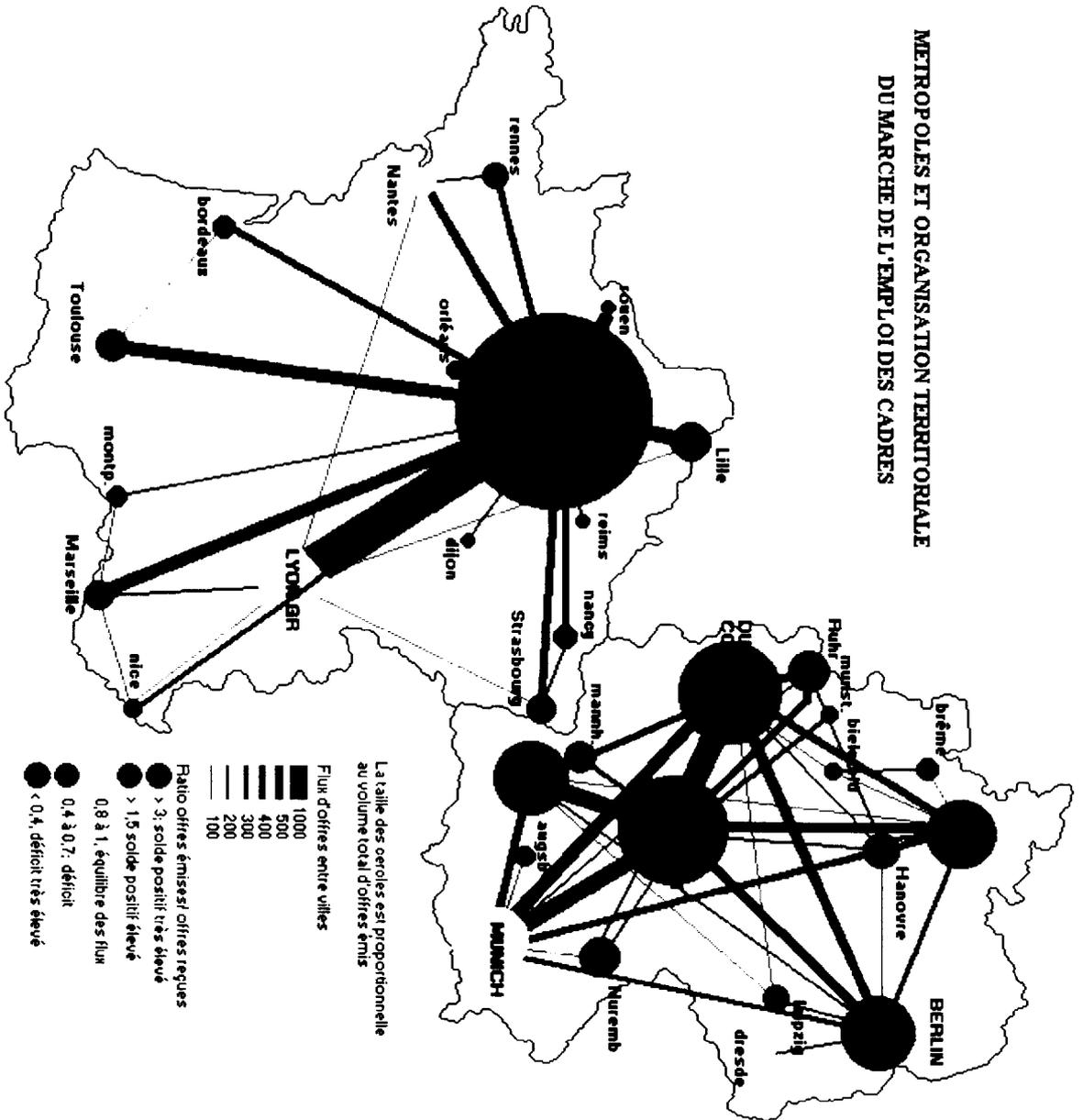
En Allemagne, les régions urbaines de Francfort et de Dusseldorf/ Cologne et l'agglomération de Munich, trois pôles de dimensions comparables, jouent les premiers rôles. Mais elles sont flanquées de deux métropoles interrégionales, Hambourg et Stuttgart, qui gèrent 15% des émissions totales d'offres, et d'une métropole définie, faute de catégorie réellement adaptée à son cas, comme capitale régionale, Berlin. A elles toutes, ces 6 aires métropolitaines allemandes gèrent la même part du marché national de l'emploi des cadres que Paris en France.

Le réseau des 6 « majors » laisse peu de territoire à des pôles de moindre importance : après Hanovre et Nuremberg dont le poids est comparable à celui de Lille, les villes du second niveau de l'armature sont sous-dimensionnées par rapport leurs homologues françaises. C'est que les majors allemandes assument tout à la fois une fonction de *Teilhauptstadt*, de métropole interrégionale et de capitale régionale ; la multipolarisation d'un territoire exigu par plusieurs villes très fortes est la raison majeure du rôle modeste de nombreuses villes dans la gestion du marché.

***les flux interurbains : l'axe Paris/ Lyon et l'hexagone allemand.**

En Allemagne, près de 60% des flux échangés entre les 16 premières agglomérations

METROPOLES ET ORGANISATION TERRITORIALE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI DES CADRES



résultent des seules relations entre les 6 majors ; en France, les relations entre les 2 majors, Paris et Lyon, qui sont fortes, ne représentent que 20% des flux totaux enregistrés entre 16 agglomérations.

Cela souligne d'une autre manière que les villes de second niveau n'assument pas le même rôle dans le fonctionnement du marché de l'emploi des cadres en Allemagne et en France. La comparaison entre Hanovre ou Nuremberg d'une part, Lille d'autre part, trois villes qui émettent un volume d'offres presque identique, est éclairante : malgré une forte proximité, les flux Hambourg/ Hanovre ou Munich/Nuremberg sont 8 à 10 fois plus faibles que ceux entre Lille et Paris. L'écart entre le potentiel parisien et celui de Hambourg ou Munich n'explique pas une telle différence.

L'ampleur des flux entre villes dessine des aires de relations privilégiées. Pour la France, la lecture de la carte est aisée : les relations entre Paris et les différentes métropoles de province dominent de façon écrasante ; c'est l'axe Paris/ Lyon qui a le plus de force. Pour le reste, les seuls flux notables sont ceux établis entre Lyon et quelques autres villes, ou encore des flux de proximité (Nantes/ Rennes, Strasbourg/ Nancy, Bordeaux/ Toulouse, Marseille /Montpellier ou Nice.

En Allemagne, l'intensité des flux distingue Francfort et Dusseldorf/ Cologne des autres grandes métropoles ; elles entretiennent des relations fortes avec toutes les autres dans des proportions comparables ; la seule différence est dans les relations avec Stuttgart, beaucoup plus centrées sur Francfort. Munich développe des flux avec toutes les autres métropoles, mais à un degré moindre ; ils sont plus faibles avec Stuttgart, eu égard à la proximité. Berlin est assez bien connecté, surtout avec Francfort et Dusseldorf/ Cologne. Mais le contenu de cette connection justifie son classement à part.

***la maîtrise des flux : Paris, Francfort et Dusseldorf/Cologne.**

Berlin fait partie d'un ensemble de villes dont les flux d'échanges sont fortement déficitaires, et dans cet ensemble, elle est l'une de celles dont le déficit est le plus élevé, avec Leipzig, Reims, Dijon et Rouen/ Le Havre. Hanovre appartient également à ce groupe à insertion passive dans le dispositif général.

En France, le classement dans ce groupe est d'abord fonction de la localisation par rapport à Paris : les flux d'échange sont d'autant plus déséquilibrés que la part de Paris dans ces flux est importante. Les villes concernées -surtout celles d'un Bassin parisien étiré jusqu'à Rennes, Lille et Nancy- voient une part souvent élevée de leur marché interne contrôlé directement par Paris. Le flux entrant reflète leur capacité d'attraction, mais la faiblesse du flux émis vers les autres villes traduit une sujétion à la capitale, qui se complète (dans le cas de Rennes et plus encore de Nancy/ Metz) par une sujétion relative à la métropole voisine, Nantes et Strasbourg.. Ce sont également les relations avec Paris qui expliquent la présence dans ce groupe de Nice et Toulouse.

A l'opposé, le nombre de villes enregistrant des soldes positifs élevés est limité : Francfort, Dusseldorf/ Cologne, Hambourg et Mannheim, et à un niveau plus élevé encore, Paris.

Paris conjugue un volume d'offres considérable, une très forte maîtrise des principaux flux interurbains et, cas unique, un contrôle de son marché interne presque total : 97% des offres dont le lieu de travail est en Ile de France sont émises par l'Ile de France.

En Allemagne, il y a une dissociation parmi les métropoles nationales et interrégionales. Le groupe « Nord » (Francfort, Dusseldorf/ Cologne et Hambourg) enregistre un solde positif élevé, tandis que le groupe sud a un solde négatif, légèrement pour Munich (ratio de 0,85) un peu plus accentué pour Stuttgart (0,65). Si l'on focalise sur les seuls échanges entre ces deux groupes, le déséquilibre est plus marqué ; les flux Nord/ Sud sont 1,8 fois plus nombreux qu'en sens inverse.

Entre Francfort et Dusseldorf/ Cologne, les flux sont strictement équilibrés ; entre chacune de ces deux métropoles et Hambourg, le ratio offres émises/ offres reçues est de 2 et 1,8.

Négatif avec chacune de ces trois métropoles, le ratio de Munich devient positif dans les échanges avec Stuttgart (ratio de 1,2) et naturellement avec Berlin (4,1). Quant à Stuttgart, le ratio n'est positif que dans les échanges avec Berlin (9,1).

Il s'établit ainsi une hiérarchisation complémentaire à celle qui se dégage du seul volume d'offres émis par les différentes places.

Le regroupement en une seule entité des aires urbaines de Dusseldorf et Cologne/ Bonn, justifié par leur forte complémentarité fonctionnelle et par une même propension à l'organisation des flux vers les autres villes, en fait le second pôle d'émission d'offres après Francfort, et avant Munich. Cette seconde place est clairement confirmée par la relative modicité des flux émis par Munich. La capitale de la Bavière attire fortement, mais émet beaucoup moins.

***Lyon : Munich, Stuttgart ?**

De ce point de vue, elle est moins dynamique que la métropole lyonnaise. La taille de ces deux marchés de l'emploi cadre n'est guère comparable : Munich émet 2,2 fois plus d'offres. Pourtant, l'insertion dans les flux interurbains est beaucoup plus élevée pour Lyon, avec un équilibre des flux, que pour Munich, avec un solde négatif. Les flux de Munich vers les cinq autres grandes métropoles, Berlin compris, atteignent 1400 offres. Les flux de Lyon vers la seule place de Paris atteignent près de 1000 offres.

Comparée à ses deux homologues, Stuttgart et Hambourg, la seule véritable métropole interrégionale française a un volume d'offres plus faible, mais émet vers les autres agglomérations plus d'offres que Hambourg ou que Stuttgart.

Les échanges entre Lyon et Paris sont bien sûr à l'avantage de la capitale, mais le déséquilibre des flux est très différent du déséquilibre dans la taille des deux agglomérations. Le ratio offres totales émises de Lyon / offres totales émises de Paris est de 0.11, le ratio des flux échangés de 0.65 ; entre Hambourg et Dusseldorf, les valeurs respectives sont de 0.47 et 0.55, et de 0.48 et 0.50 entre Stuttgart et Francfort. Les deux allemandes sont dans une dépendance plus forte vis à vis de la *Teilhauptstadt* la plus proche que ne l'est Lyon vis à vis de Paris.

Un autre élément est à rappeler pour évaluer la métropole lyonnaise à l'aune allemande. Lyon est la seule grande ville de province à maîtriser un véritable marché régional de l'emploi des cadres, alors que toutes les autres voient leur influence dans ce domaine contestée par Paris. On avait relevé, dans la comparaison entre Munich et Francfort, que la capitale de la Bavière ne maîtrisait pas réellement les flux orientés vers son Land. Francfort polarise la partie Nord/ Ouest de la Bavière, tandis que Nuremberg fonctionne comme un pôle autonome.

Le rôle régional de Munich est fragile, et le constat est de même nature s'agissant de Hambourg. Ces deux villes participent certes à l'organisation du marché dans leur région, mais pas seules ; elles laissent un rôle important à Francfort et Dusseldorf/ Cologne.

C'est Stuttgart qui présente de ce point de vue les similitudes les plus fortes avec Lyon. La majorité des offres (60%) pour un lieu de travail dans le Bade Wurtemberg (agglomération de Stuttgart exclue) provient de la capitale du Land , qui fait un barrage efficace à l'influence des autres métropoles dans son pré carré ; la situation est la même pour Lyon vis à vis des autres départements de la région Rhône Alpes. A côté du poids déterminant de la capitale régionale, des centres secondaires jouent un rôle d'appui : Villingen- Schwenningen, Tubingen- Reutlingen, Heilbronn dans le Wurtemberg, Annecy et Valence en Rhône Alpes. On retrouve la trace d'un réseau urbain régional hiérarchisé.

Mais la comparaison montre des différences. Si les deux villes organisent chacune une région industrielle forte, elles ont des profils fonctionnels différents. Stuttgart est une ville technicienne ; l'émission d'offres dénote une faiblesse de la fonction directionnelle. Lyon, malgré l'aspiration des sièges sociaux des grandes entreprises rhônalpines par Paris, a un profil fonctionnel plus complet.

TROISIEME PARTIE

LE BENELUX: FAISABILITE DE L'ETUDE

BELGIQUE.

A l'instar de l'Allemagne, les supports essentiels pour les offres d'emploi sont les quotidiens. Un magazine comme Le Vif/ L'Express (83 000 exemplaires) ne publie pas d'offres, à l'inverse de son équivalent français, L'Express.²⁶

La présence du service public de l'emploi -rappelons qu'il y a un organisme pour chacune des trois entités territoriales, Bruxelles, Flandre et Wallonie- est assez modeste.

Bien entendu, une analyse des offres doit prendre en compte le bilinguisme de la Belgique. Le plus souvent, la connaissance des deux langues est un élément présenté comme important, voire incontournable, dans les textes des offres. Il n'y a pratiquement aucun texte d'offre en français dans la presse flamande, et peu de textes en flamand dans la presse francophone. Il y a par contre beaucoup de textes partiellement ou totalement en anglais -aussi bien côté francophone que néerlandophone.

Les journaux francophones:

Un seul a une diffusion régionale.

La Dernière Heure (69 000 expl.), diffusion générale;

L'Echo (22 000 expl.), journal d'affaires, diffusion générale;

La Libre Belgique (61 000 expl.), diffusion générale;

La Nouvelle Gazette (77 000 expl.), diffusion générale;

Le Soir (146 000 expl.), diffusion générale ;

La Meuse (92 000 expl.), diffusion régionale Liège.

Soit au total 467 000 exemplaires.

Les journaux néerlandophones:

Tous ont une diffusion générale.

*De Financieele Economische Tijd (35 000 expl.);

*Gazet Van Antwerpen/ Gazet Van Mechelen (138 000 expl.);

*Het Laaste Nieuws (249 000 expl.);

*De Morgen (35 000);

*De Nieuwe Gazet (tirage ?);

²⁶ Source: Tarif Media International.

*Knack en Trands (hebdomadaire, tirage ?);
De Standaard (316 000 expl);
Het Nieuwsblad (tirage?);
Het Volk (118 000 expl.);
Het Belang Van Limburg (100 000 expl.).

Soit au total environ 1 million d'exemplaires.

Six de ces journaux (ceux précédés d'une *) publient en commun un supplément offres d'emploi, "Vacature", qui paraît le samedi. Un autre supplément, « De PersoneelsGids », paraissant également le samedi, est publié par De Standaard et Het Nieuwsblad. Il n'y a pas d'offres d'emploi pour cadres dans Het Volk.

***Les journaux analysés :**

Le Soir publie 100/ 200 postes pour cadres chaque semaine, soit environ 5 à 10 000 par an. Bruxelles est le principal émetteur de ces offres (environ 60%). L'information est généralement de bonne qualité, équivalente à celle des offres de la presse allemande ou française. Le Soir estime sa propre part de marché, pour la partie francophone (Wallonie et Bruxelles) à 85%.

La Libre Belgique publie, avec son supplément hebdomadaire La Libre Entreprise, quelques pages d'offres et un "Guide des compétences" ; celui-ci, en 2 ou 3 pages, énumère une liste de 70 à 150 offres, soit environ 5000/ an. La qualité informative est moins bonne que celle du Soir. Outre l'intitulé du poste, le nom et l'adresse du recruteur (qui paraît être très souvent un intermédiaire), quelques éléments lapidaires d'information renseignent sur les caractéristiques du candidat souhaité, et accessoirement sur les tâches liées au poste. Cela ne fait pas vraiment obstacle à une analyse conforme à notre cahier des charges. Un seul point fait problème : le lieu de travail n'est pratiquement jamais indiqué.

Le service public de l'emploi de la communauté francophone (Forem/Vdab) publie de 50 à 100 offres pour cadres (données brutes, incluant les différentes formes de stages pour chômeurs) chaque semaine, soit environ 2500/ 5000 par an.

Vacature : il comporte de 400 à 500 offres cadres par semaine, soit un volume brut annuel de l'ordre de 20 000. La qualité informative des offres est bonne, comparable à celle du Frankfurter Allgemeine Zeitung ou du Monde.

De PersoneelsGids : il comporte moins d'offres que Vacature, de l'ordre de 350 à 400, de bonne qualité informative. Une proportion élevée de ces offres (environ 40%) paraît simultanément dans Vacature.

***Appréciation :**

Côté presse francophone, le volume des offres est d'un bon niveau, et satisferait pour l'analyse des principaux pôles d'émission de la Belgique francophone. Les doubles parutions simultanées sont peu nombreuses. Le problème posé par la moindre qualité des données fournies par « La Libre Belgique » devrait cependant être circonscrit de façon précise: part des cabinets de recrutements, mais aussi part des grandes ou très grandes entreprises parmi les émetteurs de ces offres..., de façon à établir les modalités d'un redressement des données brutes et permettre une mesure correcte des relations entre lieu d'émission et lieu de travail. Bien entendu, les autres titres feraient l'objet d'un examen pour déterminer s'il y a lieu de les intégrer dans le plan d'analyse, et à quel niveau.

« Vacature » serait le principal point d'appui pour l'analyse du marché en pays néerlandophone, complété par l'analyse de « De PersoneelsGids ».

Des « incursions » dans les rares titres à diffusion principalement régionale (La Meuse et Het Belang van Limburg) seraient bien sûr indispensables, tout comme une vérification de la part prise par la presse professionnelle et spécialisée.

L'analyse de la Belgique amène à souligner deux points spécifiques, qui valent également pour les Pays Bas et le Luxembourg :

- La règle édictée pour la France et l'Allemagne consistant à éliminer de la base statistique les offres provenant ou à destination de l'étranger ne peut être maintenue.

Le Bénélux forme un ensemble de libre échange ancien, et surtout le barrage de la langue, qui segmente les marchés de l'emploi, n'existe pas de la même façon que pour la France et l'Allemagne : la segmentation existe en Belgique, mais à l'intérieur du pays, tandis que la langue est la même de part et d'autre de la frontière entre la Belgique et les Pays Bas. Il serait donc indispensable de relever les offres croisées et de les intégrer dans les bases statistiques, car elles sont susceptibles d'exprimer une réalité régionale, et non internationale. C'est également le cas pour le Luxembourg : le dynamisme de la ville ne s'accommode pas de l'exiguïté du territoire national, et le bilinguisme français/ allemand permet aux entreprises d'étendre leur aire de recrutement bien au-delà de la frontière, sur les territoires limitrophes des trois Etats voisins. On devra donc mesurer l'importance de ces offres croisées pour évaluer leur impact éventuel sur les résultats.

Seraient à prendre en compte les échanges d'offres entre Flandre belge et Pays Bas, et entre Luxembourg et les régions avoisinantes de Belgique, France et Allemagne. Par contre, ne seraient pas prises en compte, à l'instar de ce qui a été fait pour la France et l'Allemagne, les échanges d'offres de niveau international proprement dit, dont le nombre est peu significatif.

- Comparativement à l'Allemagne et à la France, le volume brut des offres est élevé. L'analyse devrait être conduite de façon à vérifier très précisément s'il s'agit d'une réelle spécificité -importance relative plus forte des cadres dans la population active- ou bien si cela provient de ce que la taille du marché belge est plus réduite. En effet, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité que la parution d'une offre entraîne satisfaction pour l'entreprise est fonction des effectifs dont la qualification correspond à son besoin dans le bassin de main d'œuvre drainé. Sans tenir compte de la question linguistique, qui entraîne une césure sensible sur le marché de l'emploi, le bassin est huit fois plus réduit en Belgique qu'en Allemagne. Cela provoque-t-il une tendance plus forte à la réparation des mêmes offres, de même qu'à la parution simultanée dans plusieurs journaux ? Le nombre élevé des doubles comptes entre Vacature et De PersoneelsGids -mais pas entre Le Soir et La Libre Belgique- paraît aller dans ce sens.

PAYS BAS.

Le rôle du service public de l'emploi, le SFE, dans les procédures de recrutement des cadres est probablement encore plus marginal qu'en Allemagne ou en Belgique. Selon ses propres estimations²⁷, il ne contribuait, au début de la décennie, qu'à 8% des recrutements de l'ensemble des salariés de toutes qualifications. La publication d'annonces dans la presse est par contre très fortement développée.

Les quotidiens:

**Quotidiens à diffusion nationale :*

Algemeen Dagblad (400 000 expl.);
De Telegraaf (756 000 expl.);
De Volkskrant (361 000 expl.);
Het Financieele Dagblad (42 000 expl.), économique et financier;
Het Parool (101 000 expl.) ;
Nederlands Dagblad (tirage ?);
NRC Handelsblad (268 000), économique, commercial et financier;
Reformatorisch Dagblad (tirage ?);
Trouw (122 000 expl.).

Soit au total 2 500 000 exemplaires.

**Quotidiens à diffusion régionale :*

Alkmaarse Courant, Apeldoornse Courant, Arnhemse Courant, Brabants Dagblad, Dagblad De Limburger, Deventer Dagblad, De Dordtenaar, De Gelderlander, De Gooi en Eemlander, De Stem/Brabants Nieuwsblad, Drentse Courant, Eindhovenens Dagblad, Friesch Dagblad, Gelders Dagblad, Haagsche Courant, Haarlems Dagblad, Leeuwarder Courant, Leidsch Dagblad, Limburgs Dagblad, Provinciaals Zeeuwse Courant, Rijn en Gouwe, Rotterdams Dagblad, Tubantia/Twentsche Courant, Utrechts Nieuwsblad, Zwolse Courant.²⁸

Les journaux spécialisés dans les offres d'emplois:

C'est une particularité des Pays Bas. Trois titres hebdomadaires, en format tabloïd, retiennent l'attention : Intermediair, De Sollicitatiekrant et Vacant.

Intermediair : un peu plus de 200 pages, dont environ 150 consacrées aux offres d'emploi. Ces offres sont très fortement centrées sur les profils cadres.

De Sollicitatiekrant et **Vacant** : ces deux titres diffèrent du précédent : seule une part marginale des offres qu'ils publient leur sont confiées directement par des entreprises. Leur originalité est en effet d'établir la liste, avec une semaine de décalage, de toutes les offres d'emplois, ainsi qu'un résumé des textes, publiées par les journaux et revues qu'ils analysent. Certains titres analysés par Vacant ne le sont pas par De Sollicitatiekrant et vice-versa. Ce dernier publie cependant un nombre d'offres nettement plus élevé : 3760 pour le numéro du 23 juin 1998, contre 2195 pour Vacant du même jour. Dans les deux journaux, les offres sont classées par circonscription territoriale et par fonction, selon une nomenclature assez sommaire.

²⁷ Cf Ocede: Le marché du travail aux Pays Bas, 1991, série "documents OCDE".

²⁸ Source: De Sollicitatiekrant.

Une part élevée de ces offres correspond à des emplois non cadre. Les résumés de textes sont assez clairs, mais insuffisants pour que l'on puisse imaginer la constitution d'une base statistique pertinente à partir de la seule exploitation de ces titres. Les textes comportent l'indication des journaux dans lesquels l'annonce a été publiée. Cette mention est précieuse pour permettre d'évaluer les doubles parutions (mais tous les titres ayant publié la même annonce ne sont pas forcément répertoriés) ainsi que pour établir un plan d'exploitation.

La presse professionnelle et spécialisée devrait faire l'objet d'une attention particulière, car elle tient aux Pays Bas une place importante. Les titres mentionnés par Tarif Media International totalisent une diffusion de 1 140 000 exemplaires aux Pays Bas (au lieu de 129 000 en Belgique), ce qui équivaut à près de la moitié du tirage de la presse quotidienne nationale (moins de 10% pour la Belgique). De plus, certains des titres professionnels néerlandais ont une diffusion sur l'ensemble du Bénélux.

***Les journaux analysés :**

De Volkskrant : un volume très élevé d'offres d'emploi, dont environ un tiers entre dans le champ que nous avons défini, soit 300 à 400 chaque semaine.

Algemeen Dagblad : de 100 à 150 offres cadres.

N.R.C. Handelsblad publie environ 70 à 150 offres chaque semaine pour des profils cadres.

Intermediair : environ 400 offres, essentiellement pour profils cadres.

Pour ces quatre titres, les textes des offres sont de bonne qualité informative.

De Telegraaf : environ 200 à 250 offres, de qualité différenciée.

- Une première série d'offres est publiée en pleine page, avec des textes très détaillés, de bonne qualité informative ;

- une seconde mêle des offres pour profils cadres avec de nombreuses autres. Les textes sont souvent lapidaires. Toutefois ces offres sont classées selon une nomenclature en 11 postes, qui facilite le repérage.

Het Parool et Het Financieel Dagblad : pas d'offres cadres.

Brabants Dagblad et Eindhovens Dagblad : Ces deux journaux ont une rubrique offres d'emplois commune, « Brabant Personeel ». Mais les offres paraissant dans cette rubrique dans l'un ne sont pas entièrement les mêmes que celles publiées dans l'autre. En majorité, les offres concernent des profils non cadres.

De Sollicitatiekrant : un tiers des offres -soit un peu plus de 1300 pour le numéro analysé- correspond *en première analyse* aux critères de fonction, de responsabilité ou de formation des cadres.

***Appréciation :**

Le volume annuel brut d'offres cadres est, selon toute probabilité, très élevé, de l'ordre de 50 à 60000. *Il serait particulièrement important de mesurer la part d'offres en double compte, tant en décalé qu'en simultané.* Les 1340 postes cadres repris dans Sollicitatiekrant ont fait l'objet de 1521 parutions, soit 12% de doubles comptes. Dans ce total, 16 des 372 offres parues dans Intermediair ont également été publiées dans d'autres journaux la même semaine, soit 4%, ce qui est assez faible ; mais les parutions consécutives de la même offre dans la même publication semblent notables, alors qu'elles sont plus exceptionnelles en Allemagne.

La base statistique serait constituée à partir d'une analyse centrée principalement sur Intermediair, De Volkskrant et De Telegraaf. De Sollicitatiekrant et Vacant permettraient

d'établir la base des exploitations de titres complémentaires -presse régionale et professionnelle-, ainsi que de contrôler la représentativité de ladite base.

LUXEMBOURG.

Les quotidiens luxembourgeois:

Luxemburger Wort (88 000 expl.);

Tageblatt (27 000 expl.).

Ils devraient être analysés conjointement avec les titres des pays voisins (Belgique, Lorraine et Hunsrück allemand).

VOLUMES D'OFFRES A ANALYSER.

A priori, la base statistique permettant d'évaluer correctement la place des villes dans le marché de l'emploi cadre n'est pas nécessairement très volumineuse. Nous avons à faire à des pays de dimension restreinte, la dispersion géographique des lieux d'émission d'offres est limitée, tout comme la superficie des aires d'influence.

Il faut toutefois atteindre un seuil minimal permettant la mise en évidence des spécialisations fonctionnelles des principales agglomérations. Il faut également mesurer avec la meilleure précision possible les flux d'offres entre les pays. Et surtout, il faut être parfaitement assuré de la maîtrise des problèmes de doubles comptes

Il faut envisager la constitution d'une base statistique d'environ 10 000 offres nettes des doubles comptes pour l'ensemble du Bénélux, soit probablement 13 000 offres brutes, voire davantage, représentant un taux (brut) de sondage de l'ordre de 15%, comparable avec ce qui a été réalisé pour l'Allemagne.

	Total offres	offres à analyser	Taux
Allemagne (offres nettes)	160 000	22 000	13,7%
Belgique (estim.)	30 000	4500	15%
Pays Bas (estim.)	50000	7500	15%
Luxembourg	?	600	?

Pour garantir la représentativité, ce sondage devrait être étalé dans le temps -un laps de temps de six à huit mois paraît raisonnable- de façon à ce que l'on puisse prendre en compte l'influence des variations saisonnières, très marquées. Il devrait également -mais seulement pour la Belgique- être complété par un suivi des offres des organismes publics de l'emploi.

PRESSE PROFESSIONNELLE EN BELGIQUE ET AUX PAYS BAS

Liste des titres et de leur tirage

Source : Tarif Media International, 1997

Pays Bas, suite:

Belgique:

BOUWBEDRIJF	20200
DE BOUWKRONIEK	12000
LA CHRONIQUE	21900
LA CONSTRUCTION	8300
BELGIAN BUSINESS & INDUSTRIE	27000
L'USINE	8000
DATA NEWS	22500
RENDEVENEMENT	10000
Total	129900

Pays Bas:

MANAGEMENT TEAM	123000
MONEY	24700
ARCHIS	9200
DE ARCHITECT	8400
TUIN & LANDSCHAP	8200
AUTO-RETAIL	12000
AUTOMOBIEL MANAGEMENT	30400
BOVAG KRANT	19000
AANNEMER	6900
ARCHITECTUUR/ BOUWEN	5000
BOUW	5000
BOUWREVUE	12000
BOUWMACHINES	5000
BOUWWERELD	13400
CIVIELE TECHNIEK	1900
COBOUW	19800
GEBOUWBEHEER	2700
INSTALLATIE	6500
CHEMISCH MAGAZINE	15900
CHEMISCH WEEKBLAD	15800
LABORATORIUMPRAKTIK	4700
PROCES TECHNIEK	4100
DISTRIFOOD	12500
VLEESKRANT	9000
ADFORMATIE	35700
ELAN	11600
F.E.M.	18700

HET VERZEKERINGSBLAD	10500
ELEKTROMAGAZINE INSTALLATIE	11400
ENERGIE & MILIEUSPECTRUM	3700
SCHOENVSIJE	2700
TEXPRESS	2600
TENTEL - VISIE	9400
TEXTILIA	9100
VIEW TEXTILE MAGAZINE	15700
AANDRIJF TECHNIEK	5000
AUTO + MOTOR TECHNIEK	21700
BROOD EN BAKKET	4500
BULK BENELUX	5000
CHEMPRESS	3000
DE CONSTRUCTEUR	5800
GRONDVERZET + BOUWTRANSPORT	7400
KUNSTSTOF MAGAZINE	3100
M&F - METAAL & TECHNIEK	9000
MAGAZINE RECYCLING	2600
MISSET'S PAKBLAD	5100
MK - METAAL & KUNSTSTOF	6500
TECHNISCHE REVUE	11700
VRAAG & AANBOD	20500
WERKTUGBOUW	6400
DE AUTOMATISERING GIDS	61500
COMPUTER TOTAAL	90000
DEC PROFESSIONAL	9500
ELEKTRO DATA	13500
ELEKTRONICA	6300
LAN MAGAZINE	8500
NET	10000
BZZ	225100
INFORMATIE MANAGEMENT	5000
MISSETS HORECA	21300
REISREVUE	11300
LOGISTIEKKRANT	26800
TJIDSCHRIFT VOOR INKOOP & LOGISTIEK	7700
TRANSPORT + OPSLAG	10400
TTM - TRUCK & TRANSPORT MANAGEMENT	10500
Total	1140900

PRESSE PROFESSIONNELLE ET SPECIALISEE AUX PAYS BAS :
 Liste des titres analysés par De Sollicitatiekrant et Vacant

DE SOLLICITATIEKRANT	VACANT (et non mentionnés par De Sollicitatiekrant)
Allochtonenkrant	Advalvas
assurantie Magazine	Agrarisch Dagblad
Automatisering Gids	Ars Aequi
Binnenlands Bestuur	Bibliotheekblad
Boerderij	Cobouw
Boekblad	Compres
Adformatie	De Accountant Adviseur
Advocatenblad	De Accountant Adviseur
Computable	De Hanze
Bouw	Folia
Chemisch Weekblad	Gids voor Personeelsmanagement
Communicatie	Grafisch Weekblad
De Psycholoog	H Kwadrat
De Ingenieur	Historisch Nieuwsblad
De Journalist	IQ
ESB	Maandblad voor Accountancy
Filosofie Magazine	Mare
Graficus	Memory Magazine
Informatie Professional	Muziek & Beeld
INTRO Vacatures	Personeelbeleid
Medisch Contact	PW News
Missets Horeca	TAC Tijdschrift voor Controlling
Nederlands Juristenblad	Tijdschrift voor Inkoop & Logistiek
Ned. Tijdschrift v. Geneeskunde	Tijdschrift voor Marketing
PCO Magazine	Trajectum
Pharmaceutisch Weekblad	TVZ
PW	Vernieuwing
Reisrevue	Werk un Zicht
Technisch Weekblad	WUB
Telecommagazine	Zorgvisie
Texpress	
Textilia	
Vacatureblad DGIS	
Verpleegkunde Nieuws	
Weekblad voor fiscal recht	

ANNEXES.

REPERES METHODOLOGIQUES.

LE STATUT DE L'OFFRE D'EMPLOI.

Une entreprise, lorsque se fait ressentir le besoin de recruter, a plusieurs possibilités :
-trouver, par « promotion interne », un « profil » dans ses effectifs susceptible de répondre à ce besoin ;

-choisir ou rechercher des candidats sur le marché externe à l'entreprise, le marché de l'emploi proprement dit : soit en étudiant les candidatures spontanées qu'elle reçoit (souvent en très grand nombre), soit en analysant des demandes d'emploi publiées dans certains journaux ou bulletins, soit en contactant des écoles supérieures ou des universités, soit par le réseau de relations de ses responsables ou de ses salariés, soit en confiant le recrutement à un cabinet spécialisé dans l'approche directe de candidats, soit enfin, en passant par la publication d'une offre.

Les supports utilisés pour ce faire peuvent être de nature assez différente : soit des quotidiens ou des hebdomadaires « grand public », que l'on différencie habituellement selon qu'ils ont une diffusion nationale (on dit « interrégionale » en Allemagne) ou seulement régionale, soit des publications professionnelles spécialisées, soit encore des listings d'offres, insérés ou non dans des publications (cas des associations d'écoles, qui diffusent auprès de leurs élèves ou de leurs anciens élèves les offres que des entreprises leur communiquent), soit enfin des revues ou bulletins ou services minitel et plus récemment sites Internet, élaborés par des organismes spécialisés dans l'emploi, ou directement par des entreprises.

Sans jouer sur les mots, on peut dire qu'il y a appel d'offre, c'est à dire un message adressé à des contractants potentiels dont les caractéristiques peuvent intéresser l'émetteur. L'appel d'offre n'est pas la seule possibilité, les autres moyens s'apparentant à une passation de marché de gré à gré, sans « publicisation »²⁹.

On remarquera que les différentes publications ne sont pas de même nature. La presse nationale grand public est la plus facile d'accès ; une offre qui ne paraît que dans un quotidien régional sera peu accessible à toute personne située hors de sa zone de diffusion ;

²⁹ Chez les professionnels, on parle de marché « publicisé », par opposition au marché « caché » du recrutement de cadres, terme qui recouvre surtout le recrutement par relations. Sur ces questions, voir le journal de l'Apec, Courrier Cadres, ainsi que les publications de cet organisme.

de même, certains titres professionnels ne sont diffusés que par abonnements. « Courrier Cadres » hebdomadaire de l'Apec, est diffusé par abonnement auprès des cadres, surtout semble-t-il ceux qui se sont préalablement inscrits à cet organisme (environ 100 000 personnes par an), tandis que « Atout Cadres », hebdomadaire d'offres de l'Anpe, n'est accessible qu'à ceux qui se déplacent dans les agences de l'Anpe. Du moins, l'ensemble de ces titres est accessible à toute personne intéressée, à l'inverse des listes diffusées par des organismes du type associations d'écoles ou associations professionnelles. On éliminera ces dernières de la notion d'offre d'emploi pour établir des données statistiques exploitables, aussi bien parce que l'on se trouve davantage en présence d'une relation de réseau plutôt que d'appel d'offre, que parce que les données sont évidemment très difficiles à obtenir.

Est-il envisageable que ces différentes voies qui s'offrent aux entreprises soient utilisées, sinon strictement de la même façon, du moins dans des proportions préservant les conditions de la comparabilité, dans deux pays différents?

En France, il existe trois grands modes de diffusion des offres d'emplois pour cadres, avec des volumes bruts de proportions voisines : l'ensemble de la presse, le réseau de l'Apec et celui de l'Anpe. En Allemagne, il n'existe réellement que celui de la presse. Voilà déjà une différence majeure. Qui dit coexistence de réseaux dit probabilité plus élevée de doubles ou triples parutions, mais aussi éventualité que le recours à la parution d'une offre d'emploi soit plus fréquemment utilisée,³⁰ au détriment d'autres voies.

Seconde différence importante : la structure des offres presse selon la nature des publications. La part du marché détenu par les quotidiens et hebdomadaires nationaux en France et en Allemagne est assez comparable ; mais la part relative de la presse régionale est quatre fois plus faible en Allemagne qu'en France ; enfin, la presse professionnelle est davantage utilisée en France.

Structure des offres presse	France	Allemagne
Quotidiens et hebdomadaires nationaux	50%	40%
quotidiens régionaux	10%	40%
presse professionnelle et spécialisée	40%	20%
total	100%	100%

source : notre analyse pour l'Allemagne et sondage sur 1000 offres presse, site Internet de l'Apec, pour la France

Mais cette différence est plutôt rassurante : elle nous renvoie en effet à des constructions géographiques typées, que l'analyse de chacun des deux pays a bien mises en évidence. Dans le système français de fonctionnement territorial, il n'est pas étonnant qu'une part importante de l'offre d'emploi cadre en régions soit captée par des titres nationaux, tous parisiens.

Les informations de l'offre.

³⁰ Mais cette offre d'espace apparemment plus importante en France est contrebalancée par un coût de parution nettement plus élevé pour une offre presse : l'analyse des tarifs publiés par les journaux montre que les prix allemands sont largement inférieurs aux prix français.

Une offre, c'est d'abord un message, une impulsion, avant d'être un acte éventuellement suivi de l'effet attendu. On ignore quelle est la « productivité » des offres d'emploi, c'est à dire dans quelle proportion elles permettent à leurs émetteurs d'obtenir le profil professionnel recherché, aussi bien en France qu'en Allemagne.

Une offre est un document informatif, plus ou moins complet selon les sources d'émission. Dans les principaux journaux, ceux qui donnent le « la » pour les profils professionnels les plus élevés (Frankfurter Allgemeine Zeitung, Die Welt en Allemagne, Le Monde, Les Echos en France), les textes sont généralement très détaillés. Mais le plus souvent, les pages annonces des journaux sont faites d'un mixage entre des textes explicites et d'autres plus lapidaires. Les offres prises en charge par des organismes (Zav en Allemagne, Apec et Anpe en France) présentent souvent des particularités ; en général, le nom -et la localisation précise- de l'entreprise est omis, remplacé par les références du bureau local de l'organisme qui est chargé de la gestion des opérations. Cela fait obstacle à un traitement convenable des sources, en particulier pour le repérage des lieux d'émission et des lieux de travail, sauf à disposer d'un traitement statistique spécifique.

Problèmes de la mise en statistique.

Les données chiffrées établies par ces organismes sont d'abord des données de gestion interne, et par conséquent affectées de caractéristiques spécifiques.

Ainsi, pour les statistiques que nous a communiquées l'Apec, l'échelon géographique de base n'est pas la ville, mais le département. Il y a possibilité de biais dans le cas d'agglomérations multidépartementales (expl : Lyon, dont une partie s'étend sur les départements de l'Ain et de l'Isère) ou dans le cas de départements comportant plusieurs centres urbains (expl : Haut Rhin, avec Mulhouse et Colmar). L'unité de gestion, pour l'Apec, n'est pas le poste, mais l'offre. Pour les tris non croisés, les données qui nous ont été fournies sont exprimées en nombre d'offres et de postes; pour certaines catégories d'offres (définies sur la bases de critères de gestion internes à l'Apec et non sur la base d'emplois cadres différents), nous ne connaissons que le nombre d'offres, auquel nous avons appliqué le ratio postes/ offres afin d'établir une série homogène.

Les choses se compliquent pour les données croisant le département d'émission et le département du lieu de travail. Prenons le cas, fréquent dans les fonctions informatique et commerciale, d'une seule offre proposant plusieurs postes : si tous ces postes sont localisés dans un même département, cela compte pour une seule occurrence, donc, si l'on ne prête pas attention à ce problème, pour un seul poste ; s'ils sont localisés dans plusieurs départements, cela compte pour autant d'occurrences qu'il y a de départements concernés. Par conséquent, nous sommes en présence d'une statistique qui n'est pas strictement exprimée en nombre de postes (critère sur lequel nous avons établi les données pour l'Allemagne), ni strictement en nombre d'offres. Nous devons donc l'utiliser de façon très précautionneuse.

Les définitions ne sont pas les mêmes pour l'Apec et l'Anpe. Sur le site Internet de cette dernière, on peut consulter les offres d'emploi pour « cadres et maîtrise », alors que le site de l'Apec ne se réfère qu'à l'emploi des cadres.

Offres d'emploi/ marché de l'emploi.

Si l'on ignore quelle est la « productivité » d'une offre d'emploi, on sait par contre que la variation du volume des offres d'emploi amplifie, souvent de façon considérable, les mouvements réels de l'emploi. Pour un niveau 100 en 1989, le volume des offres pour cadres parues dans la presse en France est tombé à seulement 29 en 1993, année la plus défavorable, avant de remonter à 75 en 1997 :

Presse française: variation du volume des offres pour cadres
base 100 en 1989

1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
100	93	60	42	29	39	50	49	75

source: Apec, le marché de l'emploi des cadres en 1996, et statist. de déc 1997.

Souligner cette très forte élasticité a une portée importante pour l'objet même de notre étude. Quelque soit le degré atteint par la coordination des politiques économiques nationales au sein de l'Europe, il subsiste des décalages de conjoncture sensibles. Cela signifie que l'établissement de statistiques sur les offres d'emploi pour la même année pour deux pays différents peut rapprocher des séries qui ne sont pas exactement homogènes. La comparaison de la croissance interannuelle des offres publiées par la presse en Allemagne et en France l'illustre parfaitement :

	96/97	97/98 (1 ^{er} sem.)
Allemagne	+18%	+35%
France	+51%	+46%

sources: Frankfurter Allgemeine Zeitung et Apec

En Allemagne, l'accroissement est modéré en 1997, puis s'accélère en 1998 ; en France, il est d'emblée très élevé en 1997, et se ralentit légèrement en 1998, tout en restant nettement plus fort qu'en Allemagne.

Il s'en suit que notre comparaison, établie sur les données de l'année 1997, surévalue probablement, pour des raisons de cycle conjoncturel et de particularités du marché de l'emploi, les volumes français par rapport à l'Allemagne. Nous avons établi le nombre total d'offres en Allemagne à 163 000, et pour la France à 132 000, soit un ratio de 1,2. En volume total de population active, ce ratio est de 1,5. Si nous suivons Carlos Yakubovich³¹, il est probablement de 1,6 ou 1,7 pour les cadres. Il y aurait donc un taux d'offre par rapport au nombre de cadres différent d'un pays à l'autre.

A la comparaison des volumes d'ensemble doit s'ajouter la mise en évidence de différences dans la structure des offres, par secteurs et par fonction. Les économies françaises et allemandes n'étant pas strictement homothétiques, l'existence de différences est attendue. Que la part de l'industrie pharmaceutique soit nettement plus marquée outre Rhin est dans l'ordre des choses, étant donné son poids différent dans chacun des deux pays. Mais d'autres différences s'expliquent par d'autres causes.

³¹ Evolution des structures d'emplois et des salaires. Comparaisons France Allemagne, op. Cit.

En 1997, la fonction informatique a représenté, tous titres de presse confondus, 30% des postes cadres en Allemagne. En France, c'est 34% des postes parus dans la presse, ce qui reste tout à fait comparable, mais environ 45% des postes de l'Apec et 41% de ceux de l'Anpe. Dans les deux pays, il y a un déficit en informaticiens par rapport aux besoins actuels des entreprises, mais cela se traduit par des comportements assez différents en terme d'offres ; tout se passe comme si les deux réseaux public et para public de l'Anpe et de l'Apec étaient utilisés comme moyen complémentaire (et redondants) d'exploration du marché par des entreprises en manque crucial d'informaticiens, alors que leurs homologues allemandes ne disposent pas de la même faculté. On reste du moins, pour cette fonction, dans une problématique de réactivité du marché des offres différente d'un pays à l'autre par rapport à une situation largement conjoncturelle.

Pour certains secteurs, on doit rechercher des causes plus structurelles : en France, l'ensemble banques/ assurances/ services financiers ne représente que 3 à 3.5% des offres pour cadres, au lieu de 10% en Allemagne. Il se peut que telle ou telle raison, d'ordre quantitatif, contribue à expliquer cette différence (forte démultiplication régionale et locale des différents types de réseaux mutualistes, mais aussi moindre concentration des banques généralistes et d'affaires en Allemagne). Mais la raison essentielle tient à ce que le marché de l'emploi dans le secteur bancassurances fonctionne en Allemagne, depuis longtemps, de façon sectorielle, alors qu'en France, malgré des évolutions, il reste largement structuré par l'entreprise. En d'autres termes, on est en présence d'un marché de l'emploi à dominante « externe » à l'entreprise dans le cas allemand, et d'un marché à dominante « interne » dans le cas français. Dans le marché interne, une offre d'emploi ne paraît que dans les bulletins de l'entreprise, et est d'abord pourvue par des salariés déjà en poste dans l'entreprise, souvent par promotion (accès de non cadres au statut de cadre), alors que dans le marché externe, la recherche des compétences pour un poste donné se situe d'emblée au niveau sectoriel, et passe davantage par l'émission d'offre.³²

Nous retirons de cet exemple une observation à portée générale : une ville peut fort bien compter dans son profil d'activité une fonction bancaire sans pour autant avoir un rôle d'organisation du marché de l'emploi dans cette même fonction. Pour forcer le trait, on peut imaginer un cas d'école, dans lequel toutes les activités d'une ville seraient organisées en marché de l'emploi interne : cette ville-là serait totalement muette ou à peu près, sur la carte des émissions d'offres d'emploi. Ce serait une très mauvaise information si l'on cherchait à connaître la structure de l'activité de cette ville par le biais des offres d'emploi, mais une excellente information si l'on cherche à évaluer son poids dans la gestion du marché de l'emploi.

La comparabilité que nous recherchons est bien celle du rôle des villes dans l'organisation du marché national de l'emploi des cadres. La plus ou moins grande ouverture des entreprises au marché de l'emploi externe obéit à des raisons diversifiées, à l'histoire des qualifications et de leur reconnaissance dans les divers secteurs d'activité, à l'évolution du statut et de l'insertion de l'entreprise dans l'économie, le tout pouvant être marqué de façons différentes dans un pays par rapport à un autre³³. Dans deux pays à fonctionnement économique analogue, c'est le volume global d'offres d'emplois qui dira si

³² Cf. M. Möbus : les grandes caractéristiques de la formation professionnelle des employés de banque et d'assurances en RFA, Cereq, Document n° 45, 1989.

³³ Une simple excursion dans les sites Internet italiens consacrés au marché de l'emploi laisse à comprendre que la publication d'offres n'est pas une voie aussi privilégiée qu'en Allemagne, en France ou dans les pays du Bénélux.

l'on est en présence de comportements très différents susceptibles de poser problème pour une bonne mesure du rôle organisateur des villes. Les données d'ensemble que nous avons établies pour l'Allemagne et pour la France nous permettent d'affirmer ceci : l'offre d'emploi est une norme de travail pour recruter des cadres très largement répandue, ce qui la rend totalement significative pour établir une comparaison.

Mais ce n'est pas une norme qualifiée ; il n'existe nulle part de définition légale d'une offre d'emploi. La qualité des textes d'offres est parfois mauvaise, ce qui introduit une incertitude pour décider si elle concerne un profil cadre ou non ; le recours à des parutions d'offres n'est pas réglementé (le nombre de parutions successives, ou de parutions simultanées sur plusieurs journaux, etc... est à la discrétion de l'entreprise émettrice). Le lien entre parution d'une offre et réalisation d'un recrutement est totalement opaque. La consolidation des statistiques est complexe, davantage dans le cas de la France que dans celui de l'Allemagne, et donc source d'approximation. Pour ces raisons, il convient de garder une distance intellectuelle raisonnable vis à vis des chiffres absolus. Lorsque l'on est en présence de deux villes, l'une allemande et l'autre française, l'une émettant 2000 offres, l'autre 1000, nous pouvons clairement évaluer que leur poids dans l'organisation du marché de l'emploi des cadres est réellement différent. Nous ne le ferons pas lorsque les valeurs sont beaucoup plus resserrées.

Même si le volume des offres est très sensible aux variations de la conjoncture, on met facilement en évidence la très forte régularité de cette source du point de vue de la répartition géographique. Il suffit de l'analyse de trois numéros du Frankfurter Allgemeine Zeitung, équivalent à un taux de sondage de 6%, pour disposer, avec une très faible marge d'erreur, de la structure annuelle par agglomérations d'émission (cf infra Allemagne, sur la constitution de la base statistique). Il en va, peu ou prou, de même en France. Un numéro de la revue de l'Apec, Courrier Cadres, avec environ 1000 à 1300 offres suffit pour obtenir une structure par fonction et une distribution par zone d'émission Paris/ Province extrêmement proche de la moyenne annuelle.

L'analyse statistique des offres publiées par la presse que réalise l'Apec depuis de nombreuses années montre d'une autre façon la capacité de cette source à rendre compte des dynamiques spatiales. On sait que le retournement de conjoncture intervenu en 1990 fut plus sensible en Ile de France qu'en province ; le recul de l'emploi a davantage affecté la capitale. Ce mouvement est parfaitement perceptible dans la part des offres d'emploi pour un lieu de travail en Ile de France : elle fléchit régulièrement de 55% en 1990 jusqu'à 48% en 1995, puis se redresse en 1996 (53.3%). Ce redressement est en phase avec d'autres données qui mettent en évidence une reprise de la croissance plus vigoureuse en Ile de France qu'en province. Or ces statistiques sont établies à partir de l'analyse détaillée des offres sur un seul mois de l'année (mois de septembre), représentant environ 15% du volume annuel.

**ALLEMAGNE.
INSTRUCTIONS POUR LA CODIFICATION
ET ETABLISSEMENT DE LA BASE STATISTIQUE.**

L'ANALYSE DES OFFRES D'EMPLOI DE LA PRESSE ALLEMANDE.

- Que compter? Comment compter?
- Nature de l'émetteur de l'offre
- Nom de l'émetteur de l'offre
- Lieu de l'émission de l'offre. Code des agglomérations
- Le lieu de travail
- Le secteur d'activité économique
- La fonction:
 - Nomenclature des fonctions
 - Intitulés de postes
 - Niveau de formation initiale
 - Domaine d'application

Le traitement des offres doit satisfaire à deux préoccupations:

-repérer les informations pertinentes et établir les nomenclatures et codes permettant de les classer en regard de l'objet même de l'étude: nature de l'émetteur de l'offre, lieu d'émission et lieu de travail, activité économique de l'entreprise recruteuse, fonction à laquelle se rattache le poste à pourvoir. Bien entendu, l'élaboration de ces outils prend en compte la question de la comparabilité entre pays.

-fiabiliser la source et calibrer le décompte: avant d'intégrer les informations d'une offre donnée dans la base statistique, il convient de décider si elle satisfait à certains critères; il convient également de repérer si cette offre n' a pas fait l'objet d'une parution antérieure dans le même journal, ou si elle ne paraît pas simultanément dans plusieurs supports, de façon à éviter les doubles comptes.

***Que compter? Comment compter?**

Les pages offres d'emploi de la presse comportent différents types d'annonces ayant trait à l'emploi.

Par **souci d'homogénéité** dans le cadre de la comparaison entre pays, on exclut de notre champ:

- les offres proposant un statut autre que salarié;
- les offres de formation, y compris sous forme de stages en entreprise (cas rares en France, mais fréquents en Allemagne), même lorsqu'ils sont susceptibles de déboucher sur un

emploi; par contre, on prend en compte celles précisant qu'une formation sera dispensée **après l'embauche.**

-les offres pour un emploi localisé à l'étranger, ou les offres émanant d'une entreprise située à l'étranger, quelle que soit la localisation du poste. Le but de l'étude étant d'évaluer la polarisation de l'espace national, ces offres ne présentent pas d'intérêt. De surcroît, elles ne paraissent pas être un reflet suffisamment fidèle des transactions internationales.

-les offres émanant des entreprises de travail temporaire.

-les offres -très rares- pour lesquelles le lieu d'émission n'est pas mentionné.

-les annonces -émanant des très grandes entreprises, et visant le plus souvent des débutants ("Führungsnachwuchs")- qui ne proposent pas de poste précis. On considère qu'il s'agit d'une publicité davantage que d'une offre d'emploi.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, **les offres émises par des organismes appartenant à la puissance publique ne sont pas prises en considération.** Les mécanismes de recrutement des fonctions publiques nationales et territoriales françaises et allemandes diffèrent, mais ils ont ceci en commun qu'ils recourent aux offres presse de façon marginale: les données ne seraient donc pas représentatives; de surcroît, elles ne seraient pas homogènes entre les deux pays: ainsi, la presse allemande publie de nombreuses offres émanant des universités, ce qui reste exceptionnel en France. La presse française publie souvent des offres émanant des collectivités territoriales, ce qui est plutôt rare en Allemagne.

On a cependant conservé les offres émanant d'organismes rattachés à la puissance publique, mais non directement gérés par celle-ci: cas des entreprises municipales (ou plutôt para-municipales) de l'énergie et des transports en Allemagne (ne serait-ce que pour faire pendant aux offres des grands groupes qui interviennent dans ce secteur en France); cas des structures parapubliques d'intervention dans le développement économique (comités d'expansion, chambres de commerce, organismes de recherche technique tournés vers l'industrie...).

Une seule annonce peut comporter plusieurs postes, cas fréquent dans l'informatique ou dans le domaine commercial. A l'instar de ce qui se fait pour l'exploitation de cette source en France, on retient le décompte du **nombre de postes.**

-si le texte de l'offre mentionne clairement le nombre de postes ouverts, on retient ce nombre;

-si le texte de l'offre permet seulement de savoir qu'il y a "plusieurs" postes à pourvoir, on compte, **par convention**, trois postes.

Naturellement, ce système connaît des cas particuliers. Par exemple, une entreprise indique plusieurs postes à pourvoir, sur deux sites différents; on comptera deux postes pour le premier site, et un pour le deuxième.

***Nature de l'émetteur de l'offre.**

Dans la grande majorité des cas, les offres d'emploi publiées dans la presse émanent directement des entreprises qui recrutent.

Mais d'autres situations existent: les cabinets de recrutement de cadres peuvent jouer un rôle d'intermédiaire entre les candidats et l'entreprise recruteuse; l'offre publiée dans la presse l'est soit avec la seule référence au cabinet de recrutement, le nom de l'entreprise n'apparaissant pas, soit avec la double mention du nom de l'entreprise et du cabinet. On prend le parti dans les deux cas de considérer que l'émetteur de l'offre est le cabinet de recrutement, par souci d'homogénéité certes, mais plus encore parce que la localisation des recrutements gérés par ces cabinets est en soi une information qui renseigne sur la structure géographique du marché de l'emploi des cadres.

Dans d'autres cas, l'intermédiaire est une régie presse -soit autonome par rapport à tel ou tel journal, situation qui se rencontre assez fréquemment en France-, soit intégrée à un journal, situation qui se rencontre dans les deux pays.

Enfin, dans le cas de l'Allemagne, le service public de placement (ZAV - Zentralstelle für Arbeitsvermittlung) peut être amené à faire paraître des offres dans tel ou tel journal.

On établit la codification suivante:

EMETTEUR DE L'OFFRE:	E:	ENTREPRISE
	C:	CABINET
	R:	REGIE PRESSE
	Z:	ZAV

Les offres émises par le Zav sont apparues comme totalement marginales et n'ont donc pas donné lieu à traitement statistique spécifique.

***Nom de l'émetteur de l'offre.**

En elle-même, cette information n'est pas utile pour l'analyse des résultats, mais elle est indispensable pour vérifier ensuite si la même offre parue dans plusieurs journaux ou plusieurs éditions du même journal n'a pas été relevée plusieurs fois.

Il n'y a pas de méthode infaillible à priori pour éviter ce risque; il est indispensable de comparer les fichiers de saisie pour repérer les offres présentant les mêmes caractéristiques et émanant de la même entreprise. En s'aidant de leur indexation -chaque poste est affecté d'un numéro d'ordre reporté sur le journal et sur le fichier de saisie-, on retournera aux textes des offres en question pour vérifier s'ils sont ou non identiques. En ce cas, on supprime l'un des deux enregistrements, en conservant, par convention, celui relevé dans le journal publiant le plus grand nombre d'offres.

Le relevé du nom de l'entreprise est indispensable pour limiter le nombre de vérifications et les rendre réellement efficaces. On relèvera **le nom tel qu'il est indiqué dans l'adresse** à laquelle doivent être adressées les candidatures, et non pas tel qu'il apparaît à tel ou tel endroit de l'offre pour attirer les regards: il s'agit souvent dans ce cas d'un nom de marque, ou du nom du groupe auquel appartient l'entreprise. Lorsque l'offre est gérée par un cabinet de recrutement, on relève le nom de ce cabinet; si le nom de l'entreprise recruteuse est également indiqué, on le relève aussi, toujours pour faciliter les contrôles; dans ce cas, on le reporte dans la colonne n°9, après celle réservée à la codification du lieu d'émission de l'offre.

***Lieu de l'émission de l'offre. Code des agglomérations.**

Cette information est bien sûr l'une des plus essentielles. On a établi la définition suivante : *Le lieu de l'émission est l'adresse à laquelle les personnes intéressées par l'offre doivent adresser leur dossier de candidature.*

Si l'émetteur est un cabinet de recrutement, le lieu d'émission à prendre en considération est toujours l'adresse du cabinet (soit de son siège central, soit de l'établissement qui gèrera le recrutement, selon l'information donnée dans l'offre), même si le nom -et éventuellement l'adresse- de l'entreprise recruteuse est mentionné dans le texte de l'offre. Il en va de même pour les offres en régie et celles émises par le Zav.

On relève le code postal et le nom de la localité. Pour faciliter le travail d'analyse et de codifications, on a indiqué dans le code des lieux d'émission (cf page suivante) certaines localités en italique: cela signifie que malgré un code postal qui tend à les identifier à une agglomération, elles ne doivent pas y être incluses. Dans le cas de Munich et de la Ruhr, le territoire est constitué de telle façon que les deux premiers chiffres du code postal permettent de dessiner, à quelques exceptions près, le périmètre de l'agglomération. Pour la Ruhr, on conserve la possibilité d'établir des résultats par communes pour les plus importantes, en cas de nécessité. Ces informations servent ensuite à établir le code des agglomérations.

Insistons à ce propos sur un choix délibéré: nous n'avons pas tenu compte à priori des délimitations établies (Ballungsgebiet, Verdichtungsraum...) et avons préféré une approche empirique: les localités intégrées à telle ou telle agglomération le sont bien sûr en tenant compte de la proximité géographique. Par exemple, nous considérons Mannheim et Ludwigshafen comme une seule agglomération, tout comme Mayence et Wiesbaden. Mais nous avons été également attentifs à la fréquence avec laquelle telle ou telle localité proche d'une grande ville apparaît en tant que lieu d'émission d'offres, car elle peut contribuer à dessiner les contours d'une aire métropolitaine. Les regroupements qui se sont avérés nécessaires ont été opérés lors de l'analyse des résultats.

Le **code des agglomérations d'émission** est, en texte, composé des quatre premières lettres de la ville principale de ladite agglomération, la Ruhr faisant seule exception.

Pages suivantes:

- *Code des agglomérations;*
- *Liste des localités appartenant aux agglomérations.*

Nota : les codes postaux manquants correspondent à des localités trouvées dans des textes d'offres, ou figurant sur des cartes, mais pour lesquelles il n'existe pas de code correspondant dans l'index postal.

code postal	localité	code aggro	code postal	localité	code aggro	code postal	localité	code aggro
52068	AACHEN	AACH	28844	WEYHE	BREM	40668	MEERSBUCH	DUSS
52477	ALSDORF	AACH	64832	BABENHAUSEN	DARM	40811	METTMANN	DUSS
	EIENDORF	AACH	64000	DARMSTADT	DARM	40771	MONHEIM	DUSS
52249	ESCHWELER	AACH	64246	EBERSTADT	DARM	41460	NEUSS	DUSS
52134	HERZOGENRATH	AACH	64347	GRÜSHEIM	DARM	40878	RATINGEN	DUSS
	KERKRADE	AACH	64501	GROSS GERAU	DARM	24941	FLENSBURG	FLEN
52222	STOLBERG	AACH	64369	OBER RAMSTADT	DARM	63674	ALTENSTADT	FRAN
52146	WURSELEN	AACH	64319	PFUNGSTADT	DARM	63755	ALZENAU	FRAN
63704	ASCHAFFENBURG	ASCH	64352	REINHEIM	DARM	61289	BAD HOMBURG	FRAN
63762	GROSSOSTHEIM	ASCH	64380	ROSSDORF	DARM	61231	BAD NAUHEIM	FRAN
86153	AUGSBURG	AUGS	64332	SEEHEIM	DARM	63624	BAD SODEN	FRAN
86390	BOBINGEN	AUGS	64331	WEITERSTADT	DARM	61110	BAD VILBEL	FRAN
86313	FRIEDBERG	AUGS	01000	DRESDEN	DRES	63128	DIETZENBACH	FRAN
86368	GERSTHOFEN	AUGS	01705	FREITAL	DRES	63300	DREIEICH	FRAN
86343	KONIGSBRUNN	AUGS	01653	MEESSEN	DRES	63828	EDELBACH	FRAN
86356	NEUSASS	AUGS	01454	RADEBERG	DRES	63329	EGELSBACH	FRAN
76534	BADEN BADEN	BADE	1445	RADEBEUL	DRES	65817	EPPSTEIN	FRAN
76568	GAGGENAU	BADE	41538	DORMAGEN	DUSS	63526	ERLENSEE	FRAN
76587	GERNSBACH	BADE	40000	DUSSELDORF	DUSS	65760	ESCHBORN	FRAN
76473	HEFZHEIM	BADE	40699	ERKRATH	DUSS	61197	FLORSTADT	FRAN
79689	MAULBURG	BADE		HEILIGENSHEIM	DUSS	60000	FRANKFURT	FRAN
76404	RASTATT	BADE	40724	HILDEN	DUSS	61169	FRIEDBERG	FRAN
96045	BAMBERG	BAMB	41564	KAARST	DUSS	61381	FRIEDRICHSDORF	FRAN
96133	STEGAURACH	BAMB	40489	KASERSWERTH	DUSS	63571	GELNHAUSEN	FRAN
79589	BINZEN	BASE	40764	LANGENFELD	DUSS	64579	GERNSHEIM	FRAN
	BIRSFELDEN	BASE	40668	MEERSBUCH	DUSS	63584	GRUNDAU	FRAN
79630	GRENZACH WYHLEN	BASE	40811	METTMANN	DUSS	63804	HABACH	FRAN
79539	LORRACH	BASE	40771	MONHEIM	DUSS	63512	HAINBURG	FRAN
79618	RHEINFELDEN	BASE	41460	NEUSS	DUSS	63450	HANAU	FRAN
	RIEHEIN	BASE	40878	RATINGEN	DUSS	63594	HASSELROTH	FRAN
79576	WEIL AM RHEIN	BASE	24941	FLENSBURG	FLEN	65795	HATTERSHEIM	FRAN
10414	BERLIN	BERL	63674	ALTENSTADT	FRAN	63131	HEUSENSTAMM	FRAN
15827	BLANKENFELDE	BERL	63755	ALZENAU	FRAN	65705	HOFHEIM	FRAN
16761	HENNINGSDORF	BERL	61289	BAD HOMBURG	FRAN	61184	KARBEN	FRAN
14974	LUDWIGSFELDE	BERL	61231	BAD NAUHEIM	FRAN	65775	KELKHEIM	FRAN
14467	POTSDAM	BERL	63624	BAD SODEN	FRAN	65451	KELSTERBACH	FRAN
12529	SCHONEFELD	BERL	61110	BAD VILBEL	FRAN	61462	KONIGSTEIN	FRAN
15566	SCHONEICHE	BERL	63128	DIETZENBACH	FRAN	65830	KRIEDEL	FRAN
33649	BIELEFELD	BIEL	63300	DREIEICH	FRAN	61466	KRONBERG	FRAN
	BLANKENHAGEN	BIEL	63828	EDELBACH	FRAN	63225	LANGEN	FRAN
	FRIEDRICHSDORF	BIEL	63329	EGELSBACH	FRAN	65831	LIEDERBACH	FRAN
33311	GUTERSLOH	BIEL	65817	EPPSTEIN	FRAN	63533	MAINHAUSEN	FRAN
33378	RHEDA	BIEL	63526	ERLENSEE	FRAN	63477	MAINTAL	FRAN
53173	BAD GODESBERG	BONN	65760	ESCHBORN	FRAN	63882	MILTENBERG	FRAN
53604	BAD HONNEF	BONN	61197	FLORSTADT	FRAN	64546	MORFELDEN	FRAN
53105	BONN	BONN	60000	FRANKFURT	FRAN	61267	NEU ANSPACH	FRAN
53332	BORNHEIM	BONN	61169	FRIEDBERG	FRAN	63225	NEUENBURG	FRAN
53759	HENNEF	BONN	61381	FRIEDRICHSDORF	FRAN	61130	NÖDERAU	FRAN
53630	KONIGSWINTER	BONN	63571	GELNHAUSEN	FRAN	63843	NIEDERNBERGER	FRAN
53784	LOHMAR	BONN	64579	GERNSHEIM	FRAN	63179	OBERTSHAUSEN	FRAN
53859	MONDORF	BONN	63584	GRUNDAU	FRAN	61440	OBERURSEL	FRAN
53859	NIEDERKASSEL	BONN	63804	HABACH	FRAN	63067	OFFENBACH	FRAN
53721	SIEGBURG	BONN	63512	HAINBURG	FRAN	63322	RODERMARK	FRAN
53757	ST AUGUSTIN	BONN	63450	HANAU	FRAN	63110	RODGAU	FRAN
53839	TROSDORF	BONN	63594	HASSELROTH	FRAN	61191	ROSBACH	FRAN
38100	BRAUNSCHWEIG	BRAU	65795	HATTERSHEIM	FRAN	65824	SCHWALBACH	FRAN
28832	ACHIM	BREM	63131	HEUSENSTAMM	FRAN	63500	SELKENSTADT	FRAN
28777	BLUMENTHAL	BREM	65705	HOFHEIM	FRAN		SPRENDLINGEN	FRAN
28000	BREMEN	BREM	61184	KARBEN	FRAN	61449	STEINBACH	FRAN
27568	BREMERHAVEN	BREM	65775	KELKHEIM	FRAN	65843	SULZBACH	FRAN
27753	DELLENHORST	BREM	65451	KELSTERBACH	FRAN	61250	USINGEN	FRAN
26939	NEUSTADT	BREM	61462	KONIGSTEIN	FRAN	79264	BOTZINGEN	FREI
27711	OSTERHOLZ	BREM	65830	KRIEDEL	FRAN	79100	FREIBURG	FREI
28876	OYTEN	BREM	61466	KRONBERG	FRAN	79199	KIRCHZARTEN	FREI
28757	VEGESACK	BREM	63225	LANGEN	FRAN	79219	STAUFEN	FREI

code postal	localité	code agglo	code postal	localité	code agglo	code postal	localité	code agglo
79183	WALDKIRCH	FREI	30974	WENNGISEN	HANN	78467	KONSTANZ	KONS
88040	FRIEDRICHSHAFEN	FREI	31515	WUNSTORF	HANN	04109	LEIPZIG	LEIP
35503	BUTZBACH	GES	69245	BAMMENTHAL	HEID	04466	LINDENTHAL	LEIP
35461	FERNWALD	GES	69221	DOSENHEIM	HEID	23510	LUBECK	LUBE
35390	GESSEN	GES	69214	EPPELHEIM	HEID	65307	BAD SCHWALBACH	MAIN
35435	WETTENBERG	GES	69126	HEDELBERG	HEID	55294	BODENHEIM	MAIN
35530	WETZLAR	GES	69431	HRSCHHORN	HEID	55452	BURG LAYEN	MAIN
37073	GOTTINGEN	GOTT	69181	LEMEN	HEID	65343	ELTVILLE	MAIN
51605	GUMMERSBACH	GUMM	69141	NECKARGEMUNDE	HEID	65439	FLORSHEIM	MAIN
58089	HAGEN	HAGE	69226	NUSSLOCH	HEID	65339	GESENHEIM	MAIN
58653	HEMER	HAGE		OFTERSHEIM	HEID	65462	GINSHEIM	MAIN
58638	SERLOHN	HAGE	69198	SCHRESHEIM	HEID	65462	GUSTAVSBURG	MAIN
58286	WETTER	HAGE	69182	WALDORF	HEID	65239	HOCHHEIM	MAIN
58452	WITTEN	HAGE	69168	WIESLOCH	HEID	55218	INGELHEIM	MAIN
06114	HALLE	HALL	74204	BAD WIMPFEN	HEIL	65397	KIEDRICH	MAIN
22926	AHRENSBURG	HAMB	74223	FLEIN	HEIL	55481	KIRCHBERG	MAIN
22949	AMMERSBEK	HAMB	74076	HELBRONN	HEIL	55296	LORZWELFER	MAIN
21031	BERGEDORF	HAMB	74189	WEINSBERG	HEIL	55014	MAINZ	MAIN
25474	BONNINGSTEDT	HAMB	31134	HILDESHEIM	HEIL	55268	NIEDER OLM	MAIN
21244	BUCHHOLZ	HAMB	65510	IDSTEIN	IDST	65479	RAUNHEIM	MAIN
21614	BUXTEHUDE	HAMB	85003	INGOLSTADT	INGO	65428	RUSSELSHEIM	MAIN
25474	ELLERBEK	HAMB	85077	MANCHING	INGO	65232	TAUNUSSTEIN	MAIN
25335	ELMSHORN	HAMB		EGGENSTEIN	KARL	65396	WALLUF	MAIN
21502	GEESTHACHT	HAMB	76275	ETTLINGEN	KARL	65011	WIESBADEN	MAIN
21509	GLUNDE	HAMB	76307	KARLSBAD	KARL		ALTRIP	MAN1
25348	GLUCKSTADT	HAMB	76131	KARLSRUHE	KARL	67098	BAD DURLKHEIM	MAN2
25463	HALSTENBEK	HAMB	76344	LEOPOLDSHAFEN	KARL	64608	BENSHEIM	MAN2
21000	HAMBURG	HAMB	76287	RHENSTETTEN	KARL	68777	BRUHL	MAN1
21073	HARBURG	HAMB	76297	STUTENSEE	KARL	68462	BURSTADT	MAN2
24558	HENSTEDT	HAMB	76337	WALDBRONN	KARL	67227	FRANKENTHAL	MAN1
21218	HITTFELD	HAMB	76356	WENGARTEN	KARL	67269	GRUNSTADT	MAN2
21630	JORK	HAMB	76732	WORTH AM RHEIN	KARL	67454	HASSLOCH	MAN2
25842	LANGENHORN	HAMB	34277	FULDABRUCK	KASS	68536	HEDDESHEIM	MAN1
21629	NEU WULMSTORF	HAMB	34128	KASSEL	KASS	69502	HEMSBACH	MAN1
22848	NORDERSTEDT	HAMB	20095	KIEL	KIEL	64646	HEPPENHEIM	MAN2
22113	OSTSTENBEK	HAMB	56605	ANDERNACH	KOBL	68766	HOCKENHEIM	MAN2
25421	PINNEBERG	HAMB	56130	BAD EMS	KOBL	68623	LAMPERTHEIM	MAN1
25451	QUICKBORN	HAMB	56170	BENDORF	KOBL	67059	LUDWIGSHAFEN	MAN1
21465	REINBEK	HAMB	56203	HOHR GRENZHAUSE	KOBL	68165	MANNHEIM	MAN1
25462	REILINGEN	HAMB	56000	KOBLENZ	KOBL	69509	MORLENBACH	MAN2
21221	ROSENGARTEN	HAMB	56112	LAHNSTEIN	KOBL	67112	MUTTERSTADT	MAN1
22869	SCHENEFELD	HAMB	56218	MULHEIM	KOBL	67435	NEUSTADT	MAN2
21218	SEEVETAL	HAMB	56564	NEUWIED	KOBL		RHENHAUSEN	MAN2
25436	UETERSEN	HAMB		OBERLAHNSTEIN	KOBL	67100	SCHIFFERSTADT	MAN1
22876	WEDEL	HAMB	56179	VALLENDAR	KOBL	68721	SCHWETZINGEN	MAN1
21423	WINSENLUHE	HAMB	50126	BERGHEIM	KOLN	67343	SPEYER	MAN2
31303	BURGDORF	HANN	51429	BERGSCHE GLADBAC	KOLN	68159	VIERNHEIM	MAN1
30938	BURGWEDEL	HANN		BERZDORF	KOLN	69451	WEINHEIM	MAN1
29221	CELLE	HANN	50302	BRUHL	KOLN	67547	WORMS	MAN2
30823	GARBSEN	HANN	51399	BURSCHEID	KOLN	41812	ERKELENZ	MONC
30000	HANNOVER	HANN	50198	EISDORF	KOLN	41363	JUCHEN	MONC
31177	HARSUM	HANN	50226	FRECHEN	KOLN	41000	MONCHEN GLADBAC	MONC
30966	HEMMINGEN	HANN	50300	HURTH	KOLN	41749	VIERSEN	MONC
	KIRCHRODE	HANN	50170	KERPEN	KOLN	82467	GARMISCH	MUNC
30880	LAATZEN	HANN	50600	KOLN	KOLN	82538	GERETSRIED	MUNC
30851	LANGENHAGEN	HANN		KONIGSDORF	KOLN	82549	KONIGSDORF	MUNC
31275	LEHRTE	HANN	51368	LEVERKUSEN	KOLN	80. 81	MUNCHEN	MUNC
30629	MESBURG	HANN	51379	OPLADEN	KOLN	82418	MURNAU	MUNC
31535	NEUSTADT	HANN	51491	OVERATH	KOLN	82377	PENZBERG	MUNC
31582	NIEBURG	HANN		PORZ	KOLN	85235	PAFFENHOFEN	MUNC
30982	PATTENSEN	HANN	50259	PULHEIM	KOLN	82362	WEILHEIM	MUNC
	RONNENBERG	HANN		RHEINDORF	KOLN	48033	MUNSTER	MUNS
30926	SEELZE	HANN	51503	ROSRATH	KOLN	51583	NUMBRECHT	NUMB
31515	STEINHUDE	HANN	50169	TURNCH	KOLN	90514	ALTDORF	NURN
30900	WEDEMARK	HANN	50389	WESSELING	KOLN	90556	CADOLZBURG	NURN

code postal	localité	code agglo	code postal	localité	code agglo
91052	ERLANGEN	NURN	73760	OSTFELDERN	STUT
90537	FEUCHT	NURN	71686	REMSECK	STUT
90758	FURTH	NURN	71101	SCHONACH	STUT
90562	HEROLDSBERG	NURN	71701	SCHWEBERDINGEN	STUT
90562	HEROLDSBERG	NURN	71063	SINDELFINGEN	STUT
91074	HERZOGENAURACH	NURN	70170	STUTTGART	STUT
90455	KATZWANG	NURN	71656	Vaihingen	STUT
91207	LAUF	NURN	71332	WABLINGEN	STUT
	NEUFISCHBACH	NURN	71111	WALDENBUCH	STUT
91233	NEUNKIRCHEN AM S	NURN	71384	WEINSTADT	STUT
90000	NURNBERG	NURN	73240	WENDLINGEN	STUT
90522	OBERASBACH	NURN	70000	ZUFFENHAUSEN	STUT
90602	PYRBAUM SELKENI	NURN	72119	AMMERSBUCH	TUBI
91154	ROTH	NURN	72795	ENNINGEN	TUBI
90552	ROTHENBACH	NURN	72793	PFULLINGEN	TUBI
91541	ROTHENBERG	NURN	72124	PLIEZHAUSEN	TUBI
90607	RUCKERSDORF	NURN	72709	REUTLINGEN	TUBI
91126	SCHWABACH	NURN	72108	ROTTENBURG	TUBI
	SCHWAG	NURN	72070	TUBINGEN	TUBI
90588	SCHWARZENBRUCK	NURN	89160	DORNSTADT	ULMA
90546	STEIN	NURN	89231	NEUULM	ULMA
90530	WENDELSTEN	NURN	89000	ULM	ULMA
90513	ZIRNDORF	NURN	78112	STGEORGEN	VLL
77652	OFFENBURG	OFFE	78000	VILLINGEN	VLL
49565	BRAMSCHE	OSNA	58224	ENNEPETAL	WUPP
49124	GEORGMARENHU	OSNA	42781	HAAN	WUPP
49000	OSNABRUCK	OSNA	42850	REMSCHIED	WUPP
75217	BRKENFELD	PFOR	58316	SCHWELM	WUPP
75180	PFORZHEIM	PFOR	42699	SOLINGEN	WUPP
88188	RAVENSBURG	RAVE	42489	WULFRATH	WUPP
88250	WENGARTEN	RAVE	42327	WUPPERTAL	WUPP
93050	REGENSBURG	REGE	97228	ROTTENDORF	WURZ
83001	ROSENHEIM	ROSE	97209	VEI'SHOCHHEIM	WURZ
66123	SAARBRUCKEN	SAAR	97028	WURZBURG	WURZ
66386	STINGBERT	SAAR			
66280	SULZBACH	SAAR			
24825	SCHLESWIG	SCHI			
	ALDINGEN	STUT			
71566	ALTHUTTE	STUT			
71679	ASPERG	STUT			
	BAD CANNSTATT	STUT			
74302	BETGHEIM	STUT			
72403	BESSINGEN	STUT			
71032	BOBLINGEN	STUT			
	BOTNANG	STUT			
71254	DITZINGEN	STUT			
70771	ECHTERDINGEN	STUT			
71139	EHNINGEN	STUT			
73732	ESSLINGEN	STUT			
70736	FELLBACH	STUT			
70794	FILDERSTADT	STUT			
71691	FREIBERG	STUT			
70839	GERLINGEN	STUT			
71282	HEMMINGEN	STUT			
71083	HERRENBERG	STUT			
70808	KORNTAL	STUT			
70806	KORNWESTHEIM	STUT			
70771	LEINFELDEN	STUT			
71229	LEONBERG	STUT			
71630	LUDWIGSBURG	STUT			
71666	MARBACH	STUT			
71702	MARKGRONINGEN	STUT			
71696	MOGLINGEN	STUT			
73347	MUHLHAUSEN	STUT			
71711	MURR	STUT			

MUNCHEN:
zones postales 80, 81, 82.

sauf:
82538 GERETSRIED;
82377 PENZBERG;
82362 WEILHEIM;
GARMISCH;
MURNAU;
KONIGSDORF;
LENGGRIES.

zone postale 85.

sauf:
INGOLSTADT
PFAFFENHOFEN
et codes commençant par
850

RUHR:
ensemble des zones postales
44,45,46,47,59

***Le lieu de travail.**

Le lieu de travail de la personne qui sera recrutée est une information à établir à partir de plusieurs mentions possibles dans le texte de l'offre.

-Lorsque les offres émanent directement de l'entreprise recruteuse, cette information est très fréquemment mentionnée de façon explicite, mais la précision géographique n'est pas toujours très satisfaisante. Cette information est à saisir en clair dans le fichier. Lorsqu'elle n'est pas mentionnée, on considère par convention que le lieu de travail est le même que l'adresse indiquée pour la réception des dossiers de candidature. Lorsqu'il s'agit d'une offre comportant plusieurs postes, avec une mention du type "postes dans toute l'Allemagne", etc..., on considère le lieu de travail comme inconnu.

-lorsque l'offre émane d'un intermédiaire, quelqu'il soit, et qu'aucune mention du lieu de travail n'est repérable, celui-ci est réputé inconnu.

***Le secteur d'activité économique.**

Cette information est importante, parce qu'elle fournit des critères de tris pertinents pour l'analyse des résultats, et permet, entre autres, de mesurer les ressemblances et les différences entre la France et l'Allemagne.

La codification de l'activité économique ne peut pas être extrêmement précise, puisqu'elle est établie à partir des éléments que l'entreprise, ou le cabinet de recrutement, mettent en avant ; comme une offre d'emploi a également souvent une dimension publicitaire, l'entreprise peut avoir tendance à se décrire sous un jour avantageux. Par exemple, l'accent souvent mis sur les technologies de pointe est susceptible de conduire à une surreprésentation du code 4 (électronique, informatique, matériels de précision et de télécommunication) au détriment du code 2 (métallurgie, mécanique "classique"). (cf page suivante).

Compte tenu de ce problème, la table de codification de l'activité économique reste volontairement rustique, contrepartie de sa robustesse; elle vise en priorité à rendre compte le mieux possible de la situation allemande telle qu'elle apparaît au fil des offres d'emploi. Nous n'avons pas cherché à priori à la rendre concordante *dans le détail* avec la nomenclature utilisée en France. Elle a été établie puis consolidée à partir du dépouillement de 2000 offres extraites du Frankfurter Allgemeine Zeitung.

Outre le code 0, strictement réservé aux cas pour lesquels aucune information ne rend compte de l'activité, deux rubriques servent de refuge pour les cas incertains: le code 10 pour les activités industrielles, et, dans une moindre mesure, le code 18 pour les activités de services.

Lorsqu'une offre est gérée par un cabinet de recrutement, on doit bien entendu coder le secteur d'activité de l'entreprise, et non celui de l'intermédiaire.

TABLE DE CODIFICATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

NOTES

Lorsque l'annonce fait référence à une filiale ou un établissement commercial d'une entreprise industrielle, coder **13**
EXCEPTION ACE
PRINCIPE: pour la pharmacie et cosmétique, toujours coder en **6**

TELECOMMUNICATION
S: distinguer industrie (code **4**) et services (code **18**). En cas de doute, classer en **18**.

Coder le plus possible l'activité de l'unité et non celle de l'entreprise.
 Expl: s'il s'agit du centre de recherche d'une entreprise électronique, coder **17** et non **4**.

Entreprises de services: le code **18** doit être considéré comme le refuge. Expl: pour une offre émanant d'une "Dienstleistungsunternehmen" sans autre précision sur son type d'activité, coder **18**.

extraction de houille, de lignite et de tourbe cokéfaction, raffinage, nucléaire prod. et distrib. d'électricité, gaz et de chaleur captage, traitement et distribution d'eau	ENERGIE, EAU	1
métallurgie travail des métaux fabrication de machines et équipements Machines outils, machines spéciales...	METALLURGIE MECANIQUE, MACHINES BIENS D'INVESTIS- SEMENT, EQUIPEMENTS	2
construction automobile Equipementiers automobile fabrication d'autres matériels de transport	AUTOMOBILE, MATERIEL, TRANSPORT AERONAUTIQUE, NAVAL	3
machines de bureau et de matériel informatique machines et appareils électriques équips de radio, télévision et télécommunication matériel médico-chirurgical, optique	CONSTR ELECTRIQUE ELECTRONIQUE MATERIEL PRECISION MATERIEL TELECOMM	4
industrie chimique industrie du caoutchouc et des plastiques	CHIMIE (sf pharmacie) CAOUTCHOUC	5
fabrication et distribution de produits pharmac et cosmétiques, dentisterie	PHARMACIE, COSMETIQUE	6
agriculture, industrie agro-alimentaire	AGRO-ALIMENTAIRE	7
industrie textile industrie de l'habillement et des fourrures industrie du cuir et de la chaussure	TEXTILE HABILLEMENT CUIR, CHAUSSURE	8
édition, imprimerie, reproduction industries du papier et du carton	EDITION, IMPRIMERIE PAPIER, CARTON	9
travail du bois, meubles, fabrication d'autres produits non métalliques verre, matériaux de construction, emballage industries diverses industrie, sans précision	AUTRES INDUSTRIES INDUSTRIE, sans précision	10
Construction, bâtiment travaux publics	CONSTRUCTION, BATIMENT, TRAV. PUBL.	11
transports terrestres, maritimes, aériens services auxiliaires des transports (aéroports...)	TRANSPORTS	12
commerce de gros, intermédiaires du commerce Commerce et réparation automobile commerce de détail hôtellerie et restauration	COMMERCE, HOTELLERIE	13
banques assurances services financiers, opérateurs en bourse	BANQUES, ASSURANCES	14
promotion immobilière gestion d'immeubles	IMMOBILIER	15
Sociétés de services informatiques Software	SERVICES INFORMA- TIQUES, SOFTWARE	16
recherche et développement ingénierie, études techniques, architecture analyses, essais, contrôle	RECHERCHE INGENIERIE, ETUDES TECHNIQUES	17
postes et télécomm. location de voitures et de matériel, conseil en gestion-comptabilité, holdings publicité, autres activités de services à l'économie	CONSEIL, SERVICES AUX ENTREPRISES	18
administration publique, communes, Länder... éducation, formation santé et action sociale associations activités récréatives, cultur, sportives, tourisme	SERVICES PUBLICS SERVICES SOCIAUX ASSOCIATIONS	19
activité non déterminée	NON DETERMINE	0

*** La fonction.**

La codification de la fonction est directement inspirée de la nomenclature créée par l'Apec et également utilisée par l'Anpe pour classer les offres d'emplois cadres publiées dans leurs journaux respectifs. Nous avons cependant opéré une simplification, en regroupant la rubrique "Direction générale" avec la rubrique "Administration, gestion, organisation". La dernière rubrique de cette nomenclature, essentiellement consacrée aux postes émis par des organismes du secteur de l'enseignement et des services sociaux est pour nous d'un intérêt marginal, puisque nous ne retenons pas les offres émises par les services publics.

Nomenclature des fonctions cadres utilisée par l'Apec et l'Anpe.

Code	Désignation
01	Direction générale
02	Production, fabrication, chantiers
03	Services connexes de la production
04	Etudes, recherches, projets
05	Marketing, commercial, ventes
06	Spécialistes d'activités tertiaires
07	Administration, gestion, organisation
08	Comptabilité, gestion financière
09	Informatique
10	Personnel
11	Communication, création
12	Fonctions médicales, sociales, culturelles

Chaque code de cette nomenclature comporte un second niveau, plus ou moins détaillé, que nous n'avons pas retenu, parce que, tout en alourdissant considérablement le travail d'exploitation, il est peu susceptible de permettre un véritable approfondissement des analyses.

Cette nomenclature est assez robuste, facilement adaptable au cas allemand. Par contre elle ne distingue pas les postes en fonction du niveau de responsabilité. Elle est parfois redondante avec la nomenclature d'activités économiques. Ainsi, le code 6 regroupe les métiers spécifiques de la banque, de l'assurance, du transport, du tourisme, de l'immobilier.

C'est lors de la codification de la fonction qu'une question essentielle doit être résolue: s'agit-il d'un poste cadre ou non? Faut-il comptabiliser ou non telle ou telle offre?

Rappelons que nous n'avons pas à nous préoccuper des définitions officielles de telle ou telle catégorie professionnelle ou sociale, puisque justement les statistiques établies sur la base de ces définitions interdisent toute comparaison chiffrée entre deux pays européens.

Notre point de départ est le marché de l'emploi du travail hautement qualifié; celui-ci s'exprime en France au travers de la notion de cadre, et donne lieu à élaboration de statistiques. Nous avons donc à décider si les informations contenues dans chaque offre paraissant dans la presse allemande permettent de la prendre en compte, parce qu'elle décrit un profil usuellement considéré comme cadre en France.

Pour ce faire, plusieurs types d'informations contenues dans les offres peuvent être utilisées:

L'intitulé du poste.

Un repérage approfondi des intitulés de postes en France (presse, apec) et des descriptifs détaillés des textes d'offres qui y correspondent nous a permis, par comparaison, de retenir ensuite une liste d'intitulés de postes allemands. Elle n'est bien sûr pas exhaustive, mais permet de codifier environ 70% des postes sans problèmes particuliers. On trouvera cette liste en pages suivantes, classée par fonction.

Mais tous ces intitulés de postes ne conduisent pas automatiquement à codification et à intégration des offres qui s'y réfèrent dans le fichier de saisie.

Verkaufsberater, Kundenbetreuer, Sales Profi (fonction 5), Personalfachmann (fonction 10), etc... : voici quelques intitulés types qui doivent dans certains cas être retenus, mais pas dans d'autres. Il faut donc établir d'autres critères d'appréciation à utiliser soit pour compléter l'information apportée par l'intitulé de poste, soit pour l'infirmier.

formation, diplôme.

En Allemagne comme en France, la référence à la formation est très fréquente dans les offres.

En France, le niveau cadre correspond en principe à une formation initiale de niveau bac + 3 ou 4 et au delà. C'est ce type de références que l'on retrouve le plus souvent dans les textes d'offres. Mais, dans certaines fonctions (production et commercial en particulier), il apparaît qu'une formation de niveau bac +2 avec quelques années d'expérience est perçue comme étant une alternative à une formation initiale plus approfondie. Il arrive aussi que la formation ne soit pas une référence essentielle. Rappelons que, d'après le recensement de la population de 1990, moins de la moitié des cadres ont un diplôme de niveau bac +3 ou plus élevé.

Traduit en termes allemands, cela consiste à considérer comme postes "cadres" tous ceux qui font référence à une **formation universitaire**, mais également tous ceux qui mentionnent les diplômes des écoles supérieures techniques, les **Fachhochschule**. Ces diplômes sont délivrés à l'issue d'un cursus de 6 semestres minimum, mais souvent beaucoup plus long. Il n'y a pas de diplômes de niveau bacc+2 comme en France -sauf pour des formations très spécifiques-.

Ce critère de la formation permet de régler nombre de cas pour lesquels l'intitulé de poste est trop générique, et donc trop vague.

PRODUCTION

- 2 Bauleiter
- 2 Betriebsleiter
- 2 Geschäftsführer Technik/ Vertigung/ Produktion
- 2 Direktor Technik
- 2 Betriebsassistent
- 2 Kälte Ingenieur
- 2 Kunststoffingenieur
- 2 Leiter Fertigungsplanung
- 2 Leiter Produktionsabteilung
- 2 Oberbauleiter
- 2 Planer
- 2 Produktionsbereichsleiter
- 2 Produktionsleiter
- 2 Produktionsplaner
- 2 Versorgungsingenieur

ACTIVITES CONNEXES DE LA PRODUCTION

- 3 Abteilungsleiter Qualitätssicherung
- 3 Applikationsingenieur (parfois: 9)
- 3 Einkaufsachbearbeiter
- 3 Field Engineer
- 3 Internationaler Einkäufer
- 3 Leiter Anwendungstechnik
- 3 Leiter Einkauf
- 3 Leiter Einkauf/ Beschaffung
- 3 Leiter Instandhaltung
- 2 Leiter Leit- und Antriebstechnik
- 3 Leiter Materialwirtschaft
- 3 Leiter Umweltschutz und Sicherheit
- 3 Logistiker (sauf transports)
- 3 Qualitätsfachmann
- 3 Qualitätsmanager
- 3 Referent Strategische Planung (si ds production)
- 3 Sicherheitsingenieur
- 3 Sicherheitsmanager
- 3 Supply Base Manager
- 3 Support Ingenieur (parfois 9)
- 3 Technische Einkäufer

ETUDES, RECHERCHES, CALCULS

- 4 Architekt
- 4 Field Clinical Monitor
- 4 Entwicklungsingenieur
- 4 Innenarchitekt
- 4 Kalkulator
- 4 Konstrukteur
- 4 Leiter F + E (Forschung und Entwicklung)
- 4 Leiter Konstruktion
- 4 Medizinische Dokumentar
- 4 Patentingenieur
- 4 Regulatory Affairs Officer
- 4 Teamleiter Entwicklung
- 4 Wissenschaftlichmitarbeiter
- 4 Versuchingenieur

MARKETING COMMERCIAL

- 5 Area Sales Manager
- 5 Areamanager
- 5 Assistant Account management
- 5 Aussendienst-mitarbeiter
- 5 Bezirksleiter
- 5 Customer Service Consultant
- 5 Distribution Sales Engineer
- 5 Exportmanager
- 5 Fachgebietsleiter
- 5 Filialleiter
- 5 Geschäftsführer Vertrieb/ Marketing
- 5 IT Vertriebsprofi
- 5 Key Account Manager
- 5 Klinikreferent
- 5 Kundenbetreuer
- 5 Leiter Call-Center
- 5 Leiter Konstruktion und Entwicklung
- 5 Leiter Kundenmanagement
- 5 Leiterproduktentwicklung
- 5 Marketing Assistent
- 5 Marketing Engineer
- 5 Marketingreferent
- 5 Marktforscher
- 5 Merchandiser
- 5 Pharmareferent
- 5 Presales Consultant
- 5 Produkt Manager
- 5 Produkt Spezialist
- 5 Referent Marketing und Vertrieb
- 5 Regionalleiter
- 5 Sales Executive
- 5 Sales Profi
- 5 Verkaufsberater
- 5 Verkaufsleiter
- 5 Vertriebsbeauftragte
- 5 Vertriebsleiter

METIERS DE LA BANQUE, DE L'ASSURANCE, DE L'IMMOBILIER, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

- 6 Leiter Immobilienverwaltung
- 6 Leiter Wohnungsverwaltung
- 6 Immobilieneinkäufer
- 6 Immobilienverkäufer
- 6 Berater Immobilienverwaltung
- 6 Spezialist Verdingung (Immobilien)
- 6 Center Manager (Immobilien)
- 6 Rentenhändler
- 6 Disponent
- 6 Gruppenleiter (Versicherung)
- 6 Bankfachmann
- 6 Privatkundenbetreuer
- 6 Firmenkundenbetreuer
- 6 Leiter Organisationsabteilung

DIRECTION GENERALE, ADMINISTRATION

7 Assistent der Geschäftsführung
7 Assistent des Vorstandes
7 Diplom Jurist
7 Geschäftsführer
7 Hauptgeschäftsführer
7 Leiter Tochterunternehmen
7 Niederlassungsleiter
7 Patentanwalt
7 Rechtsanwalt
7 Steuerberater
7 Tax Specialist
7 Volljurist
7 Vorstandmitglied
7 Wirtschaftsjurist

COMPTABILITE, FINANCE

8 Assistant controller
8 Auditor
8 Beteiligungscontroller
8 Beteiligungsmanager
8 Bilanzbuchhalter
8 Buchhalter
8 Business Analyst
8 Finance Director/ Controller
8 Financial Market Economist
8 Fondsmanager
8 Internal Auditor
8 Kreditreferent
8 Kreditbetreuer
8 Leiter Controlling
8 Leiter der Geschäftsbuchhaltung
8 Leiter Finanz und Rechnungswesen
8 Leiter Finanzen
8 Leiter Konzernrechnungswesen
8 Leiter Risikocontrolling
8 Manager Business Analysis
8 Portfolio Manager
8 Referent Beteiligungen
8 Referent Konzernfinanz
8 Referent Strategische Planung (si ds finance)
8 Senior Internal Auditor
8 Spezialist Wertpapier- Backoffice
8 Trader
8 Währungsanalyst

INFORMATIQUE

9 Anwendungsentwickler
9 Anwendungsplaner
9 Datenbank Spezialist
9 Developer
9 EDV Koordinator

9 EDV Mitarbeiter
9 EDV Projektleiter
9 Informatiker
9 IT Betreuer
9 IT Consultant
9 Leiter EDV
9 Leiter EDV/ Organisation
9 Leiter Software und Entwicklung
9 Mainframe- Systemberater
9 Netzüberwacher
9 Netzwerkadministrator
9 Netzwerkplaner
9 Organisations Entwickler
9 Programmierer (dans certains cas)
9 Referent Rekrutierung und Entwicklung
9 Software Entwickler
9 Software Support Ingenieur
9 Softwaredesigner
9 Spezialist Netzwerk/ Betriebssystem
9 Systemadministrator
9 Systemanalytiker
9 Systemarchitekt
9 Systembetreuer
9 Systemmanager
9 Testingenieur
9 Wirtschaftsinformatiker

GESTION DU PERSONNEL, RECRUTEMENT

10 Assistent Personalberatung
10 Manager Compensation and Benefits
10 Manager Training and Education
10 Personalleiter
10 Referent Fortbildung
10 Personalberater
10 Personalfachmann
10 Personalreferent
10 Trainer
10 Trainer
10 HR (Human Resources) Manager

COMMUNICATION, PUBLICITE, CREATION

11 Grafik Designer
11 Leiter Werbung/ Kommunikation
11 Pressereferent
11 Redakteur
11 Referent für Presse (und Öffentlichkeitsarbeit)
11 Referent Public Relations
11 Werbeleiter
11 Wirtschaftsredakteur
11 Leiter der Mediaplanung
11 Moderator

contenu de l'emploi.

La formation n'est pas toujours un élément incontournable; dans certains postes, l'expérience acquise en tient largement lieu. Lorsque l'intitulé de poste n'est pas satisfaisant pour juger, et que l'offre ne se réfère à aucune formation, on apprécie en fonction des informations que donne le texte sur les tâches du poste et sur les caractéristiques des candidats souhaités.

-la complexité des tâches énumérées:

Il peut s'agir soit de leur diversité (expl. : on demandera à un *Vertriebsmitarbeiter* de procéder à une analyse marketing de son champ d'action **et** de développer le chiffre d'affaire de son portefeuille), nécessitant donc une qualification ouverte, soit de leur enjeu: un commercial dans l'industrie des biens d'équipements devra souvent développer des actions et des argumentations nécessitant un savoir plus approfondi que pour vendre des produits courants de grande consommation.

Autre exemple: un poste pour comptable défini de façon étroite ne sera pas pris en compte, à l'inverse du *Bilanzbuchhalter*, qui assume la diversité des tâches jusqu'à la (participation à la) préparation du bilan.

-l'étendue de la responsabilité personnelle: par exemple un collaborateur auquel on demandera de prendre des décisions de son propre chef, et qui dispose d'une procuration (*Prokurist*)

-le degré d'autonomie, et donc d'initiative: indépendamment de la responsabilité stricto sensu, à un même intitulé de poste peut correspondre un descriptif des tâches insistant sur l'initiative ou au contraire sur l'absence de celle-ci.

-le positionnement hiérarchique: le poste comporte une fonction d'encadrement d'équipe? Cela doit naturellement être confronté avec d'autres informations, mais c'est souvent une indication précieuse; un *Buchhalter* qui aura une équipe à animer sera classé comme cadre, même en l'absence d'information détaillée sur ses tâches dans sa spécialité: la double référence à un métier et à la fonction d'encadrement suffit.

-la durée et la qualité de l'expérience souhaitée, et/ou la maîtrise professionnelle d'un domaine: une offre comportant un intitulé de poste que l'on sait souvent correspondre à un profil cadre, et ouverte à des candidats faisant preuve d'une expérience approfondie est à prendre en compte. Ce sont souvent, dans les fonctions commerciales, mais aussi dans les activités connexes, voire dans les métiers techniques de la communication, des postes ouverts à des non diplômés.

Avec cette prise en compte des éléments informatifs des offres, on codifie sans difficulté majeure la plupart d'entre elles, environ 95 à 97%.

Les cas difficiles ont été réservés, puis réanalysés. Lorsque l'information était trop indigente pour juger réellement, on a choisi de les rejeter. Lorsque les éléments d'information étaient fragmentaires, mais permettaient de penser qu'il **pouvait** s'agir d'un poste cadre, on a choisi de retenir l'offre et de l'intégrer dans les fichiers de saisie.

Extrait d'un fichier de saisie :

N° d'ordre	code émetteur	nom de l'entreprise ou du cabinet de	recrutement	code secteur d'activité	code fonction	code postal	localité émettrice	lieu de travail	code agglomération d'émission
1	E	MAIBACH IPG		10	5	73054	EISLINGEN	EISLINGEN	
2	E	QUINTESENZ		9	11	12107	BERLIN	BERLIN	BERL
3	E	PUMA		10	7	91074	HERZOGENAUR.	HERZOGENAUI	NURN
4	C	AMA		6	3	81545	MUNCHEN	SUDD	MUNC
5	C	AMA		6	2	81545	MUNCHEN	SUDD	MUNC
6	E	DND		19	7	40547	DUSSELDORF	DUSSELDORF	DUSS
7	E	FAUST		10	2	49219	GLANDORF	GLANDORF	
8	E	BAUKNECHT		4	4	73602	SCHORNDORF	SCHORNDORF	
9	E	OTTO VERSAND		13	7	22172	HAMBURG	HAMBURG	HAMB
10	C	ZEHNER		13	5	61462	KONIGSTEIN	RMG	FRAN
11	E	HELABA		14	9	60297	FRANKFURT	FRANKFURT	FRAN
12	E	SIEMENS		4	5	90439	NURNBERG	NURNBERG	NURN
13	E	SIEMENS		4	5	90439	NURNBERG	NURNBERG	NURN
14	E	SIEMENS		4	5	90439	NURNBERG	NURNBERG	NURN
15	C	SCHWINDT		18	5	64625	BENSHEIM	RMG	MAN2
16	C	SCHU		6	5	82027	MUNCHEN	?	MUNC
17	E	RANK XEROX		13	8	70567	STUTT GART	SUDWEST	STUT
18	E	GAMMERLER		2	7	82538	GERETSRIED	GERETSRIED	
19	E	MITSUBISHI		4	5	52477	ALSDORF	ALSDORF	AACH
20	E	MITSUBISHI		4	2	52477	ALSDORF	ALSDORF	AACH
21	E	ALL.GEMEINE HYPO		14	8	60325	FRANKFURT	FRANKFURT	FRAN
22	E	RHEINELEKTRA		4	3	68165	MANNHEIM	MAINZ	MAN1
23	C	MMC		4	9	51503	ROSRATH	DUSSELDORF	KOLN

NB- :

-La dernière colonne n'est pas renseignée lorsque la localité n'appartient pas à l'une des agglomérations prises en compte dans l'exploitation.

-Les postes n° 12, 13 et 14 correspondent à une même offre, de même que les postes 19 et 20.

PROGRAMME D'EXPLOITATION ET BASE STATISTIQUE.

Le plan d'exploitation.

Une analyse exhaustive de l'ensemble des journaux publiant des offres d'emplois cadres est bien entendu exclue -et sans intérêt véritable.

Le but recherché -la comparaison entre l'Allemagne et la France- implique de **centrer les investigations sur les niveaux supérieurs de l'armature urbaine.** L'approche que nous avons suivie a été structurée par cette préoccupation:

Cinq journaux -Frankfurter Allgemeine Zeitung -FAZ- (Francfort), Süddeutsche Zeitung -SDZ- (Munich), Die Welt (Hambourg) Die Zeit (Berlin) et Handelsblatt (Dusseldorf) **ont une diffusion d'ampleur nationale** (ou, selon la formule allemande, "supra-régionale" - Überregionale). Une entreprise, ou un cabinet de recrutement, ayant besoin de s'adresser d'emblée à ce niveau de marché passera forcément son offre d'emploi dans l'un de ces supports.

Selon une analyse du FAZ³⁴, près des 2/3 des offres de niveau national sont publiées dans ses propres colonnes, contre 20,6% dans le Süddeutsche Zeitung, 13% dans Die Zeit, 1,4% dans Die Welt et 1,1% dans le Handelsblatt. Nous avons éliminé Die Zeit de notre exploitation, car la totalité, à quelques rares exceptions près, des offres qu'il publie émane des services publics, universités en particulier. Nous n'avons pas retenu non plus le Handelsblatt, parce que le nombre net d'offres publiées est marginal.

Selon notre propre décompte, FAZ a publié au cours de l'année 1997 une moyenne de 900 offres pour cadres par semaine, contre 370 pour le SDZ et 80 pour Die Welt, soit respectivement 67%, 27% et 6%.

Nous avons calé notre plan de sondage, **établi sur l'ensemble de l'année 1997**, sur ces trois journaux, en privilégiant naturellement le FAZ. Le noyau dur de notre base statistique comporte 17924 offres analysées (soit 18343 avant élimination des doubles parutions) provenant de ces trois supports:

Journal	Nbre de semaines	Nombre d'offres	
		brut	net
Frankfurter Allgemeine Zeitung	15	13499	13475
Süddeutsche Zeitung	10	4017	3742
Die Welt	9	827	707
Total offres		18343	17924

En parallèle à cette analyse des textes d'offres, nous avons opéré un suivi des cahiers d'offres du FAZ, pour construire une estimation la plus fiable possible du nombre total de postes cadres publié pour l'année. Ce journal a fait paraître 44 000 postes.

³⁴ FAZ, 31/08/96, données établies sur le premier semestre 1996.

A priori, il n'était pas nécessaire de porter le taux de sondage sur le FAZ à un niveau aussi élevé. Nous avons initialement envisagé l'analyse de 8000 offres, tous journaux confondus. Cet objectif avait été établi à partir de ce que l'on savait du marché en 1996; or, l'année 1997 fait ressortir une très forte augmentation du nombre d'offres en Allemagne (tout comme en France). L'accroissement a été particulièrement sensible au dernier quadrimestre, et paraît se confirmer au début 1998. La seconde raison qui nous a conduit à accroître fortement le nombre d'offres analysées est la structure même du réseau géographique des journaux, et les déformations qu'elle est susceptible d'entraîner sur les résultats d'une exploitation qui serait restée trop sélective.

FAZ, SDZ et Die Welt ne publient pas seulement des offres de "niveau supra-régional"; ces journaux ont un ancrage régional (Rhénanie pour FAZ, Bavière pour SDZ, et dans une moindre mesure, Allemagne du Nord pour Die Welt). Ils publient donc des offres d'emploi à caractère "local", comme le font un très grand nombre d'autres journaux, définis comme exclusivement régionaux.

Cela veut dire que la structure des offres publiées par ces trois supports est affectée par leur localisation, et ne donne pas forcément un reflet absolument fidèle de la structure géographique du marché de l'emploi cadre.

En augmentant fortement le nombre d'offres analysées dans le FAZ, dont le rôle dans ce marché est tout à fait central, nous avons visé à :

- repérer, parmi les villes importantes, celles qui apparaissent avec une forte régularité, comme centres d'émission notables;
- établir une base statistique solide pour ces mêmes centres, puis complétée par une analyse des offres qu'ils émettent dans les supports de leur région. Cette opération d'analyse de supports régionaux a porté sur 4467 offres (cf page suivante).

Notre base statistique brute définitive comporte 22476 postes, représentative de 123965 postes nets, dont près de 45 000 parus dans le FAZ.

Estimation du nombre annuel d'offres.

Le niveau relatif du nombre d'offres d'un journal par rapport aux autres est très stable. C'est en particulier le cas pour le *Suddeutsche Zeitung* par rapport au FAZ, mais aussi pour le *Frankfurter Rundschau*, *Die Welt*...

Partant de ce constat, nous avons réalisé le décompte du nombre d'offres paru dans les éditions de 44 samedis du FAZ ; le nombre pour les éditions manquantes a été établi en fonction du niveau atteint lors des semaines précédentes et suivantes. Pour les 15 numéros dont les offres ont été analysées, on a établi un coefficient postes/ offres, sensiblement variable dans le temps, qui a servi pour estimer le nombre de postes parus dans le FAZ au cours de l'ensemble de l'année.

Nom du journal	Tirage	Ville d'édition	offres analysées
AUGSBURGER ALLGEMEINE	282000	Augsburg	106
BADISCHE ZEITUNG	189000	Fribourg	62
BERLINER MORGENPOST	219000	Berlin	516
BERLINER ZEITUNG	267000	Berlin	43
DIE RHEINPFALZ	257000	Ludwigshafen	17
DIE WELT	276000	Hambourg	827
DIE ZEIT (hebdomadaire)	573000	Berlin	38
FRANKFÜRTER ALLGEMEINE ZEITUNG	508000	Frankfurt	13499
FRANKFÜRTER RUNDschau	210000	Frankfurt	363
FREIE PRESSE	509000	Chemnitz	60
FREIEIS WORT	170000	Suhl	0
GENERAL ANZEIGER BONN	99000	Bonn	25
HAMBURGER ABENDBLATT	323000	Hambourg	301
HAMBURGER MORGENPOST	218000	Hambourg	0
HANDELSBLATT	177000	Dusseldorf	45
HANNOVERSche ALLGEMEINE	248000	Hanovre	152
HESSISCHE ALLGEMEINE	290000	Cassel	0
KIELER NACHRICHTEN	127000	Kiel	18
KOLNER STADT ANZEIGER	301000	Cologne	280
LAUSITZER RUNDschau	202000	Cottbus	25
LEIPZIGER VOLKSZEITUNG	392000	Leipzig	37
MÄRKISCHE ALLGEMEINE	245000	Potsdam	42
MÄRKISCHE ODER ZEITUNG	200000	Francfort s/Oder	24
MITTELDEUTSCHE ZEITUNG	436000	Halle	73
NEUE RUHR	246000	Dortmund	15
NEUE WESTFÄLISCHE ZEITUNG	?	Bielefeld	27
NURNBERGER NACHRICHTEN*	353000	Nuremberg	
NURNBERGER ZEITUNG*	?	Nuremberg	190
RHEIN ZEITUNG	261000	Coblence	59
RHEINISCHE POST	445000	Dusseldorf	390
SAARBRUCKER ZEITUNG	210000	Sarrebruck	61
SÄCHSISCHE ZEITUNG	431000	Dresde	132
STUTT GARTER ZEITUNG	238000	Stuttgart	720
SÜDDEUTSCHE ZEITUNG	534000	Munich	4017
TAGESSPIEGEL	149000	Berlin	74
THURINGER ALLGEMEINE	583000	Erfurt	43
WESER KURIER	?	Breme	31
WESTDEUTSCHE ALLGEMEINE	1300000	Essen	87
WESTFÄLISCHE NACHRICHTEN	243000	Munster	77
Nombre total d'offres analysées			22476

Journaux quotidiens qui n'ont pas pu être analysés:

VOLKSSTIMME	329000	Magdeburg
SCHWERINER VOLKSZEITUNG	175000	Schwerin
OSTSEE ZEITUNG	234000	Rostock
NORDKURIER	153600	Neubrandenburg

*Nb: Freies Wort et Hamburger Morgenpost ne publient pas d'offres d'emplois cadres
Nurnberger Nachrichten et Nurnberger Zeitung publient les mêmes offres*

Sources : Tarif Media International et Centre de documentation de l'Ambassade d'Allemagne à Paris.

On a ensuite établi les coefficients d'extrapolation pour les autres journaux : rapport entre le nombre total annuel FAZ et le nombre pour les numéros du FAZ parus en même temps que chaque autre journal analysé. Cela permet sans difficulté d'évaluer le volume global du marché.

Mais est-ce suffisant pour une analyse géographique pertinente? Si la variation saisonnière du volume des offres est très marquée -raison pour laquelle il est nécessaire d'établir un plan d'exploitation sur l'année-, la structure géographique par lieux d'émission est au contraire remarquablement stable. Le tableau établi à partir de l'exploitation du FAZ montre en effet que la part de chaque agglomération devient rigoureusement stable dès le cumul des résultats de 6 numéros.

Enfin, nous devons tenir compte des offres qui paraissent dans des publications que nous n'avons pas intégrées dans notre base de données : les journaux régionaux du Mecklembourg Poméranie, que nous n'avons pas pu nous procurer, la presse locale, les publications professionnelles et spécialisées, et enfin le journal d'offres du ZAV, le service public de placement. Un sondage rapide sur un certain nombre d'éditions de ces titres représentant un peu plus de 2200 offres) a servi à évaluer le volume annuel d'offres cadres publiées, de l'ordre de 33500.

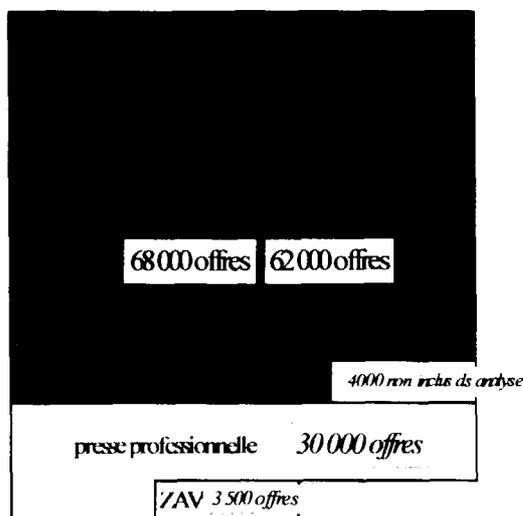
Une analyse complémentaire a été conduite sur un stock pondéré de 543 offres extraites de la presse professionnelle (Computerwoche, VDI Nachrichten, Der Betrieb et Handelsblatt), afin de vérifier une seule information, la plus essentielle : le lieu d'émission. La structure géographique est très proche de celle de notre base de données, du moins pour les agglomérations du niveau supérieur de l'armature urbaine, les résultats pour les autres ne pouvant pas être considérés comme significatifs. Le seul élément de différenciation est la tendance à une dissémination plus forte des lieux d'émission :

	struct lieux émission	
	sondage	base
RU Francfort	17,9	16,9
Munich	10,9	12,9
Aire Dusseldorf	8,8	7,8
Aire Cologne Bonn	4,4	6,8
Hambourg	4,2	6,9
Stuttgart	7,4	8,1
Berlin	3,9	7,5
tot niv I	57,5	66,9
autres	42,5	33,1
total	100	100

L'hebdomadaire *VDI Nachrichten*, journal de l'Association professionnelle des ingénieurs (Verein Deutscher Ingenieure), qui appartient au groupe de presse du Handelsblatt, publie une centaine d'offres chaque semaine, pour des profils d'ingénieurs. *Der Betrieb*, également hebdomadaire, également du groupe Handelsblatt, en compte par contre un nombre beaucoup plus limité (de 3 à 10 correspondant au champ que nous avons délimité) dans la fonction finance/ comptabilité. Et puis il y a la presse informatique. L'hebdomadaire *Computerwoche* publie un nombre important d'offres, entre 250 et 300 selon les numéros. En volume annuel, *Computerwoche* est proche de 11 000 offres, *VDI Nachrichten* de 4 000.

Le nombre total d'offres d'emploi pour cadres aurait donc été de 163 000/ en 1997.
 Dans ce total, le service public de l'emploi ne participe qu'à hauteur de 2%.

Le schéma de la page suivante résume l'ensemble de ces aspects.



▼ ▼

Sondage sur la localisation géographique
semblable à celle des offres analysées

BASE DE SONDAGE DES OFFRES.

Les offres analysées (en gris sur le schéma) se rattachent en totalité aux quotidiens et hebdomadaires à diffusion nationale et aux quotidiens locaux et régionaux. Elles sont directement représentatives d'un volume annuel total d'environ 130 000 postes et donnent un reflet fidèle de la distribution géographique. Les offres non analysées (presse professionnelle et Zav) -estimées au total à 33500 postes- ont fait l'objet d'un sondage pour vérifier leur répartition géographique : elles tendraient à renforcer légèrement la part des zones plus industrielles, notamment la Ruhr, mais sans que cela ne modifie sensiblement la répartition d'ensemble.

Eléments de comparaison : selon une source allemande, Adecco Stellenindex, 134 000 offres d'emplois ont été répertoriées dans la presse en 1997, pour les diplômés du supérieur (Akademikern). Ces chiffres incluent des offres que nous n'avons pas pris en compte : missions de travail temporaire, emplois à l'étranger, offres pour des emplois non salariés, offres provenant des administrations publiques (ces dernières représentent 13% du total). Par contre, ils n'incluent pas les profils de cadres non diplômés, fortement représentés dans certaines fonctions (commercial, production et services connexes...). Il ne semble pas que les doubles ou multiples parutions d'une même offre dans plusieurs journaux fassent l'objet d'un redressement systématique des résultats.

La diffusion de ces données obéit à des critères commerciaux ; les comptes rendus parus dans la presse comportent certes des chiffres, mais jamais au point que l'on puisse reconstituer ni les bases méthodologiques précises, ni un descriptif statistique exhaustif. Notre demande de données adressée au début de 1997 est resté sans réponse.

Selon les informations publiées dans la presse³⁵, ce service d'observation du marché des offres de Adecco a analysé 40 journaux en 1997, dont 33 quotidiens (données à comparer avec les 36 que nous avons analysés nous mêmes).

On retiendra que cette source privilégiée, comme nous l'avons fait, la presse quotidienne.

³⁵ Notamment Frankfurter Allgemeine Zeitung et Die Welt.

Stabilité de la structure géographique des offres d'emploi publiées dans le Frankfurter Allgemeine Zeitung

Part de chaque agglomération en % du total des postes parus; cumul effectué sur 1, puis 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11 numéros du Frankfurter Allgemeine Zeitung.

AGGLOMERATIONS	1 N°		3 N°		6 N°		7 N°		8 N°		9 N°		10 N°		11 N°	
	Nbre Postes	%														
FRANCFORT	143	22	509	22	1165	24	1299	23	1466	23	1709	23	1849	23	1969	23
DUSSELDORF	51	8	214	9	474	10	521	9	572	9	677	9	717	9	772	9
MUNICH	50	8	172	8	395	8	470	8	510	8	561	8	611	8	654	8
STUTTGART	47	7	126	5	257	5	330	6	389	6	455	6	484	6	519	6
HAMBOURG	33	5	91	4	239	5	269	5	313	5	367	5	391	5	427	5
MAINZ-WIESBADEN	26	4	148	6	245	5	281	5	304	5	343	5	371	5	400	5
COLOGNE	23	4	104	5	230	5	257	4	269	4	311	4	346	4	366	4
BERLIN	43	7	100	4	177	4	204	4	233	4	244	3	262	3	276	3
RUHR	19	3	71	3	149	3	154	3	194	3	217	3	253	3	267	3
BONN	11	2	73	3	130	3	169	3	186	3	234	3	244	3	257	3
MANNHEIM-LUDWIGSHAFF.1	6	1	18	1	91	2	111	2	126	2	139	2	143	2	147	2
HANOVRE	10	2	38	2	68	1	82	1	92	1	100	1	111	1	130	2
KARLSRUHE	4	1	20	1	55	1	70	1	80	1	92	1	98	1	111	1
DARMSTADT	10	2	17	1	55	1	60	1	70	1	104	1	109	1	111	1
HEIDELBERG	17	3	34	1	76	2	85	1	90	1	91	1	98	1	108	1
NUREMBERG	9	1	28	1	59	1	68	1	79	1	89	1	95	1	96	1
AIX LA CHAPELLE	4	1	42	2	60	1	63	1	69	1	77	1	81	1	83	1
MANNHEIM-LUDWIGSHAFF.2	3	0	15	1	26	1	39	1	48	1	55	1	55	1	57	1
BIELEFELD	4	1	25	1	41	1	47	1	53	1	56	1	56	1	56	1
WUPPERTAL	0		13	1	37	1	49	1	49	1	52	1	55	1	55	1
SARREBRUCK	3	0	25	1	38	1	41	1	41	1	44	1	45	1	45	1
BREME	4	1	13	1	21	0	29	1	32	0	36	0	36	0	37	0
FRIBOURG	0		9	0	18	0	24	0	28	0	30	0	33	0	34	0
DRESDE	1	0	8	0	12	0	14	0	22	0	29	0	30	0	31	0
CASSEL	2	0	3	0	7	0	11	0	21	0	22	0	23	0	28	0
COBLENCE	4	1	8	0	19	0	22	0	25	0	25	0	26	0	27	0
BALE (partie allemande)	0		4	0	11	0	15	0	19	0	20	0	20	0	26	0
MUNSTER	4	1	12	1	19	0	21	0	23	0	23	0	25	0	25	0
AUGSBOURG	0		2	0	4	0	6	0	10	0	10	0	16	0	16	0
LEIPZIG	0		2	0	6	0	10	0	11	0	11	0	11	0	12	0
BRUNSWICK	0		4	0	7	0	7	0	7	0	7	0	7	0	7	0
GOTTINGEN	1	0	2	0	4	0	4	0	4	0	4	0	4	0	5	0
Autres	119	18	343	15	737	15	884	15	1009	16	1145	16	1249	16	1369	16
TOTAL GENERAL	651	100	2293	100	4932	100	5716	100	6444	100	7379	100	7954	100	8523	100

Source: Exploitation du Frankfurter Allgemeine Zeitung.

Numéros des 27/04/96 et 31/08/96; 11/01, 01/02, 22/02, 08/03, 22/03, 05/04, 19/04, 10/05 et 31/05/1997

FRANCE. LE TRAVAIL SUR LES STATISTIQUES DISPONIBLES.

La création d'une base statistique était incontournable pour l'Allemagne. Pour la France, le terrain se présente différemment. L'ensemble des offres d'emploi pour cadres est mis en statistiques. L'Apec et l'Anpe établissent des statistiques sur leur activité, en particulier sur les offres qui paraissent dans leurs journaux respectifs, Courrier Cadres et Atout Cadres. L'Apec établit également des statistiques sur les offres publiées dans la presse, à partir d'une analyse des annonces. Au total, pour l'année 1997, ces trois sources comptabilisent un volume de 201 000. Mais le nombre réel « net » est bien en deçà, pour les raisons que nous allons développer.

Le seul point réellement commun de ces trois sources est de distribuer les offres selon la même nomenclature des fonctions. Mais pour le reste, il n'y a pas de consolidation.

Les données de l'Anpe sont en nombre d'offres, tandis que celles sur les annonces de la presse sont en nombre de postes, et celles sur l'activité de l'Apec sont mixtes, en nombre d'offres ou en nombre de postes.

Les données ne sont pas homogènes, car elles résultent d'une approche différenciée des cadres. Le site internet de l'Anpe présente des offres « cadres et maîtrise »; le site internet de l'Apec présente des offres « cadres », aussi bien celles paraissant dans la presse que les siennes propres ; entre les deux, il existe parfois des nuances, et une fraction minimale de ces offres ne rentre pas réellement dans un décompte tel que celui que nous avons établi pour l'Allemagne.

Il y a enfin les offres paraissant simultanément dans les trois séries. L'Apec ne fait pas le repérage des « doublons » entre sa série propre et les offres presse, et n'a pas réalisé d'évaluation de ce problème.

Dernière difficulté rencontrée : nous n'avons pas pu travailler à partir de l'ensemble des données statistiques sur les offres presse de l'année 1997, car elles n'étaient pas disponibles ; les seules informations fournies par l'Apec portent sur le nombre de postes diffusés dans la presse, répartis par fonctions, mais seulement au niveau national. Par contre, les données de structure, notamment par département d'émission des offres, si elles ne sont pas encore établies pour 1997, nous sont connues pour les années antérieures.

L'établissement de bases statistiques pour l'analyse des villes a été mené à partir de plusieurs lignes de travail :

- Evaluation de la représentativité des trois sources ;
- Evaluation des doubles parutions ;
- Etablissement du nombre d'offres émis par les agglomérations ;
- Connaissance des flux d'offres émis par les principales agglomérations vers l'extérieur;

- Répartition des offres émises par les principales agglomérations selon la fonction et le secteur d'activité ;
- Distribution géographique des cabinets de recrutement et de leur activité.

LA REPRESENTATIVITE DES TROIS SOURCES.

En l'absence de données consolidées, est-il possible de mesurer correctement les phénomènes à partir de l'une ou l'autre de ces sources? Chacune traitée selon différentes approches (répartition selon la fonction et selon la région) montre qu'aussi bien les offres traitées par l'Apec que celles traitées par la presse renvoient une image comparable du marché de l'emploi. On retrouve cette proximité avec les données de l'Anpe, quoique parfois plus floue.

Selon les sondages que nous avons effectués sur Atout Cadres, 62.3% des offres sont émises à partir de l'Ile de France en 1997, alors que la proportion est de 62.5% pour l'Apec et de 64.6% pour la presse en 1996. La répartition par grands ensembles régionaux présente peu de différences entre la série presse et la série Apec, si ce n'est que le poids relatif de Rhône Alpes, tout comme l'Ile de France, est un peu supérieur dans la première. La répartition des offres Anpe s'écarte plus fortement des deux autres séries.

La répartition par fonction fait apparaître des similitudes, mais aussi des écarts notables :

Fonction	ANPE		APEC		PRESSE
	offres	postes	offres	postes	postes
1 Direction	0,7	0,6	1,4	1,0	0,8
2 Production	6,6	6,2	8,4	6,5	2,8
3 Serv. connexes	8,0	7,2	8,2	5,9	6,4
4 Etudes, recherche	11,5	10,8	10,3	8,8	7,0
5 Commercial	15,7	16,1	20,4	16,8	27,1
6 Act tertiaires	3,2	2,9	2,6	1,9	4,1
7 Admin, gestion	2,3	2,1	3,2	2,3	2,5
8 Comptab., finances	4,2	3,8	5,0	3,7	4,8
9 Informatique	37,9	41,0	33,4	47,6	34,8
10 Personnel	3,9	3,8	4,1	3,1	3,3
11 Communication	1,1	0,9	1,1	0,9	2,2
12 Medico-soc-cult.	4,8	4,5	1,8	1,5	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Anpe: sondage sur 3 n° 3864 offres pour 4606 postes
Apec et presse: résultats année 1997

La structure n'est pas la même selon que l'on compte en offres ou en postes, et le passage de l'un à l'autre a des incidences différentes selon la source : le passage de la série offres à la série postes fait passer la fonction informatique de 38 à 41 pour l'Anpe, et de 33 à 48 pour les données Apec. En d'autres termes, une offre Anpe « génère » moins de postes qu'une offre Apec ; la lecture des deux journaux d'offres le confirme. Beaucoup plus souvent que Courrier Cadres, Atout Cadre détaille en autant d'offres des postes émanant de la même entreprise, pour des activités très peu différentes. Toutes fonctions confondues, le ratio postes/ offres est de 1.2 dans Atout Cadres (1.29 pour l'informatique) ; les valeurs pour l'Apec sont respectivement de 1.4 et 1.95. La gestion des offres, et notamment leur publication, n'est pas menée strictement de la même manière dans les deux organismes. L'Anpe comptabilise dans ses statistiques d'offres chaque parution dans Atout Cadre ; une offre non satisfaite est donc comptée autant de fois que de parutions ; les reparutions existent dans Courrier Cadres, mais de façon nettement moins fréquente, et la même offre ne paraît jamais dans le même numéro sous plusieurs codes fonctions différents, ce qui est possible dans Atout Cadres. Le nombre net d'offres Anpe est donc sensiblement surestimé.

Travailler sur des données homogènes -le nombre de postes- pour toutes les séries n'est donc pas une question secondaire. Les séries Apec et Anpe sont proches, excepté pour l'informatique et pour la dernière rubrique de la nomenclature, les activités paraétatiques ou associatives. La structure de la série presse - pour laquelle il n'existe pas de données en nombre d'offres, mais seulement en nombre de postes- diverge nettement pour les deux fonctions les plus importantes : l'informatique à nouveau, et le commercial.

Les trois sources concernent des volumes d'offres élevés, et suffisamment différenciés par région ou par fonction, pour que l'on puisse les créditer d'une capacité à rendre compte du marché de l'emploi. Il reste que les différenciations constatées pour les fonctions nous conduisent à une certaine prudence dans l'analyse de la spécialisation fonctionnelle des agglomérations urbaines : les chiffres que nous avons utilisés reflètent l'activité de l'Apec, mais ne prennent pas en compte la série offres presse, non disponible.

CHIFFRES BRUTS, CHIFFRES NETS.

A partir des bases que nous avons constituées sur chacune des trois sources et des informations extraites de la consultation des sites internet de l'Apec (qui diffuse également les offres presse) et de l'Anpe, nous avons pu établir la part des offres qui n'entrent pas dans notre champ (cf supra, instructions de codification pour l'Allemagne).

3.5% des offres presse sont pour des emplois à l'étranger ; la proportion est de 3% pour l'Apec et l'Anpe. Les offres pour des missions d'interim ne sont pas incluses dans les offres presse sélectionnées par l'Apec, mais représentent environ 2% des offres gérées par l'Apec et 4% des offres Anpe. Les offres émises par des organismes rattachés à la fonction publique sont nettement plus importantes dans la presse et dans Atout Cadres que dans Courrier Cadres. La presse compte souvent des offres très générales, ne mentionnant pas des postes précis, et se présentant davantage comme une publicité générique sur le thème du recrutement que comme un appel à candidatures pour un besoin déterminé. On exclut également les offres qui sont davantage centrées sur une formation que sur un emploi. Au total, le nombre brut d'offres se trouve ramené de 100 à 91 pour la presse et l'Apec, à 89 pour l'Anpe.

Ce premier calibrage des données pour les caler sur notre base statistique sur l'Allemagne entraîne donc un dégraissage non négligeable. Mais d'autres éléments doivent être pris en compte.

La définition des cadres qui sous-tend l'analyse des offres presse par l'Apec (cf le site internet de cet organisme) est cohérente avec celle que nous avons mise en oeuvre pour analyser la presse allemande. Un faible proportion (1.1%) des offres dans Courrier Cadres n'entre pas dans cette définition, mais c'est pour les offres de Atout Cadre que le problème se pose réellement : 15% des offres concerne des emplois correspondant à des profils de niveau maîtrise ou technicien ; cela est repérable par les intitulés de postes et/ou le contenu de la mission, le niveau de formation, la rémunération. Il reste alors une fraction d'offres pour lesquelles subsiste un doute. Nous avons donc complété l'analyse par le calcul du salaire moyen des offres nettes Apec et des offres nettes Anpe (l'information est rarement disponible pour les offres presse). Le niveau de rémunération de celles-ci équivaut à 0.91 fois le niveau de celles-là, avec peu d'écart d'une fonction à l'autre. Ce coefficient est utilisé pour « déflater » le nombre d'offres Anpe, et le rendre cohérent avec celui de l'Apec.

	Atout Cadres	Courrier Cadres
total offres brutes	3864	3777
Employeur public, interim, lieu trav à l'étranger, génériques...	410	282
emplois non cadres	506	47
Reste net	2948	3448
en % du brut	76,3	91,3
Salaire moyen	191 000 F	209 000 F
coefficient de "déflation"	0,91	
Nombre net offres cadres	2683	3448
en % du total brut	69,4	91,3

Ce nombre net doit être diminué des doubles comptes, pour les offres paraissant soit dans deux (ou trois) des trois sources, soit dans l'une seulement, mais dans plusieurs numéros, voire plusieurs fois dans le même numéro.

Le repérage exact de ces doubles comptes est malaisé ; il se heurte d'abord à un problème de définition : la parution d'une offre n'entraîne pas automatiquement un recrutement ; lorsqu'une même offre reparait, mais à des dates très espacées, on ne sait pas s'il y a eu ou non recrutement la première fois, s'il s'agit d'une reparation du même texte en vue de recruter un second cadre... En pratique, le repérage des doubles comptes à 3, 4 ou 6 mois est difficile, d'autant que les textes d'offres peuvent comporter plus ou moins d'informations selon la source : dans Atout Cadre, le nom de l'entreprise qui recrute ou du cabinet de recrutement n'est jamais indiqué. Deux textes identiques ou très proches paraissant à plusieurs mois d'intervalle ne sont pas une preuve absolue qu'il s'agit de la même offre. Deux textes identiques ou très proches, paraissant au même moment dans des journaux différents, pour un lieu de travail identique constituent une forte présomption de double compte, même si les intitulés des postes présentent des nuances : dans les revues de l'Apec et de l'Anpe, beaucoup moins souvent dans la presse, la présentation des offres est très normée, et l'espace réservé à l'intitulé du poste n'est pas le même de l'un à l'autre.

L'évaluation des doubles comptes a été conduit en distinguant les parutions multiples d'abord à l'intérieur de chacune des trois sources, puis entre elles :

- Offres presse : sur le site internet de l'Apec, on a relevé les intitulés d'offres identiques, pour une même période (2 semaines) et parus dans des journaux différents, puis comparé les textes des offres ; il apparaît un taux de double compte de 2,3%, porté à 2,8% en rééditant l'opération un mois plus tard. Il s'agit bien des doubles comptes au sein de la base constituée par l'Apec, et non pas de la totalité des doubles parutions d'offres sur des journaux et revues différents, qui paraissent nettement plus élevées.
- Offres Apec : analyse des textes d'offres sur un numéro, puis réédition de l'opération un mois plus tard. Un même numéro ne publie qu'une seule fois une même offre, mais la reparation d'une même offre à un mois d'intervalle est possible ; elle est parfois, mais pas systématiquement, signalée par un ajout dans le texte (par exemple : « l'entreprise souhaite recevoir d'autres candidatures » ou « offre déjà parue dans Courrier Cadres N°... ») ; le taux de double compte ainsi repéré est de 1,3% ; il serait forcément plus élevé (autour de 2%) si l'on réalisait l'analyse sur un plus grand nombre de numéros.
- Offres Anpe : une offre peut paraître dans plusieurs rubriques dans le même numéro ; cela reste exceptionnel, mais cette même offre peut paraître à nouveau dans des numéros ultérieurs. Les reparutions sont plus fréquentes que dans le journal de l'Apec ; l'analyse de deux numéros à un mois d'intervalle aboutit à un taux repéré de double compte de 2,8% (et environ 4.5 à 5% sur une période d'analyse plus longue).

- Les parutions multiples : on a, sur une période de deux semaines, rapproché les offres publiées par chacune des trois sources, analysé les intitulés puis les textes, en centrant cette analyse d'une part sur des lieux de travail, d'autre part sur des fonctions ; les résultats obtenus dans les deux cas sont très proches, et fournissent une première quantification des doubles comptes ; au delà, on a poursuivi la comparaison, sur des volumes plus réduits, sur deux autres semaines consécutives, pour prendre en compte les doubles comptes résiduels.

Le bilan final est le suivant :

- Sur 100 offres parues dans la presse, 17 ont été publiées par l'Apec et 7 par l'Anpe (dont 3 par l'une et l'autre) ;

Sur 100 offres publiées par l'Apec, 20 ont paru dans la presse et 26 ont été publiées par l'Anpe ;

Sur 100 offres publiées par l'Anpe, 10 ont paru dans la presse et 31 ont été publiées par l'Apec.

En retenant les offres presse comme fichier de référence, et en déduisant des deux autres fichiers les doubles comptes respectifs, les 215 000 postes bruts publiés en 1997 se ramènent à 131 200 postes nets de doubles comptes dans le champ défini pour notre étude.

Ce chiffre inclut les doubles comptes dans le cas de reparutions au delà d'un mois ; mais cela n'entache guère la comparaison avec les données sur l'Allemagne.

VOLUME DES OFFRES EMIS PAR LES AGGLOMERATIONS.

Nous avons déjà observé que les données offres presse par département d'émission ne sont pas disponibles pour 1997, mais que nous disposons des résultats pour les années antérieures, de 1992 à 1996, ainsi que ceux portant sur l'activité de l'Apec.

La structure des offres presse par département d'émission de 1995/96 fournit la matrice de répartition par département du chiffre de 1997 (connu au niveau national). S'ajoutent les postes Apec par département d'émission, après correction pour éliminer les doubles comptes et les offres n'entrant pas dans le champ défini, puis la partie nette des postes Anpe.

En 1995/96, le marché est peu actif ; le fort redémarrage en 1997 est susceptible de changer quelque peu la répartition par département d'émission ; l'éventuel biais ainsi introduit est corrigé par le fait que l'on utilise les données constatées en 1997 pour la série Apec.

Le second problème est gênant seulement dans l'absolu : la codification du lieu d'émission est le département. Pour les grandes agglomérations, cela ne crée pas de difficulté. Nous avons pu vérifier, pour Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, mais aussi Nantes (présence de Saint Nazaire dans le département) et plus encore Lille (présence de Valenciennes, Dunkerque...) que l'émission d'offre était quasiment toujours une affaire exclusive de la ville centre. Pour les départements ayant des villes de moindre importance, et dont les fonctions métropolitaines sont moins affirmées, l'émission d'offre peut être plus disséminée. On l'a vérifié, à partir des offres Anpe (indication de l'agence Anpe qui traite l'offre) et de la presse, pour Tours, Mulhouse (Colmar), ou encore Angers. Dans la mesure

ou l'on centre l'analyse sur le niveau supérieur de l'armature urbaine, cela ne fait pas réellement problème.

LES FLUX EMIS PAR LES VILLES VERS L'EXTERIEUR.

Les données disponibles sont celles de l'activité de l'Apec. Le tableau des échanges entre départements d'émission et départements du lieu de travail est affecté comme on l'a noté (cf supra, problèmes de la mise en statistique) par le mode de gestion des offres : c'est l'offre qui est l'unité de base et non le poste. La quantification est faussée puisque les volumes d'offres dont le lieu de travail est identique à celui du lieu d'émission sont sous-estimés ; par contre, les flux pour des lieux de travail autres sont très peu affectés par le mode de décompte spécifique. Les échanges d'offres entre métropoles, de même que les offres émises vers les autres départements sont donc représentatifs.

LES DONNEES SELON LA FONCTION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE.

Ce sont également des données sur l'activité de l'Apec, dont les annonces comportent une proportion très élevée de postes dans la fonction informatique, 48% au lieu de 35% dans les offres presse. Ce problème est délicat à interpréter ; il est possible que l'Apec détienne une meilleure position dans cette fonction, puisqu'elle a traité un nombre de postes supérieur à celui de la presse ; il se peut également que la pénurie d'informaticiens entraîne une multiplication des offres et des doubles comptes. Dans la fonction mercatique/commercial, à l'inverse, les postes apec sont nettement inférieurs à ceux publiés par la presse.

Par conséquent, l'analyse fonctionnelle des métropoles, réalisée à partir de statistiques non consolidées, reste prudente.

LES CABINETS DE RECRUTEMENT.

Le fichier général de contrôle et d'évaluation que nous avons constitué par exploitation rapide d'offres de la presse nationale comporte un sous fichier cabinets de recrutement, qui sous estime un peu les villes de province. La répartition des offres émises par des cabinets de recrutement et publiées par Courrier Cadres est le point de repère le plus précis sur l'activité par agglomérations, sans exclure des biais : il existe des cabinets qui n'utilisent que la presse, alors que d'autres semblent n'utiliser que Courrier Cadres³⁶. La répartition des établissements fournit un autre éclairage, même si cette donnée minimise la part réelle (en volume d'activité) des villes les plus importantes et surestime celle des autres.

³⁶ Ou peut être Atout Cadres ; mais dans ce cas, le repérage est impossible, car l'offre ne comporte ni le nom ni l'adresse du cabinet.

ANNEXES.

TABLEAUX STATISTIQUES

ALLEMAGNE

Répartition des offres selon le secteur postal d'émission :

sect		sect		sect		sect	
postal	offres	postal	offres	postal	offres	postal	offres
01	1357	27	209	52	923	78	943
02	140	28	871	53	2767	79	1142
03	186	29	623	54	649	80	5941
04	1116	30	1442	55	829	81	4206
06	695	31	1475	56	708	82	2372
07	144	32	538	57	352	83	506
08	137	33	620	58	372	84	222
09	212	34	659	59	160	85	3879
10	1351	35	254	60	8636	86	1416
11	4101	36	202	61	3269	87	238
12	1194	37	235	63	2206	88	424
13	613	38	352	64	1631	89	401
14	1742	39	144	65	2731	90	2411
15	235	40	4574	66	3478	91	910
16	258	41	4163	67	359	92	248
17	160	42	1148	68	809	93	186
18	13	43	20	69	675	94	121
19	23	44	750	70	7374	95	202
20	3547	45	1132	71	2395	96	183
21	639	46	290	72	1002	97	558
22	3932	47	930	73	1038	98	23
23	173	48	1119	74	956	99	313
24	1008	49	326	75	427	Nd	83
25	607	50	4418	76	1344		
26	131	51	1197	77	542	total	123965

Répartition des offres par agglomération d'émission selon le lieu de travail.

agglomérations	Ensemble des offres	dont lieu de travail		
		ds l'agglomération	hors l'agglomération	inconnu
Région urbaine de Francfort	20921	13569	5240	2112
Munich	15942	12800	2313	829
Stuttgart	10069	7569	2100	400
Aire urbaine de Dusseldorf	9668	6225	2875	568
Berlin	9348	8434	783	131
Hambourg	8538	5775	2119	644
Aire urbaine Cologne-Bonn	8451	5759	2036	656
Ruhr	3188	2176	917	95
Nuremberg	2970	2509	414	47
Hanovre	2362	1801	388	173
Mannheim-Heidelberg	1947	1307	549	91
Dresde	1276	1063	213	0
Leipzig-Halle	1200	1147	53	0
Karlsruhe	1193	694	392	107
Breme	1031	773	245	13
Augsbourg	994	835	82	77
Fribourg	826	639	142	45
Bielefeld	665	437	228	0
Munster	665	505	141	19
Sarrebruck	649	518	131	0
Aix la Chapelle	611	548	59	4
Kiel	535	512	23	0
Coblence	517	389	115	13
Heilbronn	421	357	61	3
Wurzburg	394	243	148	3
Tubingen-Reutlingen	357	271	86	0
Baden Baden	350	127	210	13
Ulm	253	214	39	0
Gummersbach	244	97	105	42
Pforzheim	219	156	63	0
Hildesheim	177	171	6	0
Villingen-Schwenningen	174	48	123	3
Giessen-Wetzlar	163	102	39	22
Osnabruck	163	93	70	0
Cassel	160	90	67	3
Hagen	157	91	66	0
Brunswick	154	65	89	0
Bâle (partie allemande)	134	120	14	0
Offenbourg	131	125	6	0
Regensburg	114	91	20	3
Rosenheim	108	81	11	16
Friedrichshafen	102	102	0	0
Ingolstadt	95	85	10	0
Constance	95	75	20	0
Total villes	107731	78788	22811	6132

Répartition des offres d'emploi selon les niveaux de l'armature urbaine, le secteur d'activité de l'entreprise et la fonction

Allemagne, ensemble

Niveau supérieur

Total
Région urbaine de Francfort
Munich
Aire urbaine de Dusseldorf
Aire urbaine de Cologne Bonn
Berlin
Hambourg
Stuttgart

Villes de 2° niveau

Agrégat de Brême, Dresde, Hanovre, Karlsruhe, Leipzig ,
Mannheim/ Ludwigshafen, Nuremberg, Ruhr.

Villes de 3° niveau

Villes de 4° niveau

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

Allemagne, total

- 1- Nombre absolu
- 2- Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3- Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Secteur d'activité	Fonction											Total		
		production	connexes	production	recherche	développ	marketing	commercial	fonctions "tertiaires"	administr	organisation	comptabilité		finances	informatique
01	activité non déterminée	26	117	26	261	157	395	186	36	36	13	1253			
01	energie	330	114	98	235	16	163	215	408	59	49	1687			
02	metall., mécan., biens d'invest	2026	1204	1772	3909	323	914	577	144	33	10902				
03	fabr. mat. transport, équipementier	499	793	1217	600	26	91	303	258	82	3872				
04	constr. electr./électronique, informa	692	1096	1732	3602	7	238	538	2516	235	10770				
05	chimie (sauf pharmacie)	362	294	297	1338	7	98	388	248	49	3107				
06	pharmacie, cosmétologue	91	199	649	1103	3	46	202	137	69	2535				
07	industrie agro-alimentaire	134	222	46	770	65	277	245	52	20	1831				
08	textile, habillement, cuir, mode	98	117	46	339	46	108	101	13	29	897				
09	papier-carton, imprimerie, édition	170	101	72	1573	36	245	271	473	98	4236				
10	autres ind., industrie sans précision	610	509	427	2411	20	170	408	378	82	5083				
11	construction, travaux publics	1889	179	454	349	26	235	241	78	7	3461				
12	transports	78	98	10	388	476	134	297	287	85	1879				
13	commerce (gros et détail), hotelleri	46	591	147	5145	378	411	979	904	150	8914				
14	banques, assurances, serv. auxil		212	290	1755	4069	845	1595	3142	365	12505				
15	immobilier	166	59	268	238	995	215	212	447	7	2620				
16	services informatiques, software	23	434	238	2822	59	170	330	17364	241	21736				
17	R&D, ingénierie, études techniques	587	555	5599	512	101	281	284	1207	69	9215				
18	services aux entreprises	424	581	672	2362	343	2134	1948	2522	1547	13489				
19	services (privés) aux particuliers	85	91	189	206	52	760	512	946	323	3953				
	Total	8336	7566	14249	29918	6614	6827	10417	32424	3713	123945				

NB: fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 2

Nd	activité non déterminée	0,3	1,5	0,2	0,9	2,3	3,8	0,6	1,0	1,0	3,3	1,0
01	energie	4,0	1,5	0,7	0,8	0,2	2,4	2,1	1,3	1,6	1,4	1,4
02	metall., mécan., biens d'invest	24,3	15,9	12,4	13,1	4,7	8,8	1,8	3,9	0,9	8,8	8,8
03	fabr. mat. transport, équipementier	6,0	10,5	8,5	2,0	0,4	1,3	2,9	0,8	2,2	0,1	3,1
04	constr. electr./électronique, informa	8,3	14,5	12,2	12,0	0,1	3,5	5,2	7,8	6,3	3,3	8,7
05	chimie (sauf pharmacie)	4,3	3,9	2,1	4,5	0,1	1,4	3,7	0,8	1,3	0,7	2,5
06	pharmacie, cosmétologue	1,1	2,6	4,6	3,7	0,0	0,7	1,9	0,4	1,9	1,0	2,0
07	industrie agro-alimentaire	1,6	2,9	0,3	2,6	1,0	2,7	0,8	1,4	0,6	1,5	1,5
08	textile, habillement, cuir, mode	1,2	1,5	0,3	1,1	0,7	1,0	0,3	0,4	0,8	0,7	0,7
09	papier-carton, imprimerie, édition	2,0	1,3	0,5	5,3	0,5	3,6	2,6	1,5	2,6	34,3	0,8
10	autres ind., industrie sans précision	7,3	6,7	3,0	8,1	0,3	2,5	3,9	1,2	2,2	1,9	0,8
11	construction, travaux publics	22,7	2,4	3,2	1,2	0,4	3,4	2,3	0,2	0,2	0,1	2,8
12	transports	0,9	1,3	0,1	1,3	7,2	2,0	2,9	0,9	2,3	0,7	1,5
13	commerce (gros et détail), hotelleri	0,6	7,8	1,0	17,2	5,7	6,0	9,4	2,8	4,0	4,7	7,2
14	banques, assurances, serv. auxil		2,8	2,0	5,9	61,5	12,4	15,3	9,7	9,8	6,1	5,0
15	immobilier	2,0	0,8	1,9	0,8	15,0	3,1	2,0	1,4	0,2	0,4	2,1
16	services informatiques, software	0,3	5,7	1,7	9,4	0,9	2,5	3,2	53,6	6,5	1,6	17,5
17	R&D, ingénierie, études techniques	7,0	7,3	39,3	1,7	1,5	4,1	2,7	3,7	1,9	0,6	7,4
18	services aux entreprises	5,1	7,7	4,7	7,9	5,2	31,3	18,7	7,8	41,7	26,9	5,0
19	services (privés) aux particuliers	1,0	1,2	1,3	0,7	0,8	11,1	4,9	2,9	8,7	12,9	85,2
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

NB: fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 3

Nd	activité non déterminée	2,1	9,3	2,1	20,8	12,5	31,5	14,8	2,9	2,9	1,0	100
01	energie	19,6	6,8	5,8	13,9	0,9	9,7	12,7	24,2	3,5	2,9	100
02	metall., mécan., biens d'invest	18,6	11,0	16,3	35,9	3,0	8,4	5,3	1,3	0,3	100	
03	fabr. mat. transport, équipementier	12,9	20,5	31,4	15,5	0,7	2,4	7,8	6,7	2,1	0,1	100
04	constr. electr./électronique, informa	6,4	10,2	16,1	33,4	0,1	2,2	5,0	23,4	2,2	1,1	100
05	chimie (sauf pharmacie)	11,7	9,5	9,6	43,1	0,2	3,2	12,5	8,0	1,6	0,8	100
06	pharmacie, cosmétologue	3,6	7,9	25,6	43,5	0,1	1,8	8,0	5,4	2,7	1,4	100
07	industrie agro-alimentaire	7,3	12,1	2,5	42,1	3,5	15,1	13,4	2,8	1,1	100	
08	textile, habillement, cuir, mode	10,9	13,0	5,1	37,8	5,1	12,0	11,3	1,4	3,2	100	
09	papier-carton, imprimerie, édition	4,0	2,4	1,7	37,1	0,8	5,8	6,4	11,2	2,3	28,2	0,1
10	autres ind., industrie sans précision	12,0	10,0	8,4	47,4	0,4	3,3	8,0	7,4	1,6	1,3	0,1
11	construction, travaux publics	54,6	5,2	13,1	10,1	0,8	6,8	7,0	2,3	0,2	0,1	100
12	transports	4,2	5,2	0,5	20,6	25,3	7,1	15,8	15,3	4,5	1,4	100
13	commerce (gros et détail), hotelleri	0,5	6,6	1,6	57,7	4,2	4,6	11,0	10,1	1,7	1,8	100
14	banques, assurances, serv. auxil		1,7	2,3	14,0	32,5	6,8	12,8	25,1	2,9	1,7	0,2
15	immobilier	6,3	2,3	10,2	9,1	38,0	8,2	8,1	17,1	0,3	0,5	100
16	services informatiques, software	0,1	2,0	1,1	13,0	0,3	0,8	1,5	79,9	1,1	0,3	100
17	R&D, ingénierie, études techniques	6,4	6,0	60,8	5,6	1,1	3,0	3,1	13,1	0,7	0,2	100
18	services aux entreprises	3,1	4,3	5,0	17,5	2,5	15,8	14,4	18,7	11,5	6,9	0,1
19	services (privés) aux particuliers	2,2	2,3	4,8	5,2	1,3	19,2	13,0	23,9	8,2	11,4	8,6
	Total	6,7	6,1	11,5	24,1	5,3	5,5	8,4	26,2	3,0	2,8	0,3

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

niveau supérieur

- 1- Nombre absolu
- 2- Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3- Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Fonction	Secteur d'activité											Total							
		production	complexes	production	recherche	deve	marketing	commercial	fonctions	"tertiaires"	administr	organisation		comptabilité	finances	informatique	ressources	humaines	communie	fonctions
01	activité non déterminée	20	29	20	192						108	271	88	26	36	13				803
02	énergie	153	62	55	82				3	72	147	137	20	16						747
03	métall., mécan., biens d'invest	793	473	871	1879					189	457	316	82	20						5080
04	fabr. mat. transport, équipementier	248	457	685	369				26	62	206	179	59	3						2294
05	constr. électr./électronique, informa	346	731	933	2375				7	134	375	1651	95	98						6745
06	chimie (sauf pharmacie)	183	134	134	806				7	72	179	163	42	10						1730
07	pharmacie, cosmétologie	55	131	339	757				3	29	121	98	62	20						1615
08	industrie agro-alimentaire	65	88	42	365					29	179	163	10	16						957
09	textile, habillement, cuir, mode	39	85	29	127					26	55	62	13							436
10	papier-carton, imprimerie, édition	88	69	16	1038				36	170	160	300	85	891				3		2856
11	autres ind., industrie sans précision	179	196	166	1246					117	202	284	72	49				3		2514
12	construction, travaux publics	1204	65	268	212				13	173	121	16	7	3						2082
13	transports	52	69	7	225				294	104	189	202	55							1197
14	commerce (gros et détail), hôtellerie	26	424	124	3530				104	251	715	711	134	124						6143
15	banques, assurances, serv. auxil.		147	271	1269				3126	672	1282	2682	323	150				20		9942
16	immobilier	117	59	219	131				806	163	199	36	7	3						1740
17	services informatiques, software	20	343	124	2186				55	111	274	13087	170	52						16422
18	R&D, ingénierie, études techniques	378	264	3713	401				69	186	235	767	33	10						6056
19	services aux entreprises	323	516	545	1918				333	1449	1455	2310	1289	796				20		10954
20	services (privés) aux particuliers	42	69	117	166				29	496	388	620	206	307				189		2629
	Total	4331	4411	8678	19274				4911	4613	7210	23872	2790	2604				248		82942

Nb. Fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports

Tableau 2

Nd	activité non déterminée	0,5	0,7	0,2	1,0					2,3	3,8	0,4	0,9	1,4	5,2	1,0
01	énergie	3,5	1,4	0,6	0,4	0,1	1,6	2,0	0,6	0,7	0,6	0,7	0,6			0,9
02	métall., mécan., biens d'invest	18,3	10,7	10,0	9,7		4,1	6,3	1,3	2,9	0,8	2,9	0,8			6,1
03	fabr. mat. transport, équipementier	5,7	10,4	7,9	1,9	0,5	1,3	2,9	0,7	2,1	0,1	0,1				2,8
04	constr. électr./électronique, informa	8,0	16,6	10,8	12,3	0,1	2,9	5,2	6,9	3,4	3,8					8,1
05	chimie (sauf pharmacie)	4,2	3,0	1,5	4,2	0,1	1,6	2,5	0,7	1,5	0,4					2,1
06	pharmacie, cosmétologie	1,3	3,0	3,9	3,9	0,1	0,6	1,7	0,4	2,2	0,8					1,9
07	industrie agro-alimentaire	1,5	2,0	0,5	1,9		0,6	2,5	0,7	0,4	0,6					1,2
08	textile, habillement, cuir, mode	0,9	1,9	0,3	0,7		0,6	0,8	0,3	0,5						0,5
09	papier-carton, imprimerie, édition	2,0	1,6	0,2	5,4	0,7	3,7	2,2	1,3	3,0	34,2					3,4
10	autres ind., industrie sans précision	4,1	4,4	1,9	6,5		2,5	2,8	1,2	2,6	1,9					3,0
11	construction, travaux publics	27,8	1,5	3,1	1,1	0,3	3,8	1,7	0,1	0,3	0,1					2,5
12	transports	1,2	1,6	0,1	1,2	6,0	2,3	2,6	0,8	2,0						1,4
13	commerce (gros et détail), hôtellerie	0,6	9,6	1,4	18,3	2,1	5,4	9,9	3,0	4,8	4,8					7,4
14	banques, assurances, serv. auxil.		3,3	3,1	6,6	63,7	14,6	17,8	11,2	11,6	5,8					12,0
15	immobilier	2,7	1,3	2,5	0,7	16,4	3,5	2,8	0,2	0,3	0,1					2,1
16	services informatiques, software	0,5	7,8	1,4	11,3	1,1	2,4	3,8	54,8	6,1	2,0					19,8
17	R&D, ingénierie, études techniques	8,7	6,0	42,8	2,1	1,4	4,0	3,3	3,2	1,2	0,4					7,3
18	services aux entreprises	7,5	11,7	6,3	10,0	6,8	31,4	20,2	9,7	46,2	30,6					13,2
19	services (privés) aux particuliers	1,0	1,6	1,3	0,9	0,6	10,8	5,4	2,6	7,4	11,8					3,2
	Total	100														

Nb. Fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports

Tableau 3

Nd	activité non déterminée	2,5	3,6	2,5	23,9		13,4	33,7	11,0	3,2	4,5	1,6	100
01	énergie	20,5	8,3	7,4	11,0	0,4	9,6	19,7	18,3	2,7	2,1		100
02	métall., mécan., biens d'invest	15,6	9,3	17,1	37,0		3,7	9,0	6,2	1,6	0,4		100
03	fabr. mat. transport, équipementier	10,8	19,9	29,9	16,1	1,1	2,7	9,0	7,8	2,6	0,1		100
04	constr. électr./électronique, informa	5,1	10,8	13,8	35,2	0,1	2,0	5,6	24,5	1,4	1,5		100
05	chimie (sauf pharmacie)	10,6	7,7	7,7	46,6	0,4	4,2	10,3	9,4	2,4	0,6		100
06	pharmacie, cosmétologie	3,4	8,1	21,0	46,9	0,2	1,8	7,5	6,1	3,8	1,2		100
07	industrie agro-alimentaire	6,8	9,2	4,4	38,1		3,0	18,7	17,0	1,0	1,7		100
08	textile, habillement, cuir, mode	8,9	19,5	6,7	29,1		6,0	12,6	14,2	3,0			100
09	papier-carton, imprimerie, édition	3,1	2,4	0,6	36,3	1,3	6,0	5,6	10,5	3,0	31,2	0,1	100
10	autres ind., industrie sans précision	7,1	7,8	6,6	49,6		4,7	8,0	11,3	2,9	1,9	0,1	100
11	construction, travaux publics	57,8	3,1	12,9	10,2	0,6	8,3	5,8	0,8	0,3	0,1		100
12	transports	4,3	5,8	0,6	18,8	24,6	8,7	15,8	16,9	4,6			100
13	commerce (gros et détail), hôtellerie	0,4	6,9	2,0	57,5	1,7	4,1	11,6	11,6	2,2	2,0		100
14	banques, assurances, serv. auxil.		1,5	2,7	12,8	31,4	6,8	12,9	27,0	3,2	1,5	0,2	100
15	immobilier	6,7	3,4	12,6	7,5	46,3	9,4	11,4	2,1	0,4	0,2		100
16	services informatiques, software	0,1	2,1	0,8	13,3	0,3	0,7	1,7	79,7	1,0	0,3		100
17	R&D, ingénierie, études techniques	6,2	4,4	61,3	6,6	1,1	3,1	3,9	12,7	0,5	0,2		100
18	services aux entreprises	2,9	4,7	5,0	17,5	3,0	13,2	13,3	21,1	11,8	7,3	0,2	100
19	services (privés) aux particuliers	1,6	2,6	4,5	6,3	1,1	18,9	14,8	23,6	7,8	11,7	7,2	100
	Total	5,2	5,3	10,5	23,2	5,9	5,6	8,7	28,8	3,4	3,1	0,3	100

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

Région urbaine Francfort

- 1-Nombre absolu
- 2-Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3-Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Secteur d'activité	Fonction													Total			
		production	conexes	production	recherche	développ	marketing	commercial	fonctions "tertiaires"	administr	organisation	comptabilité	finances	informatique		ressources humaines	communic	fonctions socio-cult
01	activité non déterminée			7	7	52				29		78	3	13		3	10	202
02	énergie	29	10	26	16					23		26	49			3		182
03	métall., mécan., biens d'invest.	150	59	163	561				65	131	82	10						1221
04	fabr. mat. transport, équipementier	69	137	62	127		10		23	82	59	7				3		579
05	constr. électr/électronique, informa	95	88	111	574				36	46	163	20				20		1153
06	chimie (sauf pharmacie)	62	46	26	313				26	75	52	13				7		620
07	pharmacie, cosmétologie	13	7	160	228		3		13	26	46	26				3		525
08	industrie agro-alimentaire	7	42	3	72					69	104							297
09	textile, habillement, cuir, mode	10	10		26				10	33	20							109
10	papier-carton, imprimerie, édition		7	3	173				13	49	46	13				140		444
11	autres ind., industrie sans précision	42	52	42	359				39	72	75	26				29		736
12	construction, travaux publics	127	33	20	52				23	33	16							304
13	transports	16	23		114		98		49	42	85	29						456
14	commerce (gros et détail), hotelleri	7	124	20	943				85	251	117	46				3		1596
15	banques, assurances, serv. auxil.		29	78	535		930		202	594	786	88				55	3	3300
16	immobilier	7	3	16	36		134		39	46	7	3						291
17	services informatiques, software	3	98	13	656		39		52	88	3351	42				10		4352
18	R&D, ingénierie, études techniques	20	26	594	95		3		62	49	49	7				3		908
19	services aux entreprises	111	202	147	489		157		444	333	816	316				212		3227
20	services (privés) aux particuliers		13	13	26		3		78	23	117	29				49	69	420
	Total	768	1016	1504	5447		1377		1311	2146	6043	688			540	82		20922

*NB: fonctions "tertiaires": métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

283

Tableau 2

Nd	activité non déterminée	0,7	0,5	1,0	2,2	3,6	0,0	1,9	0,6	12,2	1,0
01	énergie	3,8	1,0	1,7	0,3	1,8	1,2	0,8		0,6	0,9
02	métall., mécan., biens d'invest.	19,5	5,8	10,8	10,3	5,0	6,1	1,4	1,5		5,8
03	fabr. mat. transport, équipementier	9,0	13,5	4,1	2,3	0,7	1,8	3,8	1,0	0,6	2,8
04	constr. électr/électronique, informa	12,4	8,7	7,4	10,5		2,7	2,1	2,7	2,9	3,7
05	chimie (sauf pharmacie)	8,1	4,5	1,7	5,7		2,0	3,5	0,9	1,9	1,3
06	pharmacie, cosmétologie	1,7	0,7	10,6	4,2	0,2	1,0	1,2	0,8	3,8	0,6
07	industrie agro-alimentaire	0,9	4,1	0,2	1,3			3,2	1,7		1,4
08	textile, habillement, cuir, mode	1,3	1,0		0,5		0,8	1,5	0,3		0,5
09	papier-carton, imprimerie, édition		0,7	0,2	3,2		1,0	2,3	0,8	1,9	25,9
10	autres ind., industrie sans précision	5,5	5,1	2,8	6,6		3,0	3,4	1,2	3,8	5,4
11	construction, travaux publics	16,5	3,2	1,3	1,0		1,8	1,5	0,3		1,5
12	transports	2,1	2,3		2,1	7,1	3,7	2,0	1,4	4,2	2,2
13	commerce (gros et détail), hotelleri	0,9	12,2	1,3	17,3		6,5	11,7	1,9	6,7	0,6
14	banques, assurances, serv. auxil.		2,9	5,2	9,8	67,5	15,4	27,7	13,0	12,8	10,2
15	immobilier	0,9	0,3	1,1	0,7	9,7	3,0	2,1	0,1	0,4	1,4
16	services informatiques, software	0,4	9,6	0,9	12,0	2,8	4,0	4,1	55,5	6,1	1,9
17	R&D, ingénierie, études techniques	2,6	2,6	39,5	1,7	0,2	4,7	2,3	0,8	1,0	0,6
18	services aux entreprises	14,5	19,9	9,8	9,0	11,4	33,9	15,5	13,5	45,9	39,3
19	services (privés) aux particuliers		1,3	0,9	0,5	0,2	5,9	1,1	1,9	4,2	9,1
	Total	100									

*NB: fonctions "tertiaires": métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 3

Nd	activité non déterminée	3,5	3,5	25,7	14,4	38,6	1,5	6,4	1,5	5,0	100
01	énergie	15,9	5,5	14,3	8,8	12,6	14,3	26,9		1,6	100
02	métall., mécan., biens d'invest.	12,3	4,8	13,3	45,9	5,3	10,7	6,7	0,8		100
03	fabr. mat. transport, équipementier	11,9	23,7	10,7	21,9	1,7	4,0	14,2	10,2	1,2	100
04	constr. électr/électronique, informa	8,2	7,6	9,6	49,8		3,1	4,0	14,1	1,7	100
05	chimie (sauf pharmacie)	10,0	7,4	4,2	50,5		4,2	12,1	8,4	2,1	100
06	pharmacie, cosmétologie	2,5	1,3	30,5	43,4	0,6	2,5	5,0	8,8	5,0	100
07	industrie agro-alimentaire	2,4	14,1	1,0	24,2			23,2	35,0		100
08	textile, habillement, cuir, mode	9,2	9,2		23,9		9,2	30,3	18,3		100
09	papier-carton, imprimerie, édition		1,6	0,7	39,0		2,9	11,0	10,4	2,9	100
10	autres ind., industrie sans précision	5,7	7,1	5,7	48,8		5,3	9,8	10,2	3,5	100
11	construction, travaux publics	41,8	10,9	6,6	17,1		7,6	10,9	5,3		100
12	transports	3,5	5,0		25,0	21,5	10,7	9,2	18,6	6,4	100
13	commerce (gros et détail), hotelleri	0,4	7,8	1,3	59,1		5,3	15,7	7,3	2,9	100
14	banques, assurances, serv. auxil.		0,9	2,4	16,2	28,2	6,1	18,0	23,8	2,7	100
15	immobilier	2,4	1,0	5,5	12,4	46,0	13,4	15,8	2,4	1,0	100
16	services informatiques, software	0,1	2,3	0,3	15,1	0,9	1,2	2,0	77,0	1,0	100
17	R&D, ingénierie, études techniques	2,2	2,9	65,4	10,5	0,3	6,8	5,4	5,4	0,8	100
18	services aux entreprises	3,4	6,3	4,6	15,2	4,9	13,8	10,3	25,3	9,8	100
19	services (privés) aux particuliers		3,1	3,1	6,2	0,7	18,6	5,5	27,9	6,9	100
	Total	3,7	4,9	7,2	26,0	6,6	6,3	10,3	28,9	3,3	100

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

Munich

- 1-Nombre absolu
- 2-Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3-Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Fonction	Secteur d'activité											Total							
		production	connexes	production	recherche	devepp	marketing	commercial	fonctions	"tertiaires"	administr	organisation		comptabilité	finances	informatique	ressources	humaines	communie	fonctions
01	energie	7	13	16	3	10	26	7	3											
02	metall, mecan, biens d'invest	98	75	140	144	23	55	55	3											
03	fabr mat transport, equipementier	39	46	127	46	13	39	55	13											
04	constr electr/electronique, informa	95	228	522	574	7	39	104	705	39	29									
05	chimie (sauf pharmacie)	13	16	20	75	3	26	29												
06	pharmacie, cosmetologie	23	16	65	117	16	13	26	33	13										
07	industrie agro-alimentaire	13	7		23			42	7											
08	textile, habillement, cuir, mode	10	13	10	23			16	26	13										
09	papier-carton, imprimerie, edition	3	16	7	170	46	20	65	7	300	3									
10	autres ind, industrie sans precision	26	13	7	69	26	29	33	16	16	3									
11	construction, travaux publics	157	10	33	72	59	29		7	3										
12	transports		7		16	42	29	26	7	7										
13	commerce (gros et detail), hotelleri		98	7	646	20	29	104	209	55	23									
14	banques, assurances, serv auxil		10	65	186	496	124	199	512	36	20									
15	immobilier	7	20	23	13	75	33	36	3	3										
16	services informatiques, software		117	75	672	3	46	104	3073	49	7									
17	R&D, ingenierie, etudes techniques	39	20	630	46	3	59	20	101	7										
18	services aux entreprises	3	72	69	170	88	303	176	388	219	147									
19	services (prives) aux particuliers	7	26	10	29	13	62	59	134	69	69									
	Total	543	817	1836	3162	750	929	1120	5496	590	643									

NB: Fonctions "tertiaires" = metiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 2

Nd	activité non déterminée	0,6	0,9	0,7	1,7	1,7	1,2	0,8	1,7	1,6	5,8	1,1	
01	energie	1,3		0,7	0,5	0,4	0,3	0,9	0,5	1,2	0,5	0,6	
02	metall, mecan, biens d'invest	18,0	9,2	7,6	4,6		2,5	4,9	1,0		0,5	3,7	
03	fabr mat transport, equipementier	7,2	5,6	6,9	1,5		1,4	3,5	1,0	2,2		2,4	
04	constr electr/electronique, informa	17,5	27,9	28,4	18,2	0,9	4,2	9,3	12,8	6,6	4,5	14,7	
05	chimie (sauf pharmacie)	2,4	2,0	1,1	2,4		0,3	2,3	0,5			1,1	
06	pharmacie, cosmetologie	4,2	2,0	3,5	3,7		1,7	1,2	0,5	5,6	2,0	2,0	
07	industrie agro-alimentaire	2,4	0,9		0,7			3,8	0,1			0,6	
08	textile, habillement, cuir, mode	1,8	1,6	0,5	0,7			1,4	0,5	2,2		0,7	
09	papier-carton, imprimerie, edition	0,6	2,0	0,4	5,4		5,0	1,8	1,2	1,2	46,7	5,8	4,0
10	autres ind, industrie sans precision	4,8	1,6	0,4	2,2		2,8	2,6	0,6	2,7	2,5	5,8	1,5
11	construction, travaux publics	28,9	1,2	1,8	2,3		6,4	2,6		1,2	0,5		2,3
12	transports		0,9		0,5	5,6	3,1	2,3	0,1	1,2			0,8
13	commerce (gros et detail), hotelleri		12,0	0,4	20,4	2,7	3,1	9,3	3,8	9,3	3,6		7,5
14	banques, assurances, serv auxil		1,2	3,5	5,9	66,1	13,3	17,8	9,3	6,1	3,1	30,8	10,4
15	immobilier	1,3	2,4	1,3	0,4	10,0	3,6	3,2	0,1	0,5			1,3
16	services informatiques, software		14,3	4,1	21,3	0,4	5,0	9,3	55,9	8,3	1,1		26,0
17	R&D, ingenierie, etudes techniques	7,2	2,4	34,3	1,5	0,4	6,4	1,8	1,8	1,2			5,8
18	services aux entreprises	0,6	8,8	3,8	5,4	11,7	32,6	15,7	7,1	37,1	22,9	38,5	10,4
19	services (prives) aux particuliers	1,3	3,2	0,5	0,9	1,7	6,7	5,3	2,4	11,7	10,7	13,5	3,0
	Total	100											

NB: Fonctions "tertiaires" = metiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 3

Nd	activité non déterminée	1,7	4,1	7,6	32,0		9,3	7,6	24,4	5,8	5,8	1,7	100
01	energie	8,0		14,8	18,2	3,4	3,4	11,4	29,5	8,0	3,4		100
02	metall, mecan, biens d'invest	16,5	12,6	23,6	24,3		3,9	9,3	9,3		0,5		100
03	fabr mat transport, equipementier	10,3	12,2	33,6	12,2		3,4	10,3	14,6	3,4			100
04	constr electr/electronique, informa	4,1	9,7	22,3	24,5	0,3	1,7	4,4	30,1	1,7	1,2		100
05	chimie (sauf pharmacie)	7,1	8,8	11,0	41,2		1,6	14,3	15,9				100
06	pharmacie, cosmetologie	7,1	5,0	20,2	36,3		5,0	4,0	8,1	10,2	4,0		100
07	industrie agro-alimentaire	14,1	7,6		25,0			45,7	7,6				100
08	textile, habillement, cuir, mode	9,0	11,7	9,0	20,7			14,4	23,4	11,7			100
09	papier-carton, imprimerie, edition	0,5	2,5	1,1	26,7		7,2	3,1	10,2	1,1	47,1	0,5	100
10	autres ind, industrie sans precision	10,9	5,5	2,9	29,0		10,9	12,2	13,9	6,7	6,7	1,3	100
11	construction, travaux publics	42,4	2,7	8,9	19,5		15,9	7,8		1,9	0,8		100
12	transports		5,2		11,9	31,3	21,6	19,4	5,2	5,2			100
13	commerce (gros et detail), hotelleri		8,2	0,6	54,2	1,7	2,4	8,7	17,5	4,6	1,9		100
14	banques, assurances, serv auxil		0,6	3,9	11,2	29,8	7,5	12,0	30,8	2,2	1,2	1,0	100
15	immobilier	3,3	9,4	10,8	6,1	35,2	15,5	16,9	1,4	1,4			100
16	services informatiques, software		2,8	1,8	16,2	0,1	1,1	2,5	74,1	1,2	0,2		100
17	R&D, ingenierie, etudes techniques	4,2	2,2	68,1	5,0	0,3	6,4	2,2	10,9	0,8			100
18	services aux entreprises	0,2	4,4	4,2	10,3	5,3	18,3	10,6	23,4	13,2	8,9	1,2	100
19	services (prives) aux particuliers	1,4	5,4	2,1	6,0	2,7	12,8	12,2	27,6	14,2	14,2	1,4	100
	Total	3,4	5,1	11,5	19,8	4,7	5,8	7,0	34,5	3,7	4,0	0,3	100

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

Aire urbaine Dusseldorf

- 1-Nombre absolu
- 2-Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3-Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Fonction	Secteur d'activité													Total							
		production	connexes	production	recherche	devepp	marketing	commercial	fonctions	"tertiaires"	administr	organisation	comptabilité	finances		informatique	ressources	humaines	communic	fonctions	socio-cult	
01	activité non déterminée								29			16	33	7								85
02	énergie	39			3	20					7	10	7						3			89
03	métall., mécan., biens d'invest	88	117		72	516					26	78	29	3				13			942	
04	fabr. mat. transport, équipementier	16	7		72	49					3	26					3				176	
05	constr. électr./électronique, inform	39	104		33	346					3	13	170					20			728	
06	chimie (sauf pharmacie)	29	33		29	134					13	29	16			3					286	
07	pharmacie, cosmétologie		20		33	101						16	3								173	
08	industrie agro-alimentaire					49							13								62	
09	textile, habillement, cuir, mode	16	7		3	3						7									36	
10	papier-carton, imprimerie, édition	36	3			7					29	10	7			3		78			244	
11	autres ind., industrie sans précision	7	23		16	176					23	26	52		10						333	
12	construction, travaux publics	59			20	13					20	3									115	
13	transports	3	16			33	55					20	16		7						150	
14	commerce (gros et détail), hôtellerie		131		72	577	3			39	59	104	10			36					1031	
15	banques, assurances, serv. auxil.		7		26	124	248			62	95	144	49		20						775	
16	immobilier	52	3		72	59	140			20	13	13									372	
17	services informatiques, software	16	46		16	134					20	1230	23								1485	
18	R&D, ingénierie, études techniques	16	29		228	137	7			7	16	287									727	
19	services aux entreprises	33	82		117	392	23			147	212	352	274		127						1759	
20	services (privés) aux particuliers	3			13	7				29	20	20	20		3						115	
	Total	452	628		825	2977	476			444	719	2457	405		300						9683	

Nb. fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 2

01	activité non déterminée					1,0				3,6	4,6	0,3									0,9
02	énergie	8,6			0,4	0,7				1,6	1,4	0,3			1,0						0,9
03	métall., mécan., biens d'invest	19,5	18,6		8,7	17,3				5,9	10,8	1,2	0,7	4,3							9,7
04	fabr. mat. transport, équipementier	3,5	1,1		8,7	1,6				0,7	3,6		0,7								1,8
05	constr. électr./électronique, inform	8,6	16,6		4,0	11,6				0,7	1,8	6,9		6,7							7,5
06	chimie (sauf pharmacie)	6,4	5,3		3,5	4,5				2,9	4,0	0,7	0,7								3,0
07	pharmacie, cosmétologie		3,2		4,0	3,4					2,2	0,1									1,8
08	industrie agro-alimentaire					1,6					1,8										0,6
09	textile, habillement, cuir, mode	3,5	1,1		0,4	0,1					1,0										0,4
10	papier-carton, imprimerie, édition	8,0	0,5			2,6				6,5	1,4	0,3	0,7	26,0							2,5
11	autres ind., industrie sans précision	1,5	3,7		1,9	5,9				5,2	3,6	2,1	2,5								3,4
12	construction, travaux publics	13,1			2,4	0,4				4,5	0,4										1,2
13	transports	0,7	2,5			1,1	11,6				2,8	0,7	1,7								1,5
14	commerce (gros et détail), hôtellerie		20,9		8,7	19,4	0,6			8,8	8,2	4,2	2,5	12,0							10,6
15	banques, assurances, serv. auxil.		1,1		3,2	4,2	52,1	14,0		13,2	5,9	12,1	6,7								8,0
16	immobilier	11,5	0,5		8,7	2,0	29,4	4,5		1,8	0,5										3,8
17	services informatiques, software	3,5	7,3		1,9	4,5				2,8	50,1	5,7									15,3
18	R&D, ingénierie, études techniques	3,5	4,6		27,6	4,6	1,5	1,6		2,2	11,7										7,5
19	services aux entreprises	7,3	13,1		14,2	13,2	4,8	33,1		29,5	14,3	67,7	42,3								18,2
20	services (privés) aux particuliers	0,7			1,6	0,2				6,5	2,8	0,8	4,9	1,0							1,2
	Total	100	100		100	100	100	100		100	100	100	100	100	100						100

Nb. fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 3

01	activité non déterminée					34,1				18,8	38,8	8,2									100
02	énergie	43,8			3,4	22,5				7,9	11,2	7,9		3,4							100
03	métall., mécan., biens d'invest	9,3	12,4		7,6	54,8				2,8	8,3	3,1	0,3	1,4							100
04	fabr. mat. transport, équipementier	9,1	4,0		40,9	27,8				1,7	14,8		1,7								100
05	constr. électr./électronique, inform	5,4	14,3		4,5	47,5				0,4	1,8	23,4		2,7							100
06	chimie (sauf pharmacie)	10,1	11,5		10,1	46,9				4,5	10,1	5,6	1,0								100
07	pharmacie, cosmétologie		11,6		19,1	58,4					9,2	1,7									100
08	industrie agro-alimentaire					79,0					21,0										100
09	textile, habillement, cuir, mode	44,4	19,4		8,3	8,3					19,4										100
10	papier-carton, imprimerie, édition	14,8	1,2			32,0				11,9	4,1	2,9	1,2	32,0							100
11	autres ind., industrie sans précision	2,1	6,9		4,8	52,9				6,9	7,8	15,6	3,0								100
12	construction, travaux publics	51,3			17,4	11,3				17,4	2,6										100
13	transports	2,0	10,7			22,0	36,7				13,3	10,7	4,7								100
14	commerce (gros et détail), hôtellerie		12,7		7,0	56,0	0,3			3,8	5,7	10,1	1,0	3,5							100
15	banques, assurances, serv. auxil.		0,9		3,4	16,0	32,0	8,0		12,3	18,6	6,3	2,6								100
16	immobilier	14,0	0,8		19,4	15,9	37,6	5,4		3,5	3,5										100
17	services informatiques, software	1,1	3,1		1,1	9,0				1,3	82,8	1,5									100
18	R&D, ingénierie, études techniques	2,2	4,0		31,4	18,8	1,0	1,0		2,2	39,5										100
19	services aux entreprises	1,9	4,7		6,7	22,3	1,3	8,4		12,1	20,0	15,6	7,2								100
20	services (privés) aux particuliers	2,6			11,3	6,1				25,2	17,4	17,4	17,4	2,6							100
	Total	4,7	6,5		8,5	30,7	4,9	4,6		7,4	25,4	4,2	3,1								100

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

Aire urbaine Cologne/ Bonn

- 1-Nombre absolu
- 2-Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3-Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Secteur d'activité	Fonction														Total					
		production	connexes	production	recherche	devepp	marketing	commercial	fonctions	"tertiaires"	administr	organisation	comptabilité	finances	informatique		ressources	humaines	commun	fonctions	socio-cult
01	activité non déterminée	16	3					26			7		49	7	3						111
02	énergie		3			7		3			13		36	23	10						95
03	métall. mécan. biens d'invest	65	16		91	72				33		46	3	7	3						336
04	fabr mat transport, équipementier	39	124		98	42		3				7		7							320
05	constr. électr./électronique, informa	10	49		52	140				10		3	39	26							329
06	chimie (sauf pharmacie)	23	7		13	49		7		7		36	20	23				3			188
07	pharmacie, cosmétologue		10		20	75						16									121
08	industrie agro-alimentaire	13	3		13	78								20	3						130
09	textile, habillement, cuir, mode		23			3															26
10	papier-carton, imprimerie, édition	7				95				10		29	3	13	13		55				212
11	autres ind., industrie sans précision	23	52		13	104						7	13								212
12	construction, travaux publics	78	16		7	16				7											124
13	transports		13			13		13				55	20	3							117
14	commerce (gros et détail), hoteller	7	13		23	349		52		10		59	20	20			23				576
15	banques, assurances, serv. auxil		23		16	101		352		134		186	577	36			10				1435
16	immobilier	16	13			3		82		26		26					3				169
17	services informatiques, software		59		16	124				7		7	1569	23			7				1812
18	R&D, ingénierie, études techniques	7	13		186	10				20		7	29				7				279
19	services aux entreprises	33	33		108	241		36		179		316	215	72			121				1354
20	services (privés) aux particuliers	3	29		26	88				111		52	114	7			59		23		512
	Total	340	502		689	1632		545		574		937	2672	253			291		23		8458

Nb. Fonctions "tertiaires" : métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 2

01	activité non déterminée	4,7	0,6			1,6				1,2		5,2	0,3	1,2							1,3
02	énergie		0,6		1,0	0,2				2,3		3,8	0,9	4,0							1,1
03	métall. mécan. biens d'invest	19,1	3,2		13,2	4,4				5,7		4,9	0,1	2,8			1,0				4,0
04	fabr mat transport, équipementier	11,5	24,7		14,2	2,6		0,6				0,7		2,8							3,8
05	constr. électr./électronique, informa	2,9	9,8		7,5	8,6				1,7		0,3	1,5	10,3							3,9
06	chimie (sauf pharmacie)	6,8	1,4		1,9	3,0		1,3		1,2		3,8	0,7	9,1			1,0				2,2
07	pharmacie, cosmétologue		2,0		2,9	4,6						1,7									1,4
08	industrie agro-alimentaire	3,8	0,6		1,9	4,8							0,7	1,2							1,5
09	textile, habillement, cuir, mode		4,6			0,2															0,3
10	papier-carton, imprimerie, édition	2,1				5,8				1,7		3,1	0,1	5,1			18,9				2,5
11	autres ind., industrie sans précision	6,8	10,4		1,9	6,4						0,7	0,5								2,5
12	construction, travaux publics	22,9	3,2		1,0	1,0				1,2											1,5
13	transports		2,6			0,8		2,4				5,9	0,7	1,2							1,4
14	commerce (gros et détail), hoteller	2,1	2,6		3,3	21,4		9,5		1,7		6,3	0,7	7,9			7,9				6,8
15	banques, assurances, serv. auxil		4,6		2,3	6,2		64,6		23,3		19,9	21,6	14,2			3,4				17,0
16	immobilier	4,7	2,6			0,2		15,0		4,5		2,8					1,0				2,0
17	services informatiques, software		11,8		2,3	7,6				1,2		0,7	58,7	9,1			2,4				21,4
18	R&D, ingénierie, études techniques	2,1	2,6		27,0	0,6				3,5		0,7	1,1				2,4				3,3
19	services aux entreprises	9,7	6,6		15,7	14,8		6,6		31,2		33,7	8,0	28,5			41,6				16,0
20	services (privés) aux particuliers	0,9	5,8		3,8	5,4				19,3		5,5	4,3	2,8			20,3		100,0		6,1
	Total	100	100		100	100		100		100		100	100	100	100		100		100		100

Nb. Fonctions "tertiaires" : métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 3

01	activité non déterminée	14,4	2,7			23,4				6,3		44,1	6,3	2,7							100
02	énergie		3,2		7,4	3,2				13,7		37,9	24,2	10,5							100
03	métall. mécan. biens d'invest	19,3	4,8		27,1	21,4				9,8		13,7	0,9	2,1			0,9				100
04	fabr mat transport, équipementier	12,2	38,8		30,6	13,1		0,9				2,2		2,2							100
05	constr. électr./électronique, informa	3,0	14,9		15,8	42,6				3,0		0,9	11,9	7,9							100
06	chimie (sauf pharmacie)	12,2	3,7		6,9	26,1		3,7		3,7		19,1	10,6	12,2			1,6				100
07	pharmacie, cosmétologue		8,3		16,5	62,0						13,2									100
08	industrie agro-alimentaire	10,0	2,3		10,0	60,0							15,4	2,3							100
09	textile, habillement, cuir, mode		88,5			11,5															100
10	papier-carton, imprimerie, édition	3,3				44,8				4,7		13,7	1,4	6,1			25,9				100
11	autres ind., industrie sans précision	10,8	24,5		6,1	49,1						3,3	6,1								100
12	construction, travaux publics	62,9	12,9		5,6	12,9				5,6											100
13	transports		11,1			11,1		11,1				47,0	17,1	2,6							100
14	commerce (gros et détail), hoteller	1,2	2,3		4,0	60,6		9,0		1,7		10,2	3,5	3,5			4,0				100
15	banques, assurances, serv. auxil		1,6		1,1	7,0		24,5		9,3		13,0	40,2	2,5			0,7				100
16	immobilier	9,5	7,7			1,8		48,5		15,4		15,4					1,8				100
17	services informatiques, software		3,3		0,9	6,8				0,4		0,4	86,6	1,3			0,4				100
18	R&D, ingénierie, études techniques	2,5	4,7		66,7	3,6				7,2		2,5	10,4				2,5				100
19	services aux entreprises	2,4	2,4		8,0	17,8		2,7		13,2		23,3	15,9	5,3			8,9				100
20	services (privés) aux particuliers	0,6	5,7		5,1	17,2				21,7		10,2	22,3	1,4			11,5		4,5		100
	Total	4,0	5,9		8,1	19,3		6,4		6,8		11,1	31,6	3,0			3,4		0,3		100

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

Berlin

- 1-Nombre absolu
- 2-Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3-Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Fonction	Secteur d'activité													Total	
		production	connexes production	recherche developp.	marketing	commercial	fonctions "tertiaires"	administr	organisation	comptabilité	finances	informatique	ressources humaines	communc.		fonctions socio-cult
01	activité non déterminée			13			16			23	26	3		16		97
02	énergie	42	42			10	10	39			16					159
03	métall., mécan., biens d'invest.	72	72	85		52		3	10			3				297
04	fabr. mat. transport, équipementier		29	13		16			16		13					87
05	constr. électr./électronique, informa	65	117	95		202			20	104	251					854
06	chimie (sauf pharmacie)					69										69
07	pharmacie, cosmétologie	13	65	36		29				36	13		3		195	
08	industrie agro-alimentaire	16	29	13		26		3	16	10			13		126	
09	textile, habillement, cuir, mode					7			13		13				33	
10	papier-carton, imprimerie, édition		10	3		157		39			23	20	104		356	
11	autres ind., industrie sans précision	36	13			160					65	3			277	
12	construction, travaux publics	555		98		52		36	33						774	
13	transports			7		3	36	20	33	13	10				122	
14	commerce (gros et détail), hoteller	13	7			320	3	3	62	59					467	
15	banq., assurances, serv. auxil.		29	16		157	545	88	95	117	33				1080	
16	immobilier	36	16	72		3	199	23	49	10					408	
17	services informatiques, software		3			196	13		13	851	3	29			1108	
18	R&D, ingénierie, études techniques	179	7	939		39	55	29	59	137					1444	
19	services aux entreprises	42	52	59		284	10	157	173	42	59	62			940	
20	services (privés) aux particuliers			10				88	150	39	33	75	55		450	
	Total	1069	504	1446		1798	861	571	898	1675	164	302	55		9343	

Nb: Fonctions "tertiaires" = métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 2

Nd	act. non déterminée	2,6	0,9	4,0	2,9	0,2	5,3	1,0
01	énergie	3,9	8,3	0,6	1,8	4,3	1,0	1,7
02	métall., mécan., biens d'invest.	6,7	14,3	5,9	2,9	0,5	1,1	3,2
03	fabr. mat. transport, équipementier		5,8	0,9	0,9	2,8	0,8	0,9
04	constr. électr./électronique, informa	6,1	23,2	6,6	11,2	3,5	11,6	9,1
05	chimie (sauf pharmacie)				3,8			0,7
06	pharmacie, cosmétologie	1,2	12,9	2,5	1,6		4,0	0,8
07	industrie agro-alimentaire	1,5	5,8	0,9	1,4	0,5	1,8	0,6
08	textile, habillement, cuir, mode				0,4	2,3		0,8
09	papier-carton, imprimerie, édition		2,0	0,2	8,7	6,8	1,4	12,2
10	autres ind., industrie sans précision	3,4	2,6		8,9		3,9	1,8
11	construction, travaux publics	51,9		6,8	2,9	6,3	3,7	8,3
12	transports			0,5	0,2	4,2	3,5	3,7
13	commerce (gros et détail), hoteller	1,2	1,4		17,8	0,3	0,5	6,9
14	banq., assurances, serv. auxil.		5,8	1,1	8,7	63,3	15,4	10,6
15	immobilier	3,4	3,2	5,0	0,2	23,1	4,0	5,5
16	services informatiques, software		0,6		10,9	1,5	1,4	50,8
17	R&D, ingénierie, études techniques	16,7	1,4	64,9	2,2	6,4	5,1	6,6
18	services aux entreprises	3,9	10,3	4,1	15,8	1,2	27,5	19,3
19	services (privés) aux particuliers			0,7		15,4	16,7	2,3
	Total	100						

Nb: Fonctions "tertiaires" = métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 3

Nd	act. non déterminée	13,4	16,5	23,7	26,8	3,1	16,5	100
01	énergie	26,4	26,4	6,3	6,3	24,5	10,1	100
02	métall., mécan., biens d'invest.	24,2	24,2	28,6	17,5	1,0	3,4	100
03	fabr. mat. transport, équipementier		33,3	14,9	18,4		14,9	100
04	constr. électr./électronique, informa	7,6	13,7	11,1	23,7	2,3	12,2	100
05	chimie (sauf pharmacie)				100,0			100
06	pharmacie, cosmétologie	6,7	33,3	18,5	14,9		18,5	100
07	industrie agro-alimentaire	12,7	23,0	10,3	20,6	2,4	12,7	100
08	textile, habillement, cuir, mode				21,2		39,4	100
09	papier-carton, imprimerie, édition		2,8	0,8	44,1	11,0	6,5	100
10	autres ind., industrie sans précision	13,0	4,7		57,8		23,5	100
11	construction, travaux publics	71,7		12,7	6,7	4,7	4,3	100
12	transports			5,7	2,5	29,5	16,4	100
13	commerce (gros et détail), hoteller	2,8	1,5		68,5	0,6	13,3	100
14	banq., assurances, serv. auxil.		2,7	1,5	14,5	50,5	8,1	100
15	immobilier	8,8	3,9	17,6	0,7	48,8	5,6	100
16	services informatiques, software		0,3		17,7	1,2	1,2	100
17	R&D, ingénierie, études techniques	12,4	0,5	65,0	2,7	3,8	2,0	100
18	services aux entreprises	4,5	5,5	6,3	30,2	1,1	16,7	100
19	services (privés) aux particuliers			2,2		19,6	33,3	100
	Total	11,4	5,4	15,5	19,2	9,2	6,1	100

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

Hambourg

- 1-Nombre absolu
- 2-Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3-Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Secteur d'activité	Fonction													Total					
		production	connexes	production	recherche	developp	marketing	commercial	fonctions	"tertiaires"	administr	organisation	comptabilité	finances		informatique	ressources	humaines	communic	fonctions
01	energie	23	7	7	7	16					10	65	13					7		102
02	metall, mecan, biens d'invest	62	13	131	98					23	65	10	33					7		435
03	fabr mat transport, equipementier	3	39	33	10					3	7									95
04	constr electr/electronique, informa	10	62	20	323						52	104	10	29						610
05	chimie (sauf pharmacie)	10	13	16	131					10	10	26	3							219
06	pharmacie, cosmetologie	7	10	23	163						10	10	3							226
07	industrie agro-alimentaire	13	3	13	104					13	29	23	7	3						208
08	textile, habillement, cuir, mode		26	33																59
09	papier-carton, imprimerie, edition	39		140	23	23	13	108	7	82										435
10	autres ind, industrie sans precision	16	3	72	284					13	13	29	13	3						446
11	construction, travaux publics	104	3	3							23									133
12	transports	33	10	39	7	7	10	49												155
13	commerce (gros et detail), hotelleri		36	369	10	65	127	124	7	738										
14	banques, assurances, serv auxil		23	46	104	385	39	52	189	49	46									933
15	immobilier		3	23	16	69	23	23	3	160										
16	services informatiques, software			209		3	23	1051		1286										
17	R&D, ingenierie, etudes techniques	7	13	499	42	7	33	7		608										
18	services aux entreprises	29	59	23	192	7	72	147	307	241	49									1126
19	services (prives) aux particuliers	29		46	10	52	55	192	33	26	23									466
	Total	385	323	952	2293	501	379	750	2271	409	259	23								8545

Nb. Fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la Banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 2

Nd	activité non déterminée														Total					
01	energie	6,0	2,2	0,7	0,7					2,6	8,7	0,6		2,7						1,2
02	metall, mecan, biens d'invest	16,1	4,0	13,8	4,3					6,1	8,7	0,4	8,1							1,2
03	fabr mat transport, equipementier	0,8	12,1	3,5	0,4					0,8	0,9									1,1
04	constr electr/electronique, informa	2,6	19,2	2,1	14,1					6,9	4,6	2,4	11,2							7,1
05	chimie (sauf pharmacie)	2,6	4,0	1,7	5,7					2,6	1,3	1,1	0,7							2,6
06	pharmacie, cosmetologie	1,8	3,1	2,4	7,1					1,3	0,4	0,7								2,6
07	industrie agro-alimentaire	3,4	0,9	1,4	4,5					3,4	3,9	1,0	1,7	1,2						2,4
08	textile, habillement, cuir, mode		8,0	1,4																0,7
09	papier-carton, imprimerie, edition	10,1		6,1	4,6	6,1	1,7	4,8	1,7	31,7										5,1
10	autres ind, industrie sans precision	4,2	0,9	7,6	12,4					3,4	1,7	1,3	3,2	1,2						5,2
11	construction, travaux publics	27,0	0,9	0,1							3,1									1,6
12	transports	8,6	3,1	1,7	1,4	1,8	1,3	2,2												1,8
13	commerce (gros et detail), hotelleri		11,1	16,1	2,0	17,2	16,9	5,5	2,7	8,6										
14	banques, assurances, serv auxil		7,1	4,8	4,5	76,8	10,3	6,9	8,3	12,0	17,8									10,9
15	immobilier		0,9	2,4	0,7	13,8	6,1	3,1	0,1	1,9										
16	services informatiques, software			9,1		0,8	3,1	46,3		15,0										
17	R&D, ingenierie, etudes techniques	1,8	4,0	52,4	1,8	1,8	1,5	1,7		7,1										
18	services aux entreprises	7,5	18,3	2,4	8,4	1,4	19,0	19,6	13,5	58,9	18,9									13,2
19	services (prives) aux particuliers	7,5		4,8	0,4	13,7	7,3	8,5	8,1	10,0	100,0									5,5
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Nb. Fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la Banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 3

Nd	activité non déterminée														Total					
01	energie	21,9	6,7	6,7	15,2					9,8	63,7	12,7		6,9						100
02	metall, mecan, biens d'invest	14,3	3,0	30,1	22,5					5,3	14,9	2,3	7,6							100
03	fabr mat transport, equipementier	3,2	41,1	34,7	10,5					3,2	7,4									100
04	constr electr/electronique, informa	1,6	10,2	3,3	53,0						8,5	17,0	1,6	4,8						100
05	chimie (sauf pharmacie)	4,6	5,9	7,3	59,8					4,6	4,6	11,9	1,4							100
06	pharmacie, cosmetologie	3,1	4,4	10,2	72,1					4,4	4,4	1,3								100
07	industrie agro-alimentaire	6,3	1,4	6,3	50,0					6,3	13,9	11,1	3,4	1,4						100
08	textile, habillement, cuir, mode		44,1	55,9																100
09	papier-carton, imprimerie, edition	9,0		32,2	5,3	5,3	3,0	24,8	1,6	18,9										100
10	autres ind, industrie sans precision	3,6	0,7	16,1	63,7					2,9	2,9	6,5	2,9	0,7						100
11	construction, travaux publics	78,2	2,3	2,3							17,3									100
12	transports	21,3	6,5	25,2	4,5	4,5	6,5	31,6												100
13	commerce (gros et detail), hotelleri		4,9	50,0	1,4	8,8	17,2	16,8	0,9											100
14	banques, assurances, serv auxil		2,5	4,9	11,1	41,3	4,2	5,6	20,3	5,3	4,9									100
15	immobilier		1,9	14,4	10,0	43,1	14,4	14,4	1,9											100
16	services informatiques, software			16,3		0,2	1,8	81,7												100
17	R&D, ingenierie, etudes techniques	1,2	2,1	82,1	6,9	1,2		5,4	1,2											100
18	services aux entreprises	2,6	5,2	2,0	17,1	0,6	6,4	13,1	27,3	21,4	4,4									100
19	services (prives) aux particuliers	6,2		9,9	2,1	11,2	11,8	41,2	7,1	5,6	4,9									100
	Total	4,5	3,8	11,1	26,8	5,9	4,4	8,8	26,6	4,8	3,0	0,3								100

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

Stuttgart

- 1- Nombre absolu
- 2- Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3- Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Secteur d'activité	Fonction													Total			
		production	connexes	production	recherche	développ	marketing	commercial	fonctions "tertiaires"	administr	organisation	comptabilité	finances	informatique		ressources humaines	commun	fonctions socio-cult
01	activité non déterminée							7			7	7	13					34
01	énergie		13										16					29
02	métall.,mécan., biens d'invest	258	121	189	437					16	72	137	26					1256
03	fabr mat transport, équipementier	75	82	281	78	13				3	46	52	29					659
04	constr. élect./électronique, informa	33	82	101	215					26	52	219						728
05	chimie (sauf pharmacie)	46	20	29	36					13	3	20						167
06	pharmacie, cosmétologie		3	3	42						3							51
07	industrie agro-alimentaire	3	3		13					13	10							42
08	textile, habillement, cuir, mode	3	7	16	33					3		3						65
09	papier-carton, imprimerie, édition	3	33	3	225	13				10	39	49	23	131				529
10	autres ind., industrie sans précision	29	39	16	95					16	55	16	3					269
11	construction, travaux publics	124	3	91	3	13				29								263
12	transports				7	42					3	13						65
13	commerce (gros et détail), hotelleri			20	3	326	16			20	52	78	3	33				551
14	banques, assurances, serv. auxil			26	23	62	170			23	62	356	33					755
15	immobilier				13		108				7							128
16	services informatiques, software			20	3	196				3	20	1961	29					2232
17	R&D, ingénierie, études techniques	111	157	636	33					3	85	131	13					1169
18	services aux entreprises	72	16	23	150	13				147	98	189	108	78				894
19	services (privés) aux particuliers				7	13				75	29	3	16	26	13			182
	Total	770	632	1430	1965	401				407	643	3256	283	268	13			10068

NB: fonctions "tertiaires" = métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports

Tableau 2

01	activité non déterminée				0,4			1,7	1,1	0,4								0,3
01	énergie		1,7									0,5						0,3
02	métall.,mécan., biens d'invest	33,5	19,1	13,2	22,2			3,9	11,2	4,2	9,2							12,5
03	fabr mat transport, équipementier	9,7	13,0	19,7	4,0	3,2		0,7	7,2	1,6	10,2							6,5
04	constr. élect./électronique, informa	4,3	13,0	7,1	10,9			6,4	8,1	6,7								7,2
05	chimie (sauf pharmacie)	6,0	3,2	2,0	1,8			3,2	0,5	0,6								1,7
06	pharmacie, cosmétologie		0,5	0,2	2,1					0,5								0,5
07	industrie agro-alimentaire	0,4	0,5		0,7			3,2	1,6									0,4
08	textile, habillement, cuir, mode	0,4	1,1	1,1	1,7			0,7			0,1							0,6
09	papier-carton, imprimerie, édition	0,4	5,2	0,2	11,5	3,2		2,5	6,1	1,5	8,1	48,9						5,3
10	autres ind., industrie sans précision	3,8	6,2	1,1	4,8			3,9	8,6	0,5	1,1							2,7
11	construction, travaux publics	16,1	0,5	6,4	0,2	3,2		7,1										2,6
12	transports				0,4	10,5				0,5	0,4							0,6
13	commerce (gros et détail), hotelleri		3,2	0,2	16,6	4,0		4,9	8,1	2,4	1,1	12,3						5,5
14	banques, assurances, serv. auxil		4,1	1,6	3,2	42,4		5,7	9,6	10,9	11,7							7,5
15	immobilier				0,9			26,9		1,1								1,3
16	services informatiques, software		3,2	0,2	10,0			0,7	3,1	60,2	10,2							22,2
17	R&D, ingénierie, études techniques	14,4	24,8	44,5	1,7			0,7	13,2	4,0	4,6							11,6
18	services aux entreprises	9,4	2,5	1,6	7,6	3,2		36,1	15,2	5,8	38,2	29,1						8,9
19	services (privés) aux particuliers				0,4	3,2		18,4	4,5	0,1	5,7	9,7	100,0					1,8
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

NB: fonctions "tertiaires" = métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports

Tableau 3

01	activité non déterminée				20,6			20,6	20,6	38,2								100
01	énergie	44,8								55,2								100
02	métall.,mécan., biens d'invest	20,5	9,6	15,0	34,8			1,3	5,7	10,9	2,1							100
03	fabr mat transport, équipementier	11,4	12,4	42,6	11,8	2,0		0,5	7,0	7,9	4,4							100
04	constr. élect./électronique, informa	4,5	11,3	13,9	29,5			3,6	7,1	30,1								100
05	chimie (sauf pharmacie)	27,5	12,0	17,4	21,6			7,8	1,8	12,0								100
06	pharmacie, cosmétologie		5,9	5,9	82,4					5,9								100
07	industrie agro-alimentaire	7,1	7,1		31,0			31,0	23,8									100
08	textile, habillement, cuir, mode	4,6	10,8	24,6	50,8			4,6		4,6								100
09	papier-carton, imprimerie, édition	0,6	6,2	0,6	42,5	2,5		1,9	7,4	9,3	4,3	24,8						100
10	autres ind., industrie sans précision	10,8	14,5	5,9	35,3			5,9	20,4	5,9	1,1							100
11	construction, travaux publics	47,1	1,1	34,6	1,1	4,9		11,0										100
12	transports				10,8	64,6				4,6	20,0							100
13	commerce (gros et détail), hotelleri		3,6	0,5	59,2	2,9		3,6	9,4	14,2	0,5	6,0						100
14	banques, assurances, serv. auxil		3,4	3,0	8,2	22,5		3,0	8,2	47,2	4,4							100
15	immobilier				10,2			84,4		5,5								100
16	services informatiques, software		0,9	0,1	8,8			0,1	0,9	87,9	1,3							100
17	R&D, ingénierie, études techniques	9,5	13,4	54,4	2,8			0,3	7,3	11,2	1,1							100
18	services aux entreprises	8,1	1,8	2,6	16,8	1,5		16,4	11,0	21,1	12,1	8,7						100
19	services (privés) aux particuliers				3,8	7,1		41,2	15,9	1,6	8,8	14,3	7,1					100
	Total	7,6	6,3	14,2	19,5	4,0		4,0	6,4	32,3	2,8	2,7	0,1					100

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

villes de 2° niveau

1-Nombre absolu

2-Répartition de chaque fonction selon les secteurs

3-Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Fonction	Secteur d'activité											Total								
		production	connexes	production	recherche	devepp	marketing	commercial	fonctions	"tertiaires"	administr	organisation		comptabilité	finances	informatique	ressources	humaines	commune	fonctions	socio-cult.
01	activité non déterminée	7	13	29							3	46	42	3							143
02	énergie	59	20	7	49						52	49	78	16	23						353
03	métall., mécan., biens d'invest	316	166	271	737						33	153	59	39							1774
04	fabr. mat. transport, équipementier	49	72	111	46						3	13	16								310
05	constr. électr./électronique, informa	88	144	209	496						23	39	339	49	3						1390
06	chimie (sauf pharmacie)	52	42	72	268						20	114	13	3	13						597
07	pharmacie, cosmétologie	13	33	144	108						16	29	3	3	10						359
08	industrie agro-alimentaire	13	7	3	176						13	13	49	16							290
09	textile, habillement, cuir, mode	3	3		101							7	16		3						133
10	papier-carton, imprimerie, édition	26	16	26	78						7		65	3	46						267
11	autres ind., industrie sans précision	114	62	111	251						20	29	33	16	3	13					652
12	construction, travaux publics	144	7	36	49						10	13	46	59							364
13	transports	20	20	3	137						55	10	72	20	26	3					366
14	commerce (gros et détail), hôtellerie		7	20	587						104	85	49	7	26						1113
15	banques, assurances, serv. auxil.		20	16	209						356	62	153	117	29	42					1004
16	immobilier	29		42	59						88	16		395							629
17	services informatiques, software		10	104	330						36	52	1693	10	3						2238
18	R&D, ingénierie, études techniques	75	85	868	62						69	26	140	33	7						1365
19	services aux entreprises	72	26	59	173						7	336	294	202	69	69					1307
20	services (privés) aux particuliers		20	13	7						23	82	65	144	65	52	42				513
	Total	1080	773	2115	3952						787	927	1289	3515	374	313	42				15167

Nb. Fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports

Tableau 2

Nd	activité non déterminée	0,6	1,7	0,7	0,3	3,6	1,2	0,8		0,9	
01	énergie	5,5	2,6	0,3	1,2	5,6	3,8	2,2	4,3	7,3	2,3
02	métall., mécan., biens d'invest	29,3	21,5	12,8	18,6	3,6	11,9	1,7	10,4		11,7
03	fabr. mat. transport, équipementier	4,5	9,3	5,2	1,2	0,3	1,0	0,5			2,0
04	constr. électr./électronique, informa	8,1	18,6	9,9	12,6	2,5	3,0	9,6	13,1	1,0	9,2
05	chimie (sauf pharmacie)	4,8	5,4	3,4	6,8	2,2	8,8	0,4	0,8	4,2	3,9
06	pharmacie, cosmétologie	1,2	4,3	6,8	2,7	1,7	2,2	0,1	0,8	3,2	2,4
07	industrie agro-alimentaire	1,2	0,9	0,1	4,5	1,4	1,0	1,4	4,3		1,9
08	textile, habillement, cuir, mode	0,3	0,4		2,6		0,5	0,5		1,0	0,9
09	papier-carton, imprimerie, édition	2,4	2,1	1,2	2,0	0,8		1,8	0,8	14,7	1,8
10	autres ind., industrie sans précision	10,6	8,0	5,2	6,4	2,5	3,1	2,6	0,5	0,8	4,2
11	construction, travaux publics	13,3	0,9	1,7	1,2	1,3	1,4	3,6	1,7		2,4
12	transports	1,9	2,6	0,1	3,5	7,0	1,1	5,6	0,6	7,0	1,0
13	commerce (gros et détail), hôtellerie		0,9	0,9	14,9	29,0	11,2	6,6	1,4	1,9	8,3
14	banques, assurances, serv. auxil.		2,6	0,8	5,3	45,2	6,7	11,9	3,3	7,8	13,4
15	immobilier	2,7		2,0	1,5	11,2	1,7		11,2		4,1
16	services informatiques, software		1,3	4,9	8,4	3,9	4,0	48,2	2,7	1,0	14,8
17	R&D, ingénierie, études techniques	6,9	11,0	41,0	1,6		7,4	2,0	4,0	8,8	2,2
18	services aux entreprises	6,7	3,4	2,8	4,4	0,9	36,2	22,8	5,7	18,4	22,0
19	services (privés) aux particuliers		2,6	0,6	0,2	2,9	8,8	5,0	4,1	17,4	16,6
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Nb. Fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports

Tableau 3

Nd	activité non déterminée	4,9	9,1	20,3	2,1	32,2	29,4	2,1		100
01	énergie	16,7	5,7	2,0	13,9	14,7	13,9	22,1	4,5	6,5
02	métall., mécan., biens d'invest	17,8	9,4	15,3	41,5	1,9	8,6	3,3	2,2	
03	fabr. mat. transport, équipementier	15,8	23,2	35,8	14,8	1,0	4,2	5,2		
04	constr. électr./électronique, informa	6,3	10,4	15,0	35,7	1,7	2,8	24,4	3,5	0,2
05	chimie (sauf pharmacie)	8,7	7,0	12,1	44,9	3,4	19,1	2,2	0,5	2,2
06	pharmacie, cosmétologie	3,6	9,2	40,1	30,1	4,5	8,1	0,8	0,8	2,8
07	industrie agro-alimentaire	4,5	2,4	1,0	60,7	4,5	4,5	16,9	5,5	
08	textile, habillement, cuir, mode	2,3	2,3		75,9		5,3	12,0		2,3
09	papier-carton, imprimerie, édition	9,7	6,0	9,7	29,2	2,6		24,3	1,1	17,2
10	autres ind., industrie sans précision	17,5	9,5	17,0	38,5	3,1	4,4	5,1	2,5	0,5
11	construction, travaux publics	39,6	1,9	9,9	13,5	2,7	3,6	12,6	16,2	
12	transports	5,5	5,5	0,8	37,4	15,0	2,7	19,7	5,5	7,1
13	commerce (gros et détail), hôtellerie		0,6	1,8	52,7	20,5	9,3	7,6	4,4	0,6
14	banques, assurances, serv. auxil.		2,0	1,6	20,8	35,5	6,2	15,2	11,7	2,9
15	immobilier	4,6		6,7	9,4	14,0	2,5		62,8	
16	services informatiques, software		0,4	4,6	14,7		1,6	2,3	75,6	0,4
17	R&D, ingénierie, études techniques	5,5	6,2	63,6	4,5		5,1	1,9	10,3	2,4
18	services aux entreprises	5,5	2,0	4,5	13,2	0,5	25,7	22,5	15,5	5,3
19	services (privés) aux particuliers		3,9	2,5	1,4	4,5	16,0	12,7	28,1	12,7
	Total	7,1	5,1	13,9	26,1	5,2	6,1	8,5	23,2	2,5

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

villes de 3° niveau

- 1- Nombre absolu
- 2- Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3- Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Fonction	Secteur d'activité											Total				
		production	connexes production	recherche	deve- lopp	marketing	commercial	fonctions "tertiaires"	administr	organisation	comptabilité	finances		informatique	ressources humaines	communic	fonctions socio-cult
01	activité non déterminée		20						13		23						72
01	energie	59	7	3	36				10		7	59			10		191
02	métall. mécan. biens d'invest	281	170	212	343				13		33	49	3		10		1114
03	fabr. mat. transport, équipementier	39	160	157	52				13		13		10				444
04	constr. électr./électronique, informa	72	114	183	349				13		33	313	39	3			1119
05	chimie (sauf pharmacie)	55	36	16	78				3		20	7					215
06	pharmacie, cosmétologie	10	10	78	88						16	20					222
07	industrie agro-alimentaire	36	7		98						52		23				216
08	textile, habillement, cuir, mode		3		16						13	16					48
09	papier-carton, imprimerie, édition	10	10	3	199				29		46	82	3	202			584
10	autres ind., industrie sans précision	137	82	16	254			7			3	20	3				522
11	construction, travaux publics	111	20	16	20						13						180
12	transports	7			3	72					13	13	3				111
13	commerce (gros et détail), hôtellerie	20	69	3	297				23		65	69		13			559
14	banques, assurances, serv. auxil.		39		111	313			59		85	232	7				846
15	immobilier	20		7	39	39			13		7			10			135
16	services informatiques, software		3	7	160	3		3	3		1321	49					1549
17	R&D, ingénierie, études techniques	33	88	313	20	13		10	7		225						709
18	services aux entreprises	7	33	55	163	3		131	72			62	29				555
19	services (privés) aux particuliers	23		16					55		13	29	13	78	10		237
	Total	920	871	1085	2342	443		395	537	2455	215	355	10	9628			

Nb. Fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports

Tableau 2

Nd	activité non déterminée	2,3		0,7		3,3	4,3										0,7
01	energie	6,4	0,8	0,3	1,5	2,5	1,3	2,4					2,8				2,0
02	métall. mécan. biens d'invest	30,5	19,5	19,5	14,6	3,3	6,1	2,0	1,4	2,8							11,6
03	fabr. mat. transport, équipementier	4,2	18,4	14,5	2,2	3,3	2,4		4,7								4,6
04	constr. électr./électronique, informa	7,8	13,1	16,9	14,9	3,3	6,1	12,7	18,1	0,8							11,6
05	chimie (sauf pharmacie)	6,0	4,1	1,5	3,3		0,8	3,7	0,3								2,2
06	pharmacie, cosmétologie	1,1	1,1	7,2	3,8			3,0	0,8								2,3
07	industrie agro-alimentaire	3,9	0,8		4,2			9,7		10,7							2,2
08	textile, habillement, cuir, mode		0,3		0,7			2,4	0,7								0,5
09	papier-carton, imprimerie, édition	1,1	1,1	0,3	8,5	7,3	8,6	3,3	1,4	56,9							6,1
10	autres ind., industrie sans précision	14,9	9,4	1,5	10,8	1,8	0,6	0,8	1,4								5,4
11	construction, travaux publics	12,1	2,3	1,5	0,9			2,4									1,9
12	transports	0,8			0,1	16,3		2,4	0,5	1,4							1,2
13	commerce (gros et détail), hôtellerie	2,2	7,9	0,3	12,7	5,8	12,1	2,8		3,7							5,8
14	banques, assurances, serv. auxil.		4,5		4,7	70,7	14,9	15,8	9,5	3,3							8,8
15	immobilier	2,2		0,6	1,7	8,8	3,3	1,3		2,8							1,4
16	services informatiques, software		0,3	0,6	6,8	0,7	0,8	0,6	53,8	22,8							16,1
17	R&D, ingénierie, études techniques	3,6	10,1	28,8	0,9	2,9	2,5	1,3	9,2								7,4
18	services aux entreprises	0,8	3,8	5,1	7,0	0,7	33,2	13,4		28,8	8,2						5,8
19	services (privés) aux particuliers	2,5		1,5			13,9	2,4	1,2	6,0	22,0	100,0					2,5
	Total	100															

Nb. Fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports

Tableau 3

Nd	activité non déterminée	27,8		22,2		18,1	31,9										100
01	energie	30,9	3,7	1,6	18,8	5,2	3,7	30,9		5,2							100
02	métall. mécan. biens d'invest	25,2	15,3	19,0	30,8	1,2	3,0	4,4	0,3	0,9							100
03	fabr. mat. transport, équipementier	8,8	36,0	35,4	11,7	2,9	2,9		2,3								100
04	constr. électr./électronique, informa	6,4	10,2	16,4	31,2	1,2	2,9	28,0	3,5	0,3							100
05	chimie (sauf pharmacie)	25,6	16,7	7,4	36,3		1,4	9,3	3,3								100
06	pharmacie, cosmétologie	4,5	4,5	35,1	39,6			7,2	9,0								100
07	industrie agro-alimentaire	16,7	3,2		45,4			24,1		10,6							100
08	textile, habillement, cuir, mode		6,3		33,3			27,1	33,3								100
09	papier-carton, imprimerie, édition	1,7	1,7	0,5	34,1	5,0	7,9	14,0	0,5	34,6							100
10	autres ind., industrie sans précision	26,2	15,7	3,1	48,7	1,3	0,6	3,8	0,6								100
11	construction, travaux publics	61,7	11,1	8,9	11,1			7,2									100
12	transports	6,3			2,7	64,9		11,7	11,7	2,7							100
13	commerce (gros et détail), hôtellerie	3,6	12,3	0,5	53,1		4,1	11,6	12,3		2,3						100
14	banques, assurances, serv. auxil.		4,6		13,1	37,0	7,0	10,0	27,4	0,8							100
15	immobilier	14,8		5,2	28,9	28,9	9,6	5,2		7,4							100
16	services informatiques, software		0,2	0,5	10,3	0,2	0,2	0,2	85,3	3,2							100
17	R&D, ingénierie, études techniques	4,7	12,4	44,1	2,8	1,8	1,4	1,0	31,7								100
18	services aux entreprises	1,3	5,9	9,9	29,4	0,5	23,6	13,0		11,2	5,2						100
19	services (privés) aux particuliers	9,7		6,8			23,2	5,5	12,2	5,5	32,9	4,2					100
	Total	9,6	9,0	11,3	24,3	4,6	4,1	5,6	25,5	2,2	3,7	0,1	100				100

NOMBRE DE POSTES SELON LE SECTEUR ET LA FONCTION

villes de 4° niveau

- 1- Nombre absolu
- 2- Répartition de chaque fonction selon les secteurs
- 3- Structure de chaque secteur selon la fonction

Tableau 1

Nd	Fonction	Fonction													Total			
		production	complexes production	recherche	devepp	marketing	commercial	fonctions	"tertiaires"	administr	organisation	comptabilité	finances	informatique		ressources humaines	communie	fonctions socio-cult
01	activité non déterminée		55	7	23					33	55	55	7					235
01	energie	59	26	33	69	13	29	13	134	23								399
02	metall ,mecan , biens d'invest	636	395	418	949					88	271	153	20			3		2933
03	fabr mat transport, equipementier	163	104	264	134					13	72	62	13					825
04	constr electr/electronique, informa	186	108	408	382					69	91	212	52		10			1518
05	chimie (sauf pharmacie)	72	82	75	186					3	75	65	3		3			564
06	pharmacie, cosmetologie	13	26	88	150						36	16	3		7			339
07	industrie agro-alimentaire	20	121		131					23	33	33	3		3			367
08	textile, habillement, cuir, mode	55	26	16	95					20	33	7			26			278
09	papier-carton, imprimerie, édition	46	7	26	258					39	65	26	7		55			529
10	autres ind , industrie sans précision	179	170	134	659					16	170	59	3		3			1393
11	construction, travaux publics	431	88	134	69		3	49	62		3							839
12	transports		10		23		55	20	23		52				23			206
13	commerce (gros et détail), hotelleri		91		731		46	33	114		75	10						1100
14	banques, assurances, serv. auxil		7	3	166	274	52	75	111	7	20							715
15	immobilier				10		62	23	7	16								118
16	services informatiques, software	3	78	3	147			20			1263	13						1527
17	R&D , ingénierie, études techniques	101	117	705	29	20	16	16	75	3	3							1085
18	services aux entreprises	23	7	13	108			219	127	10	127	42						676
19	services (privés) aux particuliers	20	3	42	33			127	46	153	39	13			98			574
	Total	2007	1521	2369	4352	473	892	1384	2580	333	211				98			16220

Nb. Fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 2

01	energie	2,9	1,7	1,4	1,6	2,7	3,3	0,9	5,2	6,9								1,4
02	metall ,mecan , biens d'invest	31,7	26,0	17,6	21,8		9,9	19,6	5,9	6,0	1,4							2,5
03	fabr mat transport, equipementier	8,1	6,8	11,1	3,1		1,5	5,2	2,4	3,9								5,1
04	constr electr/electronique, informa	9,3	7,1	17,2	8,8		7,7	6,6	8,2	15,6	4,7							9,4
05	chimie (sauf pharmacie)	3,6	5,4	3,2	4,3		0,3	5,4	2,5	0,9	1,4							3,5
06	pharmacie, cosmetologie	0,6	1,7	3,7	3,4			2,6	0,6	0,9	3,3							2,1
07	industrie agro-alimentaire	1,0	8,0		3,0		2,6	2,4	1,3	0,9	1,4							2,3
08	textile, habillement, cuir, mode	2,7	1,7	0,7	2,2		2,2	2,4	0,3		12,3							1,7
09	papier-carton, imprimerie, édition	2,3	0,5	1,1	5,9		4,4	4,7	1,0	2,1	26,1							3,3
10	autres ind , industrie sans précision	8,9	11,2	5,7	15,1		1,8	12,3	2,3	0,9	1,4							8,6
11	construction, travaux publics	21,5	5,8	5,7	1,6	0,6	5,5	4,5	0,1									5,2
12	transports		0,7		0,5	11,6	2,2	1,7	2,0		10,9							1,3
13	commerce (gros et détail), hotelleri		6,0		16,8	9,7	3,7	8,2	2,9	3,0								6,8
14	banques, assurances, serv. auxil		0,5	0,1	3,8	57,9	5,8	5,4	4,3	2,1	9,5							4,4
15	immobilier				0,2	13,1	2,6	0,5	0,6									0,7
16	services informatiques, software	0,1	5,1	0,1	3,4		2,2		49,0	3,9								9,4
17	R&D , ingénierie, études techniques	5,0	7,7	29,8	0,7	4,2	1,8	1,2	2,9	0,9	1,4							6,7
18	services aux entreprises	1,1	0,5	0,5	2,5		24,6	9,2	0,4	38,1	19,9							4,2
19	services (privés) aux particuliers	1,0	0,2	1,8	0,8		14,2	3,3	5,9	11,7	6,2	100,0						3,5
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Nb. Fonctions "tertiaires" métiers spécifiques à la banque, l'assurance, l'immobilier, le tourisme et les transports.

Tableau 3

01	energie	14,8	6,5	8,3	17,3	3,3	7,3	3,3	33,6	5,8								100
02	metall ,mecan , biens d'invest	21,7	13,5	14,3	32,4		3,0	9,2	5,2	0,7	0,1							100
03	fabr mat transport, equipementier	19,8	12,6	32,0	16,2		1,6	8,7	7,5	1,6								100
04	constr electr/electronique, informa	12,3	7,1	26,9	25,2		4,5	6,0	14,0	3,4	0,7							100
05	chimie (sauf pharmacie)	12,8	14,5	13,3	33,0		0,5	13,3	11,5	0,5	0,5							100
06	pharmacie, cosmetologie	3,8	7,7	26,0	44,2			10,6	4,7	0,9	2,1							100
07	industrie agro-alimentaire	5,4	33,0		35,7		6,3	9,0	9,0	0,8	0,8							100
08	textile, habillement, cuir, mode	19,8	9,4	5,8	34,2		7,2	11,9	2,5		9,4							100
09	papier-carton, imprimerie, édition	8,7	1,3	4,9	48,8		7,4	12,3	4,9	1,3	10,4							100
10	autres ind , industrie sans précision	12,8	12,2	9,6	47,3		1,1	12,2	4,2	0,2	0,2							100
11	construction, travaux publics	51,4	10,5	16,0	8,2	0,4	5,8	7,4	0,4									100
12	transports		4,9		11,2	26,7	9,7	11,2	25,2		11,2							100
13	commerce (gros et détail), hotelleri		8,3		66,5	4,2	3,0	10,4	6,8	0,9								100
14	banques, assurances, serv. auxil		1,0	0,4	23,2	38,3	7,3	10,5	15,5	1,0	2,8							100
15	immobilier				8,5	52,5	19,5	5,9	13,6									100
16	services informatiques, software	0,2	5,1	0,2	9,6		1,3		82,7	0,9								100
17	R&D , ingénierie, études techniques	9,3	10,8	65,0	2,7	1,8	1,5	1,5	6,9	0,3	0,3							100
18	services aux entreprises	3,4	1,0	1,9	16,0		32,4	18,8	1,5	18,8	6,2							100
19	services (privés) aux particuliers	3,5	0,5	7,3	5,7		22,1	8,0	26,7	6,8	2,3	17,1						100
	Total	12,4	9,4	14,6	26,8	2,9	5,5	8,5	15,9	2,1	1,3	0,6						100

MARCHE DE L'EMPLOI DES CADRES ET ARMATURE
URBAINE EN EUROPE.

Comparaison entre la France et l'Allemagne

Note de synthèse

Octobre 1998

référence contrat : LO/FL n° 2462

Centre d'études et de recherches

urbaines et régionales

Edmond Poncet

La répartition du travail selon le niveau de qualification et la localisation est une clé de lecture du territoire. L'emploi cadre est, bien davantage que celui des autres catégories socio-professionnelles, organisé d'emblée à l'échelle du territoire national. Le marché de l'emploi des cadres est, quelque soit le pays d'Europe considéré, un marché où l'offre et la demandes expriment largement au plan interrégional. Son fonctionnement permet de mettre en évidence des centres organisateurs du recrutement des cadres. Son analyse est donc un moyen d'observer la dynamique de l'armature urbaine d'un pays et de mesurer son niveau de métropolisation.

Réalisée entre la France et l'Allemagne, cette comparaison entre pays a nécessité la mise au point d'instruments spécifiques pour l'analyse des sources, afin de surmonter l'écueil que constitue la non concordance des catégorisations professionnelles et sociales entre pays.

On compare le rôle des villes dans l'organisation du marché de l'emploi des cadres. La plus ou moins grande ouverture des entreprises au marché de l'emploi externe à l'entreprise obéit à des raisons diversifiées, à l'histoire des qualifications et de leur reconnaissance dans les secteurs d'activité, à l'évolution du statut et de l'insertion de l'entreprise dans l'économie, et peut être marquée de façon différente d'un pays à l'autre. Dans deux pays à fonctionnement économique analogue, le volume global d'offres d'emplois dit si l'on est en présence de comportements trop différents pour que la comparaison soit possible.

Pour l'Allemagne (163 000 offres) et pour la France (131 000), les résultats sont sans ambiguïté : l'offre d'emploi est un moyen extrêmement répandu pour recruter des cadres ; l'évaluation menée sur la Belgique et les Pays Bas conduit à la même conclusion.

Allemagne, la multipolarité: 3 co-capitales, 2 métropoles interrégionales et ...Berlin.

Le nombre total d'offre émis par des entreprises ou par des cabinets de recrutement à partir de chaque ville classe la région urbaine de Francfort (qui englobe Mayence/ Wiesbaden et Darmstadt) comme la première des *co-capitales*, les *Teilhauptstädte*. La seconde place est disputée entre l'agglomération de Munich et la région urbaine de Dusseldorf/ Cologne/ Bonn.

Sept grandes agglomérations (les précédentes auxquelles s'ajoutent Hambourg, Stuttgart et Berlin) émettent les 2/3 des offres : le marché est fortement concentré, et de nombreuses villes importantes, celles de la Ruhr en particulier, n'ont qu'une place marginale face aux principales métropoles. En revanche, certaines villes moyennes ou petites (moins de 100 000 habitants) paraissent jouer un certain rôle.

La hiérarchisation des rôles entre les principales métropoles est perceptible, au delà du seul volume total d'offres émis, au travers de la plus ou moins ample insertion dans les flux d'offres interrégionaux et interurbains.

Francfort et Dusseldorf/Cologne participent, avec des volumes quasiment identiques, à l'organisation des principaux flux d'ampleur nationale, loin devant Munich. Hambourg et Stuttgart ont une forte insertion, mais de niveau interrégional, alors que Berlin assure avec difficulté une fonction de capitale régionale sur une partie seulement du territoire de l'ancienne Rda. En termes d'influence sur le territoire, la norme est le recouvrement des aires des principales métropoles.

Un indicateur complémentaire, le marché contrôlé par les cabinets spécialisés dans le recrutement, confirme la place de Francfort et de Dusseldorf/ Cologne, mais confirme également que Munich a une fonction d'organisation des flux plus modeste, proche de celle

de Hambourg, et que Berlin est un marché complètement passif, totalement centré sur la réponse à ses seuls besoins -importants- de reconstruction et de développement urbain.

France : Paris, les autres, et Lyon.

On définit, pour l'Allemagne, l'exercice d'une fonction de niveau national par l'étendue de l'aire d'influence à tout le territoire. Cela paraît incongru pour la France, tant le rôle de Paris est considérable et perceptible en tous lieux. L'analyse du marché de l'emploi des cadres confirme évidemment ce que l'on savait : la fonction de capitale nationale n'est pas partagée. Elle est même amplifiée : 45% des cadres travaillent en Ile de France, mais la région émet 65% des offres d'emploi les concernant ; son rôle d'organisation du marché national se vérifie dans toutes les fonctions, y compris la production, pourtant largement localisée en province. Il est particulièrement net dans la fonction actuellement la plus dynamique, l'informatique.

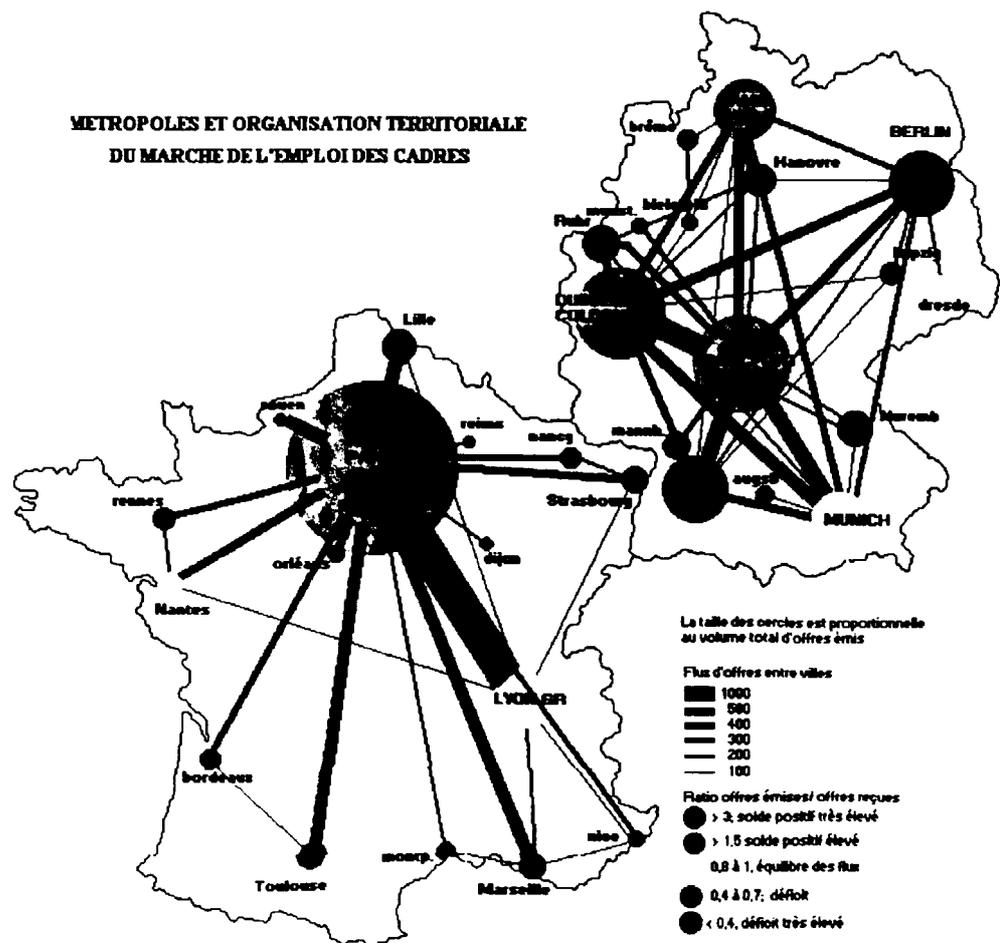
La puissance de la place parisienne est telle que peu de grandes villes peuvent affirmer une influence forte sur leur propre environnement. Parmi les principales places de province, ni Toulouse, ni Marseille, ni même Lille, pourtant troisième émettrice d'offres, n'ont de véritable aire d'influence régionale ; celle de Strasbourg se limite strictement aux deux départements alsaciens. Nantes par contre exerce une présence diffuse, mais réelle dans le quart Ouest, d'autant plus notable qu'il s'agit de la zone d'influence première de Paris.

Mais une seule métropole exerce un véritable rôle autonome. La région urbaine de Lyon/ Grenoble/ Saint Etienne organise le seul vrai marché régional de l'emploi cadre, celui de Rhône Alpes, étendu jusqu'à la Saône et Loire et à l'Auvergne. Dans cet espace, l'émission d'offres provient essentiellement de la capitale régionale, la part de Paris étant secondaire. Mais Lyon émet également en volumes significatifs au-delà de sa région, suffisamment pour prendre rang en tant que métropole interrégionale, au même titre que Stuttgart et Hambourg. La structure du marché détenu par les cabinets de recrutement renforce ce jugement : sur ce plan, Lyon exerce en France un rôle plus développé que celui de Munich en Allemagne.

Une armature différente pour gérer une métropolisation comparable.

En Allemagne comme en France, le niveau supérieur de l'armature urbaine, national et interrégional, intervient dans l'organisation du marché de l'emploi des cadres avec un poids comparable, mais avec respectivement 7 et 2 métropoles.

Dans le dispositif allemand, chacune de ces métropoles exerce, outre son rôle interrégional, une fonction d'organisation de niveau régional, soit en contrôlant fortement son espace comme Stuttgart, soit en partageant ce contrôle avec d'autres métropoles de même niveau, comme le font Munich ou Hambourg. Cela laisse peu de place pour les villes régionales proprement dites, telles que Nuremberg, Brême ou Hanovre, mais davantage pour des centres plus petits



En France, l'exercice de cette fonction régionale par la capitale -dont le volume d'offres émises est 3 fois supérieur à celui de Francfort- explique la particularité des villes du bassin parisien, voire de Lille, Rennes et Nancy, dont le rôle de relai se traduit par un fort déficit.

L'insertion des villes régionales françaises dans le fonctionnement général du marché est plus forte que celle de leurs homologues allemandes, même lorsque leur taille en offres est plus faible, mais elle se résume par une mono-relation avec Paris. Seule exception, la métropole lyonnaise, dont les liens avec Paris sont beaucoup plus développés que ceux entre les principales métropoles allemandes.

C'est la différence de l'architecture générale de l'armature qui génère les différences entre les villes d'un même niveau de part et d'autre du Rhin.